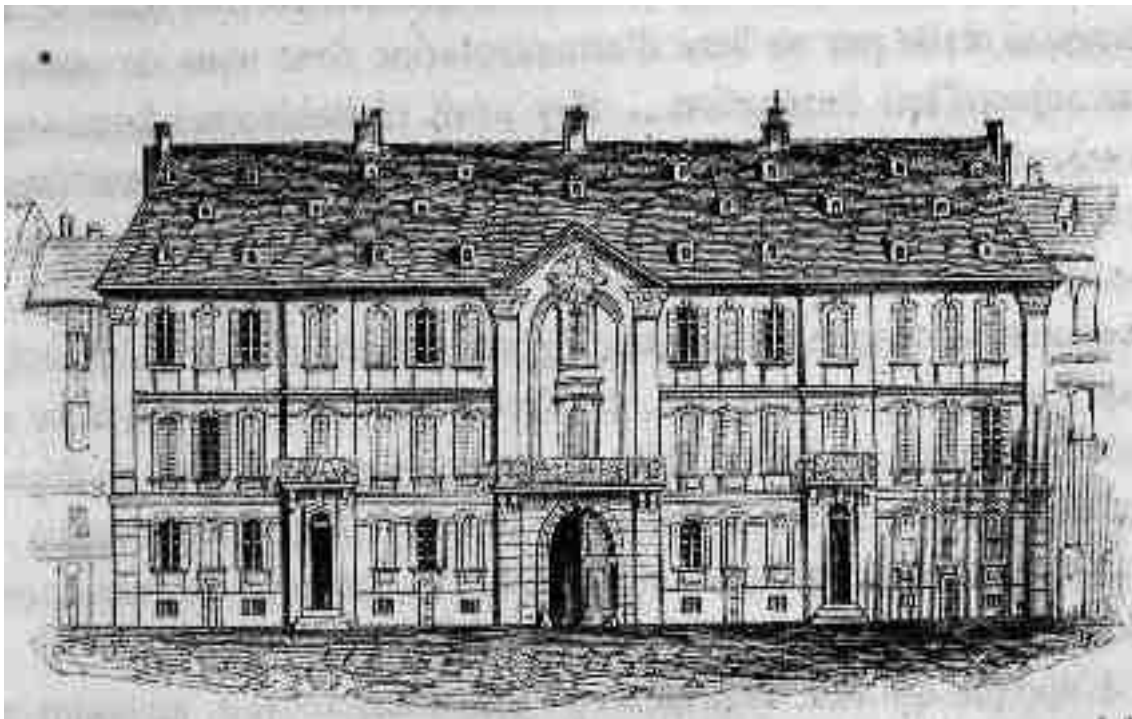


Les hôtels particuliers de Strasbourg au XVIII^e siècle

Résidences urbaines d'une société complexe entre France et Saint-Empire



Sylvain GRAEFF

Sous la direction de M. Éric HASSLER

Mémoire de Master Histoire et Civilisations de l'Europe

Juin 2024

Remerciements

M. Éric Hassler, mon directeur de recherche, pour ses conseils et son accompagnement.

M. Jean-Michel Wendling, pour son aide précieuse par l'intermédiaire de nos échanges et de ses riches recherches sur les maisons strasbourgeoises.

M. Jean-Jacques Schwien, pour le fond de carte qui m'a été très utile.

Le personnel des bibliothèques, des archives et des musées que j'ai pu fréquenter dans le cadre de mon travail.

À ma famille et mes amis pour leur soutien moral et leur aide.

Image en couverture : l'hôtel de Neuwiller à Strasbourg, in MORVILLE DE ROUVROIS Th. de, *Voyage pittoresque en Alsace : par le chemin de fer de Strasbourg à Bâle*, Mulhouse, Risler, 1844, p.74 (BNU – Numistral NIM28417).

Introduction

« Après l'entrée des troupes du Roy dans la Ville de Strasbourg, il falut songer au logement des officiers généraux de l'état-major. La Ville n'ayant pas des maisons à elle appartenantes qui y fussent propres, on les logea dans les différens hôtels, que des Seigneurs, États d'Empire possédoient dans la Ville et qu'ils n'occupaient communément qu'en tems de guerre. »¹.

Cette introduction d'un mémoire réalisé par les autorités municipales de la ville de Strasbourg, dans la seconde moitié des années 1780, dans le cadre d'un échange avec l'autorité royale sur les charges d'entretien des hôtels des grands officiers royaux en cette cité, nous brosse un très bref portrait de l'importance urbaine des hôtels au sein de la Ville libre impériale nouvellement rattachée au royaume de France après sa capitulation en 1681. Bien que l'Alsace, ancienne terre du Saint-Empire romain germanique, ait été rattachée à la France à l'issue de la guerre de Trente Ans par les traités de Westphalie en 1648, il fallut attendre le 30 septembre 1681, alors que le reste de la région était d'ores et déjà en voie de francisation, du moins d'un point de vue militaire et administratif, pour que la principale ville d'Alsace passe sous le giron du royaume de France de Louis XIV à l'issue d'un siège². Les hôtels, ou *Hof*, présents à Strasbourg à l'arrivée française, sont loin de correspondre à l'image que s'en fait la société française d'un point de vue architectural, d'organisation interne ou de fonctionnement. Seule leur taille importante, avec plusieurs bâtiments organisés autour d'une cour, distingue la *Hof* des autres demeures urbaines.

Étudier les hôtels particuliers nécessite de définir ce que l'on entend par cette expression typiquement française. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert définit l'hôtel comme « un grand bâtiment annoncé par le faste de son extérieur, l'étendue qu'il embrasse, le nombre & la diversité de ses logemens, & la richesse de sa décoration intérieure »³. Comme le souligne Alexandre Gady, l'utilisation du terme d'hôtel « particulier » est apparue à l'époque contemporaine par opposition à l'hôtel de voyageur, en forte expansion au XIX^e siècle⁴, et qui n'avait donc pas lieu d'être au XVIII^e siècle. Dans son ouvrage sur les hôtels

¹ AVES AA 2603, pc.53.

² VOGLER Bernard, « Capitulation de Strasbourg (1681) », *DHIA*. URL : [https://dhialsace.bnu.fr/wiki/Capitulation_de_Strasbourg_\(1681\)](https://dhialsace.bnu.fr/wiki/Capitulation_de_Strasbourg_(1681))

³ DIDEROT Denis et LE ROND D'ALEMBERT Jean (dir.), « Hotel », *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. n°8, Neuchâtel, Samuel Faulche & Compagnie, 1765, p.321.

⁴ GADY Alexandre, *Les hôtels particuliers de Paris du Moyen Âge à la Belle Époque*, Paris, Parigramme, 2017 [2008], p.9.

particuliers parisiens, l'historien Alexandre Gady s'est également longuement attaché à définir ce que l'on peut comprendre comme un hôtel particulier de l'époque moderne, à savoir qu'il s'agit « de la résidence urbaine d'un personnage important, de sa famille et de sa domesticité [...] L'hôtel est ensuite un édifice obéissant à un certain nombre de convenances et de règles. [...] Enfin, l'hôtel est généralement le lieu d'une démonstration architecturale au service de ces deux premiers aspects »⁵. Cette définition qui aborde les divers aspects de la question est aujourd'hui la plus communément admise par l'historiographie⁶ et sera suivie dans cette étude. En isolant l'aspect purement architectural, l'hôtel particulier « à la française » voire « à la parisienne » se définit le plus souvent comme un hôtel entre cour et jardin, plan permis par l'installation progressive des hôtels du XVIII^e siècle dans les faubourgs urbains, comme à Paris avec un déplacement progressif du quartier du Marais vers les faubourgs. Or ce plan se heurte aux réalités physiques des milieux urbains et ne peut pas systématiquement s'appliquer à Strasbourg où l'espace limité de la ville, enserrée dans les nouvelles murailles développées par Vauban, ainsi que la densité urbaine, ne permettent pas de voir se développer d'aussi grandes demeures, à quelques exceptions près. Qui plus est, les traditions architecturales germaniques perdurent dans une cité devenue ville frontière⁷, ce qui apporte à la fois des contraintes militaires à la ville et lui procure un caractère particulier et cosmopolite entre France et Saint-Empire. En somme, la situation historique et géographique particulière de la Ville de Strasbourg, ville libre du Saint-Empire de tradition germanique devenue ville royale sous l'autorité du monarque français se ressent au XVIII^e siècle sur les questions sociales, culturelles, architecturales ou encore artistiques.

La société strasbourgeoise est, en effet, multiple, à l'image de l'aristocratie qui y demeure au XVIII^e siècle, entre influences françaises et germaniques, dans une ville au statut frontalier qui sert aussi bien physiquement qu'intellectuellement de pont sur le Rhin. Tandis que les chanoines du Grand Chapitre de la cathédrale, issus des plus grandes familles nobles des deux côtés du Rhin, marquent l'architecture et l'urbanisme de la cité alsacienne, notamment aux travers de leurs hôtels particuliers⁸. La noblesse française arrivant à Strasbourg après sa capitulation et dont les membres sont à la recherche d'une forme

⁵ *Ibid.*, p.12-13.

⁶ FIGEAC Michel (dir.), « Avant-propos », in FIGEAC MICHEL (dir.), *L'habitat des élites urbaines en Europe à l'époque moderne*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2019, p.14.

⁷ Pour la question des villes frontières, voir une synthèse dans : MENJOT Denis (dir.), *Les villes frontière : Moyen Âge – Époque moderne*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1996.

⁸ HENNERESSE Dominique, *Les illustres chanoines de la cathédrale de Strasbourg : histoire, costumes et insignes*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2022, p. 35.

d'habitat de goût français, que l'on retrouve dans les autres villes importantes du royaume, participe à diffuser la culture française à la frontière du Saint-Empire. Cette noblesse française qui, dans les premières années, se compose quasi exclusivement d'officiers militaires et administratifs royaux, côtoie la noblesse locale de tradition germanique et germanophone qui tend, au tournant du Grand siècle, à adopter progressivement les us et coutumes français tout en conservant une partie de leurs traditions⁹. Cette évolution se ressent sur celle de leurs hôtels urbains, introduisant un goût français que la noblesse locale voit se développer dans la nouvelle capitale de la province d'Alsace. En réalité, chaque groupe social, peu importe son origine culturelle, cherche à adopter des formes architecturales conforme à son rôle, sa fonction ou à sa place dans l'échelle sociale¹⁰, comme l'a théorisé Jacques-François Blondel dans son *Cours d'architecture* dans les années 1770¹¹. Cette volonté se heurte cependant à la capacité financière de chaque foyer. On constate ainsi que deux autres catégories sociales relativement différenciées participent à l'édification d'hôtels à Strasbourg. D'une part, les bourgeois aisés aspirent à se faire construire des immeubles dont les façades sont le reflet de leur richesse et de leur pouvoir. Cependant, rares sont les exemples de bâtiments que l'on peut véritablement qualifier d'hôtel particulier, plutôt que de maison ou d'immeuble, quand on les compare aux édifices érigés par et pour la noblesse qui se distinguent notamment par leur taille ou par le nombre de familles qui y réside¹². D'autre part, élément non négligeable à Strasbourg, les grandes et riches abbayes régionales des deux côtés du Rhin se font construire, ou plutôt reconstruire, des pied-à-terre urbains dans la nouvelle capitale provinciale qui voit un retour marquant, mais loin d'être total, du catholicisme. Cette manie de construction des abbayes participe à un retour de la religion du Saint-Siège dans la ville luthérienne et réformée. La cohabitation de ces différents groupes sociaux dans une même ville nous interroge sur leur entrecroisement, ou non, à

⁹ FORD Franklin Lewis, « French Influences and German Residues », *Strasbourg in transition, 1648-1789*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1958, p.186-206.

¹⁰ FIGEAC Michel, « Des impératifs de la bienséance aux nécessités de l'intimité, les dispositifs spatiaux de l'hôtel urbain entre vie publique et vie privée (vers 1620-vers 1790) » in FIGEAC Michel (dir.), *op.cit.*, 2019, p.147.

¹¹ BLONDEL Jacques François, *Cours d'architecture, ou Traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments*, Paris, Desaint, 1771-1777, 6 volumes. Voir ces considérations dans le volume 2, chapitre VII, p.233-254.

¹² Dans cette optique, nous ferons ici l'impasse sur les poêles de tribu, lieu de rassemblement et de sociabilité de la bourgeoisie strasbourgeoise, dont certains ont été remaniés à grands frais au XVIII^e siècle, obtenant dans les sources le titre d'hôtel. L'exemple le plus connu est le poêle du Miroir, devenu hôtel de la tribu des marchands.

différents niveaux et sur ce que cela nous dit du profil particulier d'une partie de l'élite urbaine de Strasbourg au XVIII^e siècle.

Comme le souligne Norbert Elias dans son étude de *La société de cour* : « aux différentes fonctions sociales répondent les aménagements architecturaux des maisons »¹³ L'étude des hôtels particuliers couvre, en effet, aussi la vie dans ces demeures aristocratiques et ce que cela implique sur leur forme. À l'instar de ce que nous évoquions plus haut, les propriétaires et habitants des hôtels strasbourgeois sont de diverses origines et fonctions, et par conséquent optent pour des choix différents concernant leurs demeures. Se pose cependant la question de savoir pour quelles raisons la noblesse, majoritaire occupante de ces hôtels, choisit de résider à Strasbourg en nous inscrivant dans la continuité de l'étude de ce que les médiévistes ont pu qualifier de phénomène d'*inurbamento* dans d'autres villes européennes¹⁴. Ce phénomène montre un intérêt urbain croissant pour les différentes couches de la société, parfois liées entre elles comme le maître et son domestique. La Ville de Strasbourg semble retrouver au XVIII^e une attractivité certaine sur les élites locales par son caractère de centre politique, économique, culturel ou encore religieux, même si elle rentre en concurrence avec d'autres villes polarisantes comme Saverne où se situe la principale résidence des prince-évêques de Rohan ou Colmar où se trouve le conseil souverain d'Alsace. Mais, comme nous le verrons, peu nombreuses sont les familles de noblesses locales, une noblesse relativement rurale, qui s'ancrent véritablement dans des hôtels strasbourgeois. De plus, cette situation évolue durant le XVIII^e siècle, seules certaines familles de noblesse régionale étant encore en possession à la veille de la Révolution de ce que l'on peut qualifier d'hôtel, tandis que les autres membres des élites locales optent pour des demeures plus abordables, laissant leurs hôtels aux grands princes ou à plus aisés qu'eux. En somme, la bonne société du début du XVIII^e, qui attire en ville les élites locales, diffère de celle de la fin du siècle par l'intégration progressive des membres des élites françaises, formant une société de diverses origines qui, en 1776, y « était charmante et nombreuse, de fort bonne compagnie »¹⁵ selon les mots de la baronne d'Oberkirch.

¹³ ELIAS Norbert, *La société de cour*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer et Jeanne Etoré, Paris, Flammarion, 1985, p.35.

¹⁴ MOTTA Anne et HASSLER Éric (dir.), *Noblesses et villes de cour en Europe (XVII^e-XVIII^e) : La ville de résidence princière, observatoire des identités nobiliaires à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, p.11.

¹⁵ WALDNER DE FREUNDSTEIN Henriette-Louise de (Baronne d'Oberkirch), BURKARD Suzanne (éd.), *Mémoires de la Baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, Paris, Mercure de France, 2000, p.66.

Par ailleurs, les familles de la haute noblesse du Saint-Empire qui « possédoient dans la Ville [des hôtels] qu'ils n'occupoient communément qu'en tems de guerre » conservent des demeures de premiers plans à Strasbourg au XVIII^e siècle. Leur présence s'incarne également par un retour des chanoines issus des grandes familles de la noblesse allemande qui partagent les sièges du chapitre avec la noblesse française prenant une place croissante en ville. Les nobles du royaume de France sont cependant minoritaires dans ce chapitre malgré les dispositions prises successivement pendant les règnes de Louis XIV et Louis XV¹⁶. Les nobles du clergé sont par ailleurs présents par l'intermédiaire de certaines abbayes, mais également et surtout par les très puissants cardinaux de Rohan, devenus prince-évêque de Strasbourg, dont le palais domine le paysage urbain au pied de la cathédrale. L'aristocratie française est néanmoins davantage présente à travers les officiers militaires et administratifs de cette ville à fortifier et à franciser à la frontière du Saint-Empire.

L'hôtel est également un lieu de mixité sociale. Pour satisfaire aux besoins pratiques et de prestige des maîtres, un groupe social important, mais parfois invisibilisé, ne doit pas être négligé : celui des domestiques. Ce groupe social a une place à part entière dans les hôtels, ils jouent un rôle essentiel dans leur fonctionnement¹⁷ et une partie de ces demeures sont dédiées à leur service. L'étude des domestiques par rapport à leurs maîtres, mais aussi de toutes les activités qui gravitent autour de ces hôtels (fournisseurs, employés, artisans, artistes, etc.) mettent en évidence une ségrégation aussi bien interne qu'externe entre les différents groupes sociaux, ségrégation qui divise l'espace urbain et domestique. Cette dimension sociale est un chapitre fondamental dans l'étude de ces demeures.

Les premiers hôtels particuliers à avoir fait l'objet de recherches par des historiens sont les hôtels parisiens. Comme pour la plupart des études de bâtiments, ce fut au départ d'un point de vue architectural et artistique que la question fut abordée. Mais, le développement de l'histoire sociale et économique a encouragé un renouveau de l'étude de ces demeures parisiennes. Tandis qu'Alexandre Gady propose un état des hôtels particuliers

¹⁶ LIVET Georges et RAPP Francis (dir.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours. Tome 3 : Strasbourg de la guerre de Trente ans à Napoléon (1618-1815)*, Strasbourg, Éditions des Dernières Nouvelles d'Alsace, 1981, p.390-393.

¹⁷ CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse et ses domestiques au XVIII^e siècle*, Château de Saint-Remy-en-l'Eau, Éditions Monelle Hayot, 2021, p.15.

parisiens d'un point de vue architectural et urbanistique¹⁸, Natacha Coquery aborde la question de la consommation de ces hôtels par une analyse du marché du luxe dans la capitale au XVIII^e siècle¹⁹, alors que Stéphane Castelluccio propose une étude plus générale à l'échelle française de la domesticité dans ces demeures²⁰. Ces études s'inscrivent dans une recherche plus large à l'échelle européenne sur la question de l'habitat des élites urbaines, recherches résumées notamment dans des ouvrages collectifs dirigés récemment par Michel Figeac²¹ et Stéphane Castelluccio²². Il en ressort que la question de l'habitat urbain des élites est surtout étudiée en France et en Italie, puis dans les territoires du Saint-Empire, reflet historiographique de la propension des élites à préférer résider sur leurs terres que dans leurs demeures urbaines, à l'image de la noblesse britannique et de ses *country houses*²³. Un certain nombre de ces recherches se concentrent sur l'étude des élites urbaines par l'intermédiaire de leurs résidences²⁴, comme sur les villes de Vienne²⁵, de Milan²⁶ ou de Bonn²⁷. En France, en dehors de la région parisienne, l'étude de ces demeures aristocratiques connaît un gain d'intérêt dans les grandes villes du pays depuis les années 1980-1990. Divers travaux ont été réalisés sur des villes dites « de cours souveraines »²⁸ dont Rouen²⁹, Rennes³⁰, Bordeaux³¹, Grenoble³² ou encore Aix-en-Provence³³, avec une période de

¹⁸ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008].

¹⁹ COQUERY Natacha, *L'hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.

²⁰ CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse ...*, 2021.

²¹ FIGEAC Michel (dir.), *op. cit.*, 2019.

²² CASTELLUCCIO Stéphane (dir.), *Vivre noblement en son hôtel : Résidences aristocratiques et vie sociale dans les capitales européennes au XVIII^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2021.

²³ JANSSENS Paul et GURI Shipé, « Les résidents des grandes demeures européennes et leur entourage : une approche bibliographique (XVI^e-XIX^e siècles) » in FIGEAC Michel (dir.), *op.cit.*, 2019, p.109.

²⁴ Pour une synthèse de la question à l'échelle européenne, voir : MOTTA Anne et HASSLER Éric (dir.), *op.cit.*, 2021.

²⁵ HASSLER Éric, *La Cour de Vienne, 1680-1740 : service de l'empereur et stratégies spatiales des élites nobiliaires dans la monarchie des Habsbourg*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013.

²⁶ COGNÉ Albane, *Les propriétés urbaines du patriciat (Milan, XVII^e-XVIII^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2017.

²⁷ KIRSCHBAUM Cornelia, *Wohnbauten des Hofadels in der kurkölnischen Residenzstadt Bonn im 17. und 18. Jahrhundert*, Münster, Rhema, 2019.

²⁸ COULOMB Clarisse (dir.), *Habiter les villes de cours souveraines en France (XVI^e-XVIII^e s.)*, Grenoble, CNRS – MSH-Alpes, 2008.

²⁹ CHALINE Olivier (dir.), *Les hôtels particuliers de Rouen*, Rouen, Société des amis des monuments rouennais, 2002.

³⁰ NIÈRES Claude, *La reconstruction d'une ville au XVIII^e siècle : Rennes, 1720-1760*, Paris, Klincksieck, 1972.

³¹ FIGEAC Michel, *Destins de la noblesse bordelaise (1770-1830)*, 2 vol., Bordeaux, Éditions Mimésis, 2016.

³² COULOMB Clarisse, *Les Pères de la patrie : La société parlementaire en Dauphiné au temps des Lumières*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

³³ CUBELLS Monique, *La Provence des Lumières : les parlementaires d'Aix au XVIII^e siècle*, Paris, Maloine, 1986.

recherche majoritairement comprise entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, âge d'or de la construction des hôtels particuliers en France. Comme pour les travaux sur les grandes villes européennes, ces études se font généralement par le prisme de la société qui les habitent, qu'il s'agisse de parlementaires, de gens de comptes ou de négociants. Il est cependant à noter que Strasbourg, bien que capitale administrative provinciale et siège du gouvernement provincial, n'est pas la ville du Parlement, le conseil souverain d'Alsace se situant à Colmar³⁴. En somme, ces travaux, utilisant pour certains une approche que l'on peut parfois qualifier de microhistorique³⁵, abordent la question de la vie dans ces hôtels, des différents groupes sociaux, parfois des groupes généraux³⁶ ou plus spécifiques³⁷ qui s'entrecroisent. Ils interrogent enfin le rapport des individus à leur lieu de vie et l'espace qui les entoure³⁸.

Les hôtels particuliers strasbourgeois ont, quant à eux, déjà été étudiés à plusieurs reprises d'un point de vue architectural et artistique, notamment par le conservateur des musées et historien de l'art Hans Haug³⁹, et ce, dès les années 1930. Il publie, en 1953, un cahier sur *Le Château des Rohan et les grands hôtels du XVIII^e siècle à Strasbourg*⁴⁰. Une autre étude architecturale très complète a été réalisée beaucoup plus récemment par l'Allemande Simone Meyder dans le cadre d'une étude sur l'architecte Robert de Cotte⁴¹. Certains hôtels font l'objet d'articles, pour la plupart publiés dans les *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire (CAAH)* depuis les années 1970. Il existe par ailleurs quelques monographies dont l'*Histoire d'une vieille demeure de l'époque gallo-romaine à*

³⁴ Pour la question des gens du parlement d'Alsace et de leur résidence, voir : UMBRECHT Véronique, *Un art de vivre français ? : les Messieurs du Conseil souverain d'Alsace dans leurs demeures au XVIII^e siècle*, Publications de la Société savante d'Alsace, 2010.

³⁵ L'approche microhistorique développée dans les années 1970-1980 se veut faire une histoire en partant de l'individu. Cette approche a évolué pour une étude à plusieurs échelles, ici par l'étude de la société qui habite les hôtels à l'échelle d'une rue, d'un quartier ou d'une ville.

³⁶ Voir les études générales sur la noblesse dans certaines villes de France, comme MARRAUD Mathieu, *La noblesse de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

³⁷ Voir par exemple l'étude de Guillaume LASCONJARIAS, *Un air de majesté : Gouverneurs et commandants dans l'Est de la France au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2010.

³⁸ Pour les questions d'anthropologie de l'habitat et la notion d'« habiter », voir : LAZZAROTTI Olivier, « Notion à la une : habiter », *Géococonfluences*, décembre 2013 (en ligne) ; HEROUARD Florent, « Habiter et espace vécu : une approche transversale pour une géographie de l'habiter » in PAQUOT Thierry (dir.), *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, Éditions La Découverte, 2007.

³⁹ Hans Haug (1890-1965) a joué un rôle majeur dans l'histoire des musées de la Ville de Strasbourg à partir de 1919, il eut notamment la charge de l'évacuation des musées municipaux en 1939 puis fut chargé de la reconstruction du palais Rohan à l'issue de la Seconde Guerre mondiale et de la restructuration des musées strasbourgeois.

⁴⁰ HAUG Hans, *Le Château des Rohan et les grands hôtels du XVIII^e siècle à Strasbourg*, Strasbourg, Édition des Musées de la ville, 1953.

⁴¹ MEYDER Simone, *Mehr königlich als frei : Robert de Cotte und das Bauen in Straßburg nach 1681*, Münster, Waxmann, 2010.

nos jours présentée par Adrien Weirich⁴² traitant de l'hôtel d'Andlau-Klinglin, ou encore une plaquette sur l'hôtel de Klinglin par Dominique Toursel-Harster⁴³. On évoquera également trois mémoires de maîtrise non publiés réalisés à l'Université de Strasbourg, le premier par Véronique Umbrecht traitant des *Hôtels particuliers de Strasbourg au XVIII^e siècle*⁴⁴ d'un point de vue d'histoire de l'art, le second une étude de *L'hôtel Gayot – Deux-Ponts* réalisée par Fabrice Robardey en 2001⁴⁵. Enfin, une étude poussée de l'histoire de l'hôtel de Darmstadt, actuel hôtel de ville de Strasbourg, proposée par Isabelle Porté, aussi dans les années 2000⁴⁶. Ces études sur Strasbourg n'évoquent que partiellement la société qui habite dans ces demeures, une société pourtant singulière par rapport aux autres villes du royaume de France, un des aspects de la question que nous tenterons de démontrer ici en adoptant une démarche globale à l'échelle de la ville. L'étude des groupes sociaux habitants dans ces hôtels s'inscrit, en effet, dans de nouvelles approches de la question apparues depuis les années 2000 et à l'origine d'importants renouvellements historiographiques dont nous avons cité certains ouvrages précédemment. Ces derniers interrogent autant les logiques sous-jacentes à la répartition urbaine de la noblesse que les interactions entre les différents groupes sociaux. Cela questionne également à Strasbourg, ville frontière, le regroupement d'une noblesse et plus généralement d'une aristocratie à divers profils, étudiée à la fois au regard de leur demeure, de leurs consommations et de leur sociabilité, axes qui vont structurer ici notre étude.

Les sources nous permettant d'étudier les hôtels particuliers strasbourgeois sont diverses, mais comprennent aussi des limites. Tout d'abord, les archives notariales offrent divers angles d'observation sur ces demeures. Les inventaires, parfois avant mais surtout après décès, donnent des informations précises aussi bien sur la consommation mobilière que sur la logique interne des hôtels, en particulier par les inventaires réalisés sur un plan « à

⁴² WEIRICH Adrien, *Histoire d'une vieille demeure de l'époque gallo-romaine à nos jours*, Strasbourg, Port autonome de Strasbourg, 1961.

⁴³ TOURSEL-HARSTER Dominique, *L'hôtel de Klinglin : hôtel du Préfet*, Strasbourg, Illkirch, Le Verger Éditeur, 2000.

⁴⁴ UMBRECHT Véronique, *Les hôtels particuliers de Strasbourg au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Université des Sciences humaines de Strasbourg, 1990 [Mémoire de maîtrise sous la direction de François LOYER].

⁴⁵ ROBARDEY Fabrice, *L'hôtel Gayot - de Deux-Ponts à Strasbourg. Architecture, vie et histoire (1743-1870)*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2001 [Mémoire de maîtrise sous la direction de Bernard VOGLER].

⁴⁶ PORTÉ Isabelle, *La reconversion d'une résidence aristocratique : de l'hôtel de Darmstadt à l'hôtel de Ville de Strasbourg (fin XVIII^e siècle-1870)*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2002/2003 [Mémoire de maîtrise sous la direction de J-F CHAUVARD].

la française » réalisant l'acte pièce par pièce plutôt que par catégories d'objets⁴⁷, même s'il ne faut pas négliger que seuls les objets liés à la succession y sont énumérés et que ces inventaires ne sont par conséquent pas exhaustifs⁴⁸. Les testaments des habitants de ces propriétés amènent à la fois à des considérations sur la société vivant dans ces hôtels, une véritable mixité sociale avec un caractère franco-germano-alsacien propre à Strasbourg, mais aussi sur un mélange de classes sociales qui fait l'essence même de ces hôtels, entre la famille et ses domestiques. Les archives administratives et comptables de la Ville de Strasbourg, ainsi que les archives privées des familles demeurant dans ces hôtels, sont par ailleurs tout autant de sources abordant divers aspects essentiels de la vie quotidienne dans ces demeures d'exception. Et ce, au travers de documents relatifs à la construction de ces hôtels et à leur entretien, mais aussi à l'économie de ces demeures. Ces archives sont cependant difficiles d'accès par la masse documentaire représentée par certaines d'entre elles et qui mériteraient une étude propre à chacune.

Les études sur l'architecture des hôtels strasbourgeois l'ont mis en avant, les plans des hôtels, comme les sources iconographiques de l'époque, sont malheureusement trop peu nombreux pour que l'on puisse se contenter de ceux réalisés à la période contemporaine de notre étude. En dehors des plans papier, les deux plans reliefs de la Ville de Strasbourg réalisés respectivement entre 1725 et 1728 pour le premier et en 1830 pour le second ont le mérite d'offrir un point de vue extérieur de ces demeures aristocratiques nouvelles⁴⁹. Le premier plan-relief a cependant été réalisé avant l'âge d'or des hôtels strasbourgeois « à la française », en dehors du primitif hôtel du Grand Doyenné et des prémices de l'hôtel du Maréchal du Bourg, il permet donc uniquement de connaître l'antériorité des parcelles bientôt reconstruites et des hôtels de la ville libre impériale. Quant au second plan-relief, il a laissé des dessins préparatoires nombreux, qui bien qu'ultérieurs à la période étudiée, conservent une grande utilité pour l'étude des hôtels détruits par le temps ou par les bombes de 1870 et 1944.

Enfin, les documents révolutionnaires concernant la vente des biens nationaux, cadre dans lequel se retrouve une partie des hôtels strasbourgeois, nous permet, par les descriptions

⁴⁷ HASSLER Éric, « Mesurer l'ancrage d'élites nobiliaires exogènes à Strasbourg », *Revue d'Alsace*, n°144, Strasbourg, 2018, p.421-440.

⁴⁸ COURTIN Nicolas, *L'art d'habiter à Paris au XVII^e siècle : l'ameublement des hôtels particuliers*, Dijon, Éditions Faton, 2011, p.38.

⁴⁹ Le plan-relief de 1725-1728 est conservé au Musée historique de la Ville de Strasbourg. Le plan-relief de 1830 est quant à lui conservé au Musée des plans-reliefs aux Invalides à Paris, actuellement en réserve.

parfois précises de l'objet des ventes, de combler les manques des plans et d'effectuer des comparaisons entre les différentes demeures dont les descriptions ont été réalisées sur une période restreinte d'un ou deux ans, sorte de photographie finale des hôtels construits au XVIII^e siècle et dont la Révolution va marquer un tournant dans leur histoire. Destin postérieur qui ne sera évoqué que très partiellement dans cette étude.

Le croisement de ces différentes sources permet d'aborder autant l'aspect architectural qu'artistique qui a déjà été au centre des différentes études de la question des hôtels particuliers à Strasbourg, mais nous donne aussi lieu à de nombreux questionnements sur la nature et les logiques de la (des ?) haute société urbaine strasbourgeoise dans une ville au profil social élitaires singulier.

Les bornes chronologiques de notre étude sur les hôtels particuliers strasbourgeois et la société aux multiples visages qui les occupe au XVIII^e siècle apparaissent assez naturellement avec l'arrivée marquée, mais progressive, de la culture française et de son architecture après la capitulation de la ville en 1681 et le début de la construction des hôtels dans les années 1720, puis, après un essoufflement de la construction des hôtels particuliers à Strasbourg à partir des années 1770⁵⁰, avec un arrêt total des nouvelles constructions en raison de la Révolution qui engagea le départ de la majorité des occupants de ces demeures.

Notre étude, s'inscrivant dans la suite des travaux réalisés sur les hôtels particuliers français et strasbourgeois, cherchera à mettre en lumière et expliquer les logiques de localisation de ces hôtels dans l'espace urbain strasbourgeois et des différentes stratégies spatiales apparentes, ou non, de leurs commanditaires et locataires, et ce, à partir des registres de population, plans et cartes de la ville dont nous disposons⁵¹. Cela, afin de mieux comprendre la structuration sociospatiale d'une ville frontière finalement encore peu étudiée. Par une analyse de l'origine des élites nobiliaires présentes dans la ville, nous pouvons également nous interroger sur le phénomène d'attraction que Strasbourg semble avoir sur les élites nobiliaires locales, mais aussi à une plus grande échelle. En somme, en se demandant s'il serait correct de qualifier cette ville de « métropole aristocratique rhénane ». Nous évoquerons très brièvement, car traité à de nombreuses reprises dans l'historiographie,

⁵⁰ Voir la chronologie en annexe 4.

⁵¹ Voir par exemple une synthèse des différentes stratégies spatiales dans diverses villes françaises dans COULOMB Clarisse (dir.), *op.cit.*, 2008.

l'aspect architectural et artistique qui demeure un aspect essentiel de l'étude des hôtels particuliers, qui plus est avec le caractère particulier d'une ville entre deux cultures qui influencent tant les arts décoratifs et l'architecture que le fonctionnement et les pratiques de ces groupes dans leurs demeures⁵². Mais, s'intégrant aussi dans les recherches menées sur la société et ses divers groupes gravitant dans et autour de ces demeures, nous aborderons la question de la mixité sociale dans ces hôtels et ce que cela implique sur la fonction et le fonctionnement de cet habitat par des phénomènes en même temps de ségrégation et d'insertion. De ségrégation aussi bien à l'échelle de l'hôtel, que de la rue, du quartier, voire de la ville, entre les différents groupes sociaux ou dans le rapport qu'entretiennent les « utilisateurs » de ces hôtels avec la ville qui les entoure. D'insertion dans diverses logiques à l'échelle de la cité, mais aussi du royaume de France et du Saint-Empire, dans des catégories sociales différenciées (noblesses, clergé, domesticité, bourgeoisie, etc.), qui font des hôtels à la fois des centres de la vie politique, cléricale ou administrative tout en étant parfois en marge de la majorité de la population avoisinante. Abordant également la question des pratiques et des habitudes de cette haute société urbaine, l'étude des liens entretenus entre les différentes familles demeurant dans ces hôtels et l'organisation de leurs réseaux aristocratiques est aussi un axe possible pour examiner ces demeures⁵³. En somme, en se demandant dans quelle mesure les hôtels particuliers strasbourgeois s'inscrivent dans des logiques semblables aux autres villes de France tout en conservant des particularités propres à une ville frontière, entre deux cultures, dans une ville au profil social élitaire singulier.

Après avoir dans un premier temps étudié les différents aspects de la localisation des hôtels particuliers de Strasbourg au XVIII^e siècle et étudié les évolutions de notre corpus, nous nous intéresserons davantage à l'hôtel en tant que soi. À savoir, un objet répondant à plusieurs destinations pour son propriétaire et ses habitants, mais également en nous intéressant au fonctionnement et à l'économie de l'hôtel strasbourgeois. Enfin, en abordant la question des hôtels particuliers d'un point de vue social, en tant qu'espace de mixité sociale, et reflet d'un mode de vie. Nous tenterons aussi de savoir si Strasbourg constitue, oui ou non, pour la société élitaire occupant les hôtels particuliers, ce que l'on pourrait qualifier de métropole aristocratique dans l'espace rhénan durant le XVIII^e siècle, une ville

⁵² FORD Franklin Lewis, *op.cit.*, 1958, p.186-206.

⁵³ Voir par exemple HASSLER Éric, *La Cour de Vienne...*, 2013 ; ou MARRAUD Mathieu, *op.cit.*, 2000.

particulièrement en concurrence avec les villes libres et les villes de cours de l'espace germanique et suisse.

Partie 1 : Les hôtels particuliers strasbourgeois dans la ville, reflet de la structure urbaine

En tant que type d'habitation et d'activité des élites urbaines, et en particulier de la noblesse, les hôtels particuliers, par leur présence, marquent l'espace urbain et sont le reflet de la hiérarchie sociale implicite dans l'enceinte de la ville. Même si la présence de la noblesse dans un quartier n'exclut pas celle des classes sociales inférieures, nécessaire à leur fonctionnement, elle est le reflet d'un ensemble de logiques implicites que nous allons tenter d'identifier, et dont la nature évolue au cours du XVIII^e siècle. Ces logiques impliquent une certaine ségrégation spatiale aussi bien horizontale que verticale dans la ville et dans les hôtels eux-mêmes. À l'échelle de la ville tout entière, la superficie occupée par ces résidences élitaires rentre en contraste avec le nombre de résidents de ces demeures. Enfin, nous constaterons que ces dernières, qui constituent notre corpus, ne sont pas un ensemble figé, mais reflètent au contraire aussi bien un changement des mentalités que des besoins de leurs propriétaires.

Chapitre 1 : La répartition des hôtels dans l'espace urbain : constatations et étude des logiques résidentielles

Après avoir défini les principaux critères de l'hôtel particulier strasbourgeois en introduction, nous pouvons analyser notre corpus au regard des concepts mis en avant dans l'historiographie récente¹ concernant les phénomènes de répartition de ces demeures aristocratiques au sein de l'espace urbain par des effets d'attraction et de répulsion de certaines parties de ladite ville. Tandis que certains bâtiments, quartiers, rues ou paroisses semblent agir comme des points de polarité, nous pouvons tenter de comprendre les raisons sous-jacentes qui motivent les choix de l'installation des hôtels particuliers en fonction du groupe social auquel appartient leur commanditaire. La cartographie de la répartition des hôtels particuliers strasbourgeois nous permet d'observer ces phénomènes². À Strasbourg, tandis que les quartiers à l'est de la cathédrale apparaissent explicitement comme le lieu de concentration des hôtels particuliers, des espaces d'installation secondaire semblent également apparaître. Il convient enfin d'étudier des hôtels que l'on peut qualifier comme géographiquement « en marge ». Nous ne pouvons ici qu'émettre des hypothèses sur les raisons de l'installation de ces hôtels dans l'espace urbain au regard du manque de sources explicites à ce sujet.

I. L'attrait des quartiers à l'est de la cathédrale

Notre carte de répartition des hôtels particuliers strasbourgeois érigés depuis le XVI^e siècle offre à voir au premier regard une concentration relativement importante d'hôtels à l'est de la cathédrale, à savoir un peu moins d'une trentaine d'hôtels particuliers dont une vingtaine, construits ou reconstruits au XVIII^e siècle. L'espace qui nous intéresse ici correspond aux cantons III, V et VI du plan Blondel³, et en particulier les quartiers sur l'actuelle « Grande Île » de Strasbourg, délimités à l'ouest par l'alignement de la rue de la Nuée-Bleue, de la rue du Dôme, de la cathédrale et du palais Rohan.

Cet espace, avant même l'arrivée française, constitue le principal quartier aristocratique strasbourgeois depuis la fin du Moyen Âge, par opposition aux quartiers artisans, les plus

¹ Voir notamment COGNÉ Albane et HASSLER Éric, « L'insertion des demeures aristocratiques dans l'espace urbain. Panorama européen à l'époque moderne » in FIGEAC Michel (dir.), *op.cit.*, 2019.

² Voir annexe 6.

³ Les cantons mis en place par le plan Blondel ont une fonction purement administrative et ne correspondent pas à la délimitation des quartiers historiques ou « vécus ». Voir leurs délimitations en annexe 3.

producteurs de nuisances et plus pauvres de l'ouest de la Grande Île et dans les faubourgs⁴. Les hôtels les plus anciens sont ceux de la noblesse alsacienne comme les Joham de Mundolsheim, les Boecklin⁵, les Rathsamhausen, les Gayling d'Atnheim ou encore les Reinach⁶. Mais, ils sont également ceux de familles de la noblesse allemande voisine comme les Hanau ou les Fürstenberg sans compter la haute noblesse allemande composant le Grand Chapitre de la cathédrale et dont les demeures se concentrent quasi exclusivement dans cet espace à l'ombre de leur cathédrale. À la veille de la Révolution, nous pouvons classer les hôtels présents dans ce quartier en trois types. Le premier est constitué des hôtels anciens conservés ou légèrement modifiés au XVIII^e siècle (Fürstenberg, Rathsamhausen, Boecklin de Boecklinsau ou Joham de Mundolsheim). Le second, la majorité, est celui des hôtels anciens reconstruits dans le goût du XVIII^e siècle (Grand Doyenné, Hanau-Lichtenberg, Marmoutier, les hôtels canoniaux de Hohenlohe, les hôtels des commandants...). Enfin, le cas le plus rare, les hôtels construits sur des espaces autrefois d'habitat roturier ou dédiés à d'autres activités (Klinglin, Gallahan, Saxe...).

Au cours du XVIII^e siècle, ces hôtels à l'est de la cathédrale sont occupés, lorsqu'ils sont présents à Strasbourg, par les douze chanoines du Grand Chapitre, les princes possessionnés, la majorité des nobles ayant un statut de propriétaire⁷, et accueille la grande majorité de ce que l'on peut qualifier de « haute noblesse » française et allemande présente dans la capitale provinciale. Au contraire, les bourgeois aisés et gros négociants, bien que résidant en nombre dans ce quartier⁸, ne s'y font pas ériger d'hôtel particulier, à l'exception notable des banquiers de la famille de Turckheim, rue Brûlée. Reste à comprendre, à présent, ce qui explique l'installation de ces hôtels particuliers dans cet espace au XVIII^e siècle.

Comme cela a pu être observé dans plusieurs autres villes françaises et européennes, les élites cherchent généralement à se regrouper⁹. À ce titre, les quartiers aristocratiques

⁴ LIVET Georges et RAPP Francis (dir.), *op.cit.*, 1981 p.9-13.

⁵ Pour un aperçu de l'histoire des Boecklin, voir : ZEDER Jean-Pierre, *Les Boecklin de Boecklinsau : famille des plus anciennes, des plus nobles, des plus puissantes de l'Alsace féodale*, Strasbourg, Éditions Oberlin, 1988.

⁶ La demeure des Reinach, au 4 rue des Veaux, n'a pas été intégrée dans notre corpus, bien que reconstruite en partie au XVIII^e siècle, car elle ne remplit pas véritablement les critères de l'hôtel particulier.

⁷ Voir annexes 1 et 7.

⁸ HATT-DIENER Marie-Noëlle, « Vivre à Strasbourg à la fin de l'Ancien Régime » in FOURCAUT Annie (dir.), *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIII^e-XX^e siècles*, Grâne, Créaphis, 1996, p.38.

⁹ COGNÉ Albane et HASSLER Éric, « L'insertion des demeures aristocratiques dans l'espace urbain. Panorama européen à l'époque moderne » in FIGEAC Michel (dir.), *op.cit.*, 2019, p.25.

strasbourgeois antérieurs à l'arrivée française, mais qui demeurent après la capitulation, continuent d'attirer les élites au cours du XVIII^e siècle, et cela, autant pour la noblesse alsacienne et allemande présente depuis plusieurs siècles à Strasbourg, que pour les élites françaises nouvellement arrivantes, en complément d'autres espaces en fonction du groupe social auxquelles elles appartiennent. Les quartiers à l'est de la cathédrale attirent davantage la haute noblesse française administrative et cléricale présente sur le temps long, plutôt que la noblesse militaire de passage, généralement en location, qui préfère la proximité des casernes dans les faubourgs¹⁰. Notons par ailleurs qu'à l'installation de leurs plus grands clients dans les cantons V et VI répond l'occupation du canton IV voisin par les métiers du luxe¹¹ ou dans les rues des Juifs et des Frères¹¹ qui traversent les cantons aristocratiques.

L'historiographie a pu démontrer l'existence d'éléments attirant les demeures élitaires au sein d'un quartier¹² : rues, places, paroisses ou bâtiments prestigieux. Dans l'espace qui nous intéresse ici, nous pouvons théoriser un attrait certain de quelques rues prestigieuses. D'un côté, la rue des Veaux, l'ancienne rue aristocratique qui tend à perdre de son importance au XVIII^e siècle tout en maintenant un certain attrait sur la noblesse locale, et qui connaît un léger regain d'intérêt avec la construction de l'hôtel du préteur royal François Baron d'Autigny vers 1770. De l'autre côté, la rue Brûlée, la rue aristocratique par excellence de Strasbourg au XVIII^e siècle qui accueille la plus forte densité d'hôtels particuliers de la ville, avec tous types de commanditaires. Enfin, l'alignement de la rue de la Nuée-Bleue et de la rue du Dôme (ancienne rue des Prêtres), qui accueille principalement des membres du Grand Chapitre et les hôtels des commandants de la province. Contrairement à d'autres villes du royaume de France, où le XVIII^e siècle a été un temps de grands chantiers urbanistique entraînant le percement de nouvelles rues modernes attirant les élites, comme les rues du faubourg Saint-Germain à Paris à partir du XVII^e siècle, la future rue Nationale à Tours¹³ à la fin du XVIII^e siècle, ou la reconstruction de Rennes après

¹⁰ HERRY Simone, « Une géographie urbaine recomposée : Les nouveaux lieux de « l'habiter » français à Strasbourg à la fin du XVII^e siècle » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°26, 1998-1999, p.91-104.

¹¹ HATT-DIENER Marie-Noëlle, *op.cit.*, 1996, p.38.

¹² Albane Cogné distingue plusieurs éléments expliquant le choix résidentiel des élites urbaines parmi lesquels l'environnement social, l'environnement matériel, l'accessibilité ou le rôle du cycle familial. (COGNÉ Albane, *op.cit.*, 2017, p.161).

¹³ BAUMIER Béatrice, CAILLOU François, MAILLARD Christophe, et PETITFRERE Claude (dir.), *Les élites urbaines sous l'Ancien Régime : l'exemple de Tours*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2020, p.159-160.

l'incendie de 1721¹⁴, Strasbourg n'a pas connu de changements majeurs de son réseau de rues qui auraient pu avoir de tels effets. En effet, le projet urbanistique de Jacques-François Blondel pour Strasbourg, dont est issu le plan d'alignement de 1765, rencontra de nombreuses difficultés et oppositions. Ce faisant, seuls de rares bâtiments et modifications issus de ce projet ont été réalisés dont l'Aubette, sur la place d'Armes, est le plus représentatif¹⁵.

Du point de vue des places comme point d'attrait, le marché aux chevaux, devenu promenade Broglie vers 1740, donne un certain avantage pour les propriétés du côté nord de la rue Brûlée en procurant un jardin, ou tout du moins un espace aéré, qu'ils ne peuvent se faire construire par manque de place pour les hôtels particuliers parmi les plus imposants de la ville. Cela tout en garantissant un espace de démonstration architecturale permettant « d'être vu »¹⁶, ce que ne permettent pas la majorité des rues étroites héritières du réseau médiéval de la ville. Nous retrouvons cette démonstration architecturale pour les deux hôtels des commandants, rue de la Nuée-Bleue, faisant place à la place Saint-Pierre-le-Jeune, ancien cimetière transformé en place à l'occasion des funérailles du maréchal du Bourg en 1739¹⁷. Au contraire, la place Saint-Etienne ne semble pas faire l'objet d'un attrait particulier pour la construction d'hôtels, probablement autant par sa taille plus restreinte que par la difficulté d'y acquérir une parcelle de taille suffisante.

La question des paroisses est quant à elle davantage difficile à traiter, à la fois par la superposition des paroisses protestantes et catholiques, mais aussi, car il est difficile de connaître à quelle paroisse chaque propriétaire ou locataire de ces hôtels se rattache d'autant que certains propriétaires demeurent rarement à Strasbourg. Pour l'espace ci-présent, il ne fait aucun doute que la cathédrale (dite paroisse Saint-Laurent), la paroisse des chanoines du Grand Chapitre, agit sur la plupart des catholiques présents dans cette partie du centre-ville, avec peut-être un léger attrait de la paroisse Saint-Etienne dans l'angle sud-est du quartier.

¹⁴ NIÈRES Claude, *La reconstruction d'une ville au XVIII^e siècle : Rennes, 1720-1760*, Paris, Klincksieck, 1972, p.59-61.

¹⁵ GARMS Jörg, « Le plan d'urbanisme de Strasbourg dressé par Jacques-François Blondel en 1764-1769 », *CAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1978, p.103-141.

¹⁶ GADY Alexandre, « Voir et être vu. Stratégies foncières et architecturales de l'hôtel parisien » in FIGEAC Michel (dir.), *op.cit.*, 2019, p.61.

¹⁷ KLEIN Jean-Pierre, *Strasbourg : Urbanisme et Architectures des origines à 1870*, Strasbourg, Musées de Strasbourg, 1986, p.58.

Plus au nord, dans le canton III de Blondel, l'église catholique Saint-Pierre-le-Jeune¹⁸ est la paroisse des hôtels des commandants qui lui font face, rue de la Nuée-Bleue. C'est ici que sera enregistré le décès du maréchal du Bourg, gouverneur de la province, décédé en 1739, et qu'il souhaite être inhumé comme son épouse et ses enfants décédés avant lui¹⁹. Quant aux paroisses protestantes, qui concernent principalement la noblesse d'Alsace et d'Empire, nous pouvons supposer que la paroisse du Temple-Neuf, la principale paroisse protestante de la ville, et dans une moindre mesure celle de Saint-Pierre-le-Jeune, sont leur paroisse de rattachement à Strasbourg. Même si les sources sont très peu loquaces sur le rapport entre la paroisse et le choix d'une installation, il est certain que cela y a participé. Le choix d'une paroisse pour l'installation des élites a, en effet, été démontré à plusieurs reprises, comme à Tours où elles se concentrent, elles aussi, dans les paroisses du centre-ville²⁰, ou dans de véritables « paroisses aristocratiques » à Milan²¹. Cette question devait être tout aussi importante dans la capitale provinciale d'Alsace de par son contexte religieux complexe, également reflet des opinions politiques de tout un chacun, avec une religion catholique reflet d'une intégration au royaume de France, et la confession d'Augsbourg reflet d'un attachement à la tradition de certaines terres du Saint-Empire et à l'espace transnational rhénan. Les paroisses catholiques et protestantes se superposant, nous ne pouvons cependant pas distinguer de séparation des croyants des deux cultes au sein de l'espace urbain. Au contraire, les membres des deux confessions demeurent côte à côte sans que cela semble à première vue poser de problèmes.

Enfin, certains bâtiments prestigieux peuvent sembler être un point de polarité pour l'installation des nouveaux hôtels particuliers, en particulier l'hôtel du Grand Doyenné et l'hôtel de Hanau, tous deux situés rue Brûlée et qui marquent les prémices du mouvement de construction des hôtels particuliers à Strasbourg au XVIII^e siècle. À l'opposé, l'hôtel du Directoire de la noblesse, ancien hôtel des Boecklin construit deux siècles auparavant, ne semble pas encourager l'installation d'hôtel particulier à proximité, peut-être par l'impossibilité d'acquérir des parcelles de taille suffisante dans un espace à la forte densité de petites propriétés. De même, et cela peut à première vue paraître plus étonnant, le palais

¹⁸ L'église Saint-Pierre-le-Jeune est une église en simultaneum, partagée entre catholiques et protestants, du début du XVIII^e siècle jusqu'à la construction d'une église Saint-Pierre-le-Jeune catholique, plus au nord, par les autorités allemandes pendant la première annexion de l'Alsace (1870-1918).

¹⁹ ADBR 6E41/61.

²⁰ BAUMIER Béatrice, CAILLOU François, MAILLARD Christophe, et PETITFRERE Claude (dir.), *op.cit.*, 2020, p.153.

²¹ COGNÉ Albane, *op.cit.*, 2017, p.174.

Rohan, le palais des prince-évêques de Strasbourg, n'agit pas comme un point de polarité pour l'installation d'hôtels particuliers, et cela, malgré sa position centrale et son prestige certain. Plusieurs éléments peuvent expliquer ce phénomène, le premier est le manque de présence régulière des évêques de Rohan à Strasbourg qui préfèrent leur résidence de Saverne ou être auprès de la cour à Versailles²², comme cela s'observe dès l'épiscopat de Gaston de Rohan qui fait passer en priorité la construction de son hôtel à Paris²³ et du palais épiscopal de Saverne, avant la reconstruction du palais de Strasbourg²⁴. Par opposition, le grand doyen du Chapitre a une présence obligatoire de trois mois par an. De plus, la proximité immédiate du palais Rohan pose des problèmes d'espace disponible à l'installation. Un grand espace, occupé par la cathédrale, le Séminaire et le Collège des Jésuites, fait face à un espace de forte densité de petites propriétés et de petites ruelles à l'est du palais. Enfin, la proximité à l'ouest de l'artère très fréquentée de l'actuelle rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, de la Douane et de la Grande Boucherie, sources de nuisances certaines, peuvent expliquer un manque d'intérêt pour cet espace.

²² MULLER Claude, *Le siècle des Rohan. Une dynastie de cardinaux en Alsace au XVIII^e siècle*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2006, p.8.

²³ Hôtel de Rohan, 87 rue Vieille-du-Temple, III^e arrondissement de Paris. Accueillant aujourd'hui une partie des Archives nationales avec l'hôtel de Soubise attenant.

²⁴ MULLER Claude, *op.cit.*, 2006, p.131-132.

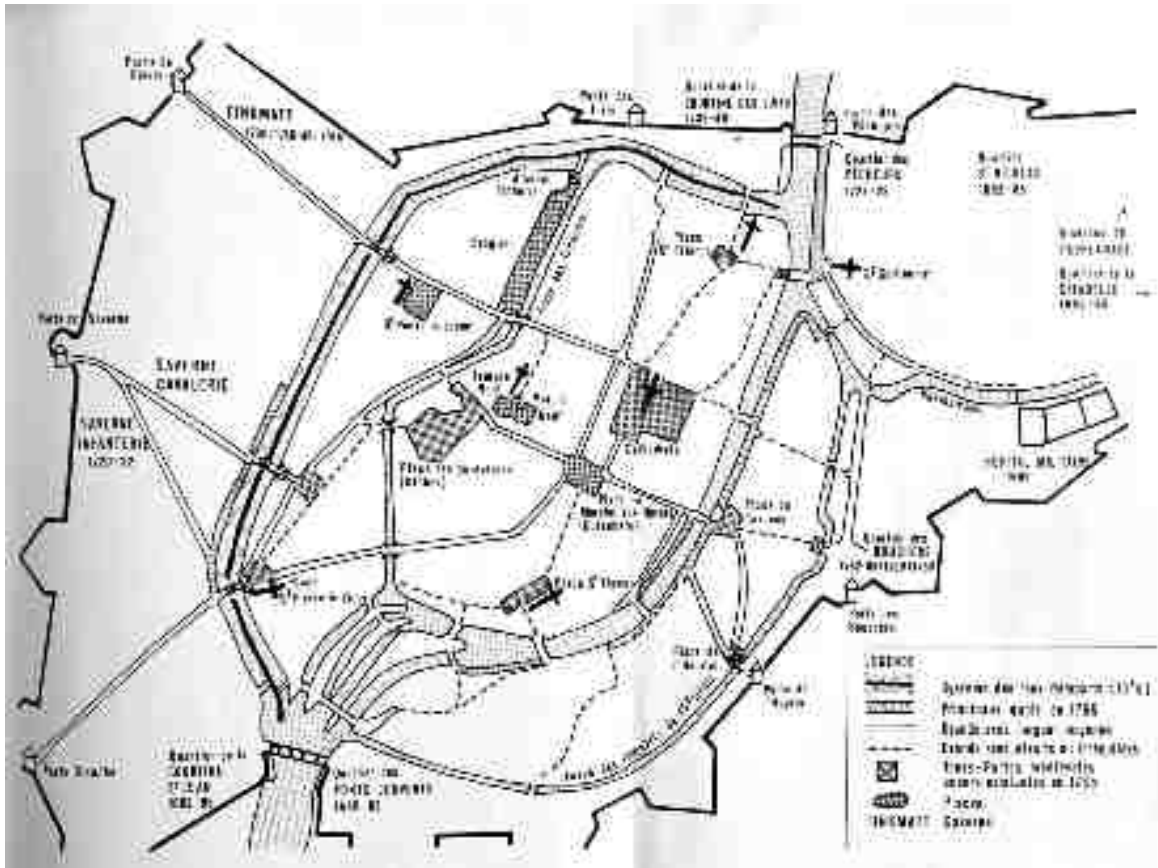


Figure 1 : La circulation et ses problèmes à Strasbourg au XVIII^e siècle. Extrait de : KLEIN, Jean-Pierre, Strasbourg : Urbanisme et Architectures des origines à 1870, Strasbourg, Musées de Strasbourg, 1986.

II. Des espaces d'installation secondaires

Passé l'étude du principal espace de concentration des hôtels particuliers strasbourgeois, nous pouvons observer des espaces d'installation secondaires dans l'enceinte urbaine²⁵. Cet espace correspond approximativement aux cantons VII et VIII du plan Blondel, couvrant plus précisément le quartier dit du Finkwiller et le quartier Saint-Thomas, délimité au nord par la Grand'Rue, à l'ouest par le fossé des Tanneurs, à l'est par la rue de l'Épine et l'ancien pont Saint-Nicolas, et au sud par les murailles médiévales. La dizaine d'hôtels situés dans ces deux espaces ont été construits ou reconstruits au XVIII^e siècle. Espace d'installation de la noblesse alsacienne et du Saint-Empire depuis au moins le XVI^e siècle avec les Rathsamhausen, les Boecklin, les Müllenheim, les margraves de Bade-Durlach ou les ducs de Deux-Ponts, le profil des propriétaires d'hôtels particuliers y change au cours du XVIII^e siècle. D'un côté, les propriétés des Deux-Ponts et des Bade-Durlach sont réquisitionnées par les autorités françaises pour l'installation du gouvernement royal

²⁵ Voir annexe 6.

dans la Ville de Strasbourg dès 1681. De l'autre, la noblesse alsacienne se sépare progressivement de ses demeures au profit de bourgeois aisés qui les font moderniser ou reconstruire²⁶, à l'exception notable de l'hôtel du 120 Grand'Rue qui reste propriété de familles nobles alsaciennes au cours du XVIII^e siècle. Cet espace est également celui de la construction des quelques exemples d'hôtels particuliers bourgeois à Strasbourg, principalement de négociants et de banquiers, et dont les hôtels retranscrivent l'activité de leur commanditaire, comme nous le verrons ultérieurement. Les hôtels présents dans ces deux quartiers sont donc majoritairement propriétés de bourgeois aisés au cours du XVIII^e siècle, mais également propriétés de la Ville au profit des administrateurs royaux (Gouverneur de la Ville de Strasbourg, lieutenant de roi, Haras royal).

Autrefois axe réputé pour sa population noble et prestigieuse, le quai Saint-Nicolas, encore surnommé au XVIII^e siècle le *Herrenstaden* (quai des Seigneurs) attire indubitablement la population élitaine, en particulier par la proximité de l'hôtel du Gouvernement, ancien hôtel de Bade-Durlach, qui accueille les invités prestigieux de la ville dans la première moitié du siècle dont Louis XIV, le Dauphin, Stanislas Leszczyński ou encore sa fille Marie, future épouse de Louis XV²⁷, sans compter sur le prince-évêque Gaston de Rohan qui y demeure avant la reconstruction de son palais de Strasbourg²⁸, et qui agit donc vraisemblablement comme un point de polarité pour l'installation d'hôtels particuliers avant son déclassement dans les années 1770. La grande visibilité des façades offerte par les quais Saint-Nicolas ou Saint-Thomas ainsi que par le grand axe formé par la Grand'Rue participe également à la stratégie « d'être vu » que nous avons pu identifier place Broglie ou rue de la Nuée-Bleue, et qui participe au prestige fourni par l'architecture à son occupant.

²⁶ Voir annexe 5.

²⁷ FOESSEL Georges, « L'hôtel du Dragon à Strasbourg », *CAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1970, p.117-136.

²⁸ MULLER Claude, *op.cit.*, 2006, p.132.



Figure 2 : L'hôtel du Dragon ou du Vieux-Gouvernement en 1725. Illustration par Émile Schweitzer, 1894 (BNU – Numistral NIM19618).

Du point de vue des paroisses, les cantons VII et VIII sont dans un premier temps marqués davantage par la confession d'Augsbourg avec le prestigieux chapitre Saint-Thomas et l'église protestante Saint-Nicolas. Mais, un couvent dédié à Saint-Louis est érigé dès les premiers temps après la capitulation au cœur du quartier, entre l'hôtel de Bade-Durlach et de Deux-Ponts, probablement pour participer au retour du catholicisme dans cette partie de la ville. Enfin, contrairement aux quartiers à l'est de la cathédrale, le quartier du Finkwiller offre à voir un bâti plus épars sur des parcelles de taille plus importante plus propice à la construction d'hôtels particuliers, même s'il faut attendre la veille de la Révolution pour voir émerger un véritable projet d'hôtel particulier à la française, entre cour et jardin, dans cette partie de la ville. Ce projet d'hôtel particulier pour le préteur royal sur le terrain occupé jusqu'alors par l'hôtel du lieutenant de roi, sur lequel nous reviendrons, n'eut cependant pas le temps de se conclure²⁹.

III. Des hôtels en marge ?

Après avoir étudié les principaux espaces d'installation des hôtels particuliers strasbourgeois, nous pouvons enfin porter notre intérêt sur les demeures de notre corpus qui n'intègre pas ces espaces et que nous pouvons qualifier d'hôtels géographiquement « en marge » par rapport aux espaces de concentration des demeures aristocratiques semblables.

²⁹ Voir chapitre 2 partie III.

Ces hôtels, au nombre de sept dans notre corpus, se situent à une exception près en dehors de la Grande Île de Strasbourg. Ils se situent dans des quartiers qui n'ont pas la réputation d'être des quartiers aristocratiques, ni d'accueillir de population particulièrement aisée. Nous pouvons alors nous interroger sur le profil des propriétaires de ces demeures et ce qui explique leur installation dans ces espaces.

Parmi les sept hôtels identifiés, trois d'entre eux ont été construits avant l'arrivée française (Mineurs, Moyennoutier et probablement Baden-Baden), un reconstruit à la toute fin du XVII^e-début XVIII^e siècle avant le début du mouvement de construction des hôtels particuliers d'inspiration française (Voltz d'Altenau) et trois l'ont été au cours du XVIII^e siècle (Ebersheimmünster, Neuwiller et Hammerer). Comme le nom des hôtels le laisse deviner, le profil des propriétaires de ces demeures est très diversifié. D'un côté, deux hôtels sont la propriété de famille de noblesse allemande originaire des régions voisines de l'Alsace : l'hôtel de Baden-Baden propriété depuis le XVII^e siècle des margraves du même nom et l'hôtel des Mineurs, propriété au début du XVIII^e siècle de la famille des comtes palatins de Veldenz et des comtes de Hanau. De l'autre, trois hôtels sont propriétés de riches abbayes régionales : l'abbaye de Neuwiller et l'abbaye de Moyennoutier qui possèdent toutes deux leur hôtel à Strasbourg depuis plusieurs siècles, et l'abbaye d'Ebersheimmünster qui rachète l'hôtel de l'abbaye d'Ettenheimmünster au milieu du siècle. Enfin, un hôtel est la propriété d'une famille de noblesse alsacienne, les Voltz d'Altenau, tandis qu'un autre est une propriété érigée par un échevin strasbourgeois. La diversité des profils des propriétaires et leur arrivée parfois ancienne complique l'identification de critères ayant participé à leur installation dans ces différents quartiers, leur destin au cours du XVIII^e siècle n'étant alors qu'un héritage des choix effectués dans les siècles précédents et qui n'amène ici qu'à une étude brève, au cas par cas.

L'ensemble de bâtiments nommé « l'hôtel de Baden » ou de « Baden-Baden » au début du XVIII^e siècle est marqué par sa taille importante au sein de la Krutenau, qui couvre trois parcelles du plan Blondel en 1765. Vendue par la famille de Nassau³⁰, des nobles catholiques devenus protestants, aux margraves catholiques de Baden-Baden au XVII^e siècle, la demeure perd son statut d'hôtel particulier de la noblesse au XVIII^e siècle. L'implantation de l'hôtel le long d'un des principaux quais de la ville ainsi qu'une rue

³⁰ La maison de Nassau était implantée au XVIII^e siècle au nord-ouest de l'Alsace (voir annexes 10 et 11) ainsi que dans une partie des *Länder* allemands actuels de Hesse et Rhénanie-Palatinat.

perpendiculaire permettent un accès relativement aisé aux différentes entrées de la propriété, tout en étant à une distance raisonnable de la cathédrale et aux portes de l'Hôpital et des Bouchers permettant de quitter la ville (voir figure 1). Comme nous pouvons le voir par les différentes listes de propriétaires dont nous disposons pour la deuxième moitié du XVIII^e siècle, le quai des Bateliers et la Krutenau ne sont pas l'apanage de la noblesse, ce qui retire l'argument du voisinage noble pour expliquer l'installation de la demeure dans cet espace. La façade sur quai de l'hôtel, qui n'est véritablement que la petite surface émergée de l'iceberg que représente l'immense propriété, fait cependant face, de l'autre côté de la rive, aux arrière-cours et bâtiment sur berge des hôtels aristocratiques de la rue des Veaux. Il faut cependant nuancer ce paysage à première vue appréciable, car le quai des Bateliers est le lieu d'une intense activité de déchargement de marchandises par la tribu des Bateliers, ce qui est source d'une importante nuisance sonore, mais peut aussi être source d'une congestion de la circulation sur le quai. L'accès relativement proche conjugué à la taille de la parcelle ont malgré tout motivé le cardinal de Rohan à acheter une grande partie de la propriété en 1741, à l'exception de la demeure sur quai, afin d'y aménager les annexes de l'écurie de son palais³¹. La demeure sur quai est quant à elle acquise par un roturier, Gottlieb Gentsché, qui la fait rebâtir vers 1748³² dans un esprit d'hôtel particulier, avec porte cochère et balcon en ferronnerie.

Seconde demeure de la noblesse allemande, l'hôtel des Mineurs érigé au milieu du XVI^e siècle par un exploitant de mines d'argent considéré comme l'un des plus riches strasbourgeois d'alors³³, se situe au Faubourg de Pierre dans un quartier dans lequel les demeures possèdent de grands jardins d'exploitation maraîchère comme cela s'observe sur le plan Blondel ou le plan-relief de 1727. L'hôtel fait face au quartier de l'oratoire de la Toussaint et est à proximité de la rue du Faubourg-de-Pierre, l'un des principaux axes de sortie de la ville, situé dans le prolongement de la rue de la Nuée-Bleue. Suivant le mouvement, que nous avons pu identifier précédemment, de regroupement de la noblesse allemande dans les quartiers à l'est de la cathédrale au cours du XVIII^e siècle, les comtes de Hanau se séparent de cet hôtel ancien au profit du comte Louis de Linange-Dabo qui revend

³¹ Voir mention de cet achat dans ADBR G3100.

³² AVES VII 1403, f^o43 et 49.

³³ SEYBOTH Adolphe, *Strasbourg historique et pittoresque depuis son origine jusqu'en 1870*, Strasbourg, Édition des Dernières Nouvelles de Strasbourg - ISTR, 1971 [1894], p.680.

la demeure à Etienne-Ignace de Salomon, second président du Conseil souverain d'Alsace. L'hôtel disparaît à la veille de la Révolution.

Autre type d'hôtel, les hôtels d'abbayes sont des pied-à-terre urbains pour l'activité commerciale des abbayes régionales. Qu'ils soient en marge ou non, ils se répartissent de manière éclatée dans l'espace urbain strasbourgeois et n'ont *a priori* aucune logique de regroupement entre eux³⁴. Tandis que certains se retrouvent dans les quartiers à forte concentration de demeures aristocratiques comme l'hôtel de Marmoutier³⁵ ou l'hôtel des Dames d'Andlau³⁶, d'autres se retrouvent « en marge » comme l'hôtel de Moyenmoutier³⁷, de Neuwiller³⁸ et d'Ettenheimmünster³⁹ dont nous allons parler ici. Ces trois hôtels en marge ont pour point commun à la fois leur implantation antérieure à l'arrivée française, et leur situation avantageuse à proximité de grands axes de circulation. L'hôtel de Moyenmoutier, propriété de l'abbaye bénédictine vosgienne depuis le XVII^e siècle, se situe dans le quartier du Faubourg Blanc, relativement défavorisé et peu relié au reste de l'espace urbain⁴⁰. La demeure située le long d'un des principaux quais de la ville peut cependant compter sur la proximité d'un grand axe permettant de quitter la ville par la Porte Blanche. Cette porte est orientée vers le sud-ouest, où se trouve l'abbaye. Vers l'est, il est possible de relier le centre urbain par un pont menant sur la Grand'Rue, axe majeur de circulation d'ouest en est. Le pont permet également de rallier la place Saint-Pierre-le-Vieux et la place du Marché-aux-Vins où nous retrouvons l'hôtel de Neuwiller. Cet hôtel, propriété de l'abbaye bénédictine de Neuwiller-lès-Saverne depuis le XIV^e siècle, est marqué par sa taille imposante. Reconstitué au cours du XVIII^e siècle, l'hôtel de Neuwiller présente une riche façade sur rue⁴¹, visible depuis le marché sur lequel les chanoines vendaient probablement une partie

³⁴ Voir annexe 7.

³⁵ Abbaye Saint-Etienne de Marmoutier (Bas-Rhin), abbaye bénédictine masculine (BORNERT René, « Abbaye Saint-Martin de Marmoutier » in BORNERT René (dir.), *Les Monastères d'Alsace*, t.2, vol.1, Strasbourg, Éditions du Signe, 2009-2011, p.221-360.). À ne pas confondre avec l'abbaye bénédictine de Marmoutier située à Tours (Indre-et-Loire).

³⁶ Abbaye d'Andlau ou des Dames d'Andlau (Bas-Rhin), abbaye bénédictine féminine (BORNERT René (dir.), *op.cit.*, t.1, 2009-2011, p.244).

³⁷ Abbaye Saint-Hydulphe de Moyenmoutier (Vosges), abbaye bénédictine masculine (BORNERT René, « Possessions, droits et influences en Alsace de monastères situés hors d'Alsace » in BORNERT René (dir.), *op.cit.*, t.6, 2009-2011, p.320-322).

³⁸ Abbaye Saint-Pierre-et-Paul de Neuwiller (Bas-Rhin), abbaye bénédictine masculine (BORNERT René et HENNING Robert, « Abbaye Saints-Pierre-et-Paul de Neuwiller-lès-Saverne » in BORNERT René (dir.), *op.cit.*, t.2, vol.2, 2009-2011, p.251-326).

³⁹ Abbaye d'Ettenheimmünster (Ortenau, Bade-Wurtemberg, Allemagne), abbaye bénédictine masculine (BORNERT René, « Possessions, droits et influences en Alsace de monastères situés hors d'Alsace » in BORNERT René (dir.), *op.cit.*, t.6, 2009-2011, p.296-297).

⁴⁰ KLEIN Jean-Pierre, *op.cit.*, 1986, p.47.

⁴¹ Voir l'illustration en première de couverture.

de leur production viticole. Ce pied-à-terre urbain se situe aussi le long d'une grande rue permettant de rejoindre directement à l'est la place du Marché-aux-Chevaux, future promenade Broglie, rue croisant au passage perpendiculairement l'axe nord-sud formé par la rue de la Nuée-Bleue et la rue du Dôme. Enfin, au complet opposé de l'espace urbain, à côté de la muraille sud de la ville, se situe l'hôtel de l'abbaye d'Ettenheimmünster. Autrefois simple auberge, le bâtiment est racheté par l'abbaye bénédictine allemande à une date inconnue, probablement au XVII^e ou début XVIII^e siècle. Rachetée et reconstruite par l'abbaye bénédictine alsacienne d'Ebersheimmünster⁴², respectivement en 1757⁴³ et 1759, la propriété bénéficie d'un emplacement intéressant, faisant face à la Porte de l'Hôpital permettant d'entrer dans la ville depuis le sud, où se trouvaient les deux abbayes propriétaires successives. Elle se situe également sur une place, à côté du principal hôpital de la ville, et depuis laquelle deux grands axes permettent de rejoindre le quai Saint-Nicolas ou le principal axe commerçant nord-sud sur la Grande Île (voir figure 1). Le fait que ces hôtels d'abbayes ne soient pas situés dans les quartiers aristocratiques tient peut-être au fait que les clercs réguliers ne soient en majorité pas issus de la noblesse. Au contraire, l'hôtel de l'abbaye des Dames d'Andlau, situé en plein quartier aristocratique, était l'abbaye privilégiée pour l'éducation des jeunes filles de la noblesse catholique alsacienne au XVIII^e siècle.

L'hôtel des Voltz d'Altenau, quai des pêcheurs, reprend quant à lui une partie des arguments que nous avons énoncés précédemment pour l'hôtel de Baden-Baden. Appartenant à une famille noble alsacienne protestante, présente depuis plusieurs siècles à Strasbourg⁴⁴, l'hôtel des Voltz d'Altenau s'inscrit dans un quartier où les propriétaires nobles sont une exception. Reconstitué début XVIII^e, l'hôtel est à proximité de l'église luthérienne Saint-Guillaume et fait face de l'autre côté de la rive à l'abbaye Saint-Étienne. La demeure se trouve également le long d'un quai où l'activité quotidienne devait être source de nuisance. En 1765, l'hôtel fait, en effet, face au « magasin au charbon » et au « magasin du pavet » appartenant tous deux à la ville⁴⁵. Du point de vue de l'accessibilité de l'hôtel par

⁴² Abbaye d'Ebersheimmünster (Bas-Rhin), abbaye bénédictine masculine, aujourd'hui orthographié Ebersmunster (BORNERT René, « Abbaye Saint-Maurice d'Ebersmunster » in BORNERT René (dir.), *op.cit.*, t.2, vol.1, 2009-2011, p.92-189).

⁴³ ADBR H209.

⁴⁴ SCHLAEFLI Louis, « Voltz von Altenau » in *NDBA*, 2002. En ligne sur : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/voltz-von-altenau/>

⁴⁵ AVES VI 585 1, f°100.

rapport au reste de l'espace urbain, seul un pont permet de rejoindre la Grande Île, sur laquelle on pénètre à proximité immédiate de l'aristocratique rue des Veaux.

Le dernier hôtel « en marge » de notre corpus est un cas complexe : l'hôtel Hammerer. Ce bâtiment a été construit sur le site de l'ancien haras municipal devenu haras privé, au cœur de la Krutenau, dans le canton IX du plan Blondel, par l'échevin de la tribu du Miroir⁴⁶ Jean Hammerer. Cet hôtel est une enclave peu accessible entourée de maisons d'habitations populaires, dans un tissu urbain d'allure médiévale et anarchique. Au XVIII^e siècle, deux voies d'accès permettent de rejoindre l'hôtel. Du côté de la façade principale, dans l'impasse où se trouve l'hôtel, une rue étroite longeant le rempart médiéval permet de rejoindre la porte des Bouchers. De l'autre côté de l'hôtel, une porte cochère se situant, elle aussi, au fond d'une impasse permet de rejoindre les quais. Il faut attendre le XIX^e siècle pour qu'une rue soit percée le long de l'hôtel pour rallier la place du Corbeau et le quai des Bateliers, faisant se rejoindre les deux impasses. Cette situation peu idéale pour la construction d'un hôtel particulier, qui n'aurait sans doute pas attiré une construction de la noblesse, a pourtant bénéficié de l'intérêt d'un bourgeois strasbourgeois, peut-être par la taille de la parcelle au cœur d'un quartier où se côtoie, à de rares exceptions près, les maisons de tailles très réduites. Bien que construite au cœur du quartier et visible uniquement par les personnes s'aventurant dans les petites ruelles, la façade répond à sa manière à la logique de la démonstration architecturale, dénotant avec les bâtiments environnants par son style rococo strasbourgeois. L'avant-corps central et son fronton s'aligne avec la ruelle qui lui fait face et la personne qui s'en rapproche découvre les deux ailes latérales qui donnent un aspect imposant au tout. Notons enfin que l'hôtel Hammerer répond à une forte logique locative, l'architecture du bâtiment, une maison de rapport, étant alors au service de la promotion des logements à louer⁴⁷.

⁴⁶ Chaque tribu (corporation) strasbourgeoise élitait un échevin à sa tête. La tribu du Miroir, la corporation des marchands, était l'une des tribus les plus riches de la ville, comme en témoigne le poêle de la tribu, rue du Miroir.

⁴⁷ Voir chapitre 4 partie III.

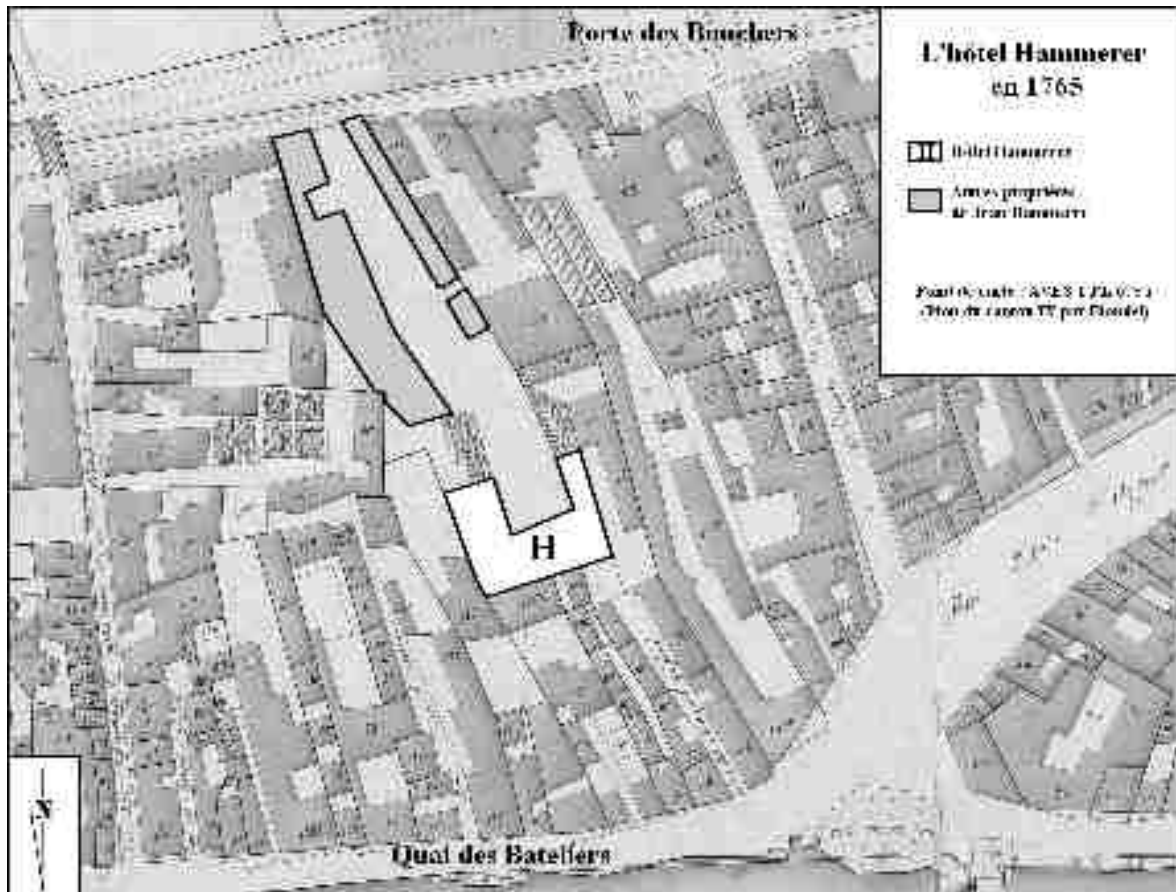


Figure 3 : Localisation de l'hôtel Hammerer en 1765.

❖ ❖ ❖

Nous observons ainsi que les hôtels particuliers de Strasbourg répondent à des logiques d'installations diverses en fonction du statut social de leurs commanditaires. Tandis que la haute noblesse tend à se regrouper dans certains espaces, attirée par l'environnement social et matériel, la bourgeoisie strasbourgeoise et quelques anciennes familles nobles alsaciennes sont plus enclines à demeurer et à construire dans d'autres quartiers moins réputés, mais malgré tout à proximité des quartiers aristocratiques. Cela, au contraire des hôtels d'abbayes, sur lesquels les raisons pratiques, dont l'accessibilité des routes permettant de rejoindre leurs terres et les lieux d'activité commerciale, semblent à première vue l'emporter.

Chapitre 2 : Déménagements et restructurations : dynamiques d'installations au sein de l'espace urbain au cours du XVIII^e siècle

Après avoir étudié la répartition des hôtels particuliers au sein de l'espace urbain strasbourgeois, nous pouvons nous demander quelles évolutions a pu connaître notre corpus au cours du XVIII^e siècle. Tandis que de nouveaux hôtels apparaissent, ces constructions influencent le destin d'autres hôtels, en particulier les plus anciens. Ces dynamiques d'installations au sein de l'espace urbain seront éclairées par deux études de cas, dans un premier temps sur la répartition des administrations royales au sein des hôtels au cours du siècle, puis en nous intéressant aux propriétés du Grand Chapitre cathédral.

I. Évolution du parcellaire des hôtels au cours du XVIII^e siècle

Les hôtels particuliers se définissent dans la majorité des cas par leur taille importante, en comparaison de la moyenne des maisons et immeubles privés constituant les villes. C'est pourquoi nous pouvons observer que l'installation d'un hôtel particulier dans un espace redéfinit la géographie du lieu, comme a pu le démontrer Natacha Coquery ou Alexandre Gady pour Paris¹. Pour les hôtels anciens, le nouveau siècle et son idéal peut aussi marquer le début de la fin, surtout si leurs propriétaires ne sont pas en mesure d'en assurer une reconstruction à grands frais. Nous tenterons ici d'étudier dans le cas strasbourgeois cette évolution des parcelles ayant accueilli des hôtels particuliers au cours du XVIII^e siècle.

A. Des demeures à la taille croissante

La multiplicité des achats de parcelles et de bâtiments pour permettre la construction des hôtels particuliers a été étudiée à quelques reprises pour des hôtels de Strasbourg. De 1704 à 1735, le cardinal Armand Gaston de Rohan Soubise, prince-évêque de Strasbourg, acquit pas moins de 11 maisons attenantes à l'ancien palais épiscopal pour obtenir un espace suffisant à l'érection de son nouveau palais, avec une pause dans les acquisitions entre 1705 et 1731 qui s'explique par la priorité que le cardinal donna aux travaux de son château de

¹ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.230-231. GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.56.

Saverne et de son hôtel parisien². C'est un cas qui fait figure d'exception par son ampleur dans notre corpus. Un toisé des années 1770³, joint au plan Blondel de 1765, estime à 152 toises 4 pieds la surface du palais Rohan, soit le deuxième hôtel le plus imposant après celui du premier commandant. Cette estimation ne prend pas en compte la surface de l'hôtel de Baden, acquis pour constituer les écuries du palais, et qui couvre une surface environ égale à la moitié du palais Rohan⁴. L'hôtel du premier commandant est également le fruit d'une politique d'acquisitions partant de l'hôtel de Mansfeld, rue de la Nuée-Bleue, occupé par l'intendant d'Alsace dès la capitulation de 1681. Agrandi dès l'année suivante de l'hôtel voisin des Landsperg, et de deux maisons du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune qui sont également intégrées à l'ensemble. L'ensemble de ses acquisitions, issues pour certaines d'une réquisition royale suivie d'un dédommagement aux anciens propriétaires, se concentrent entre 1681 et 1715⁵. L'hôtel du premier commandant militaire visible à la fin du siècle ne fut cependant construit en plusieurs étapes qu'entre 1725 et 1731. La parcelle de l'hôtel, agrémentée d'un imposant jardin, mesure alors 184 toises 2 pieds 9 pouces, soit la plus grande parcelle de notre corpus. Enfin, en restant dans la rue de la Nuée-Bleue, tournons notre regard vers l'hôtel d'Andlau-Klinglin dont la parcelle mesure un peu plus de 16 toises à la fin du siècle. Adrien Weirich rapporte dans son étude de l'hôtel de l'époque gallo-romaine aux années 1930, que l'hôtel d'Andlau-Klinglin se situe à l'emplacement de cinq maisons. L'hôtel sur rue encore visible aujourd'hui fut construit non pas en une seule fois, mais portion par portion au fil des achats autour de la maison initiale⁶. La façade XVIII^e présente deux oriels dont un est une réutilisation d'une des précédentes demeures déjà reconstruite par le couple d'Andlau-Klinglin quelques années auparavant⁷.

La concentration d'hôtels dans la rue Brûlée amène à une étude plus générale de l'évolution du parcellaire le long de cet axe au cours du XVIII^e siècle. Nous nous concentrerons ici sur la partie septentrionale de la rue composée des hôtels situés entre la rue

² LUDMANN Jean-Daniel, *Le palais Rohan de Strasbourg*, 2 vol., Strasbourg, Édition des Dernières Nouvelles de Strasbourg - ISTRAS, 1979, p.61-71.

³ AVES V 61 (2).

⁴ La surface indiquée dans le toisé, de 5 toises 1 pied, est vraisemblablement erronée si on la compare au toisé des bâtiments environnant et à celle du palais Rohan.

⁵ WEIRICH Adrien, « Un vestige du XVIII^e siècle à Strasbourg : l'hôtel du maréchal du Bourg. », *CAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1964, p.157-174.

⁶ WEIRICH Adrien, *op.cit.*, 1961, p.41, 54-60.

⁷ *Ibid.*, p. 59.

Brûlée et la promenade Broglie en fondant notre recherche sur une comparaison entre le plan-relief de 1727 et le plan Blondel de 1765 (voir figures 4 et 5).

Il apparaît au premier regard que la rue fréquentée par le chevalier Antoine du Portal, ingénieur et directeur des fortifications d'Alsace dans les années 1720, a grandement évolué par rapport à ce que le prince Maximilien de Deux-Ponts, occupant le même emplacement, a sous ses yeux dans les années 1780. C'est en particulier trois grands hôtels construits au cours du XVIII^e siècle qui ont participé à cette évolution au nord de la rue Brûlée : l'hôtel de Hanau-Lichtenberg, l'hôtel de Gayot et l'hôtel de Klinglin. Ces trois hôtels ont pour point commun d'avoir progressivement grignoté les parcelles environnantes afin d'atteindre une taille digne d'un hôtel particulier à la française. La cour de Hanau, occupé depuis plusieurs siècles déjà par cette famille de haute noblesse allemande, double son volume lors de sa reconstruction sous forme d'hôtel entre 1731 et 1737, sans compter sur d'autres bâtiments adjacents à l'ouest, également en propriété à la fin du XVIII^e siècle. La demeure d'Antoine du Portal, acheté par François-Marie Gayot de Bellombre en 1743, est le bâtiment à partir duquel le commissaire des guerres, futur préteur royal, fait construire un des hôtels les plus luxueux de la ville⁸. Ce dernier parvient dans les années 1750 à aménager une grande cour avec écuries côté rue, tout en construisant plusieurs ailes côté jardin avec une vue dégagée sur la promenade Broglie. Enfin, le préteur royal François-Joseph de Klinglin fait ériger son hôtel sur le site de l'ancien chantier des maçons de la Ville dans les années 1730. Remarquons, à en croire le plan de Blondel, que plusieurs aménagements urbains ont également eu lieu depuis le plan-relief. Les maisons et les hôtels le long du Fossé des Tanneurs ont vu la rivière être éloigné de leurs façades, leur permettant la création d'un petit espace dégagé. Cet espace permet la mise en place d'un jardinet en façade de l'hôtel de Hanau côté promenade Broglie. Cette promenade, comme le théâtre qui s'y trouve, sont par ailleurs devenus davantage accessible par l'élargissement d'une petite ruelle, devenue rue de la Comédie et située au centre de la rue Brûlée.

Notons malgré tout que plusieurs hôtels présents dans la rue Brûlée ne participent pas au remodelage des parcelles de la rue Brûlée, mais lui confèrent malgré tout son prestige et participent à son embellissement. L'hôtel de Manteuffel et l'hôtel de Rathsamhausen, érigés avant l'arrivée française, ne connaissent pas de modifications architecturales majeures

⁸ LEVALLET-HAUG Geneviève, « L'Hôtel des Deux-Ponts à Strasbourg. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1968, p.145-182.

malgré leurs changements de propriétaires. L'hôtel de Turckheim, construit vers 1750, conserve pratiquement la taille de la parcelle visible sur le plan-relief, mais son plan et son architecture changent complètement. Il en est de même pour l'hôtel de Gallahan, situé à l'extrémité sud-est de la rue, construit entre 1767 et 1769.

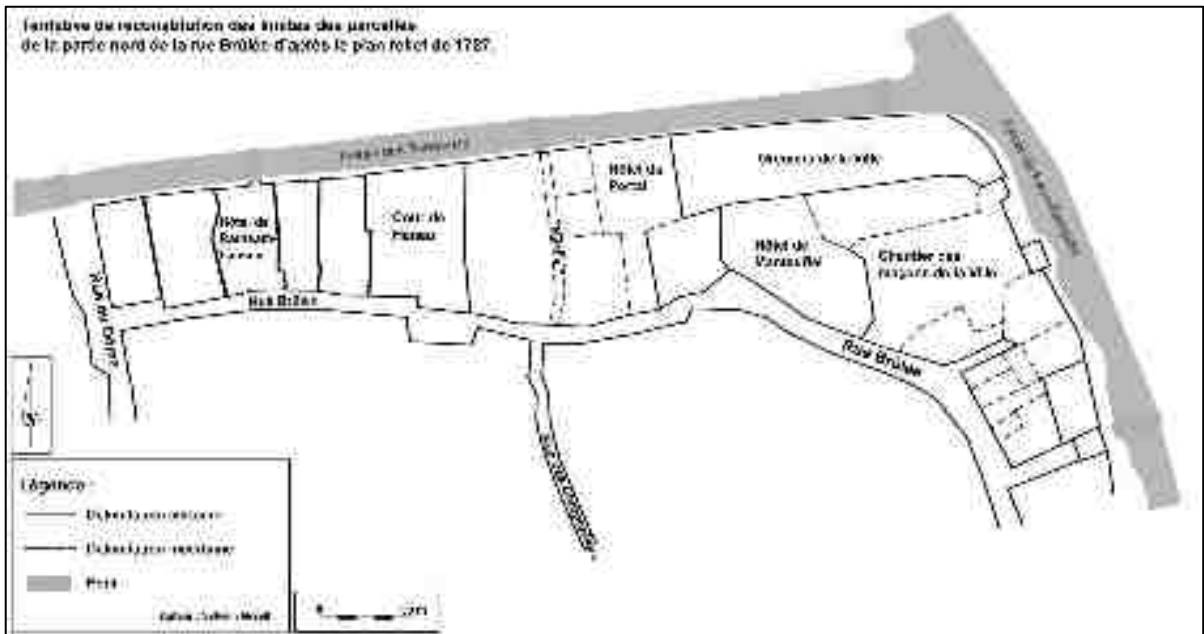


Figure 4 : Tentative de reconstitution du parcellaire septentrional de la rue Brûlée d'après le plan-relief de 1727.



Figure 5 : La rue Brûlée en 1765. Extrait du plan du canton V du plan Blondel (AVES 1 PL 675 e).

Nous pouvons enfin évoquer un cas particulier : l'hôtel de Christine de Saxe, tante de Louis XVI, situé rue des Juifs. Cet hôtel a la particularité d'avoir été l'assemblage de deux hôtels particuliers : l'hôtel des Waldner de Freundstein, acquis par la princesse vers 1776, et l'hôtel Purgerot de Wardener, acquis en 1779. Ces deux hôtels avaient été construits respectivement en 1762 pour le premier et en 1767 pour le second et étaient mitoyens par leurs cours. C'est sans doute de la volonté de maintenir le rang de la princesse que sont

venues ces deux acquisitions, permettant d'acquérir un hôtel d'une taille pouvant concurrencer les demeures de la rue Brûlée. Cet assemblage ne survit cependant pas à la princesse puisqu'après son décès survenu en 1782, l'hôtel de Saxe, revendu, retrouve sa séparation initiale dès 1783-1784⁹.

B. Des hôtels anciens en décomposition ?

Par opposition aux hôtels que nous venons d'aborder, occupant une taille croissante pour leur installation, il convient également d'évoquer la décomposition de certains hôtels anciens au cours du siècle. Deux exemples particulièrement parlants sont observables à Strasbourg.

Le premier est le cas de l'hôtel de Fürstenberg, ou plutôt de la *Fürstenberg Hof* (cour de Fürstenberg), situé entre la rue des Pucelles et la rue de l'Arc-en-Ciel. Ayant connu son âge de gloire à la période de sa construction au XVI^e siècle par le comte Guillaume de Fürstenberg¹⁰, la propriété connaît plusieurs propriétaires successifs avant de devenir propriété des héritières Falckenberg dans les années 1730. Ces dernières se départagent les différents bâtiments formant l'hôtel en 1733, provoquant une première scission en deux propriétés. La parcelle au sud (VI, 22) prend le nom d'hôtel de Gail, du nom des barons de Gail propriétaires dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. La parcelle au nord connaît une deuxième scission en 1764 : un hôtel particulier neuf, construit sur demande de Jean-Georges Horrer, un administrateur, en 1743, côté rue de l'Arc-en-Ciel (VI, 31), est acquis par Antoine Marabail, conseiller du roi et commissaire des guerres, devenant dans l'historiographie l'hôtel de Marabail¹¹. L'autre partie de la parcelle, côté rue des Pucelles (VI, 21), conserve son aspect Renaissance jusqu'à aujourd'hui et a conservé le nom original d'hôtel de Fürstenberg dans les sources.

⁹ WENDLING, Jean-Michel, « 27, rue des Juifs », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/h-k/rue-des-juifs/27-rue-des-juifs/>

¹⁰ SEYBOTH Adolphe, *op.cit.*, 1971 [1894], p. 664-666.

¹¹ WENDLING Jean-Michel, « 8, rue des Pucelles », « 10, rue des Pucelles » et « 15, rue de l'Arc-en-Ciel », *Maisons de Strasbourg* [en ligne].

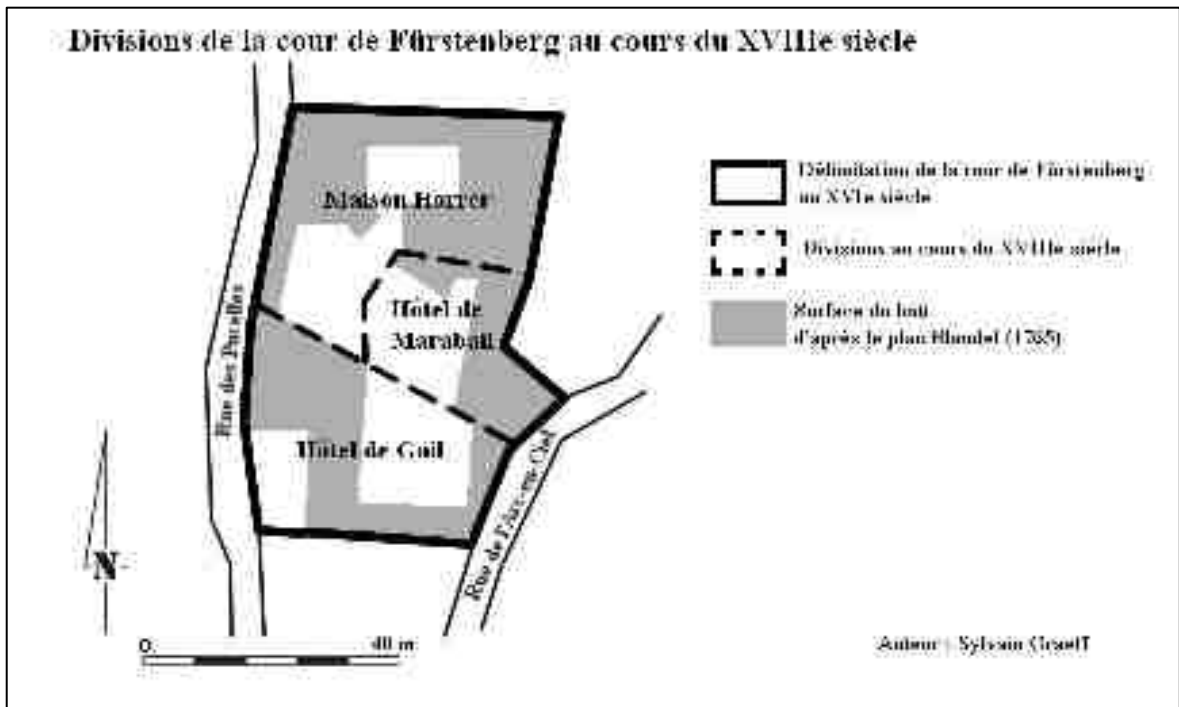


Figure 6 : Divisions de la cour de Fürstenberg au cours du XVIII^e siècle.

Le second cas est celui de l'hôtel dit « des Mineurs » dans la rue éponyme. Cet hôtel « en marge », comme nous l'avons observé plus tôt, est un hôtel du XVI^e siècle ayant connu de nombreux propriétaires jusqu'à la période de notre étude. L'hôtel est alors la propriété de la famille des comtes de Veldenz comme en témoigne un inventaire de 1724¹². Passant entre les mains de plusieurs héritiers, la demeure est par la suite agrandie à en croire la différence de surface des jardins et de forme des bâtiments entre le plan-relief de 1727 et le plan Blondel de 1765¹³. Devenue propriété du président du conseil souverain d'Alsace, Étienne-Ignace de Salomon, avant 1765¹⁴, l'hôtel et son grand jardin sont venus aux enchères et divisés en 5 lots en 1788¹⁵.

Dans ces deux cas, la décomposition de l'hôtel au XVIII^e siècle est issue de plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'hôtel n'est plus propriété de la famille qui l'avait fait ériger et qui lui avait donné son nom, voire son prestige. Qui plus est, ces demeures sont des bâtiments anciens, qui ne sont alors plus dans le goût des élites du temps. L'âge de ces demeures

¹² ADBR 6E41/42.

¹³ Voir plans 25 à 27 en annexe.

¹⁴ AVES VI 585 1, parcelle canton II n°111.

¹⁵ SEYBOTH Adolphe, *op.cit.*, 1971 [1894], p.680-681.

implique également un coût important pour leur entretien qui peut rebuter d'éventuels acheteurs.

II. Les hôtels, biens familiaux de longue durée ?

La décomposition des demeures anciennes apporte une interrogation : les hôtels particuliers du XVIII^e siècle s'inscrivent-ils à Strasbourg dans une logique familiale sur le temps long, en particulier pour les familles présentes depuis plusieurs siècles dans cette ville, ou, au contraire, sont-ils des biens de consommations connaissant de fréquents changements de propriétaires ?

A. Une stabilité des familles propriétaires d'hôtels...

Afin d'étudier la durée de la propriété des hôtels strasbourgeois, nous pouvons dresser une carte présentant le nombre de propriétaires successifs des parcelles ayant accueilli un hôtel particulier au cours du XVIII^e siècle, la succession par héritage n'y étant pas qualifiée de changement de propriétaire¹⁶. Il apparaît qu'entre 1681 et 1789, plus de la moitié des parcelles de notre corpus n'ont connu qu'entre un et trois propriétaires successifs. Parmi les parcelles n'ayant connu qu'un ou deux propriétaires au cours du siècle, nous retrouvons les hôtels d'abbayes, leurs propriétés depuis plusieurs siècles déjà, comme certaines propriétés du Grand Chapitre. Mais également les hôtels transformés dès après la capitulation en hôtel de fonction. Parmi les biens privés, l'hôtel de Hanau et l'hôtel des Gayling d'Altheim ne quittent pas les héritages familiaux. Les vieux hôtels de la noblesse alsacienne et de la bourgeoisie ne connaissent quant à eux que deux ou trois propriétaires successifs. La vente étant le plus souvent la volonté des héritiers de se séparer des demeures. Les familles bourgeoises, parfois anoblis, semblent particulièrement enclines à conserver leurs demeures (hôtels de Franck, de Türkheim, de l'Épine, de Bemberg, etc.) d'autant plus lorsqu'il s'agit de demeure attachée à un nom prestigieux et noble comme les hôtels de Müllenheim ou de Baden-Baden, qui conservent d'ailleurs leur nom malgré leur reconstruction par les bourgeois qui les ont acquis.

¹⁶ Voir annexe 8.

B. ... ou des changements de propriétaires fréquents ?

Comme le souligne Natacha Coquery « la mobilité aristocratique ne répond pas automatiquement à la volonté de suivre la mode : des contraintes plus matérielles, événements familiaux ou politiques, revers de fortune, on l'a vu, obligent aussi le courtisan à quitter son hôtel »¹⁷. À Strasbourg, la capitulation a entraîné l'abandon de nombreux hôtels de la noblesse allemande au profit des nouvelles administrations royales¹⁸.

Le cas de la famille des princes possessionnés de Deux-Ponts est particulièrement intéressant par ses mouvements au sein de la ville. La famille de Deux-Ponts-Birkenfeld¹⁹ est propriétaire de deux hôtels au début du XVIII^e siècle : l'hôtel de Deux-Ponts, rue de la Nuée-Bleue, et l'hôtel de Ribeaupierre, au quai de Finkwiller. Le premier est cédé en 1757²⁰ afin d'y installer le commandant en second de la province²¹. Le second, héritage d'une famille alsacienne éteinte, après avoir été loué à la Ville pour le logement de militaires et de domestiques, est vendu en 1771²². L'année précédente, le prince Christian IV de Deux-Ponts faisait l'acquisition du très luxueux hôtel de Gayot, qui reste dans la famille jusqu'à la Révolution. Ces ventes sont le reflet d'une présence en pointillée des Deux-Ponts à Strasbourg dans la première moitié du XVIII^e siècle, contrairement à la fin de la période où le jeune prince Maximilien de Deux-Ponts demeure fréquemment en ville dans un premier temps pour son éducation puis par la présence du régiment étranger en garnison dont il est à la tête. En rejoignant la rue Brûlée, la famille de Deux-Ponts participe au regroupement de la haute noblesse allemande, civile et cléricale, dans les deux quartiers à l'est de la cathédrale.

Si nous reprenons notre carte des propriétaires successifs des parcelles, seuls de rares hôtels se démarquent par un nombre supérieur à quatre propriétaires successifs. L'hôtel de Gayot que nous venons d'évoquer en a connu cinq, dont trois d'entre eux étaient des officiers royaux (conseiller du roi et receveur des finances ; directeur général des fortifications d'Alsace ; commissaire des guerres puis préteur royal)²³. L'hôtel du XVI^e siècle, connu sous

¹⁷ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.225.

¹⁸ Voir chapitre 2 partie III.

¹⁹ Nous n'intégrons pas ici la branche de Deux-Ponts-Cleebourg, présente à Strasbourg jusqu'en 1699 à l'hôtel de Suède.

²⁰ AVES AA 2603.

²¹ SEYBOTH, Adolphe, *op.cit.*, 1971 [1894], p.57-59.

²² *Ibid.*, p.587.

²³ *Ibid.*, p.151-157.

le nom d'hôtel des Zorn de Bulach, dans la Grand'Rue, a vu quant à lui se succéder les familles de noblesse alsacienne, à une exception près²⁴. Parmi les hôtels autrefois propriétés de la vieille noblesse alsacienne (Rathsamhausen, Müllenheim, Boecklin, Waldner...), rares sont ceux qui le sont encore à la fin du XVIII^e siècle. Les familles nobles alsaciennes préfèrent alors vraisemblablement demeurer à Strasbourg dans des maisons moins coûteuses.

Notre étude porte cependant ici une grande limite, elle n'intègre pas le nombre de propriétaires successifs après la construction des hôtels particuliers modernes érigés au cours du XVIII^e siècle²⁵. Or, si nous intégrons cette date de construction dans nos calculs, la majorité des hôtels n'ont connu qu'un ou deux propriétaires successifs après leur (re)construction. Seuls les deux hôtels ayant composé l'hôtel de Saxe se démarquent avec trois propriétaires successifs pour l'hôtel des Waldner de Freundstein et quatre pour l'hôtel Purgerot de Wardener.

Les hôtels particuliers strasbourgeois ne semblent donc pas être des biens de consommation faisant l'objet d'une forte spéculation et entraînant un changement fréquent de propriétaires, contrairement à Paris²⁶. Nous sommes également très loin de la flexibilité de la propriété observée à Vienne²⁷. Il est difficile d'identifier un attachement à la propriété familiale par la courte période historique de notre étude, seules deux ou trois générations s'étant succédé. Mais, cela s'explique aussi par le parc immobilier des hôtels qui s'avère limité. Une fois devenu propriété de la municipalité, du roi, du Grand Chapitre cathédral, voire d'une abbaye – plus de la moitié de notre corpus - l'hôtel sort presque définitivement du marché immobilier. Ce sont ces hôtels qui vont à présent attirer notre attention.

III. Évolution de la répartition des administrations royales dans les hôtels particuliers strasbourgeois

En dehors des demeures familiales et privées, Strasbourg connaît après sa capitulation un besoin croissant de bâtiments afin de loger dignement les figures d'autorité des nouvelles administrations royales, aussi bien militaires que civiles, ainsi que leurs familles, leurs domestiques et leurs services, comme cela a aussi été le cas à Lille ou à Besançon.

²⁴ *Ibid.*, p.444-445.

²⁵ Voir annexe 4.

²⁶ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.213-228.

²⁷ HASSLER Éric, *La Cour de Vienne...*, 2013, p.134-194.

A. Gouverneurs, commandants, lieutenants : les administrations militaires de la Ville et de la province d'Alsace à Strasbourg

En tant que capitale provinciale et principale ville de garnison, Strasbourg accueille au cours du XVIII^e siècle plusieurs grands administrateurs militaires. À l'échelle de la province, le premier d'entre eux est le gouverneur de la province. Il est « roi dans la province » et assure l'autorité militaire et politique²⁸. Issus de la haute noblesse et généralement maréchal de France, les gouverneurs de province passent plus de temps à la cour de Versailles ou sur les champs de bataille. C'est pourquoi, le commandant en chef qui le seconde, est le plus souvent l'autorité réelle dans la province. Le commandant en chef est assisté en Alsace de trois lieutenants généraux pour Strasbourg, Landau et Colmar, avec, à en croire un descendant du marquis de Vogüé²⁹, une prééminence de celui de Strasbourg quand le commandant venait à s'absenter³⁰. Dans l'enceinte de Strasbourg demeure également un gouverneur de la Ville de Strasbourg occupant une fonction équivalente à celle du gouverneur de province, mais se cantonnant à l'échelle de la ville. Sujets, eux aussi, à des absences fréquentes, ils sont secondés d'un lieutenant de roi qui assure leurs fonctions en leur absence. Notons qu'à plusieurs reprises au cours du siècle, le gouverneur de la province ou le commandant en chef ont cumulé leur fonction à celle de gouverneur de la Ville. Chacun de ses administrateurs requiert un logement digne de ses titres et de ses fonctions. Un mémoire s'inscrivant dans un échange avec l'autorité royale au cours de l'année 1788 fait ainsi l'état des lieux de ses logements dans les premiers temps suivant la capitulation de 1681 :

« Après l'entrée des troupes du Roy dans la Ville de Strasbourg, il falut songer au logement des officiers généraux de l'état major. La Ville n'ayant pas des maisons à elle appartenantes qui y fussent propres, on les logea dans les différens hôtels, que des Seigneurs, États d'Empire possédoient dans la Ville et qu'ils n'occupoient communément qu'en tems de guerre. M[onsieu]r le Baron de Montclar commandant pour le Roy dans la province s'établit dans l'hôtel de Mansfeld rue de la Nuë bleue qui fut successivement agrandi de ceux de Linange et de Landsperg de la maison du Receveur du Chap[i]t[re] de S[ain]t Pierre le Jeune et d'un jardin dont jouïssois le vicaire du dit Chapitre. [...] M[onsieu]r le M[arqu]is de

²⁸ LASCONJARIAS Guillaume, *op.cit.*, 2010, p.16-17.

²⁹ Charles François Elzéar de Vogüé, lieutenant général de Strasbourg de 1764 à 1778.

³⁰ VOGÜÉ Melchior de, *Une famille vivaroise : histoires d'autrefois racontées à ses enfants par le marquis de Vogüé*, tome 2, Paris, Honoré Champion, 1912, p.218. Voir aussi BLUCHE François, *La vie quotidienne de la noblesse française au XVIIIe siècle*, Paris, Hachette, 1973, p.197-201.

Chamilly premier gouverneur de la Ville fut logé à l'hôtel de Bade Dourlac au Quai S[ain]t Nicolas. [...] Mais lors de l'établissement du commandans en second, il fallut loger celui que Sa Majesté envoyait en Alsace d'abord dans des maisons particulières jusqu'à ce qu'en 1757 elle acheta l'hôtel de Deux Ponts [...] Le lieutenant de Roy, qui ailleurs reçoit son logement en argent, fut logé à l'hôtel de Suède rue S[ain]t[e] Elisabeth, on y engloba de force quelques maisons voisines. »³¹.

Comme le révèle ce mémoire, le premier gouverneur de la province présent à Strasbourg fut un commandant en chef³² et fut logé dans plusieurs hôtels mitoyens rue de la Nuée-Bleue. Léonor Marie du Maine, comte du Bourg, commandant en chef à partir des années 1710 puis gouverneur de la province de 1730 à sa mort en 1739, très présent et investi dans la vie strasbourgeoise, fait reconstruire le tout aux frais de la Ville entre 1725 et 1731. Dès lors, l'hôtel est dédié au logement du premier commandant militaire de la province. Construit simultanément à l'hôtel du Grand Doyenné, il s'agit d'un des premiers hôtels particuliers français à Strasbourg. La situation est pratiquement analogue pour le gouverneur présent à Lille à la même période³³, qui, après avoir été en location dans des bâtiments estimés non digne de sa fonction, parvient à obtenir l'achat par la municipalité d'un hôtel en 1728³⁴. De même à Besançon, où la municipalité loue puis achète, pour le gouverneur de la province de Franche-Comté, le plus grand hôtel de l'ancienne ville libre impériale : le palais Granvelle³⁵.

Voisin immédiat de l'hôtel du Bourg, un des anciens hôtels des Deux-Ponts est acquis par la Ville en 1757 pour accueillir le commandant en second³⁶. À cette période, le maréchal François de Franquetot, duc de Coigny, est en même temps le gouverneur de la province et le commandant en chef. Dès lors, et jusqu'à la Révolution, cet hôtel du commandant en second est en réalité occupé par le lieutenant général de Strasbourg, le commandant en troisième. Le marquis de Vogüé, lieutenant général de 1764 à 1778, et Marie-Louis La Salle, marquis de Cailletot, lieutenant de 1778 à 1788, donnèrent successivement leur nom à l'hôtel. Ils occupèrent tous deux leur fonction sous le commandement du maréchal de

³¹ AVES AA 2603, pc.53.

³² Le duc de Mazarin, gouverneur de 1661 à 1713, n'eut pas l'autorisation de se rendre en Alsace, le roi craignant qu'il ne transforme l'Alsace en une principauté (IGERSHEIM François, « Gouverneur » in *DHIA*. URL : <https://dhialsace.bnu.fr/wiki/Gouverneur>).

³³ Gouverneur général des Flandres, Hainaut et Cambrésis ainsi que gouverneur particulier de la Ville de Lille.

³⁴ TRENARD Louis (dir.), *Histoire de Lille : L'ère des révolutions (1715-1851)*, Toulouse, Privat, 1991, p.12.

³⁵ FOHLEN Claude (dir.), *Histoire de Besançon. Tome 2 : De la conquête française à nos jours*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1965, p.46-47.

³⁶ AVES AA 2083.

Contades, commandant de 1762 à 1788, qui, lorsqu'il quittait Versailles, demeurait dans son château de l'Île Jars en dehors des murailles de Strasbourg, et offrant occasionnellement l'hospitalité dans l'hôtel du premier commandant à ses invités³⁷. La demeure du second commandant fut vraisemblablement reconstruite sous le gouvernement du marquis de Vogüé, à en croire l'aspect architectural et les plans conservés.



Figure 7 : L'hôtel du premier commandant (à gauche) et du second commandant (à droite), à la suite des bombardements du siège de 1870. Lithographie par J. Wencker, 1872 (BNU – Numistral NIM22634).

De l'autre côté de la ville, quai Saint-Nicolas, le gouverneur de la ville occupe dès la capitulation l'hôtel de la famille de Bade-Durlach, réquisitionné par les autorités françaises. Il faut attendre 1683 pour que la municipalité rachète, sous pression, la demeure à la famille. Alors que le gouverneur de la province reconstruit son hôtel de la rue de la Nuée-Bleue, l'hôtel « du Gouvernement » ne connaît que quelques modifications au début du siècle. Face à cet hôtel flambant neuf de la Nuée-Bleue, l'hôtel du « Gouvernement » prend le nom de « Vieux Gouvernement ». D'autant que les gouverneurs de la Ville n'y résident plus, car déjà le successeur du premier gouverneur

³⁷ Une lettre de 1788 révèle que l'hôtel du premier commandant « affecté au logement de M[onsieur] le M[aréch]al de Stainville, ayant cessé d'être occupé depuis près de 20 ans par M[onsieur] le M[aréch]al de Contades qui pendant son commandement en Alsace habitoit une maison de campagne près de Strasbourg » est en mauvais état et nécessite de nombreuses réparations (AVES AA2603).

« abandonne à l'ordinaire [l'hôtel] à du personnel, aux quelles il veut faire plaisir; la Ville ayant d'ailleurs encore deux hôtels, dont l'un est destiné pour le gouverneur et le commandant pour le Roy dans la province, appelé le Nouveau Gouvernement, et l'autre qui est immédiatement à coté, est affecté au logement de celui qui commande en l'absence dud[it] commandant, dans l'un ou l'autre desquels le gouverneur de la Ville, lorsqu'il y vient faire quelques séjour, prend à l'ordinaire son logement »³⁸.

Cet abandon progressif de l'hôtel permet à la Ville de le transformer à partir de 1771 en partie en buanderie et lieu d'entretien des lits militaires³⁹.

Enfin, l'hôtel de Suède, du nom du comte palatin du Rhin Adolphe Jean de Deux-Ponts-Cleebourg, maréchal au service de Suède, devient propriété de la Ville de Strasbourg en 1699 pour y installer le logement du lieutenant de roi⁴⁰. Situé dans le quartier derrière l'hôtel du gouverneur de la Ville, que le lieutenant seconde, cet hôtel conserve cette destination jusque dans les années 1780. Comme l'indique justement le mémoire cité précédemment, « on y englobera de force quelques maisons voisines » pour servir d'annexes à la demeure. Le bâtiment ne connut pas de reconstruction, mais une modernisation dans les années 1700 et diverses modifications au cours du siècle, tout en conservant son aspect traditionnel, comme en témoignent des dessins dressés par Boudhors en 1775⁴¹. En 1785, la municipalité eut pour projet d'ériger à cet emplacement un hôtel du préteur royal et fit détruire l'ancienne demeure à cet effet. Nous pouvons supposer qu'à cette période où le magistrat cherche à réduire ces dépenses, le lieutenant de roi ne possède plus de logement de fonction, mais ne reçoit qu'une indemnité de la part de la municipalité. En 1789, le baron de Klinglin, alors lieutenant de roi, est propriétaire d'une maison au Faubourg de Pierre⁴².

B. Intendant et préteur royal : les administrations civiles royales

Après avoir étudié les principaux lieux de l'administration militaire dans la ville, intéressons-nous à présent aux lieux de l'administration royale civile. Ville libre du Saint-Empire depuis le XIII^e siècle, l'arrivée française modifie en partie le fonctionnement de la municipalité de Strasbourg avec la création de nouvelles fonctions. Le syndic royal, charge

³⁸ AVES AA2603. Mémoire dressé vers 1770 afin de remplacer l'hôtel du Vieux Gouvernement par une indemnité en argent payable annuellement.

³⁹ FOESSEL Georges, *op.cit.*, 1970, p.117-136.

⁴⁰ WENDLING Jean-Michel, « 12, rue Sainte-Elisabeth », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/s/rue-sainte-elisabeth/12-rue-sainte-elisabeth/>

⁴¹ AVES 1 PL 440 (plan 28 en annexe).

⁴² AVES 5 R 26, p.58 (vue n°284).

créée dès 1681, et le préteur royal, charge créée en 1685, ont tous deux des fonctions similaires. Le syndic royal dirige la chancellerie de la Ville et en est le greffier. Le préteur royal est chargé de défendre les intérêts du roi en jouant un rôle de surveillance et de décision au sein du magistrat strasbourgeois. Au cours du XVIII^e siècle, le préteur royal s'impose largement au détriment du syndic⁴³. Parmi ces derniers, seul Jean-Baptiste de Klinglin, syndic royal de 1696 à 1706, eut en possession un hôtel particulier, médiéval, en son nom propre. L'intendant d'Alsace occupe quant à lui des fonctions de justice, de police et de finance à l'échelle de la province, à l'exception de l'enceinte de Strasbourg, où se situe pourtant son siège.

Le prétorat est sans aucun doute l'administration royale la plus itinérante à Strasbourg au cours du siècle⁴⁴, reflet autant de son institution à caractère particulier que de la personnalité des préteurs successifs qui ont chacun laissé une empreinte différente dans les esprits de l'époque. Son caractère itinérant le rapproche des hôtels des ministres et des secrétaires du roi à Paris, dont les services étaient pendant la majorité du XVIII^e siècle « rattachés non au bâtiment mais au dignitaire »⁴⁵. Les deux premiers préteurs royaux, Frédéric Ulrich Obrecht (1685-1701) et son fils Jean Henri Obrecht (1701-1706)⁴⁶, avec un profil singulier ancré dans la vie strasbourgeoise, issus d'une famille de juristes strasbourgeois, tout en étant ouvert à la culture de leur nouveau souverain (apprentissage de la langue française, convertissement au catholicisme...) demeurent pendant la durée de leur fonction dans la « Sanct Veltins Hoff », 30 et 32 rue des Juifs⁴⁷ et acquièrent une maison voisine, au 36 de la même rue⁴⁸ à la même période. Ces demeures s'inscrivent dans la continuité architecturale traditionnelle de Strasbourg : un sobre corps de logis sur rue et une aile perpendiculaire donnant sur une cour intérieure. La multiplicité des achats par les Obrecht reflète peut-être un besoin d'espace croissant pour une fonction qui se met en place, et qui s'invente, au début du XVIII^e siècle. Aux Obrecht succède Jean-Baptiste de Klinglin,

⁴³ HERRY Simone, *Strasbourg, une ville en mutation au tournant du Grand Siècle*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996, p.161-168.

⁴⁴ Voir la carte en annexe 12.

⁴⁵ COQUERY Natacha, *L'espace du pouvoir : de la demeure privée à l'édifice public Paris 1700-1790*, Paris, Seli Arslan, 2000, p.47.

⁴⁶ LIVET Georges, « Frédéric Ulric Obrecht » in *NDBA*, 1996. En ligne sur : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/obrecht-frederic-ulric/>

⁴⁷ WENDLING Jean-Michel, « 30, rue des Juifs », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/h-k/rue-des-juifs/30-rue-des-juifs/>

⁴⁸ WENDLING Jean-Michel, « 36, rue des Juifs », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/h-k/rue-des-juifs/36-rue-des-juifs/>

préteur de 1706 à 1725, qui a acheté dès 1694 au comte palatin de Birkenfeld l'hôtel des Joham de Mundolsheim, 15 rue des Juifs, deux ans avant de devenir syndic royal⁴⁹. Cet hôtel ancien, à la façade également très sobre et dans la tradition strasbourgeoise, a l'avantage d'une taille importante en plein cœur d'un quartier au tissu urbain dense. Sous son fils François-Joseph de Klinglin, préteur de 1725 à 1752, s'ouvre la période des hôtels particuliers à la française.

Nous ne développerons pas ici l'affaire François-Joseph de Klinglin déjà traitée à de nombreuses reprises dans l'historiographie⁵⁰. Comme nous l'avons évoqué précédemment au sujet de l'évolution de la rue Brûlée, le préteur achète à la Ville en 1731 l'ancien chantier des maçons de la municipalité et y fait ériger, aux frais de la Ville, un grand hôtel particulier de 1731 à 1736. Il parvient en 1744 à ce que la Ville lui rachète l'hôtel, et donc en assure l'entretien, tout en conservant le droit d'y demeurer. Les malversations financières de Klinglin, aussi bien à Strasbourg qu'en dehors, provoquent sa chute et son emprisonnement en 1752, et son décès en détention à la citadelle de Strasbourg en 1755.

Au faste et la relative excentricité de François-Joseph de Klinglin succède la sobriété cléricale de l'abbé Jean-Baptiste Denis de Régemorte (1752-1763) qui a en partie motivé sa nomination⁵¹. Abandonnant l'hôtel particulier de son prédécesseur à l'Intendance, car cet hôtel est « trop vaste pour être jamais occupé par un préteur, qu'il exigeoit un domestique nombreux et une représentation à laquelle l'état du préteur ne pouroit pas fournir »⁵². Il se retire alors vraisemblablement dans sa maison de prévôt de Saint-Pierre-le-Jeune, faisant face à l'hôtel du premier commandant, rue de la Nuée-Bleue. Se pose la question de la localisation des bureaux de ses services : intègrent-ils la demeure exigüe du cloître de Saint-Pierre-le-Jeune ou restent-ils encore en partie à l'hôtel de Klinglin ? Nous n'avons pour l'heure pas pu élucider ce problème.

La période de prétorat de l'abbé de Régemorte s'achève par sa démission en 1761. François-Marie Gayot de Bellombre, jusqu'alors commissaire des guerres, est nommé en 1763. Ce dernier demeure depuis 1743 rue Brûlée dans un grand hôtel particulier richement

⁴⁹ WENDLING Jean-Michel, « 15, rue des Juifs », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/h-k/rue-des-juifs/15-rue-des-juifs/>

⁵⁰ Voir un résumé de l'affaire dans LIVET Georges et RAPP Francis, *op. cit.*, 1981, p.286-290.

⁵¹ LIVET Georges et RAPP Francis (dir.), *op.cit.*, 1981, p.291.

⁵² AVES VI 560. Lettre du préteur de Régemorte au Magistrat, à la suite d'une discussion avec le comte d'Argenson, 1752.

décoré qu'il a fait construire avec son frère de 1754 à 1755. François-Marie Gayot appelé à Versailles, cette demeure accueille également son fils, Félix-Louis Gayot, brièvement préteur royal de 1768 à 1769. Avec la mort soudaine de ce dernier, les préteurs royaux quittent définitivement la prestigieuse rue Brûlée au profit de la rue des Veaux.

Nous retrouvons dans cette rue François Baron d'Autigny⁵³, à la fois neveu de François-Marie Gayot et de Jean-Baptiste Denis de Régemorte. Prêteur royal de 1769 à 1781, il fait ériger un hôtel vers 1770, en y intégrant l'hôtel voisin que son père Prudent Baron de Fregval avait fait construire une vingtaine d'années auparavant. En quittant sa fonction, François Baron d'Autigny vend son hôtel à la Ville qui le transforme en demeure de fonction du préteur royal. C'est seulement la deuxième fois depuis le début de la période française que le préteur royal obtient un logement de fonction et ne loge pas dans une demeure qui lui appartient en propre avec une indemnité. Le préteur royal Conrad Alexandre Gérard y demeure jusqu'à la Révolution.

Remis au jour par une recherche conjointe avec Jean-Michel Wendling, il apparaît que le Magistrat eut pour projet d'ériger un nouvel hôtel de fonction pour le préteur royal à l'emplacement de l'hôtel du lieutenant de roi, 12 rue Sainte-Elisabeth, à partir de 1785⁵⁴. Ce projet s'intègre dans un premier temps dans la volonté générale de la Ville de réduire ses dépenses, mais dès le printemps 1786, le préteur royal en exercice renonce une première fois au projet d'un nouvel hôtel, car il l'estime trop onéreux. Les travaux reprennent, mais la mort de l'entrepreneur Nagel chargé de la construction, remplacé par son épouse, et la hausse progressive du prix du chantier mettent un nouveau coup de frein au projet. Le préteur renonce une seconde fois à un nouvel hôtel durant l'été 1787. Le chantier est interrompu, mais le Directoire de la Noblesse de Basse-Alsace⁵⁵, qui cherche à quitter son hôtel du XVI^e siècle, place Saint-Étienne, se montre intéressé par les bâtiments en construction. Plusieurs plans dressés par l'architecte Boudhors, qui avait déjà dressé les plans originaux de l'hôtel du préteur, sont réalisés en 1788 pour adapter la forme et l'aménagement de l'hôtel à celui d'un Directoire. N'obtenant pas l'autorisation du roi, le Directoire renonce lui aussi à ce

⁵³ Baron est le nom de famille de ce préteur, d'Autigny son village d'origine en Haute-Marne.

⁵⁴ Voir la notice de Jean-Michel Wendling citée précédemment, le dossier conservé aux AVES (VI 583), de nombreux plans conservés à la fois aux AVES, aux ADBR ainsi que dans le fonds Werner et Boudhors au Cabinet des Estampes et des Dessins de Strasbourg.

⁵⁵ Une étude de l'histoire et du fonctionnement du Directoire a été effectué en 1965 par CATTIN Rodolphe, *Recherches sur «la franche et immédiate noblesse de la Basse Alsace et son Directoire au XVIII^e siècle»*, Strasbourg, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Strasbourg, 1965 [Mémoire de Diplôme d'Études Supérieures].

projet la même année. Cet hôtel aurait pu être le seul véritable hôtel particulier « entre cour et jardin » au sud de Strasbourg, mais également un des plus imposants.

Par opposition au prétorat royal de la Ville de Strasbourg qui ne parvient pas à s'installer durablement dans une demeure, l'intendance d'Alsace ne connaît à Strasbourg que trois sites au cours du XVIII^e siècle. Après avoir occupé très brièvement l'hôtel de Linange ou de Mansfeld à partir de 1681, les services s'installent de 1687 à 1755 dans des bâtiments rue de la Monnaie. L'intendance profite de la prise de fonction de l'abbé de Régemorte comme préteur royal pour s'installer dans l'hôtel de Klinglin, propriété de la Ville, à partir de 1755. Parmi les douze intendants installés à Strasbourg après la capitulation, tous originaires de la noblesse française, neuf occupèrent les bâtiments rue de la Monnaie et trois l'hôtel de Klinglin devenu hôtel de l'Intendance. Administration provinciale, l'intendance profite de façon certaine d'un des hôtels les plus grands de la Ville, taille correspondant à son rôle dans la province. Tandis qu'à Lille l'intendance n'obtient un véritable hôtel qu'en 1785⁵⁶, à Tours, l'hôtel de l'Intendance est le centre de la vie mondaine tout au long du XVIII^e siècle, dans une ville plus petite où la vie culturelle est moins développée⁵⁷. À Strasbourg, il est aussi l'un des lieux, mais pas l'unique, de la vie mondaine à la même période, concurrencé par plusieurs hôtels cités précédemment et le château hors-les-murs de l'Isle Jars⁵⁸.

Nous pouvons enfin évoquer brièvement deux institutions civiles royales à Strasbourg : la Monnaie et le Haras royal. Héritière de la Monnaie municipale de Strasbourg, la Monnaie royale implantée à Strasbourg au cours du XVIII^e siècle se développe dans les anciens bâtiments que l'intendance quitte pour l'hôtel de Klinglin en 1755. Les bâtiments reconstruits, situés au 2 rue de la Monnaie, prennent le nom d'Hôtel de la Monnaie⁵⁹. De même, le Haras municipal, installé en 1749 rue Sainte-Elisabeth dans l'ancien hôtel de Kanofski, devient en 1756 le Haras royal sous les ordres du marquis d'Argenson, directeur des haras du royaume. Reconstitué de 1752 à 1760 par l'architecte Jacques Gallay, auteur de plusieurs hôtels particuliers, le principal bâtiment du haras prend le nom d'Hôtel du Haras⁶⁰.

⁵⁶ TRENARD Louis (dir.), *op.cit.*, 1991, p.12.

⁵⁷ BAUMIER Béatrice, CAILLOU François, MAILLARD Christophe, et PETITFRERE Claude (dir.), *op.cit.*, 2020, p.206-215.

⁵⁸ Voir chapitre 6 partie I.

⁵⁹ SEYBOTH Adolphe, *op.cit.*, 1971 [1894], p.464-466.

⁶⁰ LEVALLET-HAUG Geneviève, « L'Académie d'équitation et le Haras de Strasbourg au XVIII^e et XIX^e siècles » in *Annuaire de la Société des amis du Vieux Strasbourg*, n°3, 1972, p.91-106.

Ainsi, l'évolution de la répartition des administrations royales dans les hôtels particuliers strasbourgeois nous permet d'observer à la fois une relative instabilité de la localisation du préteur royal et, au contraire, une certaine stabilité des institutions militaires et provinciales. Cela s'explique principalement par le fait que le préteur n'eut pas, pendant la plus grande partie du siècle, d'hôtel de fonction, mais une indemnité financière. Nous pouvons aussi y voir un reflet de la complexe mise en place du gouvernement royal face au Magistrat dans la Ville de Strasbourg, mais également par une présence beaucoup plus fréquente du préteur royal qui met en avant ses besoins matériels face à des gouverneurs peu présents qui n'utilisent leur hôtel le plus souvent que comme un lieu de passage. Ces hôtels, une fois entrés dans les mains du roi, ont également peu de chance de revenir un jour sur le marché immobilier, ce qui explique leur stabilité.

IV. Les hôtels et maisons canoniales du Grand Chapitre cathédral

Malgré plusieurs études portant sur le Grand Chapitre de Strasbourg et ses chanoines, dont un travail non publié de Jean-Michel Thiriet en 1967⁶¹, un autre par Pierre Kirsch en 1969⁶², et plusieurs articles sur le profil et la vie de ces chanoines au cours du XVIII^e siècle, aucun travail n'a pour l'heure traité dans son ensemble la question des demeures des chanoines capitulaires du Grand Chapitre. Nous tenterons ici de broser un portrait de ce « parc immobilier » des maisons canoniales à partir de 1681, qui comprend à la veille de la Révolution une majorité d'hôtels particuliers.

A. Un retour progressif à Strasbourg

Le Grand Chapitre de la cathédrale de Strasbourg est un chapitre ecclésiastique fondé au Haut Moyen Âge. À la veille de la Réforme, les chanoines, aussi appelés chanoines-comtes, ont un pouvoir important dans l'évêché de Strasbourg dont ils nomment l'évêque à sa tête, dirigeant aussi bien le temporel et le spirituel du diocèse. Devant quitter le siège de l'évêché en même temps que l'évêque en raison de la Réforme, le chapitre quitte Strasbourg

⁶¹ THIRIET Jean-Michel, *Le Grand-Chapter de Strasbourg au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1967 [Mémoire de Diplôme d'études supérieures sous la direction de George Livet et René Metz].

⁶² KIRSCH Pierre, *Un groupe social : les chanoines du Grand-Chapter de Strasbourg au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1969 [Mémoire de maîtrise sous la direction de Georges Livet et Jean Bérenger].

pour Molsheim où il demeura jusqu'à la conquête française et le retour de la cathédrale au culte catholique en 1681, voulu par Louis XIV. Le chapitre se compose de 24 chanoines, 12 capitulaires et 12 domiciliaires, les premiers étant des prêtres choisis parmi les seconds. Le Grand Chapitre de la cathédrale de Strasbourg est marqué par le statut nobiliaire de ses membres, tous issus de la haute noblesse allemande et française⁶³. Chacun de ces chanoines est obligé, selon le règlement du chapitre, de demeurer au moins trois mois par an à Strasbourg, mais il a été mis en avant que nombre de chanoines parviennent à éviter cette obligation⁶⁴. Notons que malgré les tentatives de l'autorité royale d'instaurer une égalité du nombre des chanoines allemands et français, les chanoines allemands restent majoritaires tout au long du XVIII^e siècle⁶⁵. Les chanoines français parviennent cependant à obtenir et à se maintenir aux fonctions les plus importantes du chapitre, la prévôté et le doyenné, une grande partie du siècle⁶⁶.

Loin est le temps où les chanoines du Grand Chapitre de Strasbourg demeuraient ensemble dans un cloître, dos à la cathédrale, sur le site du *Bruderhoff*. Depuis la fin du Moyen Âge, les chanoines-comtes ont acquis plusieurs demeures afin de se loger de manière individuelle. Malgré la Réforme et l'exil du chapitre, ils conservent une partie de leurs propriétés qu'ils réintègrent après la capitulation. Parmi ces demeures conservées, en dehors du *Bruderhoff*, nous retrouvons les hôtels qui prennent par la suite au cours du XVIII^e siècle les noms d'hôtel du Grand Doyenné (propriété depuis le XV^e siècle), de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfürst (propriété depuis le XV^e siècle) ou encore de Hohenlohe-Bartenstein (propriété depuis le XVI^e siècle). Ces trois hôtels sont reconstruits au cours du XVIII^e siècle. L'hôtel du Grand Doyenné étant le premier hôtel particulier entre cour et jardin de Strasbourg (1724-1733), et l'hôtel de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfürst le dernier d'entre eux (1786-1791).

En l'état de nos recherches, il est difficile de connaître avec précision où demeurait chaque chanoine lorsqu'il était de passage à Strasbourg après la capitulation, soit par un manque total d'indication d'adresse dans les documents les concernant, soit par une simple

⁶³ THIRIET Jean-Michel, *op.cit.*, 1967, p.11-14.

⁶⁴ Voir THIRIET Jean-Michel, *op. cit.*, 1967, p.21 ; KIRSCH, Pierre, *op. cit.*, 1969, p.21-22.

⁶⁵ HASSLER Éric, « Frontière, identité, parenté : Le cas des chanoines "allemands" du grand chapitre de la cathédrale de Strasbourg après l'annexion française de 1681 », *Francia*, n°40, Deutsches historisches Institut, Paris, 2013, p.95-112.

⁶⁶ XIBAUT Bernard, « Prosopographie du chapitre de la cathédrale de Strasbourg au XVIII^e siècle », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, n°XXXII, Strasbourg, Société des Amis de la Cathédrale de Strasbourg, 2016, p.107-132.

mention d'un nom de rue. L'instabilité relative du parc immobilier du Grand Chapitre au début du siècle complique leur identification. Nous pouvons présenter ici quelques éléments à partir des recherches menées par Adolphe Seyboth sur les maisons de Strasbourg, des inventaires après-décès de certains chanoines, ou encore d'autres mentions. L'inventaire du comte Charles Gobert d'Aspremont de Reckheim est réalisé en 1719 dans la rue des Frères, laissant plusieurs possibilités parmi lesquelles la parcelle du futur hôtel de Hohenlohe-Bartenstein ou plusieurs maisons faisant face au *Bruderhoff*⁶⁷. L'inventaire de Frédéric de Manderscheid-Blankenheim datant de 1731 est réalisé rue *Münster Gass* (rue du Dôme) probablement sur le site du futur hôtel de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfürst⁶⁸. Enfin, celui de Joseph Charles de Zeil est dressé en 1750 dans une maison donnant d'un côté sur la rue du Faisan, désignant avec plus de certitude l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein⁶⁹. En 1712, le grand prévôt de la cathédrale, « Monseigneur le prince d'Auvergne »⁷⁰ signe pour six ans le bail de l'hôtel et du grand jardin de Madame de Wurmser, situé dans le quartier du Finkwiller à côté de l'hôtel du Gouvernement⁷¹. Cette location peut s'expliquer à la fois par le manque de demeures pour loger les chanoines à cette période mais aussi, car la maison dédiée au grand prévôt, situé alors rue des Orfèvres, n'est pas jugée digne d'être habitée par un prince français. Cela est confirmé par un document signé du Magistrat dans les années 1720 :

« De ces 10 maisons [canoniales], les chanoines n'en ont habité jusques à présent que 4, les 6 autres (Prévôté, Grand-Doyenné, celle de M[onseigneur] l'Archevêque de Reims, les 3 autres) ont été louées jusque aujourd'hui à des particuliers parce qu'elles ne sont presque point habitables »⁷².

Malgré la réintégration d'anciennes demeures canoniales, le Grand Chapitre est, en effet, en conflit avec le Magistrat pendant une grande partie du siècle, car souhaitant acquérir une maison canoniale par chanoine. S'inscrivant dans un conflit plus général concernant l'étendue de la juridiction du chapitre face à celui du magistrat, un mémoire, rédigé par le parti du chapitre, résume le problème des maisons canoniales comme il s'ensuit :

⁶⁷ Si la demeure s'était située dans le *Bruderhoff* nous pouvons supposer que l'auteur de l'inventaire l'aurait indiqué clairement, ce qui exclut ici cette possibilité.

⁶⁸ Le codicille de Claude Bourdier concierge de l'hôtel de Messieurs les Comtes de Blanckenheim, trouvé au hasard des archives, est également réalisé rue *Münster Gass* en 1711 (ABDR 6E41/36).

⁶⁹ ADBR G2858.

⁷⁰ Henri Oswald de La Tour d'Auvergne, grand prévôt de 1697 à 1747.

⁷¹ ADBR 6E41/36.

⁷² ADBR G2891.

« Il faut d'abord observer que le Grand Chapitre est composé de douze chanoines capitulaires, et qu'il y a d'ailleurs les prébendés et bénéficiers. Les Chanoines n'ont en propriété que dix maisons dans la Ville, de sorte qu'il y a toujours deux chanoines qui sont obligés de demeurer dans des maisons qu'ils tiennent à loyer, et le Magistrat prétend que les chanoines ne peuvent acquérir aucun hôtel, maison ou autres bienfonds dans la Ville et la banlieue sans sa permission. Le Grand Chapitre soutient que suivant ses privilèges et exemptions [...] le Magistrat ne peut avoir aucune juridiction dans les maisons où habitent les dignités et chanoines avec leurs serviteurs ou domestiques, soit que les maisons leurs appartiennent en propriété, soit qu'ils les tiennent à loyer, et qu'il doit leur être permis d'acquérir les maisons qui peuvent leur être nécessaire pour les loger tous selon leur état »⁷³.

Déjà étudiée par Jean-Michel Thiriet, cette affaire a plusieurs origines⁷⁴. D'un côté, une relation tendue entre les magistrats de la ville qui contrôlent le conseil de la Fabrique de la cathédrale et les chanoines du Grand Chapitre. Ces derniers sont à la tête d'une institution riche, d'une importante superficie dans une ville qui n'est pas extensible en raison de ces murailles. Elle fait également travailler de nombreux Strasbourgeois, principalement des artisans et des commerçants de luxe. De l'autre, les maisons canoniales, vides une grande partie de l'année, sont exemptées du logement des gens de guerre, une des préoccupations principales du magistrat au début du siècle avant l'érection des corps de casernes. Les maisons construites pour les chanoines du Grand Chapitre sont également d'une taille supérieure à la moyenne des propriétés bourgeoises, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'hôtels particuliers ce qui pose un problème au Magistrat « surtout dans un temps où les grandes maisons et emplacements sont si rares »⁷⁵.

Pour la première partie du siècle, à partir des archives de la série G des archives d'Alsace, site de Strasbourg, nous parvenons enfin à suivre certains mouvements de propriétés. Le Grand Chapitre se sépare d'une maison rue des Veaux en 1724. En 1726, le Grand Chapitre se porte acquéreur du grand hôtel médiéval des Joham de Mundolsheim, alors propriété des descendants du préteur Jean-Baptiste de Klinglin⁷⁶. L'hôtel est alors déjà loué depuis plusieurs mois⁷⁷ par le chanoine capitulaire Pierre Pardaillan de Gondrin qui y

⁷³ ADBR G3100. Mémoire non daté, après 1739. Plusieurs autres mémoires non datés présentent des arguments similaires.

⁷⁴ THIRIET Jean-Michel, *op.cit.*, 1967, p.75-78.

⁷⁵ AVES AA2152. Lettre d'un membre du Magistrat le 21 février 1728 en réponse au prince Frédéric d'Auvergne.

⁷⁶ ADBR G2869.

⁷⁷ WENDLING Jean-Michel, « 15, rue des Juifs », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/h-k/rue-des-juifs/15-rue-des-juifs/>

demeure par la suite jusqu'à son décès, comme en témoigne l'inventaire dressé en 1734⁷⁸. En 1727, le Grand Chapitre se sépare de quatre maisons constituant le *Bruderhoff* en échange de l'hôtel de Manteuffel alors propriété des pères Jésuites⁷⁹. Les échanges autour de cette transaction nous apportent plusieurs éléments : le comte Léopold de Truchsess habite l'une des quatre maisons du *Bruderhoff* mais en raison de son âge avancé et de sa santé sa maison lui est laissée jusqu'à son décès⁸⁰ ; le comte de Manderscheid, alors à Vienne en Autriche, perd sa maison capitulaire qui « est fort ruineuse, et d'un grand entretien » au profit de l'hôtel de Manteuffel qui doit être « logeable pour deux chanoines »⁸¹. Dernière transaction que nous avons pu dater avec certitude, le Grand Chapitre se sépare en 1737 de son antique prévôté à proximité de la cathédrale, rue des Orfèvres, au profit de l'hôtel d'Andlau-Klinglin construit quelques années auparavant. Rachetée à Léonor d'Andlau, héritier d'Antoine d'Andlau et de Marie-Anne de Klinglin, la demeure devient la Grande Prévôté⁸². Nous savons enfin que le Grand Chapitre acquiert dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle la *Müegischer Hof*, bâtiment du XVI^e siècle, dont la moitié à l'allure fortifiée, qui prend par la suite le nom du chanoine qui l'occupe : l'hôtel de Tournai. Un projet de le faire reconstruire dans le goût du moment en 1757 n'aboutit pas⁸³.



Figure 8 : L'hôtel dit « de Tournai » du XVI^e au XVIII^e siècle, au croisement de la rue du Dôme et de la rue des Juifs. Lithographie de F. J. Sandmann in SEYBOTH, Adolphe, op.cit., 1971 [1894], p.256.

⁷⁸ ADBR G2858.

⁷⁹ C'est à l'emplacement du Bruderhoff qu'est par la suite érigé le Séminaire des Jésuites

⁸⁰ Léopold Jean Truchsess de Waldburg-Zeil-Wurzach, chanoine du chapitre de Strasbourg de 1685 à sa mort en 1729 (XIBAUT Bernard, *op. cit.*, 2016, p.108).

⁸¹ ADBR G2869.

⁸² ADBR G2869.

⁸³ Voir les plans du projet d'hôtel par Massol (ADBR G3113) en annexe (plans 36-41).

En conclusion à ce premier panorama, la liste des propriétaires jointe au plan Blondel de 1765 montre à voir l'étendue des propriétés du Grand Chapitre dans l'espace urbain strasbourgeois au milieu du siècle⁸⁴. L'entièreté des propriétés, qui ne sont pas toutes des maisons canoniales, se concentre dans le principal espace d'habitation aristocratique de Strasbourg que nous avons pu identifier précédemment, à savoir les quartiers à l'est de la cathédrale. Constatons cependant que la cathédrale n'est pas le centre autour duquel s'installent les chanoines, les propriétés se situent malgré tout le long des principaux axes permettant de la rejoindre.

B. État des lieux à la veille de la Révolution

Contrairement au début du XVIII^e siècle, plusieurs sources nous permettent d'établir avec une relative certitude l'étendue des propriétés du Grand Chapitre de la cathédrale au sein de la Ville de Strasbourg à la veille de la Révolution. D'un côté, nous conservons plusieurs almanachs des années 1780⁸⁵ précisant les adresses (nom de la rue) des principaux hommes politiques, militaires et religieux à Strasbourg, parmi lesquels chaque chanoine capitulaire et domiciliaire du Grand Chapitre. De l'autre, la série Q des Archives d'Alsace, site de Strasbourg, nous donne de manière relativement exhaustive la liste des propriétés du clergé devenues bien national lors de la Révolution.

À partir de l'inventaire de la série Q, nous avons pu déterminer qu'au moment de la Révolution le Grand Chapitre de la cathédrale était en possession de douze⁸⁶ bâtiments faits biens nationaux dans l'enceinte de la Ville de Strasbourg⁸⁷. Parmi ces propriétés, six se voient attribuer le terme d'hôtel par l'architecte en charge de les estimer : l'hôtel de Tournai, l'hôtel de la Grande Prévôté, l'hôtel de Hohenlohe-Schillingsfürst, l'hôtel Joham de Mundolsheim, l'hôtel de Chrétien de Hohenlohe et l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein. L'hôtel de Manteuffel, divisé en deux propriétés, obtient le qualificatif de maison. Nous retrouvons également trois autres demeures : une « maison canoniale » située 22 rue des Frères⁸⁸ et faisant pratiquement face à l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein ; une maison à l'actuel 4 rue Brûlée accueillant alors la « Maîtrise des Enfants de Choeurs de la

⁸⁴ Voir annexe 9.

⁸⁵ OBERLIN, *Almanach de Strasbourg*, Strasbourg, Lorenz & Schouler, 1780-1789 (conservés à la BNU).

⁸⁶ La série Q ne présente que 11 propriétés mais nous intégrons ici l'hôtel du Grand Doyenné dont l'estimation et la vente n'ont vraisemblablement pas été conservées dans les liasses de la série Q.

⁸⁷ ADBR, Q879, 882, 891, 896, 910, 924, 936, 1008.

⁸⁸ Les documents des archives de la série Q mentionnent l'adresse précise suivant l'ancienne numérotation des rues. Les adresses mentionnées ici ont été actualisées d'après SEYBOTH Adolphe, *op.cit.*, 1971 [1894].

cathédrale » ; et une maison appelée « le Syndicat » située place Saint Etienne. Cette dernière propriété accueillait le syndic du Grand Chapitre, un laïc formé au droit en charge des affaires du chapitre. Notons que dans cette liste n'apparaît pas explicitement une maison canoniale au 12 rue Brûlée (anc. 24 bis, à côté de l'hôtel de Chrétien de Hohenlohe, n°24, estimés comme une seule propriété en 1791), maison identifiée par Adolphe Seyboth mais qui n'apparaît pas sur le plan Blondel, ce qui nous permet de dater sa construction ou son achat entre 1765 et la Révolution.

Croisant ces informations avec les indications de l'*Almanach de Strasbourg* de 1788 ainsi que le travail d'Adolphe Seyboth⁸⁹, nous pouvons proposer une reconstitution comme il s'ensuit de la répartition des chanoines capitulaires dans les propriétés du Chapitre :

Almanach de 1788			Maison canoniale supposée	
	Nom et titres du chanoine capitulaire ⁹⁰	Adresse mentionnée	Nom du bâtiment	Adresse actuelle
1	Ferdinand Maximilien Mériadec, prince de Rohan, archevêque duc de Cambrai, grand Prévôt	Hôtel, rue de la Nuée Bleue	Hôtel de la Grande Prévôté	25 rue de la Nuée-Bleue
2	François Camille, prince de Lorraine, abbé de Saint Victor de Marseille, grand Doyen	Hôtel, rue des Juifs	Hôtel du Grand Doyenné	3 rue du Parchemin (anc. rue des Juifs)
3	Chrétien François Fidèle, comte de Koenigsegg - Rothenfels, chanoine de Cologne, grand Camérier	Hôtel, rue des Juifs	Hôtel des Joham de Mundolsheim	15 rue des Juifs
4	Joseph Chrétien François Charles Ignace, prince de Hohenlohe - Waldenburg - Bartenstein, chanoine de Cologne, grand Écolâtre	Hôtel, rue des Frères	Hôtel de Hohenlohe - Bartenstein	27 rue des Frères
5	Meinrad Charles Antoine Auguste, comte de Koenigsegg - Aulendorf, chanoine de Cologne, grand Custos	Hôtel, rue Brûlée	Maison canoniale	12 rue Brûlée
6	Chrétien Ernest François Xavier, prince de Hohenlohe - Waldenburg - Bartenstein, chanoine de Cologne et d'Augsbourg	Hôtel, rue Brûlée	Hôtel de Hohenlohe	14 rue Brûlée

⁸⁹ SEYBOTH Adolphe, *op.cit.*, 1971 [1894].

⁹⁰ Pour le confort de lecture, nous avons ici modernisé l'orthographe et développé les abréviations sans utiliser de crochets. Les dates de naissances, précisées dans l'Almanach, n'ont pas été retranscrites.

7	François Charles Joseph, prince de Hohenlohe - Waldenburg - Schillingsfürst, chanoine de Cologne et d'Ellwangen	Hôtel, rue des Prêtres	Hôtel de Hohenlohe - Schillingsfürst	8 rue du Dôme (anc. rue des Prêtres)
8	Guillaume Florentin Félix Jean, prince de Salm - Salm, évêque de Tournai, chanoine de Cologne, Augsbourg et Liège	Hôtel, rue des Prêtres	Hôtel de Tournai	21-23 rue du Dôme (anc. rue des Prêtres)
9	Joseph François Antoine, comte Truchsess de Zeil - Wurzach, chanoine de Cologne	Hôtel, rue des Frères	Maison canoniale	7 rue des Frères
10	Ernest Adrien Jules, comte de Koenigsegg - Rothenfels, chanoine de Cologne	Rue des Juifs	Hôtel des Joham de Mundolsheim ⁹¹	15 rue des Juifs
11	<i>Place française vacante</i>		En théorie : Moitié de l'hôtel de Manteuffel	15 rue Brûlée
12	<i>Place française vacante</i>		En théorie : Maison canoniale	22 rue des Frères / 18 rue des Sœurs

Figure 9 : Tentative de reconstitution du parc immobilier des maisons capitulaires du Grand Chapitre en 1788.

Le manque de sources et d'indications concernant le logement des chanoines domiciliaires dans les sources rend beaucoup plus difficile d'établir avec certitude une même liste. Ces chanoines domiciliaires sont le plus souvent de jeunes chanoines en train d'effectuer leurs études théologiques et destinés pour certains à remplacer leurs aînés, les chanoines capitulaires⁹². Les domiciliaires demeurant à Strasbourg suivent les enseignements au Collège des Jésuites devenu Collège royal et demeurent soit au Séminaire voisin, soit dans d'autres propriétés du Grand Chapitre, comme cela transparaît par les adresses mentionnées par l'almanach. Les chanoines domiciliaires sont en grande majorité issus des familles des chanoines capitulaires, comme l'ont montré plusieurs études⁹³. Quand ils ne résident pas au Séminaire, les jeunes chanoines demeurent alors dans la demeure canoniale d'un autre membre du chapitre que nous pouvons supposer être le plus souvent membre de leur famille. En comparant la liste des noms des chanoines capitulaires avec celle

⁹¹ Ernest de Koenigsegg-Rothenfels (10) étant le neveu de Chrétien de Koenigsegg-Rothenfels (3), nous pouvons supposer qu'ils partageaient la même demeure canoniale, de grande taille, rue des Juifs.

⁹² THIRIET Jean-Michel, *op.cit.*, 1967, p.20.

⁹³ Voir notamment : HASSLER Éric, « Frontière, identité, parenté ... », 2013, p.95-112.

des domiciliaires, nous pouvons ainsi proposer une reconstitution comme il s'ensuit, toujours à partir des quelques indications de l'almanach de Strasbourg de 1788 :

Almanach de 1788		Logement supposé		
	Nom et titres du chanoine domiciliaire	Adresse mentionnée	Nom du bâtiment	Adresse actuelle
13	Maximilien Joseph Jules Marie, comte de Koenigsegg - Rothenfels, chanoine de Cologne	Rue des Juifs	Hôtel des Joham de Mundolsheim ⁹⁴	15 rue des Juifs
14	Louis Gonzague François Xavier, comte de Koenigsegg - Aulendorf, chanoine de Cologne	Rue des Juifs	Maison canoniale ⁹⁵	8 rue des Juifs
15	François Xavier, évêque de Gurk, prince du Saint Empire Romain, comte ancien de Salm - Reifferscheid, grand comte capitulaire de Cologne et chanoine capitulaire de Salzbourg, olim auditeur de Rote	/	/	
16	Charles Joseph Ernest Justin, prince de Hohenlohe - Waldenburg - Bartenstein, chanoine de Cologne	À l'Hôtel de Hohenlohe, rue des Frères	Hôtel de Hohenlohe - Bartenstein	27 rue des Frères
17	Jules Louis Camille, prince de Rohan - Rochefort	Au Collège de Molsheim	/	
18	Charles Godefroi Auguste, prince de La Trémoille, comte de Laval	À Paris	/	
19	Antoine Eusèbe, comte de Koenigsegg - Aulendorf, chanoine de Cologne	Rue des Juifs	Maison canoniale	8 rue des Juifs
20	Louis Victor Mériadec, prince de Rohan - Guémené	À Paris	/	
21	François - Guillaume, comte de Salm - Reifferscheid - Bedburg	Au Séminaire	Séminaire ou « Grand Séminaire »	2 rue des Frères

⁹⁴ Maximilien de Koenigsegg-Rothenfels (13) est le frère d'Ernest de Koenigsegg-Rothenfels (10) et le neveu de Chrétien de Koenigsegg-Rothenfels (3). Nous pouvons supposer qu'ils partageaient la même demeure lors de leur passage à Strasbourg, rue des Juifs.

⁹⁵ Louis de Koenigsegg-Aulendorf (14) et Antoine de Koenigsegg-Aulendorf (19) étant issus de la même branche familiale, nous pouvons supposer qu'ils demeuraient ensemble lors de leur passage à Strasbourg. L'hôtel du 15 rue des Juifs n'étant probablement pas assez grand pour accueillir cinq chanoines (cf. les chanoines de Koenigsegg-Rothenfels), il est probable qu'ils utilisaient la maison du 8 rue des Juifs, apparaissant sur le plan Blondel de 1765. Nous n'avons pas retrouvé trace de cette demeure dans la série Q à la Révolution.

22	Guillaume Florentin Frédéric Marie Jean Nepomuk, prince de Salm - Salm	Au Collège épiscopal de Molsheim	/	
23	Charles, comte Truchsess de Zeil - Wurzach	Rue Brûlée	Hôtel de Manteuffel ⁹⁶	15 rue Brûlée
24	Louis Charles Frédéric François, prince de Croy	/	/	

Figure 10 : Tentative de reconstitution de la répartition des logements des chanoines domiciliaires du Grand Chapitre en 1788.

L'ensemble des propriétés du Grand Chapitre cathédral a donc connu plusieurs évolutions au cours du XVIII^e siècle. Se séparant des propriétés les plus anciennes et difficiles à entretenir, certains chanoines ont participé à la reconstruction de certaines maisons dans le goût du siècle, parfois en adoptant le principe de l'hôtel particulier français. Les chanoines français, minoritaires mais occupant les fonctions principales (doyen et prévôt), bénéficient des hôtels les plus modernes. Cela, tandis que les chanoines allemands se font également parfois édifier des hôtels, soit se contentent de moderniser des demeures anciennes. Il est cependant certain que la fréquence de la présence à Strasbourg de certains chanoines et le coût de tels chantiers n'encouragea pas à reconstruire toutes les demeures dans le goût du moment. Nous reviendrons ultérieurement sur l'intérieur de ces demeures canoniales et sur ce que nous pouvons apprendre sur la vie de ces chanoines.

⋄ ⋄ ⋄

De ces constatations transparaît une évolution urbaine des élites à plusieurs vitesses. Tandis que les hôtels particuliers des principales personnalités tendent à adopter une taille croissante, les hôtels les plus anciens, délaissés par leurs héritiers, tendent à perdre leur statut, voire à être séparés en plusieurs propriétés. L'étude de la durée de la propriété des hôtels particuliers érigés au cours du XVIII^e siècle ne met pas en avant un changement fréquent de propriétaires, par la brève période étudiée qui couvre uniquement deux ou trois générations, mais également par un nombre restreint d'hôtels sur le marché qui peut expliquer le fait que les héritiers ne souhaitent pas s'en séparer. Le marché immobilier des hôtels strasbourgeois étant qui plus est largement entravé par les hôtels propriétés du Roi, du Magistrat, du Grand Chapitre ou des abbayes qui occupent les plus grandes parcelles dans

⁹⁶ Le chanoine Joseph Charles Wunibald, comte Truchsess de Zeil-Wurzach, décédé en 1786, demeurait dans l'hôtel de Manteuffel. Nous pouvons supposer qu'un nouveau chanoine domiciliaire, issu de la même branche familiale, pouvait utiliser cette même maison canoniale.

une ville avec un espace disponible très limité. Cela, malgré le fait que plusieurs de ces hôtels soient vides la majorité de l'année.

Conclusion de la première partie

Au regard de l'évolution de notre corpus d'hôtels particuliers, la structure urbaine héritée des siècles précédents n'a pas grandement évolué au XVIII^e siècle avec une répartition dans deux principaux quartiers aristocratiques et le long des quais les reliant. L'abandon progressif par la noblesse des hôtels anciens les plus en marge participe même à un renforcement de la hiérarchie urbaine par un effet d'attraction autour des demeures prestigieuses à la taille croissante de la haute noblesse. Tandis que certains hôtels anciens dans les quartiers élitaires perdent leur statut, sont réaménagés, voire reconstruits dans le goût du siècle, les hôtels en marge sont quant à eux acquis ou érigés par la riche bourgeoisie ou restent propriétés des abbayes. En tant qu'objet d'échange, la période restreinte de notre étude ne nous permet pas d'observer la stabilité ou non des familles de propriétaires de ces hôtels, mais nous ne pouvons que constater que la noblesse alsacienne quitte les hôtels au profit de plus aisés qu'eux. Enfin, pendant que les hôtels des grands administrateurs reflètent des besoins d'espace croissant en raison de la mise en place progressive des institutions, les hôtels canoniaux du Grand Chapitre répondent quant à eux par leur taille et leur nature aux besoins d'une présence occasionnelle et semblent davantage conçus comme un pied-à-terre urbain cossu qu'un logement de longue durée⁹⁷ au contraire des hôtels de la noblesse laïque.

⁹⁷ HASSLER Éric, *op.cit.*, 2018, p.421-440.

Partie 2 : L'hôtel particulier strasbourgeois : entre objet pratique et objet de prestige

Le modèle de l'hôtel particulier qui se développe en France à partir du XVII^e siècle démontre une articulation nouvelle entre vie publique et privée au sein de ces demeures aristocratiques et nobiliaires. L'étude globale des hôtels particuliers strasbourgeois nous questionne sur la mise en place dans la nouvelle ville royale des théories architecturales françaises et de leur éventuelle adaptation, et ce que cela implique pour le fonctionnement de ces demeures. Après avoir étudié les différentes destinations de l'hôtel particulier, à la fois lieu de résidence et d'activité pour ses occupants, nous chercherons à comprendre le modèle économique qu'impliquent l'utilisation et le fonctionnement de tels bâtiments. L'hôtel particulier s'inscrivant en même temps dans une logique pratique, une logique de prestige et de démonstration d'un rang que l'occupant se doit de tenir aux yeux de ses contemporains, il implique, en effet, des dépenses nombreuses aussi bien d'un point de vue matériel qu'humain et oblige dans certains cas à mettre en location tout ou partie du bâtiment pour y faire face.

Chapitre 3 : Les différentes destinations de l'hôtel particulier strasbourgeois

« Les Princes de [la maison de Deux-Ponts] sont trop attachés au service de la France pour ne pas être souvent à Strasbourg en leurs régiments et où ils ont été obligés à différentes reprises de réfugier leurs effets, leurs papiers et mêmes leurs personnes. Le fait que le Palatinat ne manque jamais d'être le théâtre de toutes les guerres qui se font en France ou en Allemagne. Aucune place n'y est tenable. Il y a donc de la vraye politique pour la Sérénissime maison des Deux-Ponts de se confirmer une retraite assurée en France et un asyle qui puisse la garantir des événements de la guerre et de tous les revers qui en sont habituellement la suite. La Ville de Strasbourg oppose un boulevard impénétrable aux attaques des ennemis. Elle est d'autant plus nécessaire au Sérénissime Prince des Deux-Ponts qu'elle est plus à portée de leurs seigneuries » ajoutant que « Mgr. le Cardinal Evêque de Strasbourg, M. le Prince de Hesse, la Maison de Valdence [Veldenz] et d'autres seigneurs ont par rapport à ces mêmes motifs fait bâtir des hôtels à Strasbourg. Ils ont été imités par toutes les abbayes considérables de la Province. »¹

Cet extrait d'un mémoire de 1743 étudié par Geneviève Levallet-Haug aux *Allgemeines Staatarchiv* de Munich² et qu'elle attribue à Jean-David de Papelier, chancelier du prince de Deux-Ponts, nous révèle l'utilité d'une résidence à Strasbourg pour plusieurs catégories de propriétaires de notre corpus parmi lesquels les princes possessionnés et les abbayes régionales. Les différentes raisons évoquées par le chancelier du prince nous éclairent sur la fonction première d'un hôtel à Strasbourg, un logement dans un espace urbain sécurisé entouré de murailles, mais également sur sa praticité, à proximité des terres des princes possessionnés situées majoritairement en Basse-Alsace³, ainsi qu'une résidence pour les propriétaires des régiments étrangers au service du roi, en garnison dans la capitale provinciale. Outre la question du logement et de la sécurité, nous pouvons alors nous demander quelles sont les autres fonctions de l'hôtel particulier strasbourgeois, entre lieu d'activité professionnelle ou commerciale, et reflet d'un statut social pour son propriétaire.

¹ Munich, *Allgemeines Staatarchiv*. Rappolsteiner Akten, n°66-67. Retranscrit dans LEVALLET-HAUG Geneviève, *op.cit.*, 1968, p.158.

² LEVALLET-HAUG Geneviève, *op.cit.*, 1968, p.158.

³ Voir annexes 10 et 11. La maison de Deux-Ponts possède à la fois des terres en Basse-Alsace et dans le nord de la Haute-Alsace.

I. Un lieu de résidence

La définition de l'hôtel particulier par Alexandre Gady présente ce bâtiment comme en premier lieu « la résidence urbaine d'un personnage important, de sa famille et de sa domesticité [...] son caractère de maison familiale, qui implique un nombre réduit d'appartements, mais, en revanche, de nombreux services »⁴. Nous nous attarderons ici à étudier ce que cela implique sur le plan de la demeure et son aménagement, et quelles sont les spécificités du plan de l'hôtel particulier strasbourgeois par rapport à d'autres villes.

Avant même d'entrer dans la demeure, nous pouvons distinguer plusieurs types de plans d'hôtels particuliers à Strasbourg. Les hôtels particuliers entre cour et jardin, archétype de l'hôtel parisien, ne constituent qu'une petite partie de notre corpus. En effet, l'espace disponible étant limité dans une ville enserrée dans ses murailles, seuls de rares propriétaires ont eu l'opportunité d'ériger des demeures aussi imposantes, le jardin leur faisant par ailleurs le plus souvent défaut, remplacé par une vue dégagée sur une place ou une rivière. Ces hôtels ont l'avantage pour leurs occupants d'éloigner les appartements des inconvénients de la rue et de permettre davantage d'intimité. Au contraire, les hôtels particuliers ayant un corps de logis sur rue, possédant généralement une cour intérieure, constituent la majorité de notre corpus. Ces hôtels s'inscrivent dans l'alignement des maisons voisines, mais s'en démarquent par leur taille, leur architecture et le plus souvent par la présence d'une porte cochère.

A. Les espaces des maîtres

Au sein même de l'hôtel, deux principaux groupes demeurent et vivent ainsi de façon complémentaire : les maîtres et les domestiques. Mais, bien que demeurant dans le même bâtiment, ils ne fréquentent pas les mêmes espaces. Plutôt que de multiplier les exemples, nous nous concentrerons ici sur un nombre restreint d'hôtels, parmi les plus explicites de notre corpus, soit par les plans conservés, soit par les inventaires et autres descriptions des biens que nous avons pu identifier lors de nos recherches.

En premier lieu, remarquons que le plan des hôtels construits avant l'arrivée française se différencie en de nombreux points des hôtels particuliers érigés en France dès le XVII^e siècle. Le prestigieux hôtel de Bade-Durlach, devenu hôtel du Vieux-Gouvernement après la

⁴ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.12-13.

capitulation⁵, est un exemple particulièrement parlant de l'architecture traditionnelle inspirée de la Renaissance que l'on peut retrouver à l'hôtel de Manteuffel ou à celui d'Ochsenstein. Tout d'abord, leurs façades présentent de nombreuses irrégularités loin de l'idéal de parallélisme français. Elles sont généralement recouvertes de crépis et non de pierre de taille. L'escalier principal est un escalier en colimaçon desservant les différents étages, il se situe dans une tourelle le long d'une des façades et parfois dans un angle. Au niveau des toits, pas de mansardes, mais de petites lucarnes ouvrant sur les greniers. Dans les intérieurs, des pièces de tailles très variables, s'adaptant aux irrégularités des façades, se situent à la suite les unes des autres, mais pas nécessairement en enfilade, les ouvertures n'étant pas forcément positionnées dans un même axe. Nous ne distinguons pas encore réellement le principe d'appartement qui se mettra davantage en place au cours du XVIII^e siècle avec le développement d'un goût pour l'intimité. De même, les pièces destinées uniquement à l'hygiène sont peu nombreuses et généralement limitées à la présence d'un ou plusieurs lieux d'aisances situés dans des endroits à part dans l'hôtel. Particularité de l'architecture strasbourgeoise, la présence d'oriels, comme sur l'hôtel des Boecklin de Boecklinsau, permet de gagner de l'espace et de la luminosité dans les étages principaux. Cette particularité se retrouve dans certains hôtels érigés au XVIII^e siècle comme l'hôtel d'Andlau-Klinglin ou l'hôtel Weitz, tous deux construits dans les années 1730, alors que l'architecture française commence à progressivement imposer son style à Strasbourg. Aucun hôtel construit dans la deuxième moitié du siècle ne présente cette particularité que l'on préfère remplacer par des balcons plus à la mode. Il est difficile d'étudier plus en profondeur le plan de l'intérieur des hôtels de goût allemand étant donné le peu de plans conservés, mais également, car les quelques inventaires identifiés ne sont pas réalisés selon les habitudes françaises, à savoir par une énumération des objets dans chacune des pièces de l'hôtel une après l'autre en précisant leur fonction, mais au contraire l'ensemble des objets de l'hôtel sont regroupés par catégories⁶. Mentionnons cependant que l'appartement au premier étage de l'antique hôtel Joham de Mundolsheim, réaménagé au XVIII^e siècle par Jean-Baptiste de Klinglin puis habité par le chanoine Pardaillan de Gondrin, paraît adopter un plan d'inspiration française⁷. Signe que les hôtels médiévaux ont pu pour certains connaître des

⁵ AVES 1 PL 382 et 383 (plans 34 et 35 en annexe).

⁶ Voir par exemple ADBR G2858.

⁷ ADBR G2858. L'inventaire de Pierre Pardaillan de Gondrin présente un plan français. Voir aussi la description de l'intérieur de l'hôtel, sous Jean-Baptiste de Klinglin, par un visiteur allemand en 1714 (cité par LÉVY-COBLENTZ Françoise, *L'art du meuble en Alsace au siècle des Lumières. Tome 2 : De la paix de Ryswick à la Révolution (1698-1789)*, Saint-Dié, Éditions Le Chardon, 1985, p.9-14).

réaménagements dans le goût du siècle, changements dont nous ne conservons pas toujours les traces.

L'influence du goût et de l'idéal français en matière d'architecture et d'aménagement intérieur est amené en Alsace par l'intermédiaire des cardinaux de Rohan et des architectes au service de quelques grands mécènes qu'ils soient princes possessionnés, chanoines du Grand Chapitre ou grands administrateurs royaux⁸ comme le grand doyen le prince d'Auvergne, le maréchal du Bourg ou encore François-Joseph de Klinglin, qui sont les premiers à se faire ériger des hôtels particuliers d'inspiration parisienne à Strasbourg à partir des années 1720-1730⁹. Ces hôtels se démarquent par la régularité et le relatif parallélisme de leur façade, tout ou en partie constituée de pierre de taille. Les pièces y sont réparties sur deux ou trois étages, sans compter l'étage en mansarde. Les escaliers se trouvent à présent dans le corps de logis et l'on abandonne la forme en colimaçon, pour l'escalier principal, au profit d'escaliers aux marches plus larges, dans une cage d'escalier au centre de la demeure ou dans une aile.

L'espace occupé par les maîtres de maisons au sein de leur hôtel se répartit dans un système d'appartements, mot qui désigne une « séquence de pièces » spécialisées qui se sont développées et réimaginées depuis le règne de Louis XIII¹⁰. L'organisation interne des demeures des élites de goût français a fait l'objet de nombreux traités d'architecture au XVIII^e siècle afin d'en perfectionner le modèle, à l'instar du *Cours d'architecture, ou Traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments* de Jacques-François Blondel dans les années 1770¹¹, dont le quatrième volume dédié à cette question résume les principes architecturaux qui se sont appliqués et s'appliquent encore alors dans l'aménagement des hôtels particuliers. L'étude des plans et des inventaires des hôtels particuliers strasbourgeois d'inspiration française fait rapidement apparaître une très grande similitude avec les hôtels présents dans les autres villes françaises.

Les appartements fréquentés par les maîtres se situent principalement au rez-de-chaussée et au premier étage. Pour les hôtels accueillant des familles, Monsieur et Madame demeurent le plus souvent dans des appartements séparés, tout comme leurs enfants, comme il est de tradition dans la société élitaires de l'époque. Cela peut être soit à deux étages

⁸ HAUG Hans, *L'art en Alsace*, Grenoble, Arthaud, 1974 [1962], p.158.

⁹ Voir annexe 4.

¹⁰ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.74.

¹¹ BLONDEL Jacques François, *op.cit.*, 1771-1777.

différents, comme à l'hôtel d'Andlau-Klinglin où Antoine d'Andlau demeurait vraisemblablement au rez-de-chaussée et Marie-Anne d'Andlau-Klinglin au premier¹², soit au même étage suivant dans l'idéal un plan en miroir comme à l'hôtel de Hanau. L'hôtel du second commandant militaire, alors occupé par le Marquis de La Salle, présente quant à lui une très grande distinction entre l'appartement de Monsieur et de Madame, qui demeure dans deux corps de logis distincts, un donnant sur la rue, l'autre sur le jardin, le tout séparé par la cour¹³. En 1779, le marquis demande d'ailleurs à modifier l'hôtel afin de construire une galerie entre les deux corps de logis, galerie qui « seroit simplement un corridor, par où M[adam]e de La Salle viendrait à mon appartement »¹⁴. Ces appartements sont en principe orientés de façon à limiter les nuisances sonores et olfactives pour leur occupant et pour leur procurer une vue agréable. Dans l'hôtel du premier commandant militaire, le maréchal du Bourg occupait ainsi un appartement au rez-de-chaussée s'ouvrant sur son grand jardin, à en croire la reconstitution du plan de l'hôtel proposé par Adrien Weirich¹⁵. Il semble en être de même dans l'hôtel du grand doyen selon la reconstitution de Simone Meyder¹⁶. Dans l'hôtel de Hanau, les appartements principaux sont orientés vers la place du Marché-aux-Chevaux, future promenade Broglie, tout comme les pièces d'apparat¹⁷. Cependant, comme la majorité des hôtels de notre corpus strasbourgeois sont composés d'un corps de logis sur rue, les appartements ne peuvent pas toujours obéir à cette volonté. Alexandre Gady a pu observer que les appartements tendaient à se concentrer au premier étage dans ces hôtels-ci, le rez-de-chaussée étant destiné aux espaces de travail et aux espaces de service des domestiques¹⁸, afin d'éloigner les maîtres des incommodations de la rue. Nous l'observons, par exemple, à l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein¹⁹, et sur plusieurs plans et descriptions d'hôtels, ce qui accrédite cette théorie. Comme à l'hôtel d'Autigny où les chambres se situaient dans les étages supérieurs²⁰, ou à l'hôtel de Saxe dans lequel les appartements de la princesse se situaient au premier étage si l'on en croit la description révolutionnaire²¹. Cette description

¹² Voir les inventaires d'Antoine d'Andlau puis de Marie-Anne d'Andlau (ADBR 6E41/458)

¹³ AVES 1 PL 433 (plan 30 en annexe).

¹⁴ AVES AA2082.

¹⁵ WEIRICH Adrien, *op.cit.*, 1964, p.171.

¹⁶ MEYDER Simone, *op.cit.*, 2010, p.75.

¹⁷ ADBR C510 et AVES 1 PL 178 (plan 5 et 6 en annexe).

¹⁸ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.59-60.

¹⁹ ADBR 2Q27 (plans 7 à 9 en annexe)

²⁰ AVES 1 PL 145 et 146 (plans 2 et 3 en annexe).

²¹ ADBR Q869. Estimation de l'hôtel de Neubourg, ancien hôtel de Saxe. Nous supposons que le plan intérieur de l'hôtel n'a pas été modifié en profondeur depuis le décès de la princesse.

précise par ailleurs que les pièces de vies se situaient au premier étage côté rue, la façade la plus lumineuse, et les antichambres côtés cour.

Peu importe le statut des maîtres, les appartements des hôtels particuliers se composent de plusieurs pièces aux fonctions prédéfinies. Mais, il peut malgré tout exister un décalage entre le nom d'une pièce sur un plan ou dans un inventaire et sa fonction réelle. Tout d'abord, nous trouvons une antichambre, qui comme son nom l'indique, précède la chambre. Il s'agit d'une pièce d'apparat où le maître peut recevoir, et c'est également une pièce où peuvent attendre les domestiques avant d'entrer dans la chambre. Quant à elle, la chambre est la pièce la plus importante de l'appartement puisque c'est ici que se trouve le lit. À côté de la chambre se situe la garde-robe où peut dans certains cas loger un domestique au service direct du maître, comme l'atteste la présence d'un lit « pour domestique » à l'hôtel de Neuwiller²² ou certains plans comme celui de l'hôtel d'Autigny²³. Nous retrouvons enfin un cabinet, une pièce intimiste qui peut avoir plusieurs destinations. Dans l'hôtel du maréchal de Bourg, les différents cabinets présentent chacun « une table à écrire »²⁴ et semblent être des lieux de travail privés pour les maîtres, tandis que dans l'hôtel du grand doyen le prince d'Auvergne, ces cabinets semblent davantage être des lieux d'ornement²⁵. Dans l'hôtel de Marie-Anne d'Andlau-Klinglin, les cabinets sont quant à eux des lieux de repos et de réception intimiste si l'on en croit le mobilier présent²⁶.

Autre salle essentielle, la salle à manger est une pièce de première importance, lieu où se retrouvent les maîtres de maisons pour les repas et où ils accueillent leurs invités. Située dans le corps de logis, le plus souvent au rez-de-chaussée, la position de la salle à manger dans la demeure doit être réfléchi par rapport à sa distance avec les cuisines afin de pouvoir servir des repas chauds²⁷. À l'hôtel de l'Intendance, la cuisine, située dans un bâtiment séparé, rejoint le corps de logis par une « galerie couverte » qui s'ouvre immédiatement sur la salle à manger²⁸. À l'hôtel d'Autigny, l'office et la cuisine se situent au rez-de-chaussée du corps de logis et sont mitoyens de la salle à manger qui, elle, se situe

²² ADBR G5442.

²³ AVES 1 PL 145 (plan 3 en annexe).

²⁴ ADBR 6E41/61.

²⁵ ADBR G2857.

²⁶ ADBR 6E41/458.

²⁷ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.80.

²⁸ AVES 1 PL 130 (plan 12 en annexe).

en plein centre de l'hôtel accessible depuis le grand escalier par l'intermédiaire d'une « anti-salle ».

Le salon, lui aussi une pièce de vie et de réception, se situe également au centre de la demeure. Il s'agit, avec la salle à manger, de la « pièce principale de la sociabilité de l'hôtel », remplaçant la chambre à coucher du maître qui occupait cette fonction aux siècles précédents²⁹. Cette pièce ne semble pas systématique dans les hôtels de notre corpus, mais est malgré tout relativement fréquente. À l'hôtel de Hanau, le salon est la pièce centrale du rez-de-chaussée s'ouvrant côté cour sur un péristyle et côté jardin sur la promenade Broglie. Il permet d'accéder vers l'aile gauche à un appartement et vers l'aile droite à des pièces de réception dont la salle à manger, un cabinet d'assemblée et, dans le projet initial non réalisé, vers ce qui semble être une chambre de parade³⁰. À l'hôtel de Neubourg, ancien hôtel de Saxe, les salons du premier étage prennent le jour côté, rue, ce qui démontre une nouvelle fois que la façade sur rue, plus lumineuse, semble avoir la préférence d'installation des pièces principales pour les hôtels à la taille limitée³¹. Les auteurs de *Strassburg und seine Bauten* identifient quant à eux plusieurs pièces de l'hôtel Gayot sous le nom de salons au rez-de-chaussée, s'ouvrant sur les jardins³².

Comme mis en avant à Paris par l'étude d'Alexandre Gady, certains hôtels présentent des pièces plus rares³³. Parmi celles-ci, la chapelle, que nous retrouvons dans la plupart des hôtels d'abbaye à Strasbourg comme dans l'hôtel de l'abbaye de Neubourg³⁴, de Marmoutier ou de Neuwiller³⁵. La chapelle occupe également une grande place dans l'appartement du grand doyen du Chapitre cathédral³⁶ ou dans le palais des cardinaux de Rohan. En dehors de l'hôtel du Grand Doyenné, nous ne trouvons cependant pas trace de chapelle dans les maisons des chanoines capitulaires du Grand Chapitre, qu'il s'agisse des descriptions révolutionnaires ou du plan de maison canoniale présenté par Joseph Massol³⁷. Bien

²⁹ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.81.

³⁰ AVES 1 PL 178 (plan 5 en annexe).

³¹ ADBR Q869.

³² *Strassburg und seine Bauten : Herausgeben vom Architekten- und Ingenieur-Verein für Elsass-Lothringen*, Straßburg, Verlag von Karl J. Trübner, 1894, p.351.

³³ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.82-87.

³⁴ Abbaye Notre-Dame de Neubourg (Bas-Rhin), abbaye cistercienne masculine (BORNERT René et MULLER Claude, « Abbaye Notre-Dame de Neubourg » in BORNERT René (dir.), *op.cit.*, t.5, 2009-2011, p.157-261).

³⁵ ADBR Q869, Q879, Q896.

³⁶ MEYDER Simone, *op.cit.*, 2010, p.75.

³⁷ ADBR G3113.

qu'ayant le statut de prêtre, cela implique que les chanoines capitulaires n'avaient pas l'utilité d'une telle pièce dans leur demeure, puisqu'il se devait d'assister aux offices à la cathédrale pendant leur présence à Strasbourg. L'absence de pièce désignée comme chapelle ne signifie pas dans les autres hôtels qu'il n'y a pas de lieu de dévotion, plusieurs inventaires d'hôtels civils mentionnent des crucifix et de petits autels domestiques. Autre pièce rare, la bibliothèque, se retrouve dans l'hôtel d'Autigny, le palais Rohan ou l'hôtel de Marmoutier. Relevons aussi la présence de galeries, pièces d'ornement qui servent à mettre en scène des œuvres d'art comme dans le projet initial de rez-de-chaussée de l'hôtel de Hanau³⁸. L'hôtel médiéval des Rathsamhausen *zum Ehenweier* était réputé pour accueillir un important cabinet de curiosité au cours du XVIII^e siècle³⁹, ce qui devait exercer une importante influence sur le plan de l'hôtel même si l'architecture du bâtiment n'a peut-être pas permis d'installer une telle galerie. Plusieurs autres plans et descriptions mentionnent la présence de galerie, mais cela désigne le plus souvent un couloir. Enfin, un inventaire de 1750 du chanoine capitulaire Joseph Charles de Zeil, demeurant dans une maison canoniale rue du Faisan (hôtel de Hohenlohe ?), présente une « *Zimmer wo das Billard steht* », comprendre une pièce où se situe un billard⁴⁰. Seul hôtel de notre corpus où nous avons pu trouver une mention aussi équivoque d'une pièce destinée aux jeux, les tables à jouer se répartissant dans les autres hôtels dans diverses pièces de l'appartement.

La taille d'un appartement est très variable en fonction de la taille de l'hôtel et des volontés de ses occupants. L'appartement du premier étage de l'hôtel d'Autigny présente une impressionnante « séquence de pièces ». Le grand escalier amène à une antichambre donnant d'un côté sur une salle d'assemblée suivi d'un cabinet, rappelons qu'il s'agit de l'hôtel du préteur royal, de l'autre côté l'antichambre s'ouvre sur le salon. Celui-ci permet d'accéder à la fois à un boudoir et à une chambre à coucher que nous supposons être celle de Monsieur. Si nous suivons la façade sur rue, cette chambre à coucher s'ouvre sur une « arrière-antichambre » suivi d'un « pissoir » et d'une bibliothèque. Côté cour, la chambre permet d'accéder à un cabinet de toilette et à une garde-robe par l'intermédiaire d'un passage, puis d'accéder à un autre appartement dans une aile perpendiculaire au logis principal. Ce second appartement, que nous supposons être celui de Madame, présente une taille plus réduite mais présente toutes les commodités avec, dans l'ordre, une petite

³⁸ AVES 1 PL 178 (plan 5 en annexe).

³⁹ SEYBOTH Adolphe, *op.cit.*, 1971 [1894], p.455-457.

⁴⁰ ADBR G2858.

antichambre, les lieux à l'anglaise (toilettes), la chambre à coucher, un cabinet, un serrepapier et une garde-robe. Deux escaliers dont un « escalier dérobé » permettent aux domestiques de rejoindre les appartements en enfilade⁴¹.

À l'hôtel de Hanau, les appartements des maîtres, au premier étage, situés côté place, sont également d'une taille supérieure aux autres appartements de la demeure. Sept chambres à coucher se répartissent au premier étage dans les deux ailes situées le long de la cour principale. Dans l'aile à gauche, en entrant, trois chambres à coucher communicantes n'ont accès qu'à une antichambre et une garde-robe commune. Nous pouvons supposer qu'il s'agissait des pièces destinées à accueillir les enfants de la famille et qu'il s'agit peut-être des logements qu'occupaient les deux princes de Hesse-Darmstadt lors de leur long séjour dans les années 1780. Dans l'aile à droite, en entrant, quatre chambres à coucher non communicantes sont accessibles par un corridor. Probablement, des logements pour des invités ou des conseillers de la famille. Deux des quatre chambres possèdent par ailleurs deux pièces indépendantes, une garde-robe et un cabinet. Le receveur de la famille de Hanau puis de Hesse-Darmstadt possède son propre appartement au rez-de-chaussée de l'aile gauche.

Par opposition, la partie de l'hôtel Neuwiller occupée par les membres de l'abbaye présente des appartements de taille plus restreinte, mais plus nombreux afin d'accueillir les différents chanoines lors de leur passage à Strasbourg. L'appartement du prévôt du chapitre, le plus vaste, se compose d'une antichambre, d'une chambre à coucher, d'un cabinet et d'une garde-robe. En dehors de ce grand appartement, l'inventaire de 1785 révèle l'existence de cinq autres chambres de maîtres dont trois avec un cabinet et deux avec une garde-robe que les occupants se partagent certainement entre eux ainsi qu'une chambre avec « bassinoire » et chaise percée « à l'usage commun desd[i]ts appartements »⁴². De même à l'hôtel canonial de Hohenlohe-Bartenstein où nous comptons seulement trois chambres à coucher pour des maîtres de maison : l'appartement du chanoine capitulaire, qui occupe tout le premier étage, et deux chambres pour des invités, ou des chanoines domiciliaires, au second. Le plan de l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein laisse entrevoir qu'il ne s'agissait pas d'un lieu prévu pour de grandes réceptions. En dehors de la chambre à coucher, seules deux pièces pouvaient

⁴¹ AVES 1 PL 145 (plan 3 en annexe).

⁴² ADBR G5442.

accueillir des invités : l'antichambre-salle à manger et une salle de compagnie⁴³. La maison canoniale projetée à Massol⁴⁴ se divise quant à elle en deux parties, le logement du receveur du chapitre et de sa famille dans l'angle des deux rues, et plusieurs appartements canoniaux dans l'autre moitié de la demeure. Le premier et le plus grand, sans doute celui du chanoine capitulaire, se situe au premier étage, avec cabinet et garde-robe, et s'ouvre sur trois des quatre pièces de sociabilité officielle de l'hôtel : deux antichambres, dont une servant de salle à manger, et une salle de compagnie. Au deuxième étage, une antichambre, avec un poêle et une seule fenêtre côté cour, précède le corridor qui permet d'accéder à deux appartements, peut-être pour des chanoines domiciliaires avec chacun cabinet, garde-robe et chaise percée privative, et une chambre à coucher seule pour un éventuel invité. L'hôtel canonial de Hohenlohe-Bartenstein et le projet de reconstruction de l'hôtel canonial de Tournai transcrivent tous deux des besoins limités, mais pas inexistant, d'espaces de sociabilité, espaces qui semblent davantage prévus pour les seuls occupants de l'hôtel. Au sein même des maisons canoniales semble par ailleurs s'observer la hiérarchie du chapitre, entre chanoine capitulaire dont l'appartement est le centre de vie de l'hôtel, et chanoine domiciliaire qui possèdent des appartements qui leur permettent malgré tout de vivre en indépendance au sein d'un hôtel vide une grande partie de l'année. Les appartements ne sont cependant pas les seuls espaces constituant l'hôtel et ne suffisent pas à eux seuls au fonctionnement de la demeure.

B. Les espaces du commun

Les hôtels particuliers donnent à voir une véritable cohabitation, dans un même ensemble architectural, des maîtres et de leur domesticité. En effet, les domestiques travaillent et logent dans la demeure dans divers espaces qui leur sont dédiés. Le logement et la nourriture faisant également partie de leur rémunération⁴⁵. Les espaces des communs, c'est-à-dire les pièces dédiées au fonctionnement de l'hôtel (cuisine, remises, écuries, basse-cour, etc.) sont en principe réparties de manière réfléchie au sein de la demeure⁴⁶. Comme nous l'avons vu précédemment, les inventaires après-décès réalisés sur le modèle français énumèrent les objets présents dans chaque pièce de la maison les unes après les autres, ce qui nous permet

⁴³ ADBR 2Q27 (plans 7 à 9 en annexe).

⁴⁴ ADBR G3113 (plans 39 à 41 en annexe). La maison du receveur occupe le quart indépendant en bas à droite des plans, la maison canoniale avec les dépendances pour les domestiques, le reste de l'hôtel.

⁴⁵ GUTTON, Jean-Pierre, *Domestiques et serviteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Aubier Montaigne, 1981, p.51.

⁴⁶ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.63.

d'avoir un aperçu du plan de la demeure⁴⁷. Ces inventaires mettent ainsi également en avant les pièces dédiées au logement et au travail des domestiques tout comme les quelques plans conservés.

Pièce essentielle de l'hôtel, nous avons pu observer précédemment que l'emplacement de la cuisine est le plus souvent articulé avec la salle à manger située dans le corps de logis. Afin de limiter les nuisances sonores et olfactives de la cuisine, celle-ci est soit située au rez-de-chaussée du corps de logis, comme nous pouvons l'observer à l'hôtel d'Autigny et la plupart des différents hôtels avec un corps de logis sur rue que nous avons identifié dans notre corpus. Pour les hôtels les plus imposants, la cuisine peut également se situer dans une aile sur la cour et parfois même autour d'une basse-cour distincte de la cour principale de l'hôtel⁴⁸. Cette deuxième configuration est particulièrement visible à l'hôtel du second commandant militaire, au palais Rohan ou encore à l'hôtel de Hanau. La basse-cour de l'hôtel du second commandant militaire est le centre névralgique du fonctionnement de l'hôtel, où se regroupe cuisine et écurie. À l'hôtel de Hanau, dans le projet initial, deux cours parallèles à la « cour d'entrée » coexistent, l'une pour l'écurie et l'autre pour les cuisines. Le plan de l'hôtel de Hanau met par ailleurs en avant un important morcellement des pièces destinées à la cuisine avec une spécialisation des pièces. La cuisine et la pâtisserie s'y articulent autour d'un important foyer central, depuis lequel est accessible une pâtisserie, le garde-manger, le « charbonnier » ainsi que le commun, la pièce commune des domestiques. Dans la cour se retrouve un bûcher, une pièce destinée au stockage et une glacière. Le tout relié par un passage à la salle à manger, passage le long duquel se situe une pièce destinée au stockage de la vaisselle. À l'hôtel de l'Intendance, notons que la cuisine se situe dans un bâtiment séparé du reste de la demeure à laquelle elle est reliée par une galerie couverte, bâtiment séparé que l'on retrouve uniquement dans le projet d'hôtel prétoral de la rue Sainte-Elisabeth.

Comme la cuisine, l'écurie est susceptible d'être une importante source de nuisance tout en étant essentiel pour le mode de vie des maîtres de maison. Logiquement, les écuries se situent dans la cour, à côté de remises permettant d'entreposer les carrosses et autres matériels nécessaires au nourrissage et aux soins des chevaux ou à leur attelage. Les écuries ne se situent presque jamais dans le corps de logis mais au contraire soit dans l'aile en retour

⁴⁷ HASSLER, Éric, *op.cit.*, 2018, p.421-440.

⁴⁸ GADY Alexandre, *op.cit.*, 2017 [2008], p.64.

côté cour ou, comme dans l'hôtel de Hanau et l'hôtel du second commandant que nous citions précédemment, dans une aile autour d'une cour séparée du reste. Le palais Rohan, véritable cas d'exception dans notre corpus, se démarque une nouvelle fois de ses contemporains en possédant une importante écurie en site propre à l'emplacement de l'ancien hôtel de Baden-Baden, dans le quartier faisant face de l'autre côté de la rivière, en complément de l'écurie présente au sein du palais. La taille d'une écurie étant le reflet de la richesse et du statut de son propriétaire, les cardinaux de Rohan se démarquent définitivement par cette action du reste des propriétaires d'hôtels strasbourgeois. Avec l'hôtel de Baden et le palais Rohan, seul l'hôtel du Vieux-Gouvernement se répartit sur deux terrains non adjacents⁴⁹. Nous reviendrons ultérieurement sur ce que ces écuries nous apprennent sur le mode de vie des maîtres⁵⁰.

C. Le logement des domestiques

Tout comme les espaces des communs sont répartis de manière réfléchie dans la demeure, il en est de même, en théorie, pour le logement de chaque domestique. Celui-ci est d'une taille et d'un emplacement dans la demeure correspondant à la fonction et la place de chacun dans la hiérarchie des domestiques⁵¹. Ainsi, le portier et le suisse demeurent en théorie près de la porte principale, les garçons d'écuries près des écuries et les valets dans le logis, à proximité des appartements des maîtres.

L'inventaire du chanoine du Grand Chapitre, Pierre de Pardaillan de Gondrin, comte d'Antin, évêque et duc de Langres, décédé en 1733⁵², présente le plan de l'hôtel canonial d'origine médiévale situé 15 rue des Juifs et remanié dans la première moitié du XVIII^e siècle⁵³. Tandis que la plupart des domestiques y possèdent des chambres pour eux seul (maître d'hôtel, suisse, sommelier, écuyer, officier d'office, blanchisseuse, rôtiisseur) d'autres partagent des chambres communes comme « la chambre des domestiques » dans laquelle sont présents un lit et trois couchettes, ou « la chambre des gens d'écurie » où se trouvent trois couchettes. Toutes ces chambres de domestiques sont réparties au sein de l'hôtel, principalement dans les étages supérieurs si l'on considère que la réalisation de

⁴⁹ AVES AA 2603 (plan 33 en annexe).

⁵⁰ Voir chapitre 5 partie II.

⁵¹ CASTELLUCCIO, Stéphane, *La noblesse...*, 2021, p.75.

⁵² ADBR G2858.

⁵³ Ancien hôtel des Joham de Mundolsheim, vraisemblablement construit au XIII^e siècle et encore conservé aujourd'hui.

l'inventaire se fait au fil de la visite, mais aussi, car il s'agit d'un phénomène fréquent de ségrégation verticale qui caractérise l'habitat élitaires jusqu'au début du XX^e siècle. Cela s'observe, par exemple, par le plan du troisième étage de l'hôtel du lieutenant de Roi, rue Saint-Élisabeth⁵⁴, qui nous présente quant à lui un étage presque entièrement dédié à la domesticité - à l'exception de deux chambres à coucher présentant des alcôves - avec six pièces portant l'indication « domestique » ou « chambre des domestiques » ainsi que deux chambres pour « femme de charge »⁵⁵. Nous pouvons relever que les deux pièces pour « femme de charge »⁵⁶ ont chacune une taille largement supérieure à la taille moyenne des autres chambres de domestiques de cet étage, et qu'elles sont toutes deux à proximité directe de la lingerie attribué à leur fonction. Le logement des domestiques est souvent relié au XVIII^e siècle au reste de la demeure par des escaliers à l'utilisation exclusive des domestiques afin de limiter le passage par les espaces des maîtres de maison. Nous retrouvons, par exemple, dans plusieurs hôtels comme à celui d'Autigny ou de Saxe la mention d'escaliers dérobés permettant de desservir les différents étages.

Plusieurs autres plans, comme celui du rez-de-chaussée de l'hôtel de l'Intendance⁵⁷, de celui du commandant en second⁵⁸, ou encore de celui du projet d'hôtel du Directoire de la noblesse⁵⁹, nous confirment la présence de chambres de domestiques proches des lieux d'exercice de leur fonction. Aussi bien à l'hôtel de l'Intendance que dans le projet de Directoire, nous retrouvons à côté de la porte cochère le logement du portier ou du concierge. À l'hôtel de l'Intendance, le palefrenier possède une chambre à côté de l'écurie dans la basse-cour, tandis que plusieurs chambres sont présentes aux côtés de l'office et de la cuisine, probablement pour le personnel des cuisines. Quant aux hôtels de taille plus réduite, comme il en existe plusieurs dans notre corpus, il ne fait que peu de doutes que les domestiques demeurent soit à l'extérieur de l'hôtel, soit là où il y a de l'espace disponible, le plus souvent dans les étages supérieurs, les entresols et dans les combles.

Le manque de place au sein de l'hôtel, ou d'autres raisons pratiques comme le statut familial de certains domestiques, encourage, par ailleurs, certains maîtres à louer ou

⁵⁴ AVES 1 PL 141 (plan 29 en annexe). Il s'agit d'un des seuls plans détaillés d'un étage supérieur dédié aux domestiques, ou des combles, identifiés lors de nos recherches.

⁵⁵ La femme de charge a la charge de la lingerie et de la vaisselle de la maison.

⁵⁶ Difficile de savoir s'il s'agit ici de deux chambres pour chacune une femme de charge, ou s'il s'agit de deux pièces dédiées à la même personne.

⁵⁷ AVES 1 PL 130 (plan 12 en annexe).

⁵⁸ AVES 1 PL 433 (en 1770) et ADBR C685 (en 1779) (plans 30 et 31 en annexe).

⁵⁹ ADBR C685 (plan 43 en annexe).

réquisitionner d'autres bâtiments dans l'espace urbain pour le logement de leur domestique. Nous retrouvons ainsi plusieurs documents mentionnant des logements, normalement destiné à des officiers militaires, attribué par l'Intendant⁶⁰ à certains de ses domestiques comme « Mr le grand gentilhomme de Mons[ei]g[neu]r l'Intendant », « le Suisse de Mons[ei]g[neu]r l'Intendant avec sa famille », le chasseur de l'Intendant avec sa famille, un rôtiisseur ou encore un cocher de l'Intendant avec sa famille⁶¹.

Dans la même optique, le relevé des chefs de familles propriétaires et locataires de 1789⁶² ne fait pas mention des serviteurs demeurant au sein des hôtels particuliers strasbourgeois. Mais il nous donne cependant à voir un phénomène de répartition de l'habitat des domestiques au sein de l'espace urbain pour la domesticité de certains maîtres, ou tout du moins les logements que celle-ci loue à Strasbourg. L'exemple le plus flagrant est celui de la domesticité du prince de Deux-Ponts résidant dans son hôtel du 13 rue Brûlée et dont une grande partie des domestiques ne semblent pas avoir de logement dans cet hôtel, pourtant parmi les plus imposants de Strasbourg⁶³. N'oubliant pas que ce relevé est lacunaire sur les serviteurs, seuls quatre individus sont relevés comme demeurant dans l'hôtel de Deux-Ponts : le prince de Deux-Ponts lui-même, son conseiller aulique, un « inspecteur de sadite altesse » et le suisse de l'hôtel. En dehors de l'hôtel, nous retrouvons la mention de 11 domestiques, éparpillés dans des maisons des rues voisines (rue Brûlée, rue des Juifs, rue des Charpentiers) ou plus loin (rue du Dragon, rue des Petites Boucheries ou rue de Schiltigheim) dont un maître d'hôtel, un cocher, deux cuisiniers, un valet de chambre, un maréchal-ferrant⁶⁴, ou encore deux chasseurs, tous locataires de leur logement, certains demeurant dans les mêmes maisons. Nous ne comptons par ailleurs pas ici les officiers également mentionnés à d'autres adresses, eux aussi locataires : le « colonel de S[on] A[ltesse] S[érénissime] M[onsei]gn[eu]r le duc de Deux Ponts » et le « conseiller intime de sadite altesse » demeurant dans la même maison, ancien 6 rue Brûlée. Il ne fait que peu de doutes que le prince de Deux-Ponts et sa famille possédait une domesticité fort nombreuse,

⁶⁰ L'intendance, qui nécessite un personnel nombreux, n'occupe l'imposant hôtel de Klinglin que depuis les années 1750 ce qui peut expliquer le manque de place à la période des documents mentionnés, estimée dans les années 1720-1730.

⁶¹ AVES AA2602.

⁶² AVES 5 R 26.

⁶³ Voir annexe 13.

⁶⁴ Le relevé indique « Mathis Lorent Marechal de SAS Mr le Prince de Deux Ponts », ce qui, dans le contexte, semble davantage renvoyer à la fonction de maréchal-ferrant plutôt qu'à un grade militaire.

ce qui explique en partie l'éparpillement d'une partie de ces domestiques dans le quartier environnant, sans compter sur la domesticité de ses éventuels invités.

Dans cette même rue Brûlée, dans laquelle vivent plusieurs domestiques, la vente des biens saisis à la Révolution nous révèle que deux maisons de la rue Brûlée (anciens n°3 et 4) appartiennent au « Prince de Darmstatt qui est en guerre avec la République », mitoyen à l'est de « l'hôtel Darmstatt [et] à l'opposite [...] touche la maison de Landsberg »⁶⁵. La description de la disposition des pièces, avec des accès facilités vers l'hôtel de Darmstadt, laisse à penser qu'il s'agissait, au moins en partie, de logements pour les domestiques de l'hôtel⁶⁶. Cela se vérifie par le relevé de 1789, avec, à l'ancien 4 rue Brûlée, le portier de l'hôtel de Hanau, mais également un domestique du prince de Deux-Ponts. Ces deux propriétés du prince de Hesse-Darmstadt accueillent aussi en location plusieurs autres personnes qui n'appartiennent pas, à première vue, à la domesticité d'un de ces deux hôtels.

En somme, le logement des domestiques des hôtels strasbourgeois ne semble pas différer du logement des domestiques des hôtels particuliers étudiés dans d'autres villes françaises à la même période, ni même des demeures élitaires d'autres villes européennes. Il intègre de manière fonctionnelle le plan de l'hôtel avec une localisation réfléchie au sein du bâtiment. Cela afin de permettre aux domestiques de loger à proximité de leur lieu de travail, tout en reflétant la hiérarchie de la domesticité au travers de la taille des espaces attribués à chacun.

II. Un lieu d'activité, de représentation et de prestige

Bien que le logement soit la fonction première de l'hôtel particulier, celui-ci est également un véritable lieu de travail et d'activité pour ses occupants. D'un côté, les hôtels sont le reflet des charges et du statut de son occupant, particulièrement visible par les différents espaces de réception que l'on y retrouve notamment dans les hôtels de fonction des grands administrateurs. De l'autre côté, l'hôtel strasbourgeois est un lieu d'activité économique et commercial, pied-à-terre urbain pour la vente de matières premières ou transformées, les échanges de marchandises ou les activités bancaires. Activités qui influencent indéniablement la forme et l'organisation de l'hôtel.

⁶⁵ ADBR Q1162.

⁶⁶ Notons que la seconde liste des propriétaires du plan Blondel, vers 1775, mentionne la maison de l'ancien 3 rue Brûlée (parcelle 4, canton V) comme le « vieille hotel de Hanau Darmstatt » (comprendre Hanau-Lichtenberg et Hesse-Darmstadt) par opposition aux parcelles 5 et 6, l'« hôtel neuf ».

Nous évoquions précédemment les appartements et les pièces de vie principales des occupants des hôtels particuliers. Mais, l'hôtel particulier est aussi un lieu de représentation et de réception de personnages multiples qui implique la présence de pièces destinées à cet usage. Cela d'autant plus avec la distinction croissante entre espace de vie privée et publique au sein des résidences aristocratiques durant le XVIII^e siècle. Les hôtels de fonctions et les grands hôtels particuliers se rapprochant du plan parisien sont les exemples les plus parlants de cette distinction. À l'hôtel de Hanau se distingue dans le projet initial non réalisé, au rez-de-chaussée du corps de logis, un véritable appartement de parade en enfilade. Partant du salon central vers la droite, s'ouvre la salle à manger, un cabinet d'assemblée et une chambre avec des accommodements habituels (cabinet, garde-robe et serre-papier). Un des plans indique la présence d'une balustrade séparant le lit du reste de la chambre⁶⁷. Balustrade qui sépare l'espace privé du principal occupant de la maison de ses éventuels courtisans. La présence d'une balustrade ne se retrouve que dans les plus grands hôtels ou palais et est le reflet du haut statut de son occupant. Le seul autre exemple connu à Strasbourg est celui de la « chambre du roi » au palais Rohan. Le cabinet d'assemblée, parfois nommée salle d'assemblée, comme à l'hôtel d'Autigny, ou salle d'audience, comme à l'hôtel de l'Intendance, est quant à lui une pièce que l'on retrouve dans les hôtels des grands administrateurs (intendant, préteur royal, gouverneur...) et chez quelques princes puissants comme les Hanau ou les Rohan. Cette salle implique la tenue fréquente de réunions pour la gestion des terres et autres affaires politiques, juridiques ou économiques du maître de maison.

⁶⁷ AVES 1 PL 178 (plan 5 en annexe).



Figure 11 : La chambre du roi. Palais Rohan de Strasbourg. © Morio60, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.

Outre les espaces de réception, les hôtels des administrateurs provinciaux impliquent la présence d'espaces bureaucratiques. L'hôtel de Klinglin, devenu hôtel de l'Intendance de la province d'Alsace, se pare d'une aile destinée à l'usage unique du personnel d'administration avec bureaux et lieux de stockage d'archives⁶⁸. Avec cette aile, l'Intendance continue de séquencer véritablement dans l'espace les différentes fonctions de l'hôtel et devient véritablement ce que l'on peut nommer un hôtel à usage mixte⁶⁹. Le corps de logis central avec espaces de réception au rez-de-chaussée et appartements privés dans les étages supérieurs, des bâtiments séparés pour les écuries et les cuisines pour limiter les nuisances, et une aile destinée aux fonctions administratives. Le tout autour de plusieurs cours, desservant chacune ces différents espaces, et à côté du logis un grand jardin désaxé. Quant à lui, le projet d'hôtel du Directoire de la noblesse, rue Sainte-Elisabeth, un hôtel à pure destination bureaucratique, met également en avant ces espaces de réceptions (antichambres, salle de l'assemblée du Directoire, salle de l'assemblée provinciale), des salles d'archives et

⁶⁸ AVES 1 PL 130 (plan 12 en annexe). Les différents plans de l'aile des bureaux (1 PL 110, 114 et 116) ne présentent malheureusement pas les destinations des pièces.

⁶⁹ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 2000, p.28.

une multitude de bureaux⁷⁰ en comparaison de quoi l'hôtel de style Renaissance des Boecklin, que le Directoire occupe alors en centre-ville, semble très exigü.

Les activités des bourgeois, négociants et banquiers propriétaires d'hôtels exercent pareillement une influence sur le plan et l'organisation interne de leur hôtel. En évoquant les caractéristiques de l'habitat du grand marchand, Olivier Chaline affirme que « le décalage plus ou moins grand avec les modes peut être une manière consciente et délibérée d'inspirer confiance aux associés et aux clients »⁷¹. Pourrait-on dès lors supposer que le choix fait par une partie de la bourgeoisie de se faire construire un hôtel « à la française » ou de conserver une demeure dans une architecture plus traditionnelle de Strasbourg est le reflet du choix d'une clientèle ou d'une autre de la part de ces bourgeois, dont certains préféreraient ne pas trop franciser leur demeure pour conserver la préférence de la clientèle de culture alsacienne ou allemande ? Ceci pourrait, par exemple, expliquer le choix des Franck ou des Turckheim, deux familles de riches banquiers proches de la société française, de se faire ériger des hôtels à proximité de la noblesse qui constitue en partie leur clientèle, rue Brûlée pour les Turckheim, et à proximité directe de l'hôtel du Vieux-Gouvernement, quai Saint-Nicolas pour les Franck. Au sein de l'hôtel de Franck, dont nous ne conservons pas de plan, Geneviève Levallet-Haug estime que les espaces dédiés à l'activité bancaire étaient aménagés au rez-de-chaussée et le premier étage réservé à l'accueil des clients, mais également à la tenue des salons⁷². En effet, Marie-Cléopée de Franck, née de Turckheim, était réputée tenir l'un des salons littéraires et mondains les plus en vue de Strasbourg⁷³, salons typiques de la période des Lumières. Dans l'hôtel de Turckheim, dont nous conservons seulement le plan de l'aile perpendiculaire à la promenade Broglie⁷⁴, une des propositions de plan présente une grande salle d'assemblée précédée d'une antichambre dans les étages de l'aile pour accueillir soit des clients de l'établissement bancaire, soit des réunions, dans la mesure où les Turckheim étaient impliqués dans la vie politique urbaine. Relevons enfin certains hôtels de négociants qui présentent d'importants espaces au rez-de-chaussée pour installer des boutiques ou du stockage, comme Olivier Chaline a pu l'observer dans certains hôtels de marchands de Rouen. Ainsi, l'hôtel Bemberg, l'hôtel de Müllenheim

⁷⁰ ADBR C685 (plan 43 en annexe).

⁷¹ CHALINE Olivier, « La maison du grand marchand, quelques remarques » in FIGEAC Michel (dir.), *op. cit.*, 2019, p.174.

⁷² LEVALLET-HAUG Geneviève, « L'hôtel de Franck au quai Saint-Nicolas » in *Annuaire de la Société des amis du Vieux Strasbourg*, n°8, 1978, p.80.

⁷³ FOESSEL Georges, « Marie Cléopée de Franck, née de Turckheim » in *NDBA*, p.1003-1004.

⁷⁴ BNU MS.TURCKHEIM.113 (plans 16 à 24 en annexe).

ou encore l'hôtel de Choisy présentaient ou présentent encore des espaces de boutiques s'ouvrant sur la rue, mis en avant par la présence d'arcades. La boutique pouvait être celle du propriétaire lui-même, comme cela était probablement le cas dans les deux premiers exemples, ou louée à d'autres comme à l'hôtel de Choisy. La présence de magasin au rez-de-chaussée est à Strasbourg une spécificité des hôtels de négociants. Cependant, plusieurs propriétaires nobles ont pu recourir à la location de boutiques dans leurs demeures dans d'autres villes comme à Paris⁷⁵.

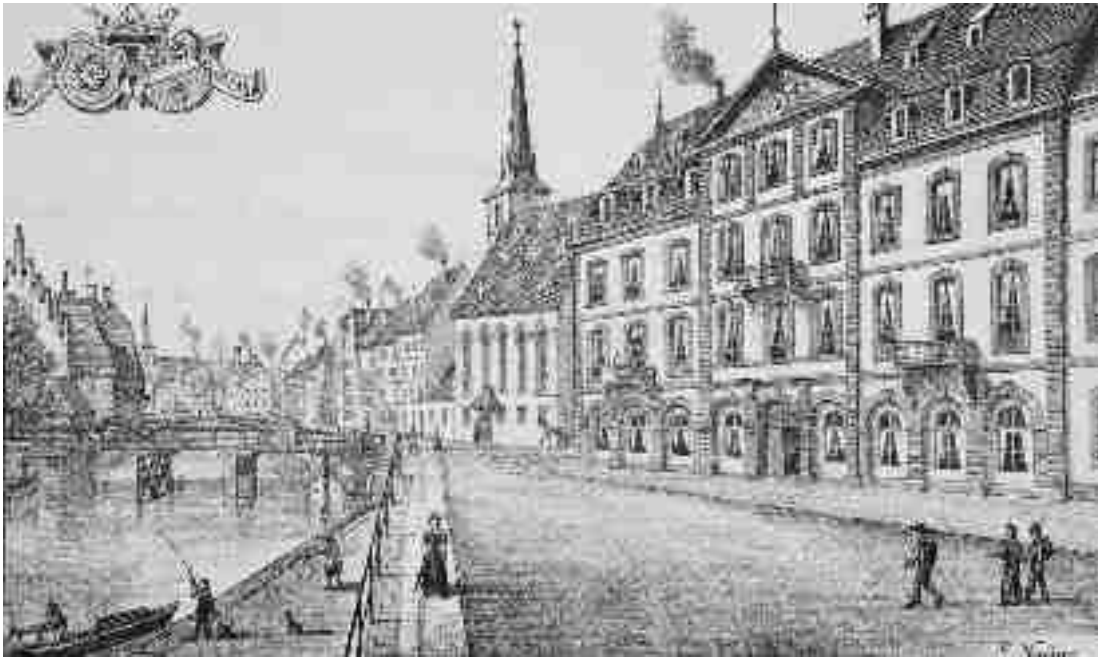


Figure 12 : L'hôtel dit « de Müllenheim » attenant à l'hôtel de Franck, quai Saint-Nicolas, en 1905. Lithographie par Julius Naehrer. © Cabinet des Estampes et des Dessins (77.998.0.3519).

Entrons à présent dans les remises et descendons dans les caves des hôtels. En tant que pied-à-terre urbain pour leurs propriétaires, les hôtels particuliers servent également de lieu de stockage pour la consommation personnelle des occupants ou pour la vente de produits en ville. Il s'agit même d'un des buts principaux des hôtels d'abbayes présents à Strasbourg. Dans l'hôtel de Neuwiller, deux grandes caves se situent sous les deux principaux corps de logis pour y stocker du vin et les greniers pour y ranger les grains. Une clause des baux de locations des logements laïcs dans l'hôtel précise même que les greniers inclus dans les baux peuvent être réquisitionnés par le Chapitre de Neuwiller pour y « loger partie de ses grains, quand il le trouvera bon »⁷⁶. Charles de Hautemer, dans une description de 1785, résume

⁷⁵ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.234.

⁷⁶ ADBR Q896.

l'utilité d'un tel hôtel pour l'abbaye : « le bel hôtel de Neuwiller [...] où le Prêlat & les chanoines ont un pied-à-terre lorsque leurs affaires les appellent en ville. Tout le reste est loué à différens particuliers & leur porte un bon revenu »⁷⁷. Situé dans une région viticole, il est normal de retrouver de nombreux tonneaux de vin dans les inventaires des caves des hôtels strasbourgeois. Dans l'hôtel de l'abbaye des Dames d'Andlau, 23 tonneaux sont vendus pour 3 434 livres tournois en 1791⁷⁸. La cave du maréchal du Bourg, gouverneur de la province, est également bien remplie lors de l'inventaire de 1739⁷⁹, comme celle du grand doyen, le prince d'Auvergne⁸⁰, probablement davantage pour assurer des réceptions dignes de ce nom que pour revendre les tonneaux ou les bouteilles. Les trois caves du couple d'Andlau-Klinglin présentent quant à eux de nombreux tonneaux dont le vin, issus en partie des vignes propriétés de la famille en Alsace⁸¹, qui devaient être stockés et vendus à Strasbourg. Les tonneaux et le vin, principalement blanc, contenu dans les tonneaux du couple à Strasbourg en 1730, sont estimés à 3 619 livres tournois et 4 sous.

Nous observons ainsi que l'activité du propriétaire et son statut influencent l'hôtel. Mais, l'hôtel particulier, en tant que lieu de prestige et de démonstration, influence également son propriétaire et le regard que les autres lui portent. Pour les familles de banquiers de Turckheim et de Franck que nous mentionnions précédemment, la possession d'un hôtel particulier, bien que reflet de leur position dans la société strasbourgeoise, n'est pas la marque du caractère noble de ces familles. L'hôtel des Franck, devenu baron de Franck en 1780-1783, date de 1759, à une période où Philippe-Jacques Franck père gravissait progressivement les échelons du magistrat strasbourgeois⁸². De même pour les Turckheim, dont le père de famille, Jean IV de Turckheim, fit construire son hôtel en 1750 alors qu'il n'obtint le titre de baron du Saint-Empire qu'en 1782⁸³. Leurs hôtels, lieux de réception de leurs clients et cadre de leurs affaires, ont cependant indéniablement participé à leur ascension sociale et, de ce fait, à leur anoblissement. De même, plusieurs hôtels construits au cours du XVIII^e siècle par des bourgeois à l'emplacement d'anciens hôtels nobles prestigieux conservent le nom de leurs anciens propriétaires dans les sources. Les noms de

⁷⁷ HAUTEMER, Charles de, *Description historique et topographique de la ville de Strasbourg et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable. En faveur des voyageurs*, Strasbourg, Amand Koenig, 1785, p.58.

⁷⁸ ADBR Q4322.

⁷⁹ ADBR 6E41/61.

⁸⁰ ADBR G2857.

⁸¹ Les nombreuses vignes, prairies et vergers, propriétés d'Antoine d'Andlau, sont énumérées dans son inventaire (ADBR 6E41/458).

⁸² GUTH Jean-Georges, « Philippe-Jacques Franck » in *NDBA*, p.1003.

⁸³ KELLER Jules, « Jean IV de Turckheim » in *NDBA*, p.3922.

la noblesse régionale, en particulier pour les familles présentes depuis plusieurs siècles à Strasbourg, sont le reflet d'un prestige qui persiste à l'échelle locale et qui se retrouve dans la dénomination du bâti. À l'image de l'hôtel de Müllenheim, situé au 8 quai Saint-Nicolas, qui adopte le nom d'une grande et puissante famille noble alsacienne⁸⁴ qui possédait une demeure à cet emplacement, mais dont l'hôtel encore aujourd'hui visible a été construit par un négociant, Jean Thierry Fahlmer, en 1737⁸⁵. Quai des Bateliers, l'hôtel de Baden-Baden⁸⁶, reconstruit dans un style régence par un négociant vers 1748 intègre même différentes armoiries retraçant l'histoire de la demeure sur la façade dont celles des Fürstenberg sur le balcon en feronnerie, celui des Baden-Baden à gauche du balcon, et des Nassau à droite, même s'il est difficile de savoir si ces armoiries ont, en effet, été réalisées au XVIII^e siècle ou ultérieurement.

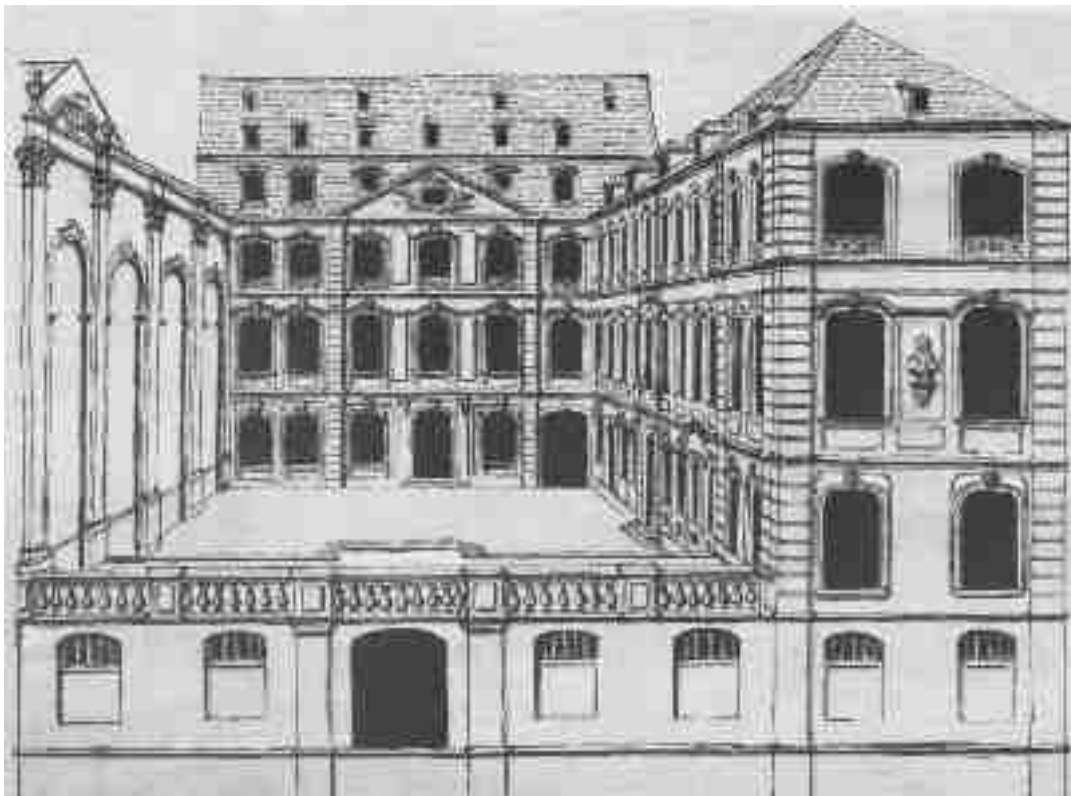


Figure 13 : Essai de restitution des façades de l'hôtel de Turckheim par LUDMANN Jean-Daniel, « Un édifice détruit du XVIII^e siècle strasbourgeois l'Hôtel de Turckheim. », CAAAH, Strasbourg, SCMHA, 1986, p.125.

⁸⁴ Pour une historiographie de la branche de la famille Müllenheim ayant résidé à Strasbourg depuis le Moyen Âge, voir MULLENHEIM VON RECHBERG Herrmann von, *Familienbuch der Freiherren v. Müllenheim-Rechberg*, Strasbourg, Heitz, 1896-1915, 5 vol.

⁸⁵ WENDLING Jean-Michel, « 8, quai Saint-Nicolas », *op. cit.* URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/s/quai-saint-nicolas/8-quai-saint-nicolas/>

⁸⁶ Nous évoquons ici la partie de l'hôtel qui servait d'habitation et non pas la majeure partie de l'hôtel acquise par le cardinal de Rohan pour y bâtir ses grandes écuries.

De manière générale, le nom des hôtels ne suit pas toujours le nom de ses occupants et les noms peuvent parfois coexister au fil de l'histoire en raison du prestige d'un des habitants ou pour des raisons qui nous échappent aujourd'hui. L'hôtel des Waldner de Freundstein se voit ainsi parfois attribuer le nom de Dartein dans l'historiographie, du nom de la famille qui y a résidé au XIX^e siècle, tandis que l'hôtel de Manteuffel, érigé au XVI^e siècle par une famille régionale renommée, les Sturm, et habité au XVIII^e siècle par des comtes du Saint-Empire, chanoines du Grand Chapitre, prend le nom de Christophe de Manteuffel, un baron allemand qui y résida au XVII^e siècle⁸⁷.

Quand bien même le propriétaire ou l'occupant ne soit plus noble après la revente ou la reconstruction de l'hôtel particulier, c'est alors l'histoire de l'hôtel et son architecture qui sont au service du prestige de son occupant par la taille du bâtiment, son style architectural, la présence d'une porte cochère ou encore la conservation des armoiries d'anciens propriétaires.



Ainsi, les aménagements et les usages des hôtels particuliers strasbourgeois semblent être les mêmes que dans d'autres villes du royaume de France. En tant qu'espace de logement, les hôtels d'inspiration française érigés au XVIII^e siècle suivent les règles et les principes architecturaux développés par les architectes français, malgré quelques adaptations liées à l'espace disponible pour leur construction ou au goût des commanditaires. Les fonctions et les activités des propriétaires d'hôtels particuliers influencent également l'aménagement de ces demeures. Ces dernières s'avèrent être aussi le reflet du statut social de leurs occupants. Ce prestige étant à la fois celui de la personne qui occupe l'hôtel à un moment donné que le bâtiment en lui-même auquel la réputation des précédents occupants se retrouve attachée pour un temps. Charge au nouveau propriétaire d'entretenir cette réputation.

⁸⁷ SEYBOTH Adolphe, *op. cit.*, 1971 [1894], p.157-162.

Chapitre 4 : Économie de l'hôtel strasbourgeois

Nous avons observé précédemment la succession relative des propriétaires d'hôtels particuliers à Strasbourg et les différentes fonctions de ces bâtiments. En tant qu'objet d'échange, se pose aussi la question du coût de la construction d'un hôtel et de sa valeur monétaire. Valeur à laquelle il faut également ajouter celle du mobilier le meublant et qui participe au reflet du statut de son occupant. Comme nous le verrons, l'hôtel en qualité d'objet n'est pas la seule source de dépenses pour les propriétaires d'hôtels particuliers. En effet, afin d'entretenir la demeure et d'assurer le maintien d'un mode de vie et d'un statut, le recours à une domesticité parfois nombreuse est indispensable. Pour faire face à ces dépenses, le recours à la location partielle, voire totale, de l'hôtel à un tiers est une pratique possible pour certains types de propriétaires, quelques-uns des hôtels particuliers n'ayant par ailleurs que pour seul but d'être loués. En somme, après avoir étudié l'hôtel d'un point de vue matériel, nous nous proposons ici d'aborder l'hôtel particulier dans une perspective économique.

I. Le coût d'un hôtel

La valeur matérielle d'un hôtel varie grandement selon de multiples facteurs, parmi lesquels la superficie des bâtiments et du terrain, leur état général, l'agencement des intérieurs, le style architectural, la localisation dans la ville, ou même le prestige attaché à la demeure. Il est difficile de dresser une évolution du prix des hôtels particuliers strasbourgeois au cours du XVIII^e tant les profils des hôtels sont variés et leur vente peu fréquente comme nous l'avons vu précédemment. Il en est de même pour la valeur du mobilier présent dans ces demeures, les quelques inventaires de succession identifiés ne présentant pas systématiquement la valeur des objets. Nous nous contenterons donc ici de transcrire des informations très ponctuelles trouvées au fil de nos recherches avant de présenter les estimations de certains de ces hôtels faits biens nationaux à la Révolution.

A. Valeur immobilière et mobilière d'un hôtel strasbourgeois

Entamons ce panorama des valeurs immobilières par les hôtels anciens. L'hôtel médiéval des Joham de Mundolsheim, le plus ancien de notre corpus, propriété du préteur royal Jean-Baptiste de Klinglin depuis les années 1690, est vendu au Grand Chapitre par ses

héritiers pour la somme de 40 000 livres tournois en 1726¹. Le vieil hôtel de Müllenheim est cédé en 1737 au négociant Fahlmer pour 4 500 livres strasbourgeoises (18 000 livres tournois), alors que Jean-Jacques de Müllenheim² avait déjà entamé les démarches pour reconstruire l'hôtel dans le goût du moment³. Un autre hôtel ancien, mais beaucoup moins bien situé, l'hôtel des Rathsamhausen *zum Ehenweyer* est cédé à un fabricant de tabac pour 19 500 livres en mars 1765⁴. L'hôtel de Chrétien Louis, baron Wurmser de Vendenheim, que nous supposons n'avoir pas été reconstruit au cours du XVIII^e siècle, est cédé à Madame de Franck en novembre 1783 pour un total de 80 000 livres. La première moitié pour les bâtiments et le grand jardin, l'autre moitié pour les meubles⁵. Cet achat constitue un prolongement de l'hôtel de Franck dont il est le voisin dans le quartier du Finkwiller⁶.

Si nous nous penchons à présent sur les hôtels érigés au XVIII^e siècle, nous constatons que le mouvement de construction à Strasbourg débute dans les années 1720-1730, période de reprise économique et démographique après les guerres de Louis XIV. Période d'enrichissement et de construction d'hôtels qui concorde avec ce qui a été observé à Besançon, autre ancienne ville impériale devenue nouvelle ville royale en 1674⁷. À Strasbourg, l'hôtel flambant neuf d'Andlau-Klinglin est vendu en 1737 au Grand Chapitre, qui souhaite en faire la Grande Prévôté, pour 77 500 livres payées en deux temps, de façon à s'assurer d'avoir les fonds requis⁸. Dans la rue Brûlée, le grand et luxueux hôtel particulier des préteurs Gayot est acheté en février 1770 par le prince Christian IV de Deux-Ponts pour un total de 165 000 livres, somme à laquelle il faut ajouter 7 156 livres de meubles rachetés, car considérés comme utiles pour installer les jeunes princes de Deux-Ponts⁹. Ce prix d'achat est bien loin de la maison d'Antoine du Portal, à partir de laquelle avait été érigée l'hôtel Gayot, estimé en 1748 à 65 000 livres¹⁰. L'hôtel Purgerot de Wardener, rue des Juifs, est quant à lui acheté en 1779 pour 13 750 livres strasbourgeoises, soit 55 000 livres tournois,

¹ ADBR G2869.

² Jean-Jacques de Müllenheim (1700-1760), noble alsacien, membre du Magistrat.

³ WENDLING Jean-Michel, « 8, quai Saint-Nicolas », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vicille-ville/s/quai-saint-nicolas/8-quai-saint-nicolas/>

⁴ ADBR 6E41/117.

⁵ ADBR 6E41/192.

⁶ LEVALLET-HAUG Geneviève, *op.cit.*, 1978, p.77-85.

⁷ FOHLEN Claude (dir.), *op.cit.*, 1965, p.151-152.

⁸ ADBR G2869.

⁹ LEVALLET-HAUG Geneviève, *op.cit.*, 1968, p.158-159.

¹⁰ *Ibid.*, p.148.

pour la princesse Christine de Saxe, et est revendu par Joseph de Weitersheim en 1784 pour 12 750 livres strasbourgeoises, soit 51 000 livres tournois¹¹.

Le mobilier présent dans ces hôtels est également une grande source de dépenses. L'inventaire après-décès du maréchal du Bourg, dressé en 1739 dans l'hôtel du premier commandant, est estimé à environ 66 712 livres¹². Dans cette somme sont compris les dettes actives, c'est-à-dire l'argent qu'on lui doit, mais ne comprend pas l'estimation du mobilier appartenant à la Ville, présent dans l'hôtel et mis à la disposition de l'occupant. L'inventaire après-décès d'Antoine d'Andlau réalisé en 1730 présente quant à lui l'estimation des biens du chevalier, autant dans son hôtel de Strasbourg que dans le reste de ses terres et propriétés à travers l'Alsace. Les biens présents dans l'hôtel de la rue de la Nuée-Bleue sont estimés, hors denrées alimentaires (vins, tonneaux et grains), pour un total de 30 962 livres tournois et 18 sous. Dans cette somme sont compris plus de 7 508 livres de meubles ; 1 898 livres de miroirs, pendules et autres faïences ; près de 950 livres de tableaux ; de l'argenterie pour 16 881 livres et 15 sous ; du linge de maison (hors vêtement) pour 2 056 livres et la batterie de cuisine pour 312 livres. Les carrosses et chevaux présents dans l'écurie sont enfin estimés à 1 345 livres. L'inventaire de l'hôtel précise que de nombreux tableaux, meubles et autres tapisseries appartenant à Madame d'Andlau-Klinglin n'ont pas été estimés, ce qui laisse imaginer une valeur bien plus importante pour l'estimation totale. L'inventaire de Madame, en 1734, ne permet pas de la connaître, car ne précisant pas d'estimation des biens. Le bâtiment en tant que tel a lui été estimé dans un premier temps par les experts à 28 000 livres tournois, « mais Madame d'Andlau veuve, avec son assistant ayant trouvé cette estimation trop basse, ils l'ont estimé à 40 000 » livres tournois. Cet inventaire nous apprend par ailleurs que le couple possède une maison avec jardins à Strasbourg « hors de la porte des Juifs »¹³, estimée à 16 500 livres, une (petite ?) maison avec jardin à Landau en Haute-Alsace¹⁴, estimée à 1 800 livres, et une maison à Andlau estimée à 8 000 livres¹⁵.

Le prix de construction d'un hôtel particulier est difficile à estimer. Il faut pour cela identifier le prix d'achat des terrains, les mémoires des artisans, des fournisseurs, de

¹¹ WENDLING Jean-Michel, « 27, rue des Juifs », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/h-k/rue-des-juifs/27-rue-des-juifs/>

¹² ADBR 6E41/61.

¹³ Il s'agit de la maison dite de l'Isle Jars qui devient par la suite propriété de Marie-Ursule de Klinglin, sœur de Marie-Anne, avant de devenir la maison de campagne du maréchal de Contades.

¹⁴ Actuelle commune de Petit-Landau dans le Haut-Rhin. La branche familiale d'Antoine d'Andlau porte aussi le nom d'Andlau-Petit-Landau.

¹⁵ ADBR 6E41/458.

l'architecte, etc. Nous ne serons pas en mesure d'en proposer un exemple dans ce mémoire. Relevons cependant que la tendance à l'endettement est très fréquente au cours du XVIII^e siècle pour la construction d'une demeure ou pour conserver un train de vie digne de son rang¹⁶. L'inventaire du prince d'Auvergne dressé en 1735 présente ainsi une importante liste de créanciers parmi lesquels de nombreux artisans et commerçants d'objets de luxe, alors que l'hôtel du Grand Doyenné a été terminé deux ans auparavant¹⁷. Nous retrouvons par ailleurs dans cette liste des créanciers Madame de Wurmser qui lui a loué son hôtel quai Saint-Nicolas à partir de 1712 jusqu'à une date inconnue¹⁸. Pour des raisons similaires, mais augmentée par ses affaires financières et démêlés judiciaires, les prétentions formées sur la succession du préteur royal François-Joseph de Klinglin en 1754 montent à hauteur de 485 635 livres 10 sous et 4 deniers¹⁹.

Une fois construit, l'hôtel ne reste par ailleurs pas figé et subit des modifications au fil du temps. L'appartenance des hôtels de certains des officiers royaux à la Ville apporte certaines contraintes pour leurs occupants, notamment sur la question de l'aménagement et des modifications à apporter aux bâtiments puisqu'il faut en référer au Magistrat pour les moindres travaux à effectuer. Par exemple, en 1780, Monsieur Maire, secrétaire du commandement, alors sous la responsabilité du maréchal de Contades, souhaite faire agrandir son bureau au sein de ce que l'on peut supposer être l'hôtel du premier commandant de la province²⁰. Face au refus du maréchal de Contades d'accéder à sa demande et de la transmettre au Magistrat, le secrétaire en vient à effectuer directement sa demande à un membre du conseil des XV, qui en réfère alors à la Tour aux Pfennigs lors d'une audience en janvier 1780, après en avoir lui-même référé au préteur royal et aux préposés aux Bâtimens (*Bauherren*)²¹. Semblable chemin administratif apparaît en avril 1780 quand le marquis de la Salle, occupant l'hôtel du commandant en second, demande quelques modifications au rez-de-chaussée de son hôtel²². L'entretien des hôtels par la Ville représente une part importante des finances municipales comme nous pouvons l'observer dans un document des années 1720 présentant la « Dépense qui peut être faite annuellement pour l'entretien des

¹⁶ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.154-180.

¹⁷ ADBR G2857.

¹⁸ Le bail initial, d'une durée de six ans devait se terminer en 1718 (ADBR 6E41/36).

¹⁹ ADBR 6E41/488.

²⁰ AVES AA2082.

²¹ Les *Bauherren*, traduits en français par Préposés aux bâtiments, sont entre autres chargés d'inspecter et gérer les bâtiments propriétés de la Ville et de s'assurer de la conformité des bâtiments publics ou privés (prévention contre les incendies, empiètement sur la voie publique, certaines autorisations de travaux, etc.).

²² AVES AA2082.

bâtiments, maisons publiques, fortifications, ponts et chaussées dont la Ville est chargée »²³. L'hôtel du Vieux Gouvernement et ses dépendances, l'hôtel du Maréchal du Bourg et l'Intendance coûtent chacun environ 1 000 livres par an à la municipalité, soit parmi les plus grosses dépenses avec l'entretien des portes (1 400 livres), des fortifications (8 000 livres), le gazonnage (2 200 livres), le pavage des rues et l'entretien des chaussées (2 000 livres), sur un total estimé de 92 970 livres. Une enquête réalisée par la municipalité à la veille de la Révolution auprès d'autres villes frontières du royaume aux profils similaires (Lille, Besançon et Metz) met en avant le fait que la Ville de Strasbourg est l'une des villes qui payent le plus lourd tribut annuel pour l'entretien des hôtels de fonctions des administrateurs provinciaux, aussi bien dans l'entretien des bâtiments que dans la fourniture du bois de chauffage, des ustensiles et des meubles²⁴.

Le manque d'occupation de certains hôtels engage également de nombreuses dépenses lorsqu'il vient enfin le temps de l'utiliser. Le cas le plus parlant à Strasbourg est l'hôtel du premier commandant militaire, érigé dans les années 1730 sous les ordres du maréchal du Bourg et dès lors occupé seulement très occasionnellement par le gouverneur de province ou par le gouverneur de la Ville. En 1788, l'hôtel du Gouvernement, rue de la Nuée-Bleue, doit connaître de lourdes rénovations estimées à hauteur de 138 103 livres 3 sous et 3 deniers pour être logeable par le duc de Choiseul-Stainville²⁵ qui vient d'être nommé gouverneur de la province²⁶. Cela fait alors de très nombreuses années que l'un des plus grands hôtels de Strasbourg est en déshérence. Le gouverneur de la province depuis 1762, le duc d'Aiguillon²⁷, n'a que très rarement, si ce n'est jamais résidé à Strasbourg, tandis que le commandant en second depuis 1762, le maréchal de Contades²⁸, résidait préférablement dans sa maison de campagne de l'Isle Jars, à proximité de la promenade hors-les-murs qui porte encore aujourd'hui son nom, faisant de l'hôtel du premier commandant une véritable coquille vide dans sa grande majorité. Le coût de l'entretien est également au

²³ AVES AA2082.

²⁴ AVES AA2603.

²⁵ Jacques Philippe de Choiseul, duc de Choiseul-Stainville, maréchal de France, gouverneur de la province d'Alsace de 1788 à sa mort en 1789. Il occupe conjointement le poste de gouverneur et de commandant en chef de la province. Il est également gouverneur de la ville depuis 1770.

²⁶ ADBR C685.

²⁷ Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis, duc d'Aiguillon, gouverneur de la province d'Alsace de 1762 à sa mort en 1788.

²⁸ Louis Georges Erasme de Contades, maréchal de France, commandant en chef de la province d'Alsace de 1762 à 1788.

centre des préoccupations du prince Louis de Hesse-Darmstadt qui se propose de vendre l'hôtel de Hanau à la Ville en 1765, car comme il l'explique dans une lettre :

« Il y a déjà longtemps, que je suis dans l'intention à me défaire non seulement de mon hôtel à Strasbourg, mais aussi de toutes les maisons seigneuriales dispersées par cy par là dans le pays, puisque leur entretien est une charge qui me fait perdre annuellement une partie considérable de mes revenus, par le nombre de ces maisons, qui d'ailleurs ne me sont d'aucune utilité »²⁹.

La conclusion de cet extrait présente bien le problème que représentent les hôtels particuliers de Strasbourg au XVIII^e siècle. Le déplacement fréquent des nobles et grands propriétaires les plus aisés entre leurs différentes demeures, aussi bien dans les villes que dans les campagnes, entraîne inévitablement leur abandon une grande partie de l'année³⁰.

B. La vente des hôtels biens nationaux

Reprenant nos recherches dans la série Q concernant la vente des biens nationaux à la Révolution, il nous est possible de dresser un panorama de la valeur, de l'état et de la surface³¹ des hôtels, vidés de leur mobilier, principalement sur une période restreinte de deux ans, en 1790-1791³². Sur les 48 hôtels de notre corpus, nous avons retrouvé le dossier complet, c'est-à-dire le procès-verbal d'expertise et l'adjudication définitive, pour 13 d'entre eux, ainsi que trois dossiers partiels, mais plus tardif. Le premier groupe est composé uniquement d'hôtels du clergé, à savoir les hôtels d'abbayes et les hôtels canoniaux du Grand Chapitre cathédral. Il s'agit là des biens nationaux de première origine confisqués dès les premiers temps de la Révolution³³. Les trois autres hôtels, dont les dossiers partiels datent d'après 1795 nous posent plusieurs problèmes. Par ailleurs, nous ne retrouvons pas trace d'estimation ou de vente des plus grands hôtels particuliers de Strasbourg (hôtel de Deux-Ponts, de Hesse-Darmstadt ou encore le palais Rohan) car ils ont été mis à disposition de la République et de la Ville de Strasbourg dès leur confiscation. Les hôtels des premier et

²⁹ AVES AA2083.

³⁰ Voir chapitre 5 partie II.

³¹ Les surfaces étant présentés dans plusieurs mesures d'Ancien Régime, nous avons pris le parti de présenter ici une estimation en mètre carré suivant les conversions suivantes : 1 pied = 0.3248 m ; 1 toise = 1.949 m ; 1 toise carrée = 3.7978 m² ; 1 toise pied = 6 pieds carré = 0.633 m². Contrairement au toisé joint au plan Blondel, qui ne présentait que la surface de la parcelle, les estimations des biens nationaux inclus vraisemblablement les surfaces des différents étages des bâtiments (BÉAUR Gérard, *L'immobilier et la Révolution : Marché de la pierre et mutations urbaines 1770-1810*, Paris, Armand Colin, 1994, p.56).

³² Voir annexe 14.

³³ BÉAUR Gérard, *op.cit.*, 1994, p.11-12.

second commandant, de l'Intendance, du Haras ou encore l'hôtel du préteur, rue des Veaux, d'ores et déjà propriété de l'État ou de la Ville, n'ont logiquement pas non plus été estimés.

Concentrons-nous tout d'abord sur les hôtels du clergé estimés et vendus entre 1790 et 1791. Pour les hôtels d'abbayes³⁴, le prix d'estimation varie entre 6 000 livres, pour le petit hôtel d'Ebersmunster, dont la surface du terrain et du bâti couvre environ 429 m², et 60 000 livres pour l'imposant hôtel de Neuwiller qui couvre 1 800 m². L'hôtel de Moyenmoutier, dont la construction est « très mauvaise » selon l'expert, est estimé à 8 000 livres et vendu 12 600 livres, soit moins que l'hôtel d'Ebersmunster, vendu 14 400 livres, qui fait pourtant la moitié de sa superficie³⁵. Rappelons ici que l'hôtel de Moyenmoutier date d'avant l'arrivée française et n'a pas connu de modification depuis, tandis que celui d'Ebersmunster date de 1759. L'hôtel de l'abbaye de Neubourg, ancien hôtel Purgerot de Wardener habité par la princesse de Saxe, construit en 1767 en plein centre aristocratique, est quant à lui estimé à 32 000 livres et vendu 44 000 livres. L'hôtel de Marmoutier, rue Brûlée, est lui aussi estimé à 32 000 livres et vendu 40 000 livres, malgré plus de 216 m² supplémentaires par rapport à l'hôtel de Neubourg. Enfin, l'hôtel des Dames d'Andlau, voisin du palais Rohan, est estimé à 26 000 livres et vendu 44 300 livres. En moyenne, nous pouvons ainsi estimer qu'un hôtel d'abbaye à Strasbourg couvre 1 124 m² et pour un prix estimé de 27 333 livres. Cette moyenne doit être nuancée par les profils très différents de chacun de ces hôtels et par la grande diversité de localisation dans l'espace urbain que nous avons démontré précédemment. Aux estimations de ces hôtels, nous pouvons ajouter les sommes de vente d'une petite partie du mobilier de ces hôtels d'abbayes en 1791³⁶. Le mobilier en provenance de l'hôtel de Marmoutier est vendu pour 218 livres, celui de l'hôtel d'Ebersheimmünster pour 278 livres, celui de l'hôtel de Moyenmoutier pour 446 livres et celui de l'hôtel de Neuwiller pour 479 livres. La vente du mobilier de l'hôtel des Dames d'Andlau nous semble le plus complet, incluant la vente du vin de la cave, pour un total de 5 262 livres 7 sols. La vente de l'hôtel des Dames d'Andlau a ainsi rapporté à l'État plus de 49 562 livres.

³⁴ ADBR Q866 (Ebersmunster et Moyenmoutier), Q869 (Neubourg et Andlau), Q879 (Marmoutier), Q896 (Neuwiller).

³⁵ Notons que la vente des hôtels faits bien nationaux est réalisée par vente aux enchères. Le prix de vente final étant la proposition du plus offrant, un prix haut est le reflet d'un fort intérêt pour une demeure (taille, emplacement, état, ...) mais aussi pour des raisons que nous ne pouvons pas connaître.

³⁶ ADBR Q4351. La liste du mobilier vendu étant relativement faible en comparaison de ce que nous aurions pu attendre, nous supposons que les documents dans cette liasse ne présentent ici qu'une vente partielle.

Les maisons canoniales du Grand Chapitre, au nombre de neuf si l'on en croit notre dépouillage systématique des liasses des propriétés de ce chapitre à Strasbourg, sont estimées pour un total de 264 000 livres, soit 29 333 livres en moyenne par demeure. Avec une superficie totale de 12 137 m², une maison canoniale couvre en moyenne une superficie de 1348,64 m². Rappelons ici également la diversité de ces demeures. Tandis que des demeures anciennes sont dans un état tout ou en partie « médiocre » (hôtel Joham de Mundolsheim et de Tournai), d'autres ont été reconstruits durant le XVIII^e siècle : l'hôtel de Hohenlohe-Schillingsfürst, qui vient d'être reconstruit, doit encore recevoir les dernières finitions après sa vente. Parmi les hôtels du clergé fait biens nationaux que nous avons identifiés, l'hôtel de la Grande Prévôté est celui qui domine les adjudications définitives avec une vente à hauteur de 70 100 livres. Notons que nous n'avons pas retrouvé trace de l'estimation et de la vente de l'hôtel du Grand Doyenné, propriété du futur maréchal Luckner dès 1790.

Enfin, trois hôtels en vente plus tardivement présentent des dossiers incomplets. Le premier est le projet abandonné de l'hôtel du préteur royal, rue Sainte-Elisabeth. Les bâtiments, loin d'être achevés, couvrent avec le terrain une surface de près de 8 571 m², soit plus de quatre fois la surface du pourtant imposant hôtel de Neuwiller. Le tout est divisé en plusieurs parcelles estimées pour un total de 30 600 livres en janvier 1795³⁷. Le second hôtel est l'hôtel de Weitersheim, à proximité de l'hôtel de l'Intendance. Nous n'avons pas identifié dans les archives de procès-verbal d'estimation précisant exactement ce qui est mis aux enchères pour 52 945 livres le 12 septembre 1795, dans la fourchette haute des prix. Le mystère est encore plus entier pour le résultat final des enchères : 418 000 livres³⁸. L'inclusion du mobilier dans la vente ne suffirait pas à expliquer un tel prix, ni sa taille, bien inférieure à la plupart des hôtels précédemment cités. Les enchères se sont-elles emballées car il s'agit d'une des dernières demeures vendues aux enchères ? Le contexte économique de 1795 a-t-il à ce point évolué depuis 1791 ? S'agit-il d'une erreur de la part du rédacteur de l'adjudication définitive ? Autant d'hypothèses pour l'heure sans réponse.

Finalement, l'hôtel des Gayling d'Alheim, rue des Veaux, est estimé comme bien national en 1798³⁹. Ce procès-verbal d'expertise à l'avantage de présenter un état des lieux et un calcul de la superficie pour chaque partie du bâtiment. Ainsi, tandis que le corps sur

³⁷ ADBR Q4016.

³⁸ ADBR Q1187.

³⁹ ADBR Q1983.

rue qui couvre 2 100 pieds carrés (environ 221 m²) est dans un bon état, vraisemblablement reconstruit au cours du XVIII^e siècle, l'aile gauche (environ 66 m²) est dans un état très mauvais et le corps sur rivière (environ 217 m²) qui est en travaux avec « une toiture [qui] menace d'écrouler ». Une terrasse d'environ 80 m² sur la rivière permet probablement de décharger des marchandises, plutôt que d'être un lieu de repos. Le tout, construit autour d'une grande cour de 221 m², est estimé à 28 800 livres. Ayant à présent un aperçu du coût matériel d'un hôtel, se pose la question du coût du personnel en charge de son entretien au quotidien à Strasbourg.

II. Le coût de la domesticité

Le coût d'un hôtel ne se cantonne, en effet, pas seulement à son prix matériel. L'entretien de la bâtisse et les besoins du maître nécessite la présence d'une domesticité parfois nombreuse. Tout d'abord, il convient d'identifier le groupe sur lequel nous allons porter notre intérêt. Il est commun pour les familles nobles et bourgeoises du XVIII^e siècle d'avoir des domestiques pour les aider dans leurs tâches quotidiennes. Comme le souligne Stéphane Castelluccio dans son ouvrage de référence sur la question, le rôle de ces domestiques a en partie été effacé par la modernisation⁴⁰ : maintien de l'éclairage, du chauffage, des réserves d'eau, de nourriture, et dans certains cas l'entretien des écuries. Mais, ils rendent aussi d'autres services plus spécialisés auprès des familles les plus riches ou souhaitant maintenir un certain train de vie : valet de chambre, gouvernante pour les enfants, portier ou suisse, précepteur, maître d'équitation ou de danse, etc.

Le nombre de domestiques varie d'une famille à l'autre, nous pouvons cependant observer une grande disparité en fonction du type de maître de maison qu'ils servent. Les testaments ou les inventaires après-décès de membre de la haute noblesse nous révèle, pour Strasbourg, un nombre très important de domestiques, comme pour le prince Frédéric d'Auvergne, grand doyen du Chapitre de la cathédrale, en 1732 (14 domestiques nommés)⁴¹ ; le maréchal Léonor Marie du Maine, comte du Bourg, gouverneur de la province d'Alsace, en 1737 (10 domestiques nommés, autres mentionnés)⁴² ; ou encore Marie-Christine de Saxe, princesse de Pologne, abbesse de Remiremont et tante du roi Louis XVI, en 1782 (5 domestiques nommés, au moins 4 autres mentionnés, mais probablement

⁴⁰ CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse ...*, 2021, p.15.

⁴¹ ADBR G2857 (inventaire).

⁴² ADBR 6E41/61 (testament).

plus)⁴³. Stéphane Xaysongkahn dans son étude sur la maison du cardinal Armand Gaston de Rohan estime la suite du cardinal à environ 170 domestiques réparties entre l'ensemble de ses demeures. Derrière ce très grand nombre se retrouve une distinction entre la maison civile, celle que le cardinal paye sur son denier personnel, et la maison épiscopale, payée par la Chambre des comptes de l'évêché, et qui ne quittent en théorie pas les demeures du diocèse de Strasbourg. C'est une domesticité énorme, même pour une maison de haute noblesse française, qui s'explique peut-être par une volonté de rivaliser avec les grandes cours étrangères proches de l'Alsace comme celle de l'électeur de Cologne, le prince-évêque de Würzburg, le prince-abbé de Fulda, le margrave de Bade ou même la cour du roi Stanislas à Nancy⁴⁴.

En 1774, le Directoire de la noblesse immédiate de Basse-Alsace fait dresser une liste des foyers nobles immatriculés et demeurant à Strasbourg, avec le « Nombre des individus dont chaque maison se trouve composée, de leurs officiers et domestiques à leur service, [avec une] distinction des deux sexes »⁴⁵, ce qui nous permet d'avoir une image figée du nombre de domestiques dans ces familles cette année-là. Il est à noter que les chiffres présentés ci-dessous sont uniquement ceux des personnes censées être présentes à Strasbourg ; la majorité de ces maîtres possèdent des terres, d'autres demeures, et donc peut-être d'autres domestiques dans leurs propriétés rurales. Ainsi, à Strasbourg, d'après cette liste, pour 108 maîtres de maisons adultes référencés (60 hommes et 48 femmes) ainsi que 57 enfants (30 garçons et 27 filles), soit 165 membres de famille, le nombre total de domestiques monte à 266 (139 hommes et 127 femmes)⁴⁶. Soit en moyenne environ 1,6 domestique par membre de famille, ce qui se rapproche des estimations effectuées à Tours⁴⁷. Rapporté au nombre de foyers référencés (62), c'est en moyenne approximativement 4,2 domestiques par maison. Cette moyenne est à nuancer par quelques cas qui font figure d'exception parmi les nobles immatriculés au directoire. M. Delort de Saint-Victor, lieutenant de Roi à Strasbourg, qui demeure dans son hôtel de la rue Sainte-Elisabeth avec sa femme et trois enfants, a sous ses ordres neuf domestiques, nombre qui s'explique

⁴³ ADBR 6E41/188 (testament).

⁴⁴ XAYSONGKHAM Stéphane, *La maison du cardinal Armand Gaston de Rohan : Officiers, domestiques et courtisans dans l'entourage du prince-évêque au château de Saverne (1704-1749)*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2014, p.70-71.

⁴⁵ ADBR E1294.

⁴⁶ Nous avons retiré de ces calculs les sept foyers des « officiers du Directoire du Corps de la Noblesse », non nobles.

⁴⁷ BAUMIER Béatrice, CAILLOU François, MAILLARD Christophe, et PETITFRERE Claude (dir.), *op.cit.*, 2020, p.188.

probablement par sa fonction et le rang qu'il se doit de tenir en tant que représentant du Roi. Monsieur de Klinglin⁴⁸, officier militaire et ancien membre du Magistrat, qui demeurait dans une maison au Faubourg de Pierre avec son épouse, pouvait compter sur les services de huit domestiques, tandis que Messieurs de Flachslanden (dont le foyer compte 4 adultes, 2 hommes et 2 femmes), qui sont deux frères officiers militaires et hommes politiques⁴⁹, ont à leurs côtés 15 domestiques. Nous pouvons aussi relever Monsieur de Wurmser, lieutenant général, qui compte 18 domestiques pour lui-seul ou encore le foyer de Monsieur de Wangen et de « Mad[am]e sa mère » (3 adultes, 5 enfants) qui compte 16 domestiques. Nous noterons enfin que la famille noble de Dietrich, une famille de négociants, d'industriels métallurgistes et d'hommes politiques, est répertoriée dans cette liste sous forme de trois foyers : M. de Dietrich « père », demeurant seul avec 12 domestiques, M. de Dietrich « fils aîné » avec sa femme et son fils, cinq domestiques, et M. de Dietrich « fils cadet » avec sa femme et sa fille, cinq domestiques, soit au total 22 domestiques pour sept personnes.

Si nous nous concentrons surtout sur les foyers susceptibles d'être ceux de propriétaires d'hôtels particuliers en 1774, et que nous avons identifiés avec certitude : M. de Gail, stettmeistre, demeure dans son hôtel rue de l'Arc-en-Ciel avec une femme, deux enfants et trois domestiques (1 homme, 2 femmes). Les frères Gayling d'Altheim demeurent à quatre dans leur hôtel rue des Veaux (3 hommes, 1 femme) avec quatre domestiques de sexe masculin. Enfin, la veuve de Zuckmantel demeure avec ses deux enfants et huit domestiques dans son hôtel de la Grand'Rue.

Le nombre de domestiques pour chacune de ces familles s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la question des moyens financiers de ces différentes familles influence directement le nombre de domestiques employés. Leur nombre répond aussi aux besoins de chaque famille : un homme demeurant seul n'a, en théorie, pas besoin d'autant de serviteurs qu'un couple avec plusieurs enfants et l'activité de la famille, comme celle des de Dietrich, influence également sur les besoins en serviteurs. En pratique, cependant, le nombre de domestiques liés aux besoins se mélange à la question du rang à tenir pour chaque

⁴⁸ Les prénoms de ce M. de Klinglin ne sont pas mentionnés. La théorie la plus probable pour 1774 est celle de Jean-Jacques Joseph de Klinglin, baron d'Hattstatt (1733-1818), fils de l'ancien préteur royal François-Joseph de Klinglin (Voir la notice *NDBA*. URL : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/klinglin-jean-jacques-joseph-baron-de-hattstatt/>).

⁴⁹ Très certainement Jean-François Henri, baron de Flachslanden (1734-1797) et Jean-Baptiste Antoine, baron de Flachslanden (1739-1825) (Voir les notices *NDBA*. URL : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/flachslanden-jean-francois-henri-baron-de/> et <https://www.alsace-histoire.org/netdba/flachslanden-jean-baptiste-antoine-baron-de/>).

individu. Comme Stéphane Castelluccio le souligne, et comme nous l’observons à Strasbourg avec la haute noblesse, plus le rang de la personne est élevé, plus elle a de domestiques, car la domesticité s’inscrit dans une « dimension ostentatoire pour l’expression du rang social du maître »⁵⁰.

Cette multiplication du nombre de domestiques provoque une spécialisation du rôle de chacun de ces domestiques que Stéphane Castelluccio, reprenant la théorie de l’abbé Claude Fleury et de Nicolas Audiger, ainsi que la division des classes du règlement des pensions des domestiques de Madame de Pompadour, distingue en plusieurs classes selon « le degré de proximité par rapport au maître, le degré de spécialisation et le caractère intellectuel ou manuel de la fonction »⁵¹: les deux premières, celle des domestiques, est au contact direct du maître de maison et assure des fonctions intellectuelles (aumônier, médecin, intendant, secrétaire, bibliothécaire, etc.), la troisième est celle des serviteurs les plus susceptibles d’être au contact du maître (valet et femme de chambre, maître d’hôtel, concierge, etc.), la quatrième et la cinquième classe sont celles des serviteurs sous les ordres des serviteurs de troisième classe. Si nous reprenons l’exemple de l’inventaire après-décès du grand doyen du chapitre cathédral, le prince Frédéric d’Auvergne, dont la liste des domestiques est la plus exhaustive, nous trouvons en 1732⁵², dans l’ordre : « Sr. Delaistre écuyer [...] Sr. Jaillard m[âitr]e d’hostel [...] Sr. Latour valet de chambre [...] Sr. Rauch valet de chambre [...] Sr. Debray valet de chambre tapissier [...] Sr. Duvivier chef d’office [...] Sr. Dantin chef de cuisine [...] Mlle. Latour femme de charge [...] Gillierd le suisse [...] Launay valet de pied [...] Vincent valet de pied [...] Philippe valet de pied [...] Desmarets valet de pied [...] Morelle postillon » ainsi que « le Sr. Guenot chirurgien » et « Mr l’abbé Dieudonné aumônier de feüe S[on] A[ltesse] S[érénissi]me ». Le testament du maréchal du Bourg précise davantage la hiérarchie entre les domestiques en distinguant un « premier valet de chambre », un « premier palefrenier » et un « premier cocher »⁵³. Cette domesticité nombreuse se retrouve également chez les princes possessionnés présents en ville, par exemple, au service des jeunes princes Frédéric et Chrétien de Hesse-Darmstadt, qui étudie à Strasbourg dans les années 1770 avec, outre les officiers de la cour princière à leur service, dans leur « *Livrée* » trois « *Laquai* » (laquais ou valet), un « *Kutscher* »

⁵⁰ CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse...*, 2021, p.59.

⁵¹ CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse...*, 2021, p.70-75 et 174.

⁵² ADBR G2857.

⁵³ ADBR 6E41/61.

(cocher), un « *Reitkunst* » (écuyer) ainsi que sa fille, un « *Tur[sc]hließser* » (portier) ou encore un « *Gärtner* » (jardinier)⁵⁴, sans oublier les professeurs employés pour leur éducation qui sont dans une catégorie à part. Nous ne pouvons que supposer que la domesticité présente dans l'hôtel de Hesse-Darmstadt est bien plus nombreuse, mais au service de la Maison de Hesse-Darmstadt ou des officiers, ce qui explique leur absence dans la comptabilité des deux jeunes princes. Il est à noter que les domestiques suivent d'habitude leur maître dans leurs déplacements entre leurs différentes résidences, mais certains d'entre eux, notamment le concierge, demeurent en principe sur place pour assurer la sécurité et l'entretien nécessaire de l'hôtel. Ainsi, Stéphane Castelluccio rapporte qu'en 1759, parmi les 44 domestiques du maréchal duc de Coigny, gouverneur de la province d'Alsace de 1739 à 1759, huit domestiques sont attirés au château d'Orly et deux à l'hôtel du premier commandant à Strasbourg⁵⁵.

La rémunération de ces domestiques présents à Strasbourg est une question complexe à traiter par le peu de sources comptables identifiées lors de nos recherches. Pour les domestiques du duc de Coigny dédiés à l'hôtel de Strasbourg, Stéphane Castelluccio relève 20 sols par jour pour le cocher et 30 sols au suisse⁵⁶. L'inventaire du prince Frédéric d'Auvergne, réalisé en mai 1732, met en avant les gages dus aux différents domestiques sans préciser quelle période ces sommes couvrent, ce qui ne nous permet que de faire quelques hypothèses, sachant que comme le précise Jean-Pierre Gutton, « les legs correspondent à une « récompense », remplaçant des gages non payés »⁵⁷. Ainsi, le « Sr. Delaistre écuyer » réclame un total de 1 940 livres tournois et 8 sous, le « Sr. Jaillard m[âitr]e d'hostel » un peu plus de 2 800 livres. Les gages dus aux domestiques diminuent en même temps que leur position dans la hiérarchie, « Morelle postillon », le dernier de la liste des domestiques, réclamant 410 livres et 16 sous. Les quatre valets de pieds réclament des gages probablement proportionnels à leur ancienneté ou à leur proximité envers le maître, le premier valet de pied mentionné réclamant 834 livres et le dernier 126 livres. Le livre des gages du prince d'Auvergne nous permettrait sans doute d'expliquer pour quelles raisons le « Sr. Duvivier chef d'office » est payé 1 868 livres, tandis qu'il est seulement dû au « Sr. Dantin chef de cuisine » la somme de 190 livres. Ces différentes demandes de paiement des gages couvrent

⁵⁴ ADBR E4067 et E4068. Ici, d'après la comptabilité des mois de janvier à mars 1776.

⁵⁵ CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse...*, 2021, p.60 et 178. D'après AN T*201.17 et AN min cen. XXXV 702, 11 décembre 1759.

⁵⁶ *Ibid.*, p.78.

⁵⁷ GUTTON Jean-Pierre, *op.cit.*, 1981, p.10.

ici assurément différentes périodes allant de quelques semaines à plusieurs mois, voire années. De manière plus certaine, la comptabilité des deux princes de Hesse-Darmstadt nous apprend que pour un semestre, le premier « *Laquay* » est payé un peu plus de 54 livres, tandis que le second est rémunéré 33 livres pour un peu moins de 4 mois, le troisième l'étant à hauteur de 36 livres 7 sous pour 4 mois. Pour l'intégralité de la « *Livrée* », l'officier en charge du registre nous indique une dépense de 1 291 livres pour janvier à mars 1776, tandis qu'est dédiée aux officiers la somme de 1 343 livres tournois au total sur ces trois mois. Enfin, pour l'importante domesticité du cardinal Armand Gaston de Rohan, toutes demeures confondues, Stéphane Xaysongkham l'estime à un coût d'environ 12 000 livres par mois⁵⁸.

Comme cela s'observe par les inventaires après-décès, le décès du maître est l'occasion pour les domestiques de récupérer l'argent qui leur est dû. Cela s'observe également dans les testaments. Outre la question financière, le testament du maître nous en apprend, quant à lui, davantage sur le lien qu'entretiennent les domestiques avec lui⁵⁹, car comme le souligne l'abbé Fleury, c'est « surtout en mourant qu'un maître qui laisse ses affaires en bon état doit donner libéralement à ses domestiques » parce qu'il en va « de l'honneur et de la religion » du testateur⁶⁰. Les maîtres cèdent alors plus à leurs domestiques les plus méritants ou les plus appréciés⁶¹. Nous observons cela dans les testaments relevés à Strasbourg. En 1737, le maréchal du Bourg fait ainsi de nombreux legs à ses domestiques à hauteur de 15 000 livres répartis entre 10 domestiques mentionnés par leur nom et fonction. Nous retrouvons dans cette liste « La Gerard, femme de chambre de feu madame La Maréchale ma très chère femme » à qui le maréchal lègue 1000 livres⁶². Cette dernière, alors au service de Marie-Anne de Klinglin, décédée en 1734, épouse en secondes noces du maréchal du Bourg, se voyait offrir la somme de 500 livres ainsi que le linge de la garde-robe par le testament de sa maîtresse en 1732⁶³. Le fait que « La Gerard » soit employée par le maréchal après le décès de son épouse relève vraisemblablement du lien d'attachement fort entre Marie-Anne de Klinglin et sa femme de chambre, qu'a souhaité honorer son veuf, d'autant que ce testament de 1732 ne fait mention que de deux domestiques au service de la

⁵⁸ XAYSONGKHAM Stéphane, *op.cit.*, 2014, p.77.

⁵⁹ VOGLER Bernard (dir.), *Les testaments strasbourgeois au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Société savante d'Alsace et des régions de l'est, 1978, p.2.

⁶⁰ Abbé Claude Fleury, *Les Devoirs des maistres*, 1688. Cité dans : CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse...*, 2021, p.140.

⁶¹ GUTTON Jean-Pierre, *op.cit.*, 1981, p.55-56.

⁶² ADBR 6E41/61.

⁶³ ADBR 6E41/52.

maréchale : le maître d'hôtel et la femme de chambre. La mention d'un legs du linge de corps à sa domestique est aussi chose courante dans les testaments de la période⁶⁴. Nous retrouvons cela dans le testament du maréchal du Bourg qui en fait don à ses quatre valets de chambre, ou encore dans celui de la princesse Christine de Saxe qui « laisse à [ses] femmes de chambres tous mes habits, toutes mes dentelles, mon linge [...] appartenants à ma garde-robe, elles partageront le tout comme de coutume ». La princesse de Saxe montre par ailleurs, elle aussi, son attachement à certains de ses domestiques, notamment à son « vieu concierge Geisler » à qui elle lègue « la meilleure de [ses] montre d'or » en plus de la moitié de ses appointements et gages de manière viagère, comme le reste des domestiques⁶⁵.

Habiter un hôtel particulier, reflet d'un mode de vie et d'un statut social, engage donc à entretenir une domesticité parfois nombreuse pour tenir son rang, ce qui peut se révéler fort coûteux. Afin de faire face à de telles dépenses, certains propriétaires font le choix de louer une partie de leur demeure à d'autres pour tenter d'équilibrer les comptes. Mais, nous allons voir que ce ne sont pas forcément les hôtels les plus imposants et les propriétaires les plus endettés qui recourent à cette méthode.

III. L'hôtel et la location

La location, c'est-à-dire le fait pour un propriétaire de donner tout ou partie de son bien à une personne pour un certain temps moyennant un prix et une durée convenue entre les deux partis, concerne tous types de biens, y compris les hôtels particuliers. Dans le cadre de notre étude, nous pouvons distinguer deux types de logiques locatives : d'un côté, les hôtels particuliers dont le propriétaire loue une petite partie tout en continuant d'y résider et d'occuper la majorité du bâtiment. De l'autre côté, des hôtels de rapports dont le but premier est d'être loué et d'assurer des rentes pour son propriétaire.

A. La location partielle

La question première est de savoir pour quelles raisons un propriétaire d'hôtel particulier, objet reflet de sa richesse et de son statut social, peut être amené à louer une partie de son bien. L'argument économique vient en premier lieu, car l'achat d'un hôtel et son entretien sont la source d'une importante dépense pour son propriétaire, comme nous

⁶⁴ CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse...*, 2021, p.149.

⁶⁵ ADBR 6E41/188.

avons pu le voir précédemment. La location d'une partie de l'hôtel permet alors de faire face à une partie de ces dépenses, quand bien même la tendance à l'endettement est forte au cours du XVIII^e siècle, notamment pour les foyers nobles. Outre la question monétaire, les hôtels, parfois de tailles imposantes, se trouvent être des coquilles vides une partie de l'année. Le recours à la location permet d'assurer en même temps une présence plus ou moins continue sur les lieux, mais également une occupation des espaces superflus pour certains ménages. Par exemple, Anne Elisabeth Goll, après être devenue veuve en 1747, met en location à partir de 1749 le premier étage de l'hôtel de Marabail, où elle demeurait avec son mari⁶⁶. Rue des Juifs, alors que le propriétaire de l'hôtel Joham de Mundolsheim, Jean-Baptiste de Klinglin, vient de décéder, ce grand hôtel est donné en location par ses héritiers au chanoine Pierre Pardaillan de Gondrin en 1725⁶⁷. Il est cependant certain que la taille limitée de nombre d'hôtels particuliers strasbourgeois limite la mise sur le marché de logements en location, car les propriétaires requièrent l'intégralité de l'espace disponible dans leur demeure, et cela, par opposition aux vastes hôtels particuliers parisiens⁶⁸ ou aux demeures aristocratiques viennoises⁶⁹.

Quel est le profil du propriétaire qui met en location une partie de son hôtel ? Il apparaît aussitôt qu'il n'y a pas de profil type. Mais, une catégorie semble ne pas vouloir recourir à la location de sa demeure à Strasbourg : la haute noblesse. Cela peut s'expliquer au premier abord par une réponse relativement simple : la haute noblesse occupe principalement des hôtels de fonction ou les maisons capitulaires du Grand Chapitre, qui ne peuvent en théorie pas être mis en location. Plusieurs hôtels de la haute noblesse de notre corpus peuvent cependant remettre en question cette réponse. Les hôtels des princes possessionnés, qui ne sont ni des hôtels de fonction, ni des maisons capitulaires, ne semblent pas non plus avoir été mis en location, il en va de même pour l'hôtel de Saxe pendant la période où il était propriété de la princesse Christine de Saxe. Même si ces imposants hôtels ne sont pas occupés la majeure partie de l'année, ce qui pourrait encourager leur mise en location partielle, leurs propriétaires ne recourent pas à cette méthode, car accompagnés d'une grande suite qui rend l'intégralité de l'hôtel nécessaire lors de leurs brefs passages dans la capitale alsacienne. Parmi les baux de locations identifiés lors de nos recherches ou

⁶⁶ WENDLING, Jean-Michel, « 15, rue de l'Arc-en-Ciel », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/a-b/rue-de-l-arc-en-ciel/15-rue-de-l-arc-en-ciel/>

⁶⁷ ADBR 6E41/43.

⁶⁸ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.233.

⁶⁹ HASSLER Éric, *La Cour de Vienne...*, 2013, p.174-180.

mis en évidences par Jean-Michel Wendling⁷⁰, nous avons au contraire pu identifier parmi les propriétaires aussi bien des nobles français, des bourgeois de la Ville de Strasbourg, des nobles alsaciens et des abbayes régionales.

La nature des biens mis en location est également très diverse. L'appartement dans l'hôtel de Marabail, cité précédemment, est mis en location à trois reprises entre 1749 et 1757. Situé au premier étage de l'hôtel, l'appartement consiste :

« en un poêle et une chambre à cheminée prenant jour sur ladite rue, une autre chambre à cheminée et un salon donnant sur la cour avec un cabinet attenant audit salon, un poêle deux cabinets y attenans et une cuisine donnant pareillement sur la cour »⁷¹.

En plus de l'appartement, est comprise une partie du grenier et de la cave ainsi qu'un accès au puits pour un loyer annuel de 400 livres tournois. Le même logement est mis en location pour 320 livres tournois en 1755⁷². Après le décès de la veuve Horrer, c'est l'intégralité de l'hôtel qui est mis en location pour 800 livres tournois par an en 1762⁷³, jusqu'à sa revente en 1764. À l'hôtel du baron de Gallahan⁷⁴, Jacques Ignace Flocard sous-loue en 1773 « le rez de chaussée et le premier étage entiers [...] sans en rien excepter ny réserver. Plus deux parties de cave » à un membre du conseil des XXI pour un loyer annuel de 400 livres tournois⁷⁵. En 1779, le même baron de Gallahan loue à Monsieur de Calembourg un appartement au « premier étage en entier avec toutes ses dépendances, une cave proportionnée audit appartement, plus une place pour le bois » pour 550 livres de loyer annuel⁷⁶. En 1784, l'héritier de l'hôtel, le baron de Weitersheim, loue à un pensionnaire du roi :

« Le second étage en entier [...] plus une chambre de décharge au grenier, plus une place dans la cave séparée et fermée pour le vin et une autre place pareille pour le bois, plus l'usage du commun de la buanderie et des greniers pour la lessive ».

⁷⁰ Nous nous fondons ici en partie sur le précieux travail de compilation d'archives mené par Jean-Michel Wendling et disponible sur son site internet *Maisons de Strasbourg*.

⁷¹ ADBR 6E41/81.

⁷² ADBR 6E41/94.

⁷³ ADBR 6E41/107.

⁷⁴ WENDLING Jean-Michel, « 1, rue des Récollets », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/a-b/rue-brulee/1-rue-des-recollets/>

⁷⁵ ADBR 6E41/149.

⁷⁶ ADBR 6E41/1070.

Le tout pour une durée de trois ans, pour un loyer de 400 livres la première année et 500 livres les suivantes⁷⁷. La même année, le baron met également en location l'intégralité du rez-de-chaussée ainsi qu'une partie de la cave et du grenier pour un loyer annuel de 450 livres⁷⁸. Nous pouvons également citer une partie de l'hôtel de Müllenheim⁷⁹ où Frédéric Dagobert Wurmser de Vendenheim prend en location un appartement au deuxième étage composé d'une chambre à cheminée, une *Stub*, une *Stüblein*⁸⁰, une pièce avec cuisine, deux chambres dans la mansarde ainsi qu'une partie du grenier et de la cave⁸¹.

Maintenant que nous savons quelle est la nature des biens mis en locations, nous pouvons nous interroger sur le profil des locataires. Comme le relève François-Joseph Ruggiu, la location d'un logement est fréquente, si ce n'est majoritaire dans les villes, d'autant plus pour les élites de passages (officiers militaires, délégués aux différentes assemblées, membres de certains ordres religieux, voyageurs, étudiants, etc.)⁸². Cela se vérifie à Strasbourg parmi les locataires qui ont pu être identifiés. L'hôtel Purgerot de Wardener⁸³ est en partie loué à Jean-Baptiste Praz, intéressé dans les affaires du roi, et plusieurs années après par Nicolas Jeanmaire, maître d'hôtel du duc de Cumberland⁸⁴. L'hôtel de Gallahan est quant à lui loué successivement par un secrétaire de l'Intendance d'Alsace, dont le siège se situe dans la rue d'à côté, un assesseur du conseil des XXI, un noble portant le nom « de Calembourg », un employé du Roi au bureau des affaires étrangères et enfin par un peintre⁸⁵. L'hôtel de Marabail est, lui, mis successivement à bail à Jérémie Evrard Silberrad, receveur de plusieurs familles nobles, François de Kirchem, capitaine au régiment Royal allemand, un prébendier du Grand Chœur de la cathédrale et enfin à Louis Eléonore Mackau de Hurtigheim, un ministre du Roi⁸⁶. Nous pouvons enfin à nouveau évoquer un appartement dans l'hôtel de Müllenheim, alors propriété de Jean Thierry

⁷⁷ ADBR 6E41/195.

⁷⁸ ADBR 6E41/1094.

⁷⁹ WENDLING, Jean-Michel, « 8, quai Saint-Nicolas », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/s/quai-saint-nicolas/8-quai-saint-nicolas/>

⁸⁰ En alsacien et en allemand, une *Stub* désigne généralement une pièce à vivre équivalent d'un salon et d'une salle à manger, mais peut aussi désigner une chambre. Une *Stüblein* est une *Stub* de taille inférieure.

⁸¹ AVES, *Chambre des Contrats*, vol. 615 f° 88. En allemand dans le texte.

⁸² RUGGIU François-Joseph, « Les logiques résidentielles des élites dans les villes de province françaises de la fin du XVII^e siècle à la fin de l'Ancien Régime » in DUNNE John et JANSSENS Paul, *Living in the City : Elites and their Residences, 1500-1900*, Turnhout, Brepols, 2008, p.111 et 122-124.

⁸³ WENDLING Jean-Michel, « 27, rue des Juifs », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/h-k/rue-des-juifs/27-rue-des-juifs/>

⁸⁴ ADBR 6E41/148 ; ADBR 6E41/192.

⁸⁵ ADBR 6E41/149 ; ADBR 6E41/1070 ; ADBR 6E41/195 ; ADBR 6E41/1094.

⁸⁶ ADBR 6E41/81 ; ADBR 6E41/86 ; ADBR 6E41/94 ; ADBR 6E41/107.

Fahlmer, loué à Frédéric Dagobert Wurmser de Vendenheim⁸⁷ dont la famille possède un hôtel voisin.

B. Des hôtels de rapports

Par opposition aux hôtels dont seuls une petite partie sont loués, quelques hôtels de notre corpus strasbourgeois apparaissent comme de véritables « maisons de rapports » ou « hôtels de rapports ». Cette formule anachronique désigne des hôtels particuliers conçus dès l'origine pour être en grande partie loués et servir de rente à leur propriétaire⁸⁸.

Parmi ces hôtels de rapports, deux se démarquent : l'hôtel Hammerer, dont la localisation au cœur de la Krutenau nous interrogeait précédemment, et l'hôtel Choisy dans la Grand'Rue. Ces deux hôtels ont pour point commun de se distinguer par un style architectural prononcé, bien plus que d'autres hôtels nobles de notre corpus, et par une taille imposante en comparaison des propriétés voisines. L'architecture étant au service de la promotion des pièces et des appartements en locations dans les demeures, ces logements apparaissent alors comme modernes et luxueux aux yeux des passants. Mais, ce sont également deux hôtels propriétés de bourgeois strasbourgeois. Jean-Daniel Hammerer est un négociant enregistré à la tribu du Miroir tandis que Jean-Baptiste Choisy est un sellier et carrossier enregistré à la tribu des Tanneurs. Pour eux, ces hôtels constituent des compléments de revenus, dont l'investissement initial, que nous pouvons supposer conséquent, est réfléchi sur le long terme, ainsi qu'un revenu fixe. D'autant plus quand ces commerçants ou artisans de luxe font face dans leurs affaires à des clients qui reportent sans cesse le paiement de ce qui leur est dû, comme cela est très fréquent pour les nobles souhaitant maintenir un train de vie fastueux⁸⁹. Le terme d'hôtel particulier pour ces deux demeures peut être remis en question dans la mesure où le propriétaire de la demeure n'est pas noble et que son fonctionnement est plus proche d'un immeuble standard. Cependant, comme a pu le mettre en avant Natacha Coquery, une confusion sémantique subsiste dans la mesure où les occupants locataires sont quant à eux nobles et que les différences entre hôtels particuliers et grandes maisons bourgeoises tendent à s'effacer au cours du XVIII^e siècle⁹⁰.

⁸⁷ AVES, Chambre des Contrats, vol. 615 f° 88.

⁸⁸ Voir notamment dans COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.233-239.

⁸⁹ Nous retrouvons, par exemple, dans la liste des prétentions sur la succession du préteur François-Joseph de Klinglin, le maître sellier Choisy qui réclame plus de 3 500 livres tournois en 1754 (ADBR 6E41/488).

⁹⁰ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.234-236.

Nous ne sommes pas parvenus à retrouver de baux de locations pour l'hôtel Hammerer, par défaut des archives ou car leur mise par écrit n'était pas systématique. Cependant, le recensement de 1789 nous apprend que la propriété de Jean-Daniel Hammerer accueille alors neuf locataires⁹¹. Parmi ces locataires, un « comte de Welsperg », un noble autrichien venant du Tyrol⁹², deux locataires immatriculés à la tribu de la Mauresse, la corporation strasbourgeoise des cordiers, et six locataires « manants », terme qu'il faut comprendre comme individus n'étant pas bourgeois de la Ville⁹³.



Figure 14 : L'hôtel Hammerer, actuelle école primaire privée. © Claude TRUONG-NGOC, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons.

L'hôtel de Jean-Baptiste Choisy est un peu plus riche en informations. Construit entre 1765 et 1766, plusieurs baux de locations apparaissent dans les archives notariales à partir des années 1770⁹⁴. Les caves de l'hôtel, comme le magasin situé au rez-de-chaussée, sont loués sur de longues périodes, tandis que les appartements le sont sur des périodes plus courtes. Nous relevons ainsi la présence pour quatre mois en 1776 du prince et de la princesse de Sapieha⁹⁵, puis de 1780 à 1782 des princes de Tour et Taxis⁹⁶. Lors du recensement de

⁹¹ Probablement davantage, seul le chef de chaque foyer étant enregistré.

⁹² Le fief des comtes impériaux de Welsberg (ou Welsperg) se trouve aujourd'hui dans le Tyrol du Sud, en Italie.

⁹³ AVES 5 R 26, p.507 (vue n°63).

⁹⁴ WENDLING, Jean-Michel, « 126, Grand'Rue », *Maisons de Strasbourg*. URL : <https://maisons-de-strasbourg.fr/nf/vieille-ville/f-g/grand-rue/126-grand-rue/>

⁹⁵ ADBR 6E41/162. La maison Sapieha est une famille noble lituanienne également présente en Pologne.

⁹⁶ ADBR 6E41/1075. La maison de Tour et Taxis est une célèbre famille noble allemande présente à travers l'Europe.

1789, ce sont les deux jeunes comtes de Metternich⁹⁷, accompagné de l'abbé Bertrand et de Simon, leurs gouverneurs, qui logent dans l'hôtel⁹⁸. En 1776, le prince et la princesse de Sapieha louent le second et le troisième étage avec 16 pièces au second, comprenant les latrines, et 9 pièces au troisième, le tout meublé à l'exception des cuisines ainsi qu'une partie de la cave pour un total de 300 livres par mois. Le prince et la princesse y logent dans deux appartements séparés. Le logement occupé par les princes de Tour et Taxis est d'une taille inférieure, seul un appartement au premier étage et quelques pièces à l'étage mansardé pour un total de 2880 livres pour deux ans, soit 120 livres par mois. À la même période, de 1777 à 1781, le baron Eckbrecht de Dürckheim loue une partie de la cave, équipée de barreaux et d'une porte en fer, au nom de sa famille pour « y placer et conserver leurs archives, titres et papiers de famille » pour un loyer annuel de 120 livres tournois⁹⁹.

L'hôtel de l'abbaye de Neuwiller s'inscrit quant à lui dans deux logiques différenciées. D'une part, il s'agit d'un pied-à-terre urbain pour les affaires de l'abbaye alsacienne, comme nous l'avons identifié précédemment. D'autre part, il s'agit également d'un hôtel de rapport. Les deux fonctions de l'hôtel se distinguent dans son agencement : tandis que le corps de logis sur rue, à la riche architecture rococo strasbourgeois, est destiné à accueillir des locataires, le reste de l'hôtel comprenant les deux ailes sur cour et le corps de logis sur les quais, à l'architecture plus sobre, accueille principalement les logements des clercs¹⁰⁰ et les lieux de stockage. Plusieurs baux de locations conservés, ayant cours au moment de la vente de l'hôtel comme bien national, nous renseignent sur la nature des logements loués¹⁰¹. Parmi les locataires d'alors, nous trouvons : Monsieur Thurmann « chevalier de l'ordre royal et militaire de S[ain]t Louis, ancien capitaine de cavalerie, lieutenant de la maréchaussée d'Alsace », Monsieur Hatry « chev[alier] de l'ordre royal et militaire de S[ain]t Louis, capitaine au régiment de La Marck infanterie étrangère » ainsi que Monsieur Salin de Montfort « inspecteur des bâtiments royaux et publics en Alsace et directeur des bâtiments de Son Altesse Sérénissime et Eminentissime Monseigneur le Cardinal de Rohan », ainsi que « Dame veuve Cottiny » dont le bail de location n'a pas été conservé. Ces baux de locations reprennent également les noms de certains anciens locataires

⁹⁷ La maison de Metternich est une famille noble allemande. Nous savons qu'à cette période le célèbre Klemens Wenzel von Metternich était étudiant à l'université de Strasbourg avec son frère.

⁹⁸ AVES 5 R 26, p.340 (vue n°131).

⁹⁹ ADBR 6E41/1063.

¹⁰⁰ Voir la description du plan de cette partie de l'hôtel dans l'inventaire de 1785 (ADBR G5442) ou dans l'estimation du bien national (ADBR Q896).

¹⁰¹ ADBR Q896.

comme Monsieur « l'abbé Schneider » ou Monsieur « l'abbé Pierre ». Le receveur principal du chapitre de Neuwiller, François Lefebvre, qui signe ces baux, réside également dans l'hôtel. À partir du recensement de 1789¹⁰², nous pouvons ajouter comme locataires Pierre Die[?]th, un autre receveur de l'abbaye de Neuwiller, George Magnière, directeur général des fermes du roi en Alsace, André Pierre, chanoine de Saint Pierre-le-Vieux, ainsi qu'une veuve portant le nom de famille Hoffmeister¹⁰³.

Chacun de ces baux de locations dans l'hôtel de Neuwiller est réalisé pour une durée de neuf ans pour un loyer à payer de six mois en six mois. Monsieur Thurmann paye annuellement 200 livres tournois, Monsieur Hatry 600 livres et Monsieur Salin de Montfort 350 livres. Le premier loue un logement de six pièces (une salle à manger, trois chambres et une cuisine) ainsi qu'une partie du grenier et de la cave. Le second, qui paye le plus gros loyer, occupe une grande partie de la moitié droite de l'hôtel côté rue, à la fois au rez-de-chaussée et au premier étage, ainsi qu'une partie du grenier et de la cave. Le dernier loge dans un appartement au second étage du corps de logis sur rue qu'il a en grande partie contribué à aménager et à embellir pour près de 2 834 livres tournois, à en croire un état de ses frais qu'il présente aux autorités pour pouvoir conserver son logement après la vente du bien national. En plus du loyer, ces trois baux indiquent que le Chapitre attend de ces locataires « le blanchissage des murs, cloisons, lambris et plafonds des appartements et du ramonage des cheminées et fourneaux », les deux derniers pouvant être remboursés par le Chapitre¹⁰⁴.

Les hôtels de rapports, biens que rares à Strasbourg, reflètent les besoins de logements modernes et luxueux pour des individus n'envisageant pas une résidence sur une longue période. Soit car il s'agit de nobles de passage comme à l'hôtel de Choisy, soit d'officiers militaires ou civils susceptibles de changer de ville fréquemment et ne résidant ici que le temps de leur fonction comme à l'hôtel de Neuwiller. Notons enfin que contrairement à Paris, où a été effectué une étude du marché locatif des élites qui a démontré la grande fréquence de la location totale d'un hôtel particulier à une autre famille aristocratique¹⁰⁵, nous ne retrouvons pas cela à Strasbourg. Seules exceptions, les hôtels

¹⁰² AVES 5 R 26, p.141 (vue n°247).

¹⁰³ Lors de la réalisation de l'inventaire de l'hôtel de Neuwiller, en 1785, le concierge de l'hôtel se nommait Jean-Michel Hoffmeister. Il s'agit probablement de sa veuve (ADBR G5442).

¹⁰⁴ ADBR Q896.

¹⁰⁵ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.233.

réquisitionnés après la capitulation et pour lesquels l'état payaient une compensation aux propriétaires, ainsi que de rares hôtels entiers, sur de très brèves périodes après le décès d'un propriétaire, précédant généralement sa mise en vente.

⋄ ⋄ ⋄

L'hôtel particulier, comme propriété des élites urbaines, apparaît ainsi comme une source de dépenses nombreuses, aussi bien d'un point de vue matériel lors de son achat, de son ameublement ou de son entretien, que d'un point de vue humain avec la domesticité au service des maîtres. L'appartenance de certains de ces hôtels à la Ville, la province, ou à des institutions comme le Grand Chapitre reportent certaines de ces dépenses sur les institutions plutôt que sur leurs occupants, mais apportent aussi des contraintes. Le recours à la location partielle pour quelques hôtels ne saurait pas, par ailleurs, être suffisant pour éponger les dettes des propriétaires. Seuls les hôtels de rapport, dont le modèle économique se fonde sur le besoin en logements de luxe pour les élites de passages, peut participer à la subsistance économique de leurs propriétaires en leur apportant un important complément de revenus, si tant est que le locataire s'acquitte de son loyer.

Conclusion de la deuxième partie

En somme, en dehors de quelques adaptations architecturales qui relèvent davantage de l'ornement (style rococo strasbourgeois), nous ne pouvons pas conclure que l'hôtel particulier strasbourgeois diffère grandement dans son fonctionnement des hôtels particuliers étudiés dans d'autres villes du royaume de France. L'articulation des appartements met, en effet, en évidence une distinction entre espaces publics et privés comme il est d'usage en France selon les théoriciens du XVIII^e siècle. L'hôtel particulier, en tant qu'objet servant à démontrer et à maintenir le rang de son occupant, est l'objet de lourdes dépenses qui expliquent en partie l'abandon progressif de ces derniers par la noblesse alsacienne qui n'est pas en mesure de tenir de pareils investissements sur la durée. Les hôtels de fonction, et ceux des grands princes français et allemands, s'inscrivent quant à eux dans une forte logique d'endettement, comme en témoignent les inventaires après-décès. Le recours à la location n'est cependant pas dans les habitudes de la haute noblesse présente à Strasbourg, par opposition à celle étudiée par Natacha Coquery à Paris. Au contraire, seule la bourgeoisie et la noblesse moyenne semble y recourir. L'émergence d'hôtels de rapport entretenus par la bourgeoisie strasbourgeoise est quant à lui le reflet d'un besoin croissant en logement de luxe afin d'accueillir noble ou élite de passage. Il nous reste à comprendre ce qui attire cette élite dans la capitale alsacienne.

Partie 3 : L'hôtel particulier : reflet d'un mode de vie et un cadre de la sociabilité strasbourgeoise au XVIII^e siècle

L'étude de la répartition urbaine et du fonctionnement des hôtels particuliers strasbourgeois a mis en avant les similitudes avec ceux présents dans les autres villes du royaume de France. Un autre niveau d'analyse, celui du milieu matériel, peut à présent nous permettre d'étudier plus finement le mode de vie de cette société aristocratique urbaine dans plusieurs de ses aspects grâce à l'étude de leurs consommations et des objets qu'ils utilisent au quotidien. Notamment sur les influences, françaises ou germaniques, que reflète cet environnement. Dans la même logique, le regard que les voyageurs portent sur cette société, mais aussi celui qu'elle porte sur elle-même, permet de déterminer dans quelle mesure les hôtels particuliers sont le cadre de la sociabilité aristocratique strasbourgeoise au siècle des Lumières. Ces différents éléments nous questionnent sur les attraits de la capitale alsacienne sur l'aristocratie et en particulier sur la noblesse. Cette même noblesse dont l'aire géographique d'origine nous interroge sur la nature de Strasbourg à être, oui ou non, une métropole aristocratique ou nobiliaire rhénane au XVIII^e siècle, une ville qui fait face à de nombreuses concurrences.

Chapitre 5 : La « bonne société » strasbourgeoise au regard de ses consommations

Nous avons jusqu'à présent davantage étudié les hôtels particuliers dans leur aménagement et leur fonctionnement. Mais, afin de mieux comprendre l'environnement de vie de la société des hôtels strasbourgeois, il nous semble utile de comprendre le milieu matériel, celui des objets, dans lequel vit cette société. Les inventaires nous permettent d'aborder la société des hôtels particuliers strasbourgeois sur plusieurs aspects, à savoir une société sensible à la mode et au luxe, mais aussi une société en mouvement et dont nous pouvons brièvement étudier le milieu culturel et intellectuel.

I. Un goût du luxe

L'historienne Natacha Coquery a mis en avant le goût du luxe de la société des hôtels aristocratiques parisiens au XVIII^e siècle au regard de ses consommations (meubles, décor, alimentation, etc.) à l'aide des quittances de marchands¹. N'ayant identifié ou étudié de telles sources lors de notre recherche, notre intérêt va de nouveau se tourner vers les inventaires. Comme reflet du mode de vie aristocratique au siècle des Lumières, ces inventaires sont une source primordiale qui nous éclaire sur le rapport qu'entretient la société des hôtels strasbourgeois au luxe à la même période d'étude, mais également sur l'adoption progressive des objets d'inspiration française au détriment des modes germaniques. Le faible nombre d'inventaires identifiés en comparaison du nombre d'hôtels de notre corpus ne nous permet cependant pas une étude systématique, statistique, ou aussi complète que celle de Natacha Coquery ou que l'étude de *l'Art d'habiter à Paris au XVII^e siècle* réalisée par Nicolas Courtin². Les résultats de notre étude ne sauraient donc pas être ici représentatifs et aspirent à proposer un bref aperçu du paysage de la consommation d'une nouvelle haute société qui se met en place dans la capitale alsacienne. Il paraît important de préciser une autre limite de notre analyse, à savoir que nous n'avons pu identifier que deux inventaires de la noblesse alsacienne, pour un même hôtel : ceux du couple d'Andlau-Klinglin. Ces derniers ne sont peut-être pas représentatifs des nobles identifiés au Directoire de la Basse-Alsace par leur proximité avec les milieux français.

¹ COQUERY Natacha, *op.cit.*, 1998, p.119-146.

² COURTIN Nicolas, *op.cit.*, 2011.

A. Le mobilier

La catégorie d'objet la plus visible dans les inventaires est celle des meubles. Comme nous l'avons identifié précédemment, le mobilier présent dans une pièce nous permet d'en identifier l'utilisation réelle par son occupant, utilisation parfois faussement déduite par le nom attribué à une salle dans les inventaires ou les plans. Mais, qu'est-ce que les meubles en eux-mêmes nous apprennent-ils sur la société qui les utilise ?

Le meuble le mieux décrit par les inventaires est sans aucun doute le lit, comme objet central de la pièce dans laquelle il se trouve, mais également par la richesse de ses décors. Deux types de lits cohabitent : les « grands lits » destinés au sommeil et les « lits de repos » concurrencés au XVIII^e siècle par les canapés et sofas, destinés à un usage diurne et ponctuel³. Dans les inventaires strasbourgeois se côtoient ces deux types de lits, ainsi que plusieurs types de « grands lits » parmi lesquels le lit à colonne, le lit à la duchesse, le lit de camp, le lit à tombeau ou encore le lit à sangle. Tandis que les lits de sangle et les lits à tombeau sont majoritairement l'apanage des espaces dédiés au sommeil des domestiques, les autres types de lits se répartissent au sein des espaces des maîtres. Comme Françoise Lévy-Coblentz, nous pouvons observer dans les inventaires des hôtels la noblesse à Strasbourg que les lits traditionnels à baldaquin ou à colonnes sont assez fréquents, mais tendent à progressivement être affectées aux chambres des domestiques⁴. Alors que les lits de repos et le lit à la duchesse sont déjà présents dans l'hôtel de Veldenz en 1724, ceux-ci cohabitent encore dans la demeure avec le lit à colonne et un « lit à l'allemande », ce dernier se trouvant dans le poêle d'entrée du logement de l'homme de chambre de la princesse⁵. En 1732, dans l'hôtel du prince d'Auvergne⁶, la différenciation de l'usage de ces différents types de lits est visible : les lits à duchesse et impériale se concentrent dans les deux chambres à coucher des appartements du maître alors que les lits à quatre colonnes et à tombeau se situent dans les chambres de domestiques ou les espaces secondaires, avec des lits de sangle dans une garde-robe et une chambre de domestique. Les biens du prince d'Auvergne n'étant pas estimés, il faut nous tourner vers d'autres inventaires pour en connaître les prix. Ainsi, le lit en niche avec rideaux et impériale dans la chambre du maréchal du Bourg est estimé en

³ *Ibid.*, p.200.

⁴ LÉVY-COBLENTZ Françoise, *op.cit.*, 1985, p.147.

⁵ ADBR 6E41/42.

⁶ ADBR G2857.

1739 à 750 livres tournois⁷. Il ne s'agit pas du lit le plus cher de l'hôtel puisque dans la grande chambre au-dessus de la sienne se trouve un « grand lit à la duchesse » estimé à 800 livres tournois, tandis qu'un lit à quatre colonnes avec impériale dans une autre chambre de maître est estimé 600 livres. Un lit de camp à quatre colonnes avec rideaux dans le cabinet servant à cette chambre est, lui, estimé à 90 livres. Dans la garde-robe de cette même chambre, probablement dédié à l'usage des domestiques, nous retrouvons un lit à tombeau estimé 36 livres et un lit à pavillon estimé 24 livres. Dans l'hôtel de Veldenz, seuls deux lits de grandes valeurs sont identifiés : un lit à la structure inconnue, mais recouvert de nombreux types de tissus, estimés à 220 livres, dans ce que nous supposons être la chambre de la princesse, et un lit à la duchesse pour 200 livres. En comparaison, le lit de sangle entreposé dans la grande salle n'est estimé qu'à 3 livres. Quand elle est mentionnée, la structure des lits des domestiques est la plupart du temps faite de sapin, une des essences de bois les moins chères et les moins nobles. Il est plus difficile de connaître la structure des lits de maîtres, car cachés aux yeux des inventariant par les tissus. Ces derniers sont mieux décrits et relativement divers : damas, serge, flanelle, satin, taffetas que l'on retrouve sur le reste du mobilier tapissé des appartements des élites. Ces quelques constatations doivent être nuancées, car le lit, bien que d'allure luxueuse, n'est pas nécessairement représentatif de la fortune de son propriétaire⁸ qui peut concentrer son investissement dans un objet unique et parmi les plus visibles de son appartement.

Également recouvertes de tissus pour la plupart, les assises sous toutes leurs formes sont parmi les meubles les plus nombreux dans les inventaires. Le nombre de sièges et leur diversité dans une pièce sont un bon indice pour l'identification d'un lieu de réception dans un hôtel⁹. Dans l'hôtel du grand doyen le prince d'Auvergne, les assises sont omniprésentes dans toutes les pièces principales de « l'appartement d'en bas » à l'exception de la chapelle, ainsi que dans la chambre à coucher et la salle de « l'appartement d'en haut », avec à chaque fois plus d'une dizaine de fauteuils, chaises ou chaises pliantes, signe que toutes les pièces pouvaient être destinées à la réception dans un cadre plus ou moins intime dans cet hôtel. Les fauteuils y sont en bois noble comme le noyer ou le merisier, couverts de damas ou d'indienne. Notons qu'une chambre à cheminée de l'appartement d'en haut ne présente pas d'assises, ou tout du moins aucune n'appartenant à la succession, et ne présente qu'une

⁷ ADBR 6E41/61.

⁸ HASSLER Éric, *op.cit.*, 2018, p.421-440.

⁹ COURTIN Nicolas, *op.cit.*, 2011, p.58.

collection de tableaux principalement des portraits d'individus liés à la famille de La Tour d'Auvergne, la pièce équivalait ainsi peut-être à une galerie. Dans l'hôtel de Veldenz, les assises sont moins nombreuses dans les chambres et se concentrent en grand nombre dans quelques pièces dont le poêle au premier étage, précédant ce que nous supposons être la chambre de la princesse, et qui contient 19 assises de toutes sortes dont six armoriés, pour la plupart usés, tandis que la chambre en elle-même n'en contient que sept dont une chaise aux armes de la famille. Nous trouvons également 15 assises dans le vestibule qui précède l'entrée du poêle et de la chambre. Contrairement à l'hôtel d'Andlau-Klinglin où il est presque systématique dans les pièces de l'appartement principal en 1734¹⁰, le canapé ou sofa est complètement absent de l'inventaire de l'hôtel de Veldenz en 1724 dont les descriptions du mobilier ne cessent de souligner leur mauvais état où leur ancienneté. Les bois de sapin, de chêne et de noyer constituent la majorité du mobilier de cet hôtel.

L'hôtel de Veldenz qui, rappelons-le, est l'un des plus anciens hôtels de notre corpus à encore être habité par la noblesse au XVIII^e siècle, présente par ailleurs de nombreux coffres et armoires dont certaines « à l'allemande ». Les coffres et armoires étaient fréquents dans les hôtels parisiens au XVII^e siècle, mais se raréfient au XVIII^e siècle en laissant place à des cabinets, bureaux, buffets et autres commodes en bois et marqueterie ¹¹, ce que nous observons dans les autres hôtels de notre corpus, les coffres y étant très rares et situés dans des espaces de stockage (garde-robe, garde-meuble ou encore remise) et les armoires dans des espaces secondaires (garde-robe, cuisine). Des meubles « à l'allemande » (table, armoire, coffre...) apparaissent également dans d'autres hôtels strasbourgeois comme celui d'Andlau-Klinglin, mais ils se situent alors dans les espaces des domestiques.

Passé le mobilier commun à tout logement, plusieurs pièces de mobilier nous renseignent sur les loisirs des occupants des hôtels particuliers strasbourgeois, loisirs qui ne divergent pas de ceux observés dans les hôtels particuliers des autres villes du royaume de France. Un rare clavecin est inventorié pour 600 livres dans l'hôtel du préteur François-Joseph de Klinglin vers 1754¹² tandis que l'inventaire d'Antoine d'Andlau mentionne « une positive à 6 registres »¹³ estimée à 400 livres et « un clavecin avec deux clavières » à 150

¹⁰ ADBR 6E41/458, inventaire de Marie-Anne de Klinglin.

¹¹ COURTIN Nicolas, *op.cit.*, 2011, p.270.

¹² ADBR 6E41/488.

¹³ Une positive, ou un positif, est le nom donné à un petit orgue.

livres¹⁴. Plus fréquentes sont les tables de jeux comme à l'hôtel du grand doyen où sept tables de jeux se situent dans l'antichambre de l'appartement du rez-de-chaussée, associées à quatre jeux différents : le « quadrile », le piquet, le brellan et l'« ombre »¹⁵. L'hôtel du maréchal du Bourg présente aussi plusieurs tables de jeu : une « table pentagone à jeu garnie d'un tapis vert » dans l'antichambre de « l'appartement d'en haut », une « table à jouer de drap vert » dans l'antichambre d'un autre appartement, ainsi qu'un ensemble de table de jeux (brellan, ombre et piquet) situées en temps normal dans la salle des gardes. Il en est de même dans l'antichambre de l'appartement prévôtal de l'hôtel de l'abbaye de Neuwiller qui présente, en 1785, deux tables à jouer¹⁶. Enfin, dans l'inventaire de 1750 du chanoine capitulaire Joseph Charles de Zeil, demeurant dans une maison canoniale rue du Faisan (le futur hôtel de Hohenlohe-Bartenstein ?), nous trouvons la seule mention d'un billard¹⁷.

Comme nous l'évoquions précédemment, les matériaux utilisés pour les meubles des appartements des maîtres sont différents de ceux des domestiques. Le mobilier de l'appartement des maîtres tend à être fait de matériaux précieux ou tout du moins qui le semble. Quand mentionné, le noyer paraît être le bois précieux le plus fréquent pour le mobilier, suivi plus rarement par le cerisier ou le merisier. Pourtant les bois courants comme le sapin, le chêne ou le hêtre, ne sont pas pour autant absents, même si plutôt présents dans les espaces des domestiques. Les inventaires identifient également de nombreux meubles en bois doré et sculpté. Les appartements du prince d'Auvergne présentent aussi des meubles « en façon de la Chine », signe que le goût orientalisant n'est pas étranger à la haute société strasbourgeoise. De rares meubles, principalement des commodes et des tables, sont aussi garnis de marbre, matière précieuse par excellence.

B. Le décor

Les meubles utilisés, ou non, par les maîtres ne sont pas les seuls objets à meubler les pièces de l'hôtel particulier. C'est aussi une multitude d'objets qui, outre les boiseries et les plâtres moulurés apparus à Strasbourg avec les premiers hôtels particuliers du XVIII^e siècle, contribuent au décor dans lequel vit une partie de l'élite urbaine. Les murs s'ornent ainsi de nombreux miroirs et tableaux tandis que d'autres objets de décoration trouvent leur place sur

¹⁴ ADBR 6E41/458, inventaire d'Antoine d'Andlau.

¹⁵ Le piquet et le brellan sont des jeux de cartes, nous supposons sans certitude que le « quadrile » et « l'ombre » le sont également.

¹⁶ ADBR G5442.

¹⁷ ADBR G2858.

les commodes, le tout pour appuyer le statut ou la richesse apparente de l'occupant de l'appartement et de l'hôtel aux yeux du visiteur.

Les miroirs, placés sur les trumeaux ou au-dessus des cheminées, sont parmi les objets dont les estimations peuvent être assez élevées en comparaison du reste du mobilier. Dans la grande chambre de l'hôtel du maréchal du Bourg, un « grand miroir à cadre et chapiteau doré » est estimé à 180 livres tandis que dans le cabinet attenant la chambre, c'est un « grand miroir au trumeau [...] avec son cadre doré » qui est estimé à 144 livres. À l'hôtel d'Andlau-Klinglin, les miroirs répartis à travers l'hôtel liés à la succession d'Antoine d'Andlau sont estimés ensemble à 1 615 livres. Les tentures et tapisseries avec iconographie se font quant à elle beaucoup plus rare. Une « tenture de tapisserie de damas cramoisie de Gênes » semble faire le tour des murs de la chambre à coucher du rez-de-chaussée du prince d'Auvergne tandis qu'une « tapisserie représentant les triomphes de l'Église » orne celle du premier étage. Dans l'hôtel du maréchal du Bourg, ce sont « cinq pièces de tapisserie de hautelice représentant des histoires » estimée à 450 livres qui ornent une grande chambre.

Les murs s'ornent également de nombreux tableaux, reflets de l'identité de leur propriétaire. Dans l'hôtel de Veldenz, la majorité des tableaux présents dans les appartements sont des portraits, dont la plupart des « portraits de familles ». Ces derniers ornent notamment le poêle et la chambre de ce que nous supposons être l'appartement de la princesse, avec respectueusement 33 tableaux dont 31 portraits de toutes tailles dans la première pièce et 14 portraits dans la seconde. Une autre chambre présente par ailleurs un « grand tableau peint sur toile représentant l'arbre généalogique de la maison de Weldens ». Le discours généalogique des tableaux accrochés dans les appartements semble récurrent dans les hôtels de la noblesse, strasbourgeois ou non. L'hôtel d'Andlau-Klinglin lui aussi présente « un tableau représentant l'arbre de famille de Messieurs d'Andlau »¹⁸ dans une antichambre, appuyant donc le discours de l'ancienneté de la noblesse familiale aux yeux des visiteurs. L'énumération de tous les tableaux liés à la succession d'Antoine d'Andlau en 1730, puis de sa femme en 1734, nous permet de distinguer les principales catégories de tableaux présents dans l'hôtel familial. À savoir des portraits dont certains familiaux, mais aussi des portraits de grands personnages (principalement la famille royale française, ainsi que le roi et la reine de Pologne et le couple princier de Birkenfeld), qui côtoient des peintures reprenant des thèmes antiques ou représentant des paysages. Plus rares y sont les

¹⁸ ADBR 6 E41/458, inventaire de Marie-Anne de Klinglin.

tableaux d'inspiration ecclésiastiques, notons la présence d'un portrait représentant Martin Luther dans la chambre à coucher de Madame. L'inventaire de Marie-Anne de Klinglin nous révèle également une importante collection de « tableaux turcs » ou « tableaux de papiers turcs » (92 au total) répartie dans les appartements du chevalier et de l'abbé d'Andlau qui confirme de nouveau un intérêt croissant pour l'orientalisme.



Figure 15 : Plaque de cheminée aux armes du couple d'Andlau-Klinglin, située autrefois dans l'hôtel d'Andlau-Klinglin puis au château de l'Isle Jars. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg (MAD XXVIII.91).

L'hôtel du grand doyen le prince d'Auvergne s'inscrit dans un discours familial bien plus appuyé, relevant presque de l'admiration pour un de ses aïeux. Une des pièces de l'hôtel du grand doyen, Frédéric-Constantin de La Tour d'Auvergne, est, en effet, dédiée à la mémoire de l'oncle de son père, le célèbre Turenne¹⁹, avec 19 tableaux dont 17 représentants des batailles de Turenne et un « portrait de M. de Turenne en grand avec son cadre doré ». Seul le « portrait de M. le Cardinal de Bouillon en grand avec son cadre doré », autre personnage de renom de la famille de La Tour d'Auvergne²⁰, y fait exception. Cette « salle » au mobilier relativement épuré (un grand sofa, six fauteuils, quatre chaises et une commode) trouve un certain prolongement dans la « chambre à cheminée à côté de la salle » que nous avons déjà identifiée précédemment comme ne contenant que des tableaux dépendants de la succession du prince. Cette pièce contient 24 tableaux dont 17 portraits tous liés de près ou de loin à la

¹⁹ Henri de La Tour d'Auvergne, dit Turenne (1611-1675), célèbre maréchal de France au service de Louis XIII et Louis XIV.

²⁰ Emmanuel-Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon (1643-1715), abbé de Cluny et grand aumônier de France, sous Louis XIV, jusqu'à sa disgrâce et son exil.

famille de La Tour d’Auvergne sans oublier parmi l’argenterie répertoriée « un gobelet de bois garni d’argent [...] sur lequel couvercle sont gravés ces mots : Willkommen fait du bois de l’arbre sous lequel fut tué M. de Turenne ». Notons que l’hôtel du Grand Doyenné fait exception parmi les maisons canoniales du Grand Chapitre par la multiplicité des objets de décoration ou objets personnels identifiés alors que l’étude des inventaires des maisons canoniales, menée par Éric Hassler, a mis en évidence leur rareté chez les membres du chapitre, par opposition aux hôtels de la noblesse laïque²¹.

L’hôtel du maréchal du Bourg se révèle plus maigre en quantité de tableaux présentés, les tableaux appartenant au magistrat de la Ville n’ayant pas été inventoriés, mais présente aussi ce que nous pourrions qualifier d’iconographie plus « officielle ». La chambre du maréchal offre ainsi à voir 11 tableaux dont neuf portraits : Louis XIV, Louis XV, les ducs d’Orléans et de Bourbon, les cardinaux de Rohan et de Fleury, le maréchal de Villars. Seuls deux tableaux sont liés à la famille du maréchal, avec un grand tableau représentant ses enfants, et le portrait d’un de ses petits-fils. Les deux autres tableaux sont des représentations florales au-dessus des portes. L’antichambre du maréchal présente aussi cinq portraits de la famille royale. Ce cycle iconographique est probablement lié au statut du maréchal du Bourg, gouverneur de la province d’Alsace, et à ce titre représentant du roi dans la province, dont l’appartement principal se veut en quelque sorte comme un prolongement de la cour de Versailles.

C. L’alimentation

La dernière catégorie d’objets susceptible de démontrer le niveau de vie de la société des hôtels particuliers strasbourgeois énumérée dans les inventaires est celle liée à l’alimentation, dont la vaisselle, mais également les aliments et boissons conservés dans l’hôtel.

La vaisselle, qu’elle soit de porcelaine, de faïence ou d’argent, est présente en nombre dans les inventaires de la noblesse, en raison, notamment, de la spécialisation de l’usage des couverts et des plats, mais aussi, car la vaisselle en usage lors des réceptions est le reflet de la richesse supposée de son propriétaire. Dans l’office de l’hôtel du prince d’Auvergne, l’inventaire énumère de nombreuses pièces d’argenterie dont trois lots d’une quarantaine de « cuillères ordinaires », de fourchettes et de couteaux, mais présente surtout une importante

²¹ HASSLER Éric, *op.cit.*, 2018, p.421-440.

collection de « porcelaines, fayances et autres ustensiles » dont des jattes, saladiers, « compotières », théière ou sucrière en porcelaine « de la Chine »²² qui côtoient de la porcelaine de Hollande et de nombreux objets de faïences à l'origine non mentionnée. À en juger par l'argenterie présentée, les réceptions menées dans le grand hôtel du gouverneur de la province sous le gouvernement du maréchal du Bourg étaient bien plus importantes aussi bien en faste qu'en nombre de convives. L'importante rétribution et les frais de représentations d'un gouverneur le lui permettent²³. Sont ainsi énumérées entre autres « sept douzaines de cuillères et sept douzaines de fourchettes » en argent, « deux douzaines de cuillères à café », ou encore « dix douzaines d'assiettes » en argent de France. Dans l'inventaire se retrouve également plusieurs objets d'argenterie aux armes de Monsieur d'Andlau, le baron d'Andlau²⁴ occupant alors un appartement de l'hôtel. Précisons que l'inventaire du maréchal du Bourg fait la distinction entre l'argenterie en « argent de France » et en « argent au poinçon et titré de Strasbourg, c'est-à-dire argent d'Alsace », leur valeur se différenciant probablement.

Comme l'inventaire du maréchal du Bourg, celui d'Antoine d'Andlau fait la distinction entre la vaisselle estimée à 12 607 livres et la vaisselle d'argent « ou matière de France » estimée à 4 274 livres. L'orfèvrerie strasbourgeoise et la faïencerie, avec les Hannong, se sont, en effet, largement développées à Strasbourg au XVIII^e siècle et ces inventaires nous permettent d'accréditer les propos de Hans Haug. Dans son étude de l'*Art en Alsace* il « constate une intensité de vie qui se traduit par la production de biens somptuaires, à commencer par l'architecture et allant jusqu'à la fabrication de presque tous les objets de luxe ou de nécessité »²⁵. La porcelaine et l'argenterie, parfois associées à un mobilier spécialisé, nous confirme enfin la consommation par les élites strasbourgeoises des boissons onéreuses arrivées en Europe depuis les Indes, l'Orient et les Amériques (café, chocolat et thé) et cela peu importe l'origine géographique de la noblesse.

²² La présence de la porcelaine de Chine marque de nouveau le goût pour les arts d'Orient chez le prince d'Auvergne que nous avons déjà identifié dans son mobilier.

²³ BLUCHE François, *La vie quotidienne de la noblesse française au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1973, p.177. Le maréchal du Bourg cumule les charges rémunératrices, à en croire l'inventaire de ses dettes actives : gouverneur général d'Alsace, gouverneur de Belfort, maréchal de France, chevalier des ordres du roi...

²⁴ Le baron d'Andlau ici mentionné en 1739 est probablement l'un des trois fils d'Antoine d'Andlau et de Marie-Anne de Klinglin. L'hôtel d'Andlau-Klinglin ayant été vendu en 1737 à la suite de la mort de la veuve de Klinglin, remariée du Bourg, le baron a trouvé refuge chez son beau-père. Le maréchal du Bourg s'étant remarié avec la veuve d'Antoine d'Andlau en 1731.

²⁵ HAUG Hans, *op.cit.*, 1974 [1962], p.160.



Figure 16 : Chocolatière en argent aux armes des Boecklin de Boecklinsau, XVIII^e siècle. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg (88.2005.15.1).



Figure 17 : Assiette en faïence aux armes de Klinglin, XVIII^e siècle. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg (MAD XXXII.70).

L'alimentation de la société en elle-même est complexe à traiter, car rarement inventoriée avec précision, si ce n'est des quantités de grains. Seul l'inventaire du maréchal du Bourg évoque brièvement ce qu'il se trouve dans le « magasin » de l'hôtel, à savoir du lard, du jambon, de la confiture et « environ quatre cent poires et environ cinq cents pommes tant renetes qu'autres ». La description du contenu des caves est bien plus détaillée. Toujours dans l'hôtel du maréchal, la cave s'avère bien remplie en 1739, probablement pour assurer des réceptions dignes de ce nom en tant que gouverneur de la province. Nous y trouvons ainsi entre autres 136 bouteilles « de vin de Champagne rouge », 124 bouteilles de « vin de bonne »¹ ou encore 203 bouteilles de « vin ordinaire de Bourgogne »². De même à l'hôtel du grand doyen le prince d'Auvergne dont les occupants de la demeure avaient, eux aussi, une préférence pour le vin de Bourgogne, avec un total de huit feuilletes, c'est-à-dire de petits tonneaux, et 165 bouteilles de ce vignoble. Le reste de la cave étant composé de petits lots de bouteille ou des bouteilles seules³.

¹ Orthographié « vin de bonne », nous supposons qu'il s'agit ici d'une méconnaissance de l'orthographe de la Ville de Beaune dont le vin est distingué du « vin ordinaire de Bourgogne » dans l'inventaire.

² ADBR 6E41/61.

³ ADBR G2857.

Les envies de luxe semblent donc particulièrement visibles parmi la haute société strasbourgeoise qui cherche à démontrer son aisance financière et à maintenir son rang à l'image des autres élites urbaines de France. Outre le goût du luxe, les inventaires que nous étudions peuvent aussi nous renseigner sur d'autres aspects de la vie de la société des hôtels strasbourgeois et notamment sur leur relative itinérance.

II. Une élite en mouvement perpétuel

Les noblesses présentes à Strasbourg au XVIII^e siècle sont assurément des élites en mouvement entre leurs demeures urbaines et rurales, entre province et capitale, ou encore entre Strasbourg et les cours princières des deux côtés du Rhin. Deux catégories sont particulièrement concernées par ce mouvement perpétuel qui implique carrosses et chevaux : le haut gouvernement militaire et administratif et les chanoines du Grand Chapitre qui cumulent les charges ecclésiastiques entre les chapitres rhénans, en particulier à Cologne, et au-delà. Mentionnons au passage que la carrosserie strasbourgeoise possédait au XVIII^e siècle une grande renommée en raison de sa solidité et de sa qualité, art qui s'est peut-être en partie développé par les forts besoins de la société nobiliaire dans ce domaine, dans une ville carrefour⁴.

Outre l'aspect pratique pour le déplacement entre deux résidences, l'équipage démontre lui aussi la richesse et le rang de l'individu qui l'utilise aux yeux de tout un chacun dans les rues de la ville et sur les routes de campagne, par le nombre de chevaux ou la richesse du décor du carrosse. L'équipage le plus important identifié dans les inventaires est sans aucun doute celui du maréchal du Bourg avec 21 chevaux dont 20 chevaux d'attelage estimés ensemble à 5 800 livres et un « cheval entier appelé Tartard » à 240 livres. Dans les remises de l'hôtel, ce sont trois berlines, une calèche, un soufflet, deux chariots, deux chariots à foin et deux fourgons qui sont inventoriés, sans oublier « une vieille chaise à porteur ». Notons aussi la présence de « cinq caparassons aux armes de feu Monseigneur Le Maréchal », des housses d'ornement pour chevaux aux armes de leur propriétaire. Parmi les trois berlines, la première, « garnie en velour à ramages cramoisis avec les soyerie de la même couleur » est estimée à 700 livres, la seconde « garni en panne grise unie avec les galons de soye de la même couleur » à 500 livres et la dernière « garnie en drap gris avec les soyerie couleur jaune » à 260 livres. En comparaison, un « grand carosse à huit pommes doublé de velour

⁴ HAUG Hans, *op.cit.*, 1974 [1962], p.187.

rouge », longuement décrit dans l'inventaire de l'hôtel de Veldenz, est estimé à 800 livres. Ce même carrosse « de Madame la Princesse de Weldens » est vendu le 28 juillet 1724 par adjudication, pour 1 610 livres, à « son excellence Monseigneur Henry comte de Truchsess⁵ chanoine capitulaire de l'église cathédrale de Strasbourg ».

Dans l'hôtel du prince d'Auvergne, ce sont sept chevaux, dont six chevaux de carrosses et un de selle, qui sont inventoriés dans l'écurie. Dans les remises, les trois voitures hippomobiles semblent richement décorées comme la « chaise de poste neuve dorée à double ressort aux armes de feüe s[on] a[ltesse] s[éréni]me doublée de velour cramoisi et garnie de crépine de soye avec son coussin de pareil velour, trois glaces fines, double store et un guide de soye cramoisi », la « calèche bronsée et dorée [...] aux armes de sad[it]e a[ltesse] s[éréni]me » ou la « berline à deux fonds ». Lors de l'estimation des biens nationaux dépendants autrefois du Grand Chapitre, les huit maisons canoniales visitées présentent des écuries dont la capacité est d'en moyenne 13 chevaux. Deux hôtels se démarquent cependant : l'hôtel de la Grande Prévôté, ancien hôtel d'Andlau-Klinglin, qui possède une écurie avec une capacité de 20 chevaux, comme l'hôtel de Tournai. L'hôtel canonial de Hohenlohe-Bartenstein peut quant à lui en contenir 15 selon l'estimation du bien national, mais 17 selon le projet de l'architecte⁶. Sans comparaison possible, étant donné le rang du propriétaire, le plan projeté pour le rez-de-chaussée de l'hôtel du prince possessionné le comte de Hanau présente quant à lui une écurie pour 44 chevaux⁷. Les estimations des hôtels d'abbayes à la Révolution présentent, elles aussi, des écuries avec en moyenne sept chevaux. Les inventaires de chevaux et de carrosses se doivent d'être nuancés : tous ne sont pas présents dans les hôtels strasbourgeois de leur propriétaire, d'autant plus quand le défunt n'est pas décédé dans la capitale alsacienne.

⁵ Peut-être Henri Antoine Joseph Truchsess de Waldbourg-Zeil, chanoine capitulaire de 1718 à sa mort en fin 1724 (XIBAUT Bernard, *op.cit.*, 2016, p.109).

⁶ ADBR 2Q27 (plan 7 en annexe).

⁷ AVES 1 PL 178 (plan 5 en annexe).



Figure 18 : SCHULER, Théophile, *Le carrosse du Prince Max*, 1866. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg (MH 841).

Le déplacement fréquent des maîtres implique, en effet, l'inoccupation des hôtels une partie de l'année. C'est pourquoi il nous semble ici opportun d'évoquer en aparté une affaire qui a tourmenté les maîtres de certains hôtels strasbourgeois au cours du XVIII^e siècle. L'affaire, qui s'échelonne sur plus d'une dizaine d'années, concerne un conflit entre les domestiques de certains hôtels particuliers d'une part, et les aubergistes, cabaretiers et le magistrat de la Ville de Strasbourg d'autre part⁸. Un mémoire rédigé en 1759 par un dénommé Monsieur Weinemer rapporte les éléments suivants :

« L'appartement, soit poêle ou chambre des portiers ou soy disants suisses des hôtels où ils sont employés, a d'abord servi, comme il sert encore aujourd'huy de retraite aux domestiques des maîtres qui vont faire leur cour aux seigneurs qui les occupent. La longue attente, l'oisiveté et l'ennuy qui en est inséparable a sans doute engagé ces domestiques à le dissiper par le jeu et par le vin [...] il est arrivé, que ces portiers, qui d'abord n'avoient pourvu qu'aux plaisirs des domestiques, qui s'arrêtoient chez eux, se sont avisé de s'ériger en cabaretiers et aubergistes, & de donner à boire indifféremment à tous ceux qui venoient aborder à leur poêle, comme soldats, bourgeois, manants & non content de cet excès ont même débité du vin en le vendant en détail à tous ceux qui venoient ou envoyoient chercher chez eux [...]

⁸ AVES AA2617. La liasse couvre les années 1756-1774.

Mr l'archevêque de Rheims⁹, dont le portier a été assez osé d'entreprendre le traitement de nocces bourgeoises, et de faire servir les appartements vuides du Prince absent pour des salles de festin et de danse, et peut-être son lit pour le lit nuptial, ce qui étoit intolérable. »

La problématique première à l'origine de ce conflit est d'origine économique, comme le soulignent la plupart des mémoires et des échanges épistolaires conservés. La municipalité de Strasbourg exerce, en effet, un droit dit d'« umgeld » ou « gabelle du vin » qui est une taxe prélevée sur la vente du vin dans l'enceinte de la ville¹⁰, notamment dans les auberges et les cabarets. Taxe à laquelle se soustraient les domestiques vendant le vin des caves des hôtels, et qui, en conséquence, font une concurrence déloyale aux aubergistes tout en présentant un fort manque à gagner pour les finances de la municipalité. Mais, ce problème de vente des vins par les domestiques, qui concernent en particulier l'hôtel du Grand Doyenné, de l'Intendance et des deux Commandants, ainsi que l'hôtel canonial du prince de Hohenlohe-Bartenstein, pose également autant un problème d'honneur que de sécurité pour les maîtres occupant ces demeures et leurs biens. L'auteur insiste particulièrement sur le cas le plus parlant, qu'est celui de l'hôtel du grand doyen, dans lequel le suisse profite de l'absence fréquente du maître pour louer les appartements à d'autres sans autorisation pour y tenir des fêtes. Comme le souligne aussi Weinemer :

« Ne doit-on pas s'attendre à tous les excès que le vin peut produire ? Quels homicides, vols incendies. Tout est à craindre de pareils gens [les invités du portier] quand le vin les a animés et échauffés, & à quels désagréments les seigneurs qui occupent un hôtel ne sont ils pas exposés en pareils cas. »

La rhétorique utilisée par l'auteur de ce mémoire pour rendre encore davantage problématique l'affaire de la vente de vin reprend en partie les préjugés sur les domestiques, courants au XVIII^e siècle, car comme le relève Stéphane Castelluccio « les principaux reproches faits aux domestiques situés au bas de la hiérarchie [...] étaient principalement le manque de maîtrise d'eux-mêmes (ivrognes, bagarreurs, paresseux, incivils) et la malhonnêteté, défauts qui allaient à l'encontre de l'éducation aristocratique et de sa conception du domestique idéal. »¹¹. La dangerosité du domestique est souvent mise en

⁹ Armand-Jules de Rohan-Guéméné (1695-1762), archevêque-duc de Reims, grand doyen du chapitre cathédral de Strasbourg de 1742 à 1757.

¹⁰ THOMANN Marcel et IGERSCHEIM François, « Accise » ou « Umgeld » in *DHIA*. URL : <https://dhialsace.bnu.fr/wiki/Accise>

¹¹ CASTELLUCCIO, Stéphane, *La noblesse...*, 2021, p.29.

avant, ce qui se reflète dans de nombreux actes royaux en rapport avec les domestiques¹². Face à ces mémoires, échanges épistolaires et divers décrets de la ville interdisant sous peine d'amende ou même d'emprisonnement d'acheter du vin aux portiers et suisses des hôtels, les maîtres se montrent compréhensifs, et dès 1756 l'archevêque de Reims fait réprimander son suisse, visiblement sans effet.

III. Une élite cultivée

Un dernier aspect de la société strasbourgeoise que les archives peuvent nous permettre d'aborder est son environnement culturel. Pour ce faire, les rares inventaires de bibliothèques, dont l'inventaire détaillé de celle du grand doyen le prince d'Auvergne, mais également d'autres types de sources, nous éclairent sur la question. Or, la bibliothèque est le reflet de la pensée d'un individu, ce qui rend utile son investigation. Les livres détenus par la haute société avaient diverses utilités liées aux fonctions de son détenteur, mais avaient aussi une valeur décorative certaine, ce qui doit nuancer en partie ce portrait¹³. L'étude de pareilles bibliothèques est complexe et nécessite une longue analyse, à l'image des travaux sur les bibliothèques des parlementaires d'Aix ou de la noblesse bordelaise¹⁴, c'est pourquoi, dans le cadre de ce mémoire, nous n'en proposons ci-dessous qu'un bref aperçu, qui ne permet pas de dresser de conclusion générale sur la haute société strasbourgeoise.

L'inventaire de la bibliothèque de l'hôtel de Veldenz, après le décès de « Dame Dorothée comtesse palatine du Rhin, duchesse de Bavière, comtesse de Weldens »¹⁵, réalisé en 1724, s'avère en partie décevant, car il n'entre pas dans le détail des livres conservés, mais les estime par lot. Le libraire en charge des estimations y relève « 407 tomes in folio reliés tant en veau qu'en parchemin » estimés à 407 livres tournois, « 430 tomes in quarto » pour 215 livres et « 1104 volumes tant in 8° qu'en 12° » pour 220 livres tournois et 16 sous. Outre ces ouvrages, l'estimant y trouve neuf grandes estampes, 28 moyennes estampes « représentant des portraits ou fantaisies » ainsi que « deux cartes l'une géographique et l'autre historique ». L'ensemble du contenu de la bibliothèque estimé à 842 livres 16 sous.

¹² GUTTON, Jean-Pierre, *op.cit.*, 1981, p.133-136

¹³ FIGEAC Michel, *op.cit.*, 2016, p.257-258.

¹⁴ CUBELLS Monique, *op.cit.*, 1986, p.333-357. FIGEAC Michel, *op.cit.*, 2016, p.256-271.

¹⁵ ADBR 6E41/42.

L'inventaire de la bibliothèque du prince d'Auvergne¹⁶, réalisé en 1735, est bien plus utile pour évaluer l'environnement intellectuel de l'occupant de l'hôtel. Bien que ne présentant pas d'estimations, ce sont l'intégralité des ouvrages qui y sont présentés par leur titre et quelques fois avec la mention de l'auteur, pour un total de 17 in-folio, 95 in-quarto et 291 in-octavo. Comme nous pouvions nous y attendre dans la bibliothèque d'un hôtel à vocation ecclésiastique, la majorité des ouvrages sont des ouvrages liés à l'Église dont « *Les Cérémonies du Sacre du Roy* », plusieurs histoires de l'Église dont l'« *Histoire ecclésiastique* » par l'abbé de Fleury, des ouvrages de piété ou l'indispensable « *Biblia Sacra* » et le « *Nouveau Testament en françois* ». Ces ouvrages côtoient des livres de récit de voyage et d'Histoire sur des états ou de grands personnages, mais aussi des ouvrages plus divers comme la « suite de l'histoire de Dom Quichotte », les « œuvres de Scaron », des « poèmes de Corneille » ou les « *Lettres persannes* » ou des ouvrages philosophiques. Ne pouvant proposer une étude statistique ou analytique dans le cadre de ce mémoire, ce qui nécessiterait d'identifier l'intégralité des ouvrages référencés, nous pouvons relever à première vue dans cette bibliothèque que la majorité des ouvrages sont en français et en latin, largement influencée par la littérature française et ecclésiastique, ainsi que tournée vers le monde antique. Bien que s'intéressant aux récits de voyages et à des ouvrages d'Histoire, nous ne pouvons que constater l'absence quasi totale d'ouvrages concernant le monde germanique si ce n'est une « *Bibliothèque germanique [en] 7 tomes* » et « trois cartes géographiques du cours du Rhin » dans la bibliothèque du grand doyen issu de la haute noblesse française. Comme pour les parlementaires d'Aix ou la noblesse de Bordeaux, la culture qui transparaît de la bibliothèque du prince d'Auvergne est fortement dominée par la question religieuse, par l'histoire et par la littérature, bien que cette dernière catégorie soit minoritaire dans notre cas d'étude. Si nous reprenons l'essai de typologie des bibliothèques nobiliaires réalisé par Michel Figeac, la bibliothèque du grand doyen est indéniablement ce que l'historien nomme une bibliothèque traditionnelle et professionnelle, malgré quelques ouvrages des Lumières¹⁷.

Quittons à présent les inventaires pour nous soucier d'une précieuse source comptable, celle des recettes et dépenses faites au nom des deux jeunes princes de Hesse-Darmstadt, fils du prince possessionné Louis IX de Hesse-Darmstadt, présents à Strasbourg

¹⁶ ADBR G2857.

¹⁷ FIGEAC Michel, *op.cit.*, 2016, p.266-271.

dans les années 1770. Si nous prenons l'exemple du premier trimestre 1776¹⁸, Frédéric-Louis et Christian de Hesse-Darmstadt¹⁹, étudiants dans les institutions protestantes de Strasbourg, suivent des cours particuliers assurés par toute une série de professeurs dont les spécialités ne sont pas toujours mentionnées parmi lesquels le « Magister Oberlin » que nous supposons être Jérémie-Jacques Oberlin²⁰, professeur de littérature, d'archéologie et de latin au Gymnase puis professeur de philosophie à l'Université. Oberlin figure dans le haut de la liste des professeurs rémunérés aux côtés d'autres professeurs de langue allemande. La spécialité de certains professeurs démontre la grande diversité des enseignements suivis par les jeunes princes allemands, âgés respectivement de 17 et 13 ans et destinés à une carrière militaire, parmi lesquels les dénommés Monsieur Segret et Monsieur Durantin, enseignant la langue française, Monsieur Lepy, un professeur de danse, Monsieur Duvernier, un maître d'écriture, ou encore Monsieur Granier, un maître d'escrime. Plus étonnant, un « *Glasermeister* » (maître vitrier ?) figure parmi les professeurs. Remarquons que tandis que les professeurs avec des noms à sonorité germanophone semblent être préférés pour les matières intellectuelles, les professeurs avec des noms à sonorité francophone abordent davantage les arts pratiques. La présence de ces professeurs d'arts pratiques d'origine française est peut-être liée à la noblesse française présente à Strasbourg et en particulier pour l'école d'artillerie, dont le siège se situe lui-aussi promenade Broglie. Ces mêmes registres de comptabilité mentionnent d'autres activités urbaines pour les princes ou leur cour, avec au deuxième trimestre 1776 une catégorie : « Comédie, bal, redoute et piquenic ». Bien que deux théâtres, le français et l'allemand, soient présents à Strasbourg au XVIII^e siècle, c'est le théâtre français, voisin de l'hôtel des Hesse-Darmstadt, que nous supposons être ici mentionné. En effet, le théâtre français est celui qui est principalement destiné à l'aristocratie et, selon Gonthier-Louis Fink, le public élitaire qui se francise quitte progressivement le théâtre allemand au profit du français, rares étant ceux qui devaient fréquenter les deux²¹. Outre les hôtels particuliers, le théâtre apparaît comme un lieu de rencontre entre société élitaire française et allemande.

¹⁸ ADBR E4068.

¹⁹ Frédéric-Louis de Hesse-Darmstadt (1759-1802), Christian ou Chrétien de Hesse-Darmstadt (1763-1830).

²⁰ SCHNEIDER Malou, « Jérémie-Jacques Oberlin » in *NDBA*, 1996. En ligne sur : <https://www.alsace-histoire.org/netdba/oberlin-jeremie-jacques/>

²¹ FINK Gonthier-Louis, « Strasbourg, carrefour des Lumières ? La mosaïque culturelle de l'Alsace à l'époque de Schoepflin » in VOGLER Bernard et VOSS Jürgen (dir.), *Strasbourg, Schoepflin et l'Europe au XVIII^e siècle*, Bonn, Bouvier Verlag, 1996, p.307.



En somme, les quelques sources que nous venons d'aborder pour analyser le milieu matériel de la société des hôtels semble à première vue confirmer l'importation en Alsace du goût français par l'intermédiaire des premiers hôtels particuliers de Strasbourg : ceux du prince d'Auvergne et du maréchal du Bourg, par opposition à l'hôtel de Veldenz dont l'ameublement semble daté. Ce goût français est pour l'époque teinté de luxe par les matériaux et les formes utilisées. Goût du luxe qui se retrouve par la suite dans les hôtels de la noblesse alsacienne, dans ceux du Grand Chapitre, et donc de la noblesse allemande, ou même dans les hôtels d'abbayes. La « bonne société » strasbourgeoise s'inscrit également dans la logique du paraître propre à la société élitaires, aussi bien au travers de l'ameublement de leur hôtel que par leurs équipages. Ces derniers, reflet d'une importante mobilité, aussi bien pour des raisons professionnelles que personnelles, impliquent de plus que les hôtels strasbourgeois soient des coquilles vides, ou presque, une grande partie de l'année. Les inventaires et autres sources comptables font également apparaître une société cultivée pour qui la lecture, le théâtre et les salons sont le quotidien. Ce que nous observons chez la haute noblesse présente à Strasbourg s'inscrit dans une tendance plus générale des groupes supérieurs des noblesses européennes à adopter un style de vie commun, inspiré du mode de vie français²². Mais, nous pouvons à présent nous demander dans quelle mesure cette société, issue des deux côtés du Rhin, occupe la capitale alsacienne et quels sont les attraits de Strasbourg qui engagent à leur installation dans cette ville frontière.

²² LABATUT Jean-Pierre, *Les noblesses européennes de la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978, p.177.

Chapitre 6 : Strasbourg, une métropole aristocratique rhénane ?

L'étude des propriétaires et occupants des hôtels particuliers strasbourgeois au cours de notre recherche a mis en avant leur grande diversité d'origine. Les nobles strasbourgeois et alsaciens d'origine côtoient au XVIII^e siècle autant la noblesse allemande que française, mais également d'au-delà de ces frontières. Nous pouvons alors nous demander quels sont les points d'attrait de la Ville de Strasbourg sur l'aristocratie des deux côtés du Rhin et si la capitale de la province royale d'Alsace est au XVIII^e siècle ce que nous pourrions qualifier de « métropole aristocratique rhénane ». Selon la définition contemporaine du terme, la métropole est :

« Un ensemble urbain de grande importance qui exerce des fonctions de commandement, d'organisation et d'impulsion sur une région et qui permet son intégration avec le reste du monde. Elle anime un système urbain plus ou moins complexe à la hiérarchisation emboîtée. Elle peut être dotée de fonctions spécialisées [...]. Ses services à forte valeur ajoutée irriguent une aire plus ou moins vaste »¹.

Les fonctions de commandements aussi bien civil, militaire que religieux de la ville ont déjà été évoquées à plusieurs reprises dans notre travail. En nous fondant sur les profils des occupants des hôtels particuliers, ainsi que sur d'autres membres des élites résidant à Strasbourg au siècle des Lumières que nous avons pu identifier au cours de recherche, il reste à déterminer quelle est l'ampleur de cette aire d'influence. La ville du XVIII^e siècle conserve-t-elle une influence sur une partie de l'élite dans l'espace rhénan, comme c'était le cas avant l'arrivée française², ou cette nouvelle phase de son histoire la modifie-t-elle ? Divers regards extérieurs portés sur la « bonne société » de la ville nous éclairent également sur la vie de cette élite aux multiples visages.

I. Regards croisés sur la société des hôtels particuliers strasbourgeois

Jusqu'à présent, notre point de vue contemporain a prédominé cette étude des hôtels particuliers strasbourgeois et de la société qui les occupent par l'intermédiaire des sources administratives, plans et autres documents notariaux. Mais, pour conclure notre étude, il

¹ Collectif, « Métropole » in *Géococonfluences*, Lyon, ENS de Lyon, 2020. URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropole>

² LIVET Georges et RAPP Francis (dir.), *op.cit.*, 1981, p.5.

nous paraît intéressant d'étudier le point de vue de la société de l'époque sur son environnement et sur elle-même par l'intermédiaire d'un ensemble de récit de voyageurs et de mémoires d'habitants de la ville qui nous sont parvenus. Suivant le plan fréquent des récits de voyageurs, nous aborderons cette question en deux temps. Tout d'abord, quels regards portent ces individus sur la ville et les bâtiments qui les entourent. Puis ce que ces récits nous apprennent sur le fonctionnement de la société des élites à Strasbourg au XVIII^e siècle.

A. Les premiers « circuits touristiques » des élites

Avec sa *Description historique et topographique de la ville de Strasbourg et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable. En faveur des voyageurs*, Charles de Hautemer³ préfigure en 1785⁴ les guides touristiques contemporains et s'inscrit dans la continuité des visites effectuées par les différents voyageurs de notre corpus. Outre la cathédrale, élément central de la majorité des récits, Hautemer énumère avec intérêt de nombreux hôtels particuliers comme parmi les bâtiments les plus intéressants de la ville aux côtés des églises, couvents et autres principaux bâtiments administratifs et militaires : le palais épiscopal « la plus belle maison de la ville »⁵, l'hôtel du Directoire, l'hôtel du grand doyen, la maison de feu la princesse Christine, l'hôtel de l'Intendance « peut être le plus apparent de la ville, après le palais épiscopal, mais d'un goût un peu allemand »⁶, l'hôtel de Manteuffel, l'hôtel de Deux-Ponts « auquel il manque, un[e] aile parallèle du côté du jardin, pour être un vrai bijou, un vrai hôtel de fée »⁷ ou encore l'hôtel de Darmstadt, du Prévôt, du Gouvernement, de Neuwiller, du Haras et du lieutenant de roi. Les autres descriptions ne font d'habitude pas de pareille énumération et se contentent de nommer les plus grands hôtels, dont le palais épiscopal et les hôtels de l'Intendance, de Darmstadt et de Deux-Ponts.

Le palais épiscopal, où « personne d'autre n'y habite qu'un Suisse avec sa famille »⁸, est l'un des points de passage obligatoire pour les visiteurs. Tandis qu'un étudiant russe,

³ Charles de Hautemer (1717-1794), musicien et dramaturge, il occupe une place de musicien et de chantre à la cathédrale de Strasbourg en parallèle de quoi il rédige cette description de Strasbourg.

⁴ HAUTEMER, Charles de, *op.cit.*, 1785.

⁵ *Ibid.*, p.47.

⁶ *Ibid.*, p.56.

⁷ *Ibid.*, p.58.

⁸ ETTWILLER Éric, « Le pasteur Leonhart Brennwald (1750-1818) décrit le Strasbourg des Lumières en 1786 » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°37, 2012, p.44.

Alexandre Sergueïevitch Stroganov⁹, s'émerveille en 1752 de ce palais « qui est si bien meublé que l'on peut affirmer que peu de princes allemands en ont un pareil »¹⁰, un voyageur suisse ironise en 1785, en pleine affaire du collier, sur cette « belle construction princière - une petite maison coquette dans laquelle son propriétaire résiderait aujourd'hui certainement bien plus volontiers qu'à la Bastille à Paris »¹¹. L'Intendance arrive en second dans l'ordre d'intérêt, car il s'agit d'une des « plus belles maisons de la ville [...] avec une terrasse sur la rivière »¹². Plus étonnant, en 1786, le pasteur suisse Leonhart Brennwald¹³ porte son intérêt sur le « Gouvernement », comprendre l'hôtel de la rue de la Nuée-Bleue, « le palais dans lequel séjourne le gouverneur de toute l'Alsace. Il se trouve sur une belle place. Extérieurement, il ne possède cependant rien de remarquable hormis ses dimensions imposantes ». Il est vrai que l'architecture de l'hôtel est relativement sobre en comparaison des hôtels de la rue Brûlée. D'une manière générale, les voyageurs semblent s'accorder avec les propos de Mademoiselle de Mortemart¹⁴ qui écrit dans son journal d'enfant pendant l'été 1769 que « la ville de Strasbourg est grande, il y a peu de belles rues, la plupart sont très étroites, à ne passer qu'une voiture serrée ; il y a nombre d'assez belles maisons, mais éparses. Toutes celles qui se rebâtissent sont mieux que les anciennes »¹⁵. La voyageuse russe Natalia Petrovna Golitsyne¹⁶ ajoute en 1783-1784 que la majorité « des maisons ont peu d'apparence [car] elle conserve encore le goût allemand [...] il se trouve pourtant plusieurs hôtels [...] et biens d'autres [...] beaux bâtiments, mais comme cela se trouvent éparpillés,

⁹ Alexandre Sergueïevitch Stroganov (1733-1811), comte et homme d'État russe, issu de la riche famille des Stroganov. Il est présent à Strasbourg à l'occasion de l'équivalent de son Grand Tour qui doit le conduire à Paris.

¹⁰ BAUDIN Rodolphe, *Nikolai Karamzine à Strasbourg : un écrivain-voyageur russe dans l'Alsace révolutionnaire (1789)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2011, p.275.

¹¹ ETTWILLER Éric, « L'Alsace et Strasbourg vus en 1785 par un voyageur suisse : édition partielle et commentaires du journal de voyage de Nicolaus Emanuel Franck » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°35, 2010, p.51-52.

¹² ROCHECHOUART DE MORTEMART, Victurienne de (Mademoiselle de Mortemart), GIGAULT, Lactitia (éd.), *Un merveilleux voyage : Le journal d'une enfant pendant l'été 1769*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2006, p.56.

¹³ Leonhart Brennwald (1750-1818), pasteur suisse issu du milieu intellectuel zurichois et germanophone. Il réalise un voyage d'un mois à travers la Souabe, l'Alsace et la Suisse en 1786 pour améliorer ses connaissances de la région. Il fréquente des intellectuels de langue germanique lors de ces deux jours passés à Strasbourg (27-28 juin 1786).

¹⁴ Victurienne de Rochechouart de Mortemart (1759-1858), fille du neuvième duc de Mortemart, famille très réputée de la noblesse française dont est notamment issue la marquise de Montespan (1640-1707), favorite de Louis XIV. La jeune Mademoiselle de Mortemart est de passage à Strasbourg et en Basse-Alsace en 1769 pour rendre visite à ces frères entrés à l'École d'artillerie de Strasbourg.

¹⁵ ROCHECHOUART DE MORTEMART, Victurienne de (Mademoiselle de Mortemart), GIGAULT, Lactitia (éd.), *op.cit.*, 2006, p.51.

¹⁶ Natalia Petrovna Golitsyne (1741-1837), parfois orthographié Nathalie Galitzine, est une princesse russe grande voyageuse qui a séjourné dans plusieurs cours européennes dont celle de Versailles. Deux de ces enfants, les princes Boris Vladimirovitch et Dimitri Vladimirovitch sont étudiants à l'université de Strasbourg.

ils contribuent peu en entrant en ville à donner de l'apparence »¹⁷, comprendre ici que les maisons à colombages, par opposition à la pierre de taille des hôtels particuliers, ne sont pas très appréciées de la voyageuse francophone originaire de Saint-Pétersbourg. Cette ville, créée ex-nihilo dans les goûts d'urbanisme et d'architecture du XVIII^e siècle, sous le tsar Pierre le Grand, doit, en effet, se démarquer en de nombreux points de la vieille cité de Strasbourg, à l'exception du pavage des rues dont « on ne saurait en dire trop de bien »¹⁸.

Son regard critique se porte également sur les promenades de la ville où la bonne société aime à se retrouver et à se montrer, et qui sont de véritables annexes des hôtels particuliers strasbourgeois dans la mesure où rares sont ceux qui possèdent des jardins :

« Dans la ville il y a une allée de double rangée d'arbres qui est très courte avec une petite balustrade très basse autour pour que les voitures ne puissent déranger les promeneurs qu'on nomme l[e] Bro[g]lie, puis il y a deux ou trois promenades au sortie de la ville, dont l'une est un quinconce d'arbres très peu spacieux qui se nomme le Contade, et puis il y en a une qu'on nomme la Robertseau, qui est un joli bois, on peut s'y promener en voiture ainsi qu'à pieds, ensuite les remparts qui sont fort agréables servent aussi de promenade »¹⁹.

La jeune Victurienne de Rochechouart de Mortemart porte un regard beaucoup plus bienveillant sur ces promenades et en particulier sur la promenade des Contades « autre terrain assez grand, nouvellement planté en tilleuls au-delà de la porte des Juifs » au bout de laquelle « Monsieur le maréchal de Contades a, fort près de là, une maison de campagne nommée l'Isle-Jars, où il se tient tout l'été »²⁰. Le décor ayant été planté, portons à présent notre œil sur la société qui l'anime.

¹⁷ BAUDIN Rodolphe, *op.cit.*, 2011, p.281.

¹⁸ *Ibid.*, p.282.

¹⁹ *Ibid.*, p.282.

²⁰ ROCHECHOUART DE MORTEMART, Victurienne de (Mademoiselle de Mortemart), GIGAULT, Laetitia (éd.), *op.cit.*, 2006, p.55-56.



Figure 19 : L'hôtel de Hanau et la promenade Broglie. Gravure par Wagner, 1848 (BNU – Numistral NIM25429).

B. Le quotidien de la haute société strasbourgeoise

La société de « cette ville, quoique peu grande, fourmille de noblesse, la société est très bien composée, on peut agréablement y passer son temps »²¹, selon la pourtant critique Natalia Petrovna Golitsyne. La baronne d'Oberkirch d'ajouter que cette « noblesse est cependant très exclusive et à juste titre : c'est une des plus anciennes aristocraties d'Europe » mais malgré tout « charmante et nombreuse, de fort bonne compagnie »²². Pour appuyer leur propos, nos différents auteurs font le portrait, pas toujours flatteur, des principaux membres de la société strasbourgeoise qu'ils ont pour certains rencontré. La baronne d'Oberkirch évoque ainsi « M[onsieur] Franck, banquier, et madame Franck [qui] étaient à égalité avec les premières personnes de la ville et étaient reçus dans la meilleure société »²³. Mais également la princesse Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, que la baronne appréciait et qui avait à Strasbourg « un bel hôtel où elle résidait souvent, lorsqu'elle n'était point à son château de Brumath ou à Remiremont », précisant que :

²¹ BAUDIN Rodolphe, *op.cit.*, 2011, p.283-284.

²² WALDNER DE FREUNDSTEIN, Henriette-Louise de (Baronne d'Oberkirch), BURKARD, Suzanne (éd.), *op.cit.*, 2000, p.66-67.

²³ *Ibid.*, p.66-67.

« Nous voyions souvent la princesse Christine et plusieurs dames chanoinesses à Montbéliard et à Strasbourg ; elles étaient presque toujours en route. On s'amusait pourtant à l'abbaye ; on y recevait beaucoup de monde dans les appartements particuliers de la princesse et aux bâtiments des étrangers »²⁴.

La princesse russe présente quant à elle à nouveau un regard très réprobateur cette fois-ci sur les hommes du gouvernement royal de Strasbourg, reflet d'une part de vérité, mais aussi peut-être d'une incompréhension du fonctionnement de la ville et de l'administration française d'alors. Au centre de son propos, d'Aiguillon, gouverneur de la ville « qui n'en a que le titre sans en faire les fonctions et sans jamais être obligé de venir à son gouvernement », le maréchal de Contades qui « est ordinairement 4 à 5 mois à Strasbourg », le marquis de La Salle, le commandant en second qui ne rencontre « jamais le maréchal, car en sa présence il n'aurait rien à dire », le baron de Flachslanden, commandant en troisième, « qui ordinairement n'a rien à faire », Monsieur de Lort, lieutenant de roi « qui est aussi une espèce de commandant au cas que ces trois fussent absents ce qui n'arrive jamais » et l'intendant Monsieur de La Galaisière qui « fait peu de figure, puisqu'il est fort souvent à Paris pour congé étant fort à son aise par lui-même ». Seuls deux administrateurs échappent à ce portrait peu flatteur : le préteur royal Gérard, « un homme du monde très aimable » et le marquis de la Salle, malgré le commentaire précédent, qui :

« Quoique commandant en second est celui qui tient ici le plus grand état, il est stable ordinairement depuis le mois de septembre jusqu'après Pâques, pendant tout ce temps il a trois fois par semaine des assemblées et des soupes de plus de 80 personnes, et excepté ces trois jours il a encore des bals pendant le carnaval, cette famille de la Salle est très aimée ici, aussi mérite-t-elle de l'être »²⁵.

Le lieutenant de roi à Strasbourg, le baron de Lort avait quant à lui « une fort bonne maison dont il faisait très bien les honneurs »²⁶ d'après la baronne d'Oberkirch comme peut en témoigner plusieurs années auparavant Mademoiselle de Mortemart qui y résida lors de son séjour strasbourgeois. Le paysage des personnalités politiques de 1769 est alors quelque peu différent comme nous pouvons l'observer par l'énumération des visites et dîners effectués par la jeune française. Invitée et résidant chez Monsieur de Lort, elle visite le couple Vogüé

²⁴ *Ibid.*, p.132.

²⁵ BAUDIN Rodolphe, *op.cit.*, 2011, p.283.

²⁶ WALDNER DE FREUNDSTEIN, Henriette-Louise de (Baronne d'Oberkirch), BURKARD, Suzanne (éd.), *op.cit.*, 2000, p.66.

alors commandant en second, puis le maréchal de Contades « qui était à sa maison de campagne » puis le couple Blair à l'Intendance. Les dîners et visites fréquentes font partie intégrante du mode de vie des élites urbaines. Plus rare, Mademoiselle de Mortemart se rend à la « vente des meubles de feu Monsieur Gayot, préteur royal, dont la maison près de la place Broglie est très belle ». Quittons brièvement la capitale alsacienne avec Mademoiselle de Mortemart qui réside une nuit au château du cardinal de Rohan à Saverne dont elle propose une description du château et des grands jardins, puis rentrant à Strasbourg passe par Brumath où elle observe le « gros château appartenant à présent à Monsieur le landgrave de Hesse-Darmstadt et précédemment à Monsieur le comte de Hanau ». Le passage par le château de Saverne semble être un passage quasi obligatoire pour les nobles locaux et les nobles français se rendant en Alsace et à Strasbourg, avec qui il agit en complément de visite. La baronne d'Oberkirch s'émerveille également à Saverne devant « une des plus charmantes résidences du monde [...] palais épiscopal, digne d'un souverain », le cardinal de Rohan et son « train de maison ruineux et invraisemblable » participant au prestige de la demeure, la baronne d'Oberkirch relève qu'il « n'avait pas moins de quatorze maîtres d'hôtel et vingt-cinq valets de chambre »²⁷.

Revenons à Strasbourg où Mademoiselle de Mortemart assiste à une soirée suivie d'un bal à l'hôtel de l'Intendance, le 5 juillet 1769, à l'occasion d'une fête célébrée en l'honneur du « prince Frédéric de Wurtemberg, héritier futur du duché, qui en attendant allait résider à Montbéliard, avec la princesse de Brandebourg-Schwedt, sa femme, nièce du roi de Prusse ». La jeune duchesse énumère alors les nombreuses dames qu'elle a rencontrées à Strasbourg, pour certaines lors de ce bal. Se côtoient dans cette liste d'une quarantaine de noms francophones et germaniques, dames nobles d'extraction française, alsacienne et allemande parmi lesquelles « Madame la princesse de Hesse-Rheinfels, la princesse Antoinette, sa fille, Madame de Rathsamhausen, Madame la baronne de Zuckmantel [...] Madame la comtesse de Loewenhaupt [...] Madame de Flachslanden, Madame de Lutzelbourg » ou encore « Madame Brunck, sœur de Monsieur d'Autigny, préteur royal »²⁸. Pareille énumération rappelle celle des dames nobles de Strasbourg effectuée par la municipalité en 1770 à l'occasion de l'entrée de la future reine Marie-Antoinette sur le

²⁷ *Ibid.*, p.115.

²⁸ ROCHECHOUART DE MORTEMART, Victurienne de (Mademoiselle de Mortemart), GIGAULT, Laetitia (éd.), *op.cit.*, 2006, p.102-104.

territoire français²⁹, événement qui a, lui aussi, laissé plusieurs récits utiles pour observer la société noble de Strasbourg au XVIII^e siècle³⁰.

Enfin, outre les promenades, dîners, bals et autres salons mondains, la société des élites de Strasbourg, devenue ville de garnison sous l'influence française, se retrouve fréquemment lors des parades militaires. En 1786, le pasteur suisse Leonhart Brennwald assiste à une parade militaire sur la place d'Armes, actuelle place Kléber, remarquant au passage que le prince de Deux-Ponts est bien plus apprécié des Strasbourgeois que le prince-évêque de Rohan alors emprisonné à Paris :

« Des cinq régiments qui se trouvaient alors en garnison dans la ville, environ 1200 hommes se réunirent sur la place pour effectuer leurs exercices [...] Ils étaient particulièrement brillants ce jour-là, du fait de la présence parmi les grands généraux du prince de Deux-Ponts, dont le régiment est en garnison ici. Ce beau jeune seigneur portait l'uniforme de son régiment et tout le monde louait son caractère affable et humble. »³¹.

Déjà en 1769, Mademoiselle de Mortemart assistait à la parade en présence du régiment de Deux-Ponts. Madame la baronne d'Oberkirch évoque quant à elle une parade exceptionnelle au Polygone, en 1781 ou 1782, où se retrouve toute la bonne société en présence de « leurs Altesses impériales »³², le marquis de La Salle, le maréchal de Contades, nombre d'officiers militaires, mais aussi la princesse Christine de Saxe, « la marquise de La Salle et les principales dames de Strasbourg [car] les femmes aiment ces revues, elles s'y montrent à leur avantage »³³. Un tableau présenté au Musée historique de Strasbourg représente une autre de ces revues militaires, en 1781, en présence du marquis de La Salle, de sa famille, de ses domestiques et d'une partie de cette haute société, et donne une idée de ce à quoi pouvait ressembler cette réunion mondaine³⁴. Ces réunions mondaines apparaissent comme

²⁹ ADBR E1294.

³⁰ Nous ne traiterons pas ici les récits de cette entrée royale, ni celui du mariage par procuration de Marie Leszczyńska en 1725 ou de la visite de Louis XV à Strasbourg en 1747, à la fois par souci de ne pas surcharger notre exposé mais également car ces événements rares ont déjà fait l'objet de plusieurs études dans l'historiographie.

³¹ ETTWILLER Éric, *op.cit.*, 2012, p.47.

³² Nommés par la baronne d'Oberkirch le comte et la comtesse du Nord, il s'agit du pseudonyme du couple héritier impérial de Russie, le futur Paul I^{er} de Russie et son épouse Marie Féodorovna, de son nom de naissance Sophie-Dorothée de Wurtemberg-Montbéliard.

³³ WALDNER DE FREUNDSTEIN, Henriette-Louise de (Baronne d'Oberkirch), BURKARD, Suzanne (éd.), *op.cit.*, 2000, p.271.

³⁴ PÉTARD Michel, « Représentations de la garnison à Strasbourg en 1765 et 1781 » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°36, 2011, p.61-68.

fréquentes à Strasbourg et impliquent une forte présence aristocratique. Il convient à présent d'identifier pour quelles raisons cette élite est présente dans la ville.



Figure 20 : Revue du Régiment de Condé passée à Strasbourg par le marquis de La Salle en 1781. Dépôt du Musée-Château de Versailles au Musée historique de Strasbourg (MV 5742) – Photo © GrandPalaisRmn.

II. Les attraits de Strasbourg sur l'aristocratie

La Ville de Strasbourg dispose, en effet, de nombreux attraits sur cette société mondaine aussi bien d'un point de vue intellectuel, religieux que militaire ou économique. Nous tenterons ici de déterminer quelle est l'influence de ces différents aspects sur la société des hôtels particuliers.

Nous avons pu identifier à plusieurs reprises dans notre étude des propriétaires et des locataires d'hôtels particuliers la présence d'étudiants comme les comtes de Metternich, locataires de l'hôtel Choisy, les princes de Hesse-Darmstadt ou le prince Maximilien de Deux-Ponts dans leurs hôtels familiaux respectifs. L'université protestante avait déjà acquis avant l'arrivée française un statut respectable et était réputée parmi les universités d'Allemagne. Au XVIII^e siècle, malgré la concurrence des grandes universités allemandes telles que celle d'Heidelberg ou de Göttingen, elle continue d'attirer près de 600 étudiants, principalement issus de la noblesse alsacienne, de confession luthérienne, ou la noblesse allemande dont celle des princes possessionnés ou issus des régions proches. Bernard Vogler

relève également un attrait progressif sur les étudiants de l'aristocratie russe et balte à partir des années 1760³⁵ que nous retrouvons de passage à Strasbourg pendant l'équivalent de leur Grand Tour à travers l'Europe. L'école des diplomates et de droit public, créée par Schoepflin en 1752, assure un rayonnement de l'université dans la plupart des cours européennes³⁶. La nouvelle ville royale, son élite et son université protestante ont alors un rayonnement intellectuel de premier ordre, relevé par de nombreux écrits de voyageurs³⁷. L'université protestante a cependant un attrait moindre sur les étudiants français - seuls 3 % des étudiants sont francophones³⁸ - qui leur préfèrent très probablement les universités à majorité francophone et catholique à Paris ou dans les grandes villes du royaume. Nous supposons qu'en comparaison, le collège des Jésuites, devenu collège royal, n'a qu'un champ d'action limité à l'échelle régionale, malgré la présence des chanoines domiciliaires du Grand Chapitre qui pour certains y assurent leur éducation.

La religion est un autre des éléments centraux pour définir le particularisme de Strasbourg au XVIII^e siècle et la société, aristocratique ou non, qui y réside. Ville à majorité protestante avant l'arrivée française, la foi catholique du roi de France et de ses sujets fait un retour progressif dans la nouvelle ville royale à la fois par le rendu de la cathédrale au culte catholique, le retour de l'évêque, du Grand Chapitre ou encore par la mise en place du *simultaneum*. Malgré le maintien des droits religieux des protestants, garantis par l'acte de capitulation, le nombre de partisans de la religion d'Augsbourg diminue sensiblement à Strasbourg entre le début et la fin du XVIII^e siècle³⁹ alors que la noblesse et la bourgeoisie locale se convertissent pour s'adapter aux normes françaises⁴⁰. Dans la ville, nous avons pu observer précédemment, en étudiant la répartition géographique des hôtels particuliers, que catholiques et protestants demeurent en voisins indifféremment de leur religion. Au sein même des cercles aristocratiques et des salons intellectuels en vogue au siècle des Lumières, il ne semble pas y avoir eu à Strasbourg de clivages confessionnels ou nationaux⁴¹. Le Grand

³⁵ VOGLER Bernard, « L'université de Strasbourg au milieu du XVIII^e siècle » in VOGLER Bernard et VOSS Jürgen (dir.), *op.cit.*, 1996, p.14.

³⁶ *Ibid.*, p.13.

³⁷ BAUDIN Rodolphe, *op.cit.*, 2011, p.50.

³⁸ VOGLER Bernard, « L'université de Strasbourg au milieu du XVIII^e siècle » in VOGLER Bernard et VOSS Jürgen (dir.), *op.cit.*, 1996, p.14.

³⁹ FORD Franklin Lewis, *op.cit.*, 1958, p.128.

⁴⁰ PELZER Erich, *Der elsässische Adel im Spätfeudalismus : Tradition und Wandel einer regionalen Elite zwischen dem Westfälischen Frieden und der Revolution (1648-1790)*, Munich, R. Oldenbourg, 1990, p.128 et 133.

⁴¹ FINK Gonthier-Louis, « Strasbourg, carrefour des Lumières ? La mosaïque culturelle de l'Alsace à l'époque de Schoepflin » in VOGLER Bernard et VOSS Jürgen (dir.), *op.cit.*, 1996, p.289.

Chapitre de la cathédrale est le reflet de cette cohabitation internationale entre haute noblesse allemande et française⁴². Agissant comme un pont sur le Rhin, le Grand Chapitre conserve malgré tout davantage un attrait sur les princes allemands, qui se partagent les chaires capitulaires depuis plusieurs siècles, que sur les princes français qui parviennent difficilement à démontrer l'ancienneté de leur noblesse, requise pour intégrer le chapitre⁴³. Qui plus est, les chanoines du Grand Chapitre de Strasbourg participent à diffuser les idées et le goût français, car membres de plusieurs autres chapitres dans l'espace rhénan, dont le prestigieux chapitre de Cologne.

En tant que nouvelle ville frontière, Strasbourg se dote par ailleurs au XVIII^e siècle d'un important contingent militaire de diverses natures qui se matérialisent par la construction des murailles Vauban, des casernes, de la citadelle ou encore par la forteresse de Kehl. Les commandants de ces différents corps armés font partie intégrante du cercle aristocratique strasbourgeois, qu'ils soient français (gouverneur de la province, gouverneur de la ville, commandant en chef, gouverneur de la citadelle, chefs d'états-majors, etc.) ou allemands, ce qui se ressent sur la nationalité des soldats eux-mêmes. Outre les régiments français, Strasbourg est, en effet, le lieu de garnison des régiments étrangers au service de la France dirigés par les princes possessionnés en Alsace, dont la présence explique en partie leur possession d'hôtels particuliers en ville. Nous retrouvons ainsi à certaines périodes le régiment d'Alsace avec comme colonel-proprétaire à la fin du siècle le prince Maximilien de Deux-Ponts-Birkenfeld⁴⁴ ou le régiment royal Hesse-Darmstadt, autrefois nommé Royal-Bavière, avec à sa tête le landgrave Louis IX de Hesse-Darmstadt⁴⁵. Tandis que nous retrouvons principalement des nobles français parmi les officiers des régiments royaux en garnison à Strasbourg, les régiments étrangers accueillent plusieurs officiers de la noblesse alsacienne comme les barons de Wurmser ou de Wangen au régiment d'Alsace, premier régiment à avoir recruté dans la région après qu'elle est devenue française. L'armée demeurant pour la noblesse à la fois un aspect important de l'activité des hommes et un

⁴² Voir notre tableau dans le chapitre 2 partie IV. Voir aussi : XIBAUT Bernard, *op.cit.*, 2016, p.107-132.

⁴³ HASSLER Éric, « Frontière, identité, parenté... », 2013, p.95-112.

⁴⁴ MARTIN Paul, « Le Régiment d'Alsace : Unité allemande au service de la France de 1656 à 1794 » in *L'Essor*, n°74, Schirmeck, Association des anciens élèves du cours complémentaire, 1969, p.7-20.

⁴⁵ MARTIN Paul, « Le Régiment Royal-Hesse-Darmstadt, ci-devant Royal-Bavière au service de la France (1709 à 1792) » in *L'Essor*, n°77, Schirmeck, Association des anciens élèves du cours complémentaire, 1970, p.13-21.

complément économique indispensable pour assurer un mode de vie alors que la noblesse fait face à des problèmes financiers croissants⁴⁶.

À l'échelle régionale, Strasbourg agit également comme un centre économique, lieu d'échange et d'activité qui, nous l'avons vu précédemment, se retrouve dans l'architecture de certaines demeures aristocratiques. La présence des grands princes a par ailleurs engagé le développement d'un important réseau de production et de vente d'objets de luxes à Strasbourg afin de satisfaire les besoins croissants de l'élite urbaine. Partant des métiers liés à l'architecture des élites (menuiserie, ébénisterie, ferronnerie, etc.), c'est toute la chaîne de production d'objets de luxe d'inspiration française qui se met en place dans la ville au XVIII^e siècle, ce qui, par un effet de retour, attire à son tour les élites. La nouvelle ville royale gagne rapidement ces lettres de noblesse par l'intermédiaire de certaines spécialités parmi lesquelles la faïence et l'orfèvrerie qui se répandent dans l'Europe entière ou encore la carrosserie⁴⁷. Allemands et Français se côtoyant à Strasbourg, la ville devient une « véritable plaque tournante des arts entre France et Allemagne »⁴⁸, d'autant plus que la ville sert de passage sur le Rhin et est l'un des principaux lieux d'entrée sur le territoire français depuis les territoires impériaux. Une étude menée sur la *Residenzstadt* des princes-électeurs de Cologne à Bonn a, par exemple, mis en évidence l'influence française sur l'aménagement de certaines demeures aristocratiques par l'intermédiaire des fournisseurs de mobiliers de luxe strasbourgeois et des architectes que certains chanoines du Grand Chapitre, également chanoines du chapitre de Cologne, ont probablement vu en action dans la capitale alsacienne⁴⁹. Qui plus est, un certain nombre de nobles alsaciens, possédant des terres des deux côtés du Rhin, participent aussi à transmettre le goût français dans les territoires germaniques à l'échelle locale.

Nous nous devons cependant de nuancer notre propos sur un certain nombre de points. Tout d'abord, Strasbourg agit comme centre administratif et politique uniquement pour la province d'Alsace s'étendant de Belfort à Landau, à l'exception de Mulhouse⁵⁰. La Cour souveraine, équivalente au Parlement dans d'autres provinces françaises, est située à Colmar,

⁴⁶ PELZER Erich, *op.cit.*, 1990, p.285.

⁴⁷ HAUG Hans, *op.cit.*, 1974 [1962], p.160-194.

⁴⁸ *Ibid.*, p.195.

⁴⁹ KIRSCHBAUM Cornelia, *op.cit.*, 2019, p.113-118 et 307-308.

⁵⁰ Landau, aujourd'hui en Allemagne, était une ville de la Décapole, une alliance de dix villes libres d'Alsace comprise dans les traités de Westphalie et de Nimègue, elle resta française jusqu'en 1815. La république de Mulhouse, alliée aux cantons suisses et enclavée dans la province d'Alsace, n'intégra la France qu'en 1798.

limitant l'influence des juristes français présents en nombre dans la ville de Haute-Alsace⁵¹ et qui agissent grandement sur l'architecture dans les villes parlementaires⁵². La sociabilité aristocratique à Strasbourg se voit par conséquent concurrencer à la fois par la cour souveraine de Colmar et par la cour épiscopale de Saverne, lieu privilégié par les cardinaux de Rohan pour leur résidence. Par ailleurs, en raison de la grande mobilité des membres des élites, nous avons déjà pu démontrer l'absentéisme fréquent des nobles à Strasbourg, créant ce que nous pouvons supposer être une saisonnalité de la sociabilité. Cette saisonnalité n'est cependant pas la même selon les groupes et, comme Suzanne Dreyer-Roos, nous pouvons affirmer que « du fait de ce continuel va-et-vient [...] il est malaisé de définir le nombre de ceux qui vivaient à Strasbourg »⁵³. Tandis que les gouverneurs et chefs des régiments français ou étrangers résidaient préférablement l'hiver à Paris⁵⁴, comme le premier cardinal de Rohan⁵⁵, la noblesse alsacienne préférait quant à elle passer l'hiver à Strasbourg et l'été sur ces terres⁵⁶. La grande mobilité de ces élites participe malgré tout à faire circuler les idées, Strasbourg agissant comme le lieu d'échange entre noblesse française venant de Paris, noblesse allemande en provenance des cours princières et autres grands chapitres-cathédraux, et la noblesse alsacienne locale. Plusieurs figures célèbres, ayant résidé de façon plus ou moins prolongée à Strasbourg au XVIII^e siècle, illustrent cette situation de carrefour culturel. Goethe, alors jeune étudiant, en 1770-1771, qui fréquenta surtout les étudiants germanophones et les professeurs de l'Université protestante⁵⁷. Voltaire, philosophe reconnu qui attira les curieux de la haute société strasbourgeoise au château de l'Isle Jars pendant l'été 1753, alors propriété de Madame de Lutzelbourg⁵⁸. Ou encore Mozart, qui résida en 1778, probablement dans l'hôtel des Franck, qui se sentit mieux accueillis à Strasbourg qu'à Paris malgré ses échecs financiers⁵⁹.

⁵¹ MULLER Claude et EICHENLAUB Jean-Luc, *Messieurs Les Magistrats du Conseil souverain et leurs familles au XVIII^e siècle*, Colmar, 1998. UMBRECHT Véronique, *op.cit.*, 2010.

⁵² COULOMB Clarisse (dir.), *op.cit.*, 2008, p.7. FOHLEN Claude (dir.), *op.cit.*, 1965, p.159-160.

⁵³ DREYER-ROOS Suzanne, *La population strasbourgeoise sous l'Ancien Régime*, Strasbourg, ISTRAS, 1969, p.66.

⁵⁴ FINK Gonthier-Louis, « Strasbourg, carrefour des Lumières ? La mosaïque culturelle de l'Alsace à l'époque de Schoepflin » in VOGLER Bernard et VOSS Jürgen (dir.), *op.cit.*, 1996, p.291.

⁵⁵ MULLER Claude, *op.cit.*, 2006, p.45.

⁵⁶ PELZER Erich, *op.cit.*, 1990, p.126.

⁵⁷ HEITZ Raymond, « Goethe à Strasbourg : un changement de paradigme littéraire » in SIFFER Florian et THERSTAPPEN Aude (dir.), *Goethe à Strasbourg, 1770-1771 : l'éveil d'un génie*, Strasbourg, Musées de la Ville de Strasbourg, 2020, p.33-37.

⁵⁸ VOGLER Bernard et VOSS Jürgen (dir.), *op.cit.*, 1996, p.294.

⁵⁹ BURGLIN Ernest, « La période strasbourgeoise de la vie de Mozart » in *Saisons d'Alsace*, n°21, Strasbourg, DNA, printemps 1954, p.36-48.

Qu'en est-il de l'idée que Strasbourg soit une métropole aristocratique ou nobiliaire rhénane ? Il est indéniable, au regard de la composition de la société des hôtels particuliers, que la ville agit comme un point d'attraction pour la noblesse du Rhin supérieur, à partir de la frontière suisse au sud de la Haute-Alsace, jusqu'aux territoires des princes possessionnés au nord de la Basse-Alsace et dans une certaine mesure le long du Rhin jusqu'à Cologne pour les chanoines du Grand Chapitre. Mais, la capitale alsacienne se voit concurrencer par les différentes villes de cours et résidences princières côté allemand le long de la vallée rhénane pour la noblesse allemande et alsacienne (Karlsruhe, Darmstadt, Bonn, Stuttgart, Mayence...) ou de l'actuel côté français pour la noblesse francophone (Saverne, Nancy, Montbéliard ou encore Bouxwiller⁶⁰). Tandis que les raisons d'installation à Strasbourg pour la noblesse alsacienne et allemande de proximité sont relativement diverses (lieu de sociabilité, activité économique, politique et intellectuelle), pour la noblesse d'extraction française, ce sont davantage des raisons professionnelles et militaires qui semblent engager son installation, parfois seulement temporaire.



En somme, la qualification de métropole nobiliaire rhénane pour Strasbourg est nuancée. C'est indéniablement un espace urbain de grande importance, avec des fonctions de commandement, mais uniquement dans la province d'Alsace. Elle joue un rôle d'organisation et d'impulsion sur la région et la société nobiliaire qui y réside, mais elle y est concurrencée aussi bien en Alsace que par les villes de cours et les villes de résidences princières des deux côtés du Rhin. Ce qui limite son influence, principalement concentrée dans l'espace compris entre les Vosges et la Forêt-Noire, de la frontière suisse jusqu'au nord de l'Alsace. Il est cependant indéniable que, dotée de fonctions spécialisées et de services à forte valeur ajoutée (université, ville de garnison, lieu de production et de vente d'objets de luxe...), elle exerce une influence qui irrigue au-delà de cet espace malgré une importante concurrence. Strasbourg est aidée par son rôle d'intermédiaire et de passage sur le Rhin entre le mode de vie français qui se répand à travers l'Europe et une élite germanique qui continue de la considérer comme une ville de tradition germanique, notamment d'un point de vue religieux et intellectuel.

⁶⁰ PELZER Erich, « Un concept des élites en Alsace au XVIII^e siècle : la noblesse ? » in BOEHLER Jean-Michel, LEBEAU Christine, et VOGLER Bernard (dir.), *Les Élités régionales (XVII^e-XX^e siècle) : Construction de soi-même et service de l'autre*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002, p.53-65.

Conclusion de la troisième partie

Les consommations des occupants des hôtels particuliers strasbourgeois font apparaître un mode de vie semblable aux autres élites urbaines françaises. Marquée par un goût du luxe, la noblesse présente à Strasbourg abandonne progressivement le mobilier et le décor germanique, qu'elle relègue dans les espaces des domestiques, au profit d'un environnement matériel qui semble se franciser rapidement sous l'influence des grands représentants du royaume de France en Alsace. Comme le bâtiment en lui-même, les objets qui entourent ces individus s'inscrivent dans une logique de démonstration et de maintien du rang dont les équipages hippomobiles étendent la logique de représentation même en dehors de l'hôtel, pour une société qui ne cesse d'être en mouvement. L'étude de la société élitaine strasbourgeoise reflète aussi une élite cultivée, empreinte de culture française et germanique, à nuancer en fonction de son origine et de la langue maîtrisée par chaque individu. Culture que retranscrivent aussi bien les bibliothèques que l'existence des salons littéraires et intellectuels. En tant que cadre de la sociabilité urbaine, au travers de ces salons, bals et autres réceptions dont les grands administrateurs royaux sont les moteurs, les hôtels particuliers de Strasbourg démontrent la mixité et la cohabitation entre noblesse française, alsacienne et allemande au XVIII^e siècle. Cette mixité nous permet d'accréditer dans une certaine mesure l'idée que Strasbourg ait été à cette période une métropole nobiliaire rhénane, aidée par sa situation de ville frontière. Cependant, il ne faut oublier que la ville faisait face à une importante concurrence des deux côtés du Rhin.

Conclusion

Les hôtels particuliers de Strasbourg et la société qui les occupe au XVIII^e siècle apparaissent dans un premier temps au regard de notre étude comme des objets aux logiques analogues aux autres villes du royaume de France. Leur répartition urbaine, concentrée dans certains quartiers, en partie héritée des siècles précédents, est le reflet de la géographie sociale urbaine dont transparait un important phénomène de ségrégation horizontale. Contrairement à la plupart des villes étudiées où l'ouest prime, une prééminence de l'est et du sud-ouest apparaît pour la noblesse à Strasbourg. Nous constatons par ailleurs un renforcement de cette ségrégation, avec un abandon progressif par la noblesse des demeures les plus en marge et les plus anciennes, au profit des quartiers aristocratiques. Seuls les hôtels d'abbayes et de la bourgeoisie semblent se défaire de ce modèle. Ce phénomène de ségrégation est à nuancer par la relative mixité sociale au sein même des quartiers aristocratiques, nécessaire à leur fonctionnement, par la présence des domestiques, artisans, commerçants et autres métiers à leurs services¹. Sans oublier la mixité sociale au sein même de ces résidences aristocratiques, où maîtres et domestiques se répartissent par effet de ségrégation verticale au sein de l'hôtel.

Les évolutions de notre corpus durant le XVIII^e siècle dévoilent à la fois le fait que, tout en restant à Strasbourg, la noblesse alsacienne se défait progressivement de ses hôtels au profit de demeures moins chères à entretenir. Cela, au profit de la noblesse française ou de la bourgeoisie aisée avide d'hôtels aux noms prestigieux à l'échelle locale (Müllenheim, Rathsamhausen, Baden-Baden...). Mais aussi le fait que les architectes des hôtels particuliers strasbourgeois cherchent dans la mesure du possible à s'approcher des théories d'aménagement françaises et qu'en dehors d'une évolution stylistique locale (rococo strasbourgeois) et des limites d'espaces qui ne permettent pas d'adopter un plan entre cour et jardin, ces hôtels tendent à suivre le fonctionnement interne des hôtels « à la française », y compris pour les hôtels de la haute noblesse allemande.

L'architecture et le plan de ces hôtels s'inscrivent, en effet, dans des logiques similaires de distinction croissante entre vie privée et vie publique au sein des demeures, d'éloignement entre espaces sources de nuisances (cuisine, écurie, rue) et appartements des maîtres, et de spécialisation relative du rôle de chaque pièce dans l'appartement. Le plan et la taille de ces

¹ HATT-DIENER, *op.cit.*, 1996, p.40-42.

hôtels démontrent également les besoins des différents propriétaires. Tandis que les hôtels des administrateurs royaux (en particulier l'intendant et le préteur) font apparaître un besoin croissant d'espace permettant de faire cohabiter avec le logement la fonction administrative et représentative de leur charge. Les hôtels canoniaux du Grand Chapitre de la cathédrale, reflètent quant à eux la hiérarchie au sein du chapitre, les hôtels les plus récents et les plus grands étant utilisés par le doyen et le prévôt qui sont, au passage, parmi les seuls membres de la haute noblesse française au sein de l'institution à majorité germanique. Mais, ces demeures semblent aussi davantage conçues comme des pieds-à-terres urbains cossus prévus pour une présence limitée de leurs occupants dans le temps, pour une noblesse ecclésiastique très itinérante. À la fois lieu de résidence, d'activité économique et d'activité professionnelle, les hôtels participent également à la promotion sociale de leur occupant, effet particulièrement visible pour deux familles de banquier strasbourgeois, les Franck et les Turckheim, pour qui leur hôtel a sans nul doute participé à leur anoblissement.

D'un point de vue économique, l'hôtel particulier s'inscrit dans un mode de vie reflétant une volonté de maintenir son rang social. Celui d'une noblesse qui veut paraître aisée et prestigieuse aussi bien au regard de ses semblables et de ses invités que lors de ses déplacements. Le coût important de l'hôtel particulier lors de sa construction, de son aménagement, dans l'entretien d'une domesticité parfois nombreuse, et qui s'inscrit dans un complexe plus important de résidences sur les terres personnelles des nobles, ne saurait être balancé par un recours à la location qui paraît marginal pour la noblesse strasbourgeoise, voire impossible pour la haute noblesse française et allemande. En revanche, la présence d'hôtels ou maisons de rapports entretenus par la bourgeoisie strasbourgeoise et les abbayes démontre l'existence d'un besoin de logement luxueux dans la capitale alsacienne, notamment pour les nobles de passage ou les administrateurs royaux et grands officiers militaires nommés pour un temps en Alsace.

La société des hôtels particuliers s'avère en elle-même relativement itinérante, qu'il s'agisse des chanoines du Grand Chapitre qui parcourent sans cesse les différentes chaires qu'ils occupent dans l'espace germanique ou français, ou la haute noblesse et les administrateurs français qui se rendent à Paris ou Versailles pendant l'hiver. Dans le même temps, la noblesse alsacienne privilégie un hiver strasbourgeois et un été dans leurs résidences de campagnes, ce qui crée inévitablement une saisonnalité de la sociabilité, une saisonnalité différenciée selon les groupes sociaux. Cette itinérance engage également les hôtels particuliers strasbourgeois à être inhabités une partie de l'année. Inoccupation que les

magistrats de la Ville reprochent autant aux administrateurs français dont elle finance les hôtels de fonctions qu'aux chanoines dont l'ensemble immobilier occupe une part importante du parcellaire du centre-ville. Il n'en convient que lorsqu'elle est présente à Strasbourg, la société des hôtels participe grandement à l'économie par l'intermédiaire de ces consommations qui a entraîné le développement d'un important commerce et artisanat d'objets de luxe d'inspiration française.

En tant que résidences urbaines et cadre de vie d'une partie de la société élitare strasbourgeoise, les hôtels laissent ainsi transparaître une cohabitation aussi bien nationale que confessionnelle entre les noblesses des deux côtés du Rhin, ce qui accrédite dans une certaine mesure l'idée d'une métropole nobiliaire et aristocratique rhénane. Idée appuyée par la situation de ville frontière aussi bien géographiquement et militairement qu'intellectuellement et socialement entre le royaume de France et le Saint-Empire. Toutefois, Strasbourg s'inscrit dans l'espace du Rhin supérieur dans une importante concurrence entre villes de cours princières le long de la vallée rhénane, mais également au sein même des territoires français avec Saverne, Colmar ou Nancy.

En somme, notre étude globale des hôtels particuliers et de la société qui les occupent au regard des courants historiographiques actuels nous permet une meilleure compréhension de l'espace vécu de la noblesse et des élites dans la Ville de Strasbourg. Une « bonne société » dont la cohabitation urbaine entre noblesses de diverses origines géographiques et culturelles conforte l'idée de la continuité à l'époque moderne du processus d'*inurbamento* observé par les médiévistes. La sociabilité urbaine qui en découle entre néanmoins en concurrence avec les demeures de campagnes des princes et nobles réputés, et quand bien même Strasbourg possède de nombreux attraits sur l'aristocratie de la plaine rhénane supérieure, la concurrence des autres centres urbains à l'échelle régionale est importante des deux côtés du Rhin.

Les constatations issues de notre travail se doivent cependant d'être complétées et précisées. Les archives consultées lors de nos recherches mériteraient sans doute d'être augmentées des archives des maisons princières allemandes et de la haute noblesse française. Cela, afin de mieux comprendre, et établir avec plus de précision, le calendrier de présence aristocratique dans la capitale alsacienne et du cadre de sociabilité qui en résulte. L'identification de davantage d'archives de la noblesse alsacienne propriétaire d'hôtels, et en particulier les documents comptables et notariaux, offriraient sans doute plus

d'explications sur leur abandon progressif des hôtels du XVIII^e siècle strasbourgeois. Par ailleurs, en dehors des informations primaires (noms des propriétaires, architectes et dates), nous regrettons que les hôtels de la bourgeoisie strasbourgeoise demeurent relativement méconnus pour la période qui nous intéresse ici par faute d'archives identifiées.

Le cadre de notre étude de la société des hôtels particuliers strasbourgeois au XVIII^e siècle propose plusieurs voies de prolongement. Tout d'abord, cette étude pourrait s'élargir à l'étude de la répartition de l'ensemble des différentes élites urbaines strasbourgeoises à la même période. Cela, afin d'identifier une éventuelle distinction entre les quartiers de la noblesse et du Magistrat et d'étudier la cohabitation entre ces différents groupes. Dans un second temps, alors que nous avons identifié au cours de notre recherche une saisonnalité de la sociabilité urbaine, l'étude de l'articulation avec les demeures nobiliaires hors-les-murs, aussi bien en Alsace qu'au-delà, comme mis en évidence par le récit de la baronne d'Oberkirch, offrirait à mieux comprendre la place de Strasbourg dans le mode de vie des différentes noblesses et à voir davantage la place de Strasbourg dans la sociabilité nobiliaire dans la plaine rhénane.

Pour conclure, il convient de nous interroger sur le destin postérieur des hôtels de notre corpus. Alors que la Révolution entraîne la confiscation des biens et le départ d'une majorité des propriétaires et occupants des hôtels, nobles et ecclésiastiques en particulier, les plus grands hôtels, des bâtiments prestigieux, deviennent l'apanage des administrations civiles et militaires. Dès la Révolution, ou au cours du XIX^e et XX^e siècle, alors que l'Intendance devient Préfecture, les hôtels de Hanau et de Deux-Ponts deviennent respectivement hôtel de ville et palais du gouverneur militaire de Strasbourg. L'hôtel du premier commandant militaire devient tribunal ou plus tardivement l'hôtel d'Andlau-Klinglin siège du Port autonome de Strasbourg. Seul le palais Rohan retrouve quelque temps, entre l'Empire de Napoléon et la première annexion allemande de 1870, son rôle de résidence princière, ou plutôt royale et impériale, tandis que l'hôtel du Grand Doyenné est encore aujourd'hui la résidence de l'archevêque. Objets précieux pour l'étude de l'aristocratie urbaine et témoignages du passé complexe de la ville entre monde germanique et français, nous ne pouvons que regretter les destructions du siège de 1870² ou des bombardements de 1944 qui

² Nous ne pouvons que recommander au lecteur intéressé le récit des bombardements de 1870 par Cécile de Darstein, habitante de l'ancien hôtel Waldner de Freundstein, qui observe les dégâts dans son hôtel et les destructions de plusieurs autres (DARTEIN Cécile de, ESCANDE Jean (éd.) et FOESSEL Georges (dir.), «

ont détruit ou sévèrement endommagé plusieurs hôtels de notre corpus parmi les plus représentatifs du XVIII^e siècle strasbourgeois (hôtel de Turckheim, d'Autigny, les hôtels des deux commandants militaires, de l'Intendance...), ainsi que les hôtels détruits ou amputés lors des opérations urbanistiques du XIX^e et XX^e siècle (hôtel du Dragon, de Neuwiller...). Depuis lors, la majorité des hôtels préservés aujourd'hui conservent leur rôle institutionnel, sont devenus des appartements, voire des hôtelleries de luxe.

Abréviations

ADBR : Archives d'Alsace, site de Strasbourg (Archives Départementales du Bas-Rhin)

AN : Archives Nationales

AVES : Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg

BNF : Bibliothèque Nationale de France

BNU : Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg

CAAAH : Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire

DHIA : Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace

FSHAA : Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

MH : Musée Historique de la Ville de Strasbourg

NDBA : Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne

SCMHA : Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace

UNISTRA : Université de Strasbourg

Sources

Sources imprimées

BLONDEL Jacques François, *Cours d'architecture, ou Traité de la décoration, distribution et construction des bâtiments*, Paris, Desaint, 1771-1777, 6 volumes.

DIDEROT Denis et LE ROND D'ALEMBERT Jean (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772.

HAUTEMER Charles de, *Description historique et topographique de la ville de Strasbourg et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable. En faveur des voyageurs*, Strasbourg, Amand Koenig, 1785.

OBERLIN, *Almanach de Strasbourg*, Strasbourg, Lorenz & Schouler, 1780-1789.

ROCHECHOUART DE MORTEMART Victurienne de (Mademoiselle de Mortemart), GIGAULT Laetitia (éd.), *Un merveilleux voyage : Le journal d'une enfant pendant l'été 1769*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2006.

SCHOEPFLIN Jean-Daniel; RAVENEZ L.W. (trad.), *L'Alsace illustrée ou son histoire sous les empereurs d'Allemagne et depuis sa réunion à la France. Tome Cinquième : Villes impériales - Généalogies*, Mulhouse, François Perrin, 1852.

VOGÜÉ Melchior de, *Une famille vivaroise : histoires d'autrefois racontées à ses enfants par le marquis de Vogüé*, tome 2, Paris, Honoré Champion, 1912.

WALDNER DE FREUNDSTEIN Henriette-Louise de (Baronne d'Oberkirch), BURKARD Suzanne (éd.), *Mémoires de la Baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française avant 1789*, Paris, Mercure de France, 2000.

Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg (AVES, anciennement AMS)

Plans de Strasbourg intra muros, avant 1800 (série 1 PL)

1 PL 10.a - 20 : Plans des cantons de la ville par Blondel, 1765. Plans des bâtiments existants.

1 PL 110 - 119, 130 - 140, 142, 147 et 152 : Plans de l'Intendance d'Alsace (hôtel de Klinglin), 18e siècle.

1 PL 141 : Plan du troisième étage de l'hôtel du lieutenant de roi, rue Sainte-Elisabeth (avant 1785).

1 PL 143 - 146 et 153 - 154 : Plans de l'hôtel d'Autigny, hôtel du préteur royal, rue des Veaux.

1 PL 178 : Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de Hanau.

1 PL 374 : Façade et coupe du projet d'hôtel prétorial rue Sainte-Elisabeth sur une échelle double du plan, 1786.

1PL 376 - 386 : Plans de l'hôtel du Vieux Gouvernement, 1773.

1 PL 433 : Hôtel du Commandant en second, rez-de-chaussée, plan de l'Hôtel de M. de Vogüe, rue de la Nuée Bleue, avec plan des jardins, 1770.

1 PL 434 - 441 : Hôtel du lieutenant de roi, rue Sainte-Elisabeth, dessiné par Boudhors, 1775.

1 PL 675 a-j : Plans des cantons de la ville par Blondel, 1765. Plans des bâtiments avec projets d'alignement.

Administration municipale intermédiaire, 1789-1790 (série 5 R)

5 R 26 : Population de Strasbourg : registre de recensement, 1789 (en ligne, relié dans le désordre).

Actes constitutifs de la Ville de Strasbourg (série AA)

AA 2082 : Relevé des dépenses pour l'entretien des bâtiments propriétés de la Ville. Divers documents concernant des travaux dans des hôtels strasbourgeois.

AA 2083 : Mémoires sur les prix des matériaux de construction à Strasbourg en 1752. Plusieurs documents concernant la vente de l'hôtel de Deux-Ponts (rue de la Nuée-Bleue) en 1757 et d'un projet de vendre l'hôtel de Hanau à la Ville en 1765.

AA 2089 : Projet de Blondel pour l'hôtel du Vieux Gouvernement vers 1776; mémoire concernant l'alignement du quai Saint Thomas en 1772; réparations de l'hôtel de Gail en 1773.

AA 2152 : Diverses pièces concernant les maisons capitulaires du Grand Chapitre.

AA 2471 : Archives du préteur royal - Bâtiments achetés par des nobles immatriculés au Directoire de Basse-Alsace depuis 1760.

AA 2602 : Archives du préteur royal - Logement des officiers.

AA 2603 : Archives du préteur royal - Réparation des hôtels du vieux gouvernement, de l'intendant et du gouvernement.

AA 2617 : Liasse dédiée aux problèmes posés par la vente de vin dans les hôtels de Strasbourg par les suisses de ces hôtels, conflits entre les suisses et les cabaretiers-aubergistes.

Gestion générale de la Ville de Strasbourg (série V)

V 61 (1-4) : Divers documents sur le paiement du Vingtième (dont la liste des propriétaires correspondant au plan Blondel, date inconnue, vers 1775).

Chancellerie avant 1789 (série VI)

VI 560 (4) : Attribution de l'hôtel de Klinglin à l'Intendance, renonciation du préteur de Régemorte à l'hôtel de Klinglin.

VI 583 : Liasse relatant le projet d'hôtel prétorial puis de Directoire, rue Sainte-Elisabeth.

VI 585 (1) : Embellissement de la ville, alignement des rues et des maisons, réalisé par Jacques-François Blondel, architecte du roi : état nominatif des propriétaires par canton, frais occasionnés par ce travail, 1764/1766 (en ligne).

Fonds de la Tour aux Pfennigs (série VII)

VII 1369 à VII 1424 : Registre des procès-verbaux, avec index, des Directeurs des bâtiments de la Ville de Strasbourg (ou *Bauherren*) de 1681 à 1793 (en ligne).

Archives d'Alsace - site de Strasbourg (anciennement Archives départementales du Bas-Rhin - ADBR)

Archives notariales anciennes de Strasbourg (série 6E41)

6E41/1/4 : Répertoire n°4 Etude 1 A-L : Notaire royal Jean Humbourg.

6E41/1/5 : Répertoire n°4 Etude 1 L-Z : Notaire royal Jean Humbourg.

6E41/1/7 : Répertoire n°5b Etude 1 : Notaire royal François Bruno Humbourg (fils de Jean).

6E41/1/9 : Répertoire n°6 Etude 1 : Notaire royal Lacombe Père. (1770-1786).

6E41/36 : Bail et procès verbal de visite de l'hôtel de Wurmser, loué par le prince d'Auvergne en 1712. Codicille du concierge de l'hôtel des comtes de Blankenheim.

6E41/42 : Inventaire et procès verbal de vente de meubles de la comtesse de Weldens en son hôtel près du Faubourg de Pierre (probablement rue des Mineurs).

6E41/43 : Location de l'hôtel de feu Jean-Baptiste de Klinglin à Pierre Pardaillan de Gondrin, 1725.

6E41/49 : Contrat de construction de l'hôtel de Hanau-Lichtenberg.

6E41/52 : Testament de Marie-Anne d'Andlau-Klinglin, préleg du chevalier d'Andlau.

6E41/61 : Inventaire et testament du Maréchal du Bourg. Testament de l'évêque *in partibus* de Paros, 1739.

6E41/81 : Location d'un appartement dans l'hôtel de Marabail à Jérémie Evrard Silberrad, 1749.

6E41/86 : Location d'un appartement dans l'hôtel de Marabail à François de Kirchheim, 1751.

6E41/94 : Location d'un appartement dans l'hôtel de Marabail à René Schwend, 1755.

6E41/107 : Location de l'hôtel de Marabail à Louis Eléonore Mackau de Hurtigheim, 1762.

6E41/117 : Contrats et actes divers du notaire François Bruno Humbourg : janv-mars 1765.

6E41/119 : Testaments de Monsieur et Madame Franck, banquiers à Strasbourg, en 1765.

6E41/148 : Location d'une partie de l'hôtel Purgerot de Wardener, 1772.

6E41/149 : Sous-location d'une partie de l'hôtel de Gallahan, 1773.

6E41/162 : Location d'une partie de l'hôtel Choisy au prince et à la princesse de Sapieha, 1776.

6E41/188 : Testament de Christine de Saxe.

6E41/192 : Vente de l'hôtel de Saxe à Monsieur de Weitersheim. Vente de l'hôtel de Wurmser de Vendenheim à Monsieur de Franck. Location de l'hôtel de Weitersheim au maître d'hôtel du duc de Cumberland, 1783.

6E41/195 : Location d'une partie de l'hôtel de Weitersheim, 1784.

6E41/458 : Inventaires de Antoine d'Andlau, de la maréchale du Bourg et plusieurs autres inventaires en allemand et latin.

6E41/488 : Inventaire de François-Joseph de Klinglin en 1753 (inventaire n°509)

6E41/1063 : Location d'une partie de la cave de l'hôtel Choisy par le baron de Dürckheim, 1777.

6E41/1070 : Location d'une partie de l'hôtel de Gallahan, 1779.

6E41/1075 : Location d'une partie de l'hôtel Choisy par les princes de Tour et Taxis, 1780.

6E41/1094 : Location d'une partie de l'hôtel de Weitersheim, 1784.

Administration civile (série C)

C325 : Capitation des exempts et privilégiés en 1774 et 1775.

C510 : Divers plans dont le premier étage de l'hôtel de Hanau et le rez-de-chaussée de l'Intendance.

C516 : Comparaison des prix des matériaux pour la construction des bâtiments publics entre Strasbourg et Colmar. Devis pour la modification de l'hôtel du commandant en second.

C574 : Mémoire sur l'organisation politique de la Ville de Strasbourg, divers documents concernant les impôts à Strasbourg et la navigation sur le Rhin, ainsi qu'un mémoire sur le logement du maréchal des logis.

C685 : Échanges entre les autorités municipales et royales autour de l'entretien des hôtels du Gouvernement, de l'Intendance, du Commandant en Second et de projets de plusieurs hôtels à travers Strasbourg. 4 plans concernant ces projets d'hôtels.

Archives familiales et notariales (série E)

E1048 : Procès-verbaux de la vente des effets de la succession du feu prêteur royal, faite à l'hôtel de la vieille Intendance.

E1294 : Divers documents concernant l'immatriculation de la noblesse de Basse Alsace auprès de leur directoire. Arbres généalogiques imprimés des familles nobles de Basse Alsace immatriculées au Directoire. Liste des Dames nobles de Basse Alsace à présenter à la Dauphine. Liste des gentilshommes résidant à Strasbourg, avec le nombre de membres de leur famille résidant avec eux ainsi que nombres de leurs domestiques.

E1343 : Liste des maisons à Strasbourg appartenant à des nobles immatriculés au Directoire de Basse-Alsace en 1756.

E1359 : Divers plans dont des dessins et plans de plusieurs hôtels qui n'ont pas été identifiés.

E2975 : Divers documents sur l'hôtel de Hanau-Lichtenberg dont une lettre de Massol sur l'avancée des travaux.

E4067 - E4068 : Comptes des recettes et dépenses faites au nom des princes Frédéric-Louis et Chrétien de Hesse-Darmstadt (1774-1775 et 1776). Ces deux cotes sont un extrait de l'ensemble de la comptabilité des deux princes à Strasbourg (E4067- E4074).

Archives du clergé séculier (série G)

G2857 : Inventaire du grand doyen le prince Frédéric d'Auvergne.

G2858 : Plusieurs inventaires de succession de chanoines du Grand Chapitre.

G2869 : Plusieurs titres de propriétés du Grand Chapitre à Strasbourg.

G2891 : Copies de diplômes impériaux et titres concernant les droits du Grand Chapitre. Litige entre le Grand Chapitre et le Magistrat de Strasbourg sur l'acquisition de maisons canoniales.

G3100 : Litige entre le Grand Chapitre et le Magistrat de Strasbourg sur des problèmes de juridictions ainsi que sur des problèmes relatifs aux maisons canoniales.

G3113 : Plans d'hôtel capitulaire en projet par Massol.

G3348 : Mémoires de fournisseurs pour la réparation de l'hôtel de Chrétien de Hohenlohe en 1788.

G5442 : Constitutions de rentes par le chapitre de Neuwiller. Inventaire des meubles de l'hôtel de Neuwiller en 1785 (dans la partie de l'hôtel occupée par les membres du chapitre de Neuwiller).

Archives du clergé régulier (série H)

H209 : Divers actes concernant la propriété strasbourgeoise de l'abbaye d'Ebersmunster. Vente de l'hôtel de l'abbaye d'Ettenheimmünster à l'abbaye d'Ebersmunster.

Archives des domaines nationaux (série Q)

Q857 : Soumission d'acquérir de plusieurs hôtels strasbourgeois sous la Révolution.

Q866 : Ventes de plusieurs hôtels d'abbaye à Strasbourg en 1791 : Hôtel de Moyennoutier et hôtel de Ettenheimmünster.

Q869 : Ventes de plusieurs hôtels d'abbaye à Strasbourg en 1791 : Hôtel d'Andlau et hôtel de Neubourg (ancien hôtel de Saxe).

Q879 : Vente de plusieurs maisons et de deux hôtels : hôtel de Marmoutier et hôtel du prince de Tournai. Bail de location d'un appartement à l'hôtel de Marmoutier.

Q882 : Ventes de plusieurs hôtels et maisons du Grand Chapitre dont vente de l'hôtel de la Prévôté, rue de la Nuée-Bleue (ancien hôtel d'Andlau-Klinglin) et d'un hôtel rue du Dôme (ancien hôtel du prince de Hohenlohe-Schillingsfürst).

Q891 : Vente de la propriété du Grand Chapitre nommée «le Syndicat».

Q896 : Ventes et estimations de l'hôtel de Neuwiller et de l'hôtel de Joham de Mundolsheim. Trois baux de locations d'appartements dans l'hôtel de Neuwiller.

Q910 : Vente et débats concernant la maison canoniale, hôtel de Chrétien de Hohenlohe, au 24 rue Brûlée.

Q924 : Vente d'une maison du Grand Chapitre, rue Brûlée, accueillant alors la Maîtrise des Enfants de Choeurs de la cathédrale.

Q936 : Vente d'une maison canoniale du Grand Chapitre à l'angle de la rue des Frères et des Moines (rue des Soeurs).

Q1008 : Vente de l'hôtel de Salm, alors hôtel de l'évêque du département. Textes législatifs sur le logement des évêques de départements pendant la Révolution.

Q1162 : Ventes de deux maisons du prince de Hesse-Darmstadt accolées à son hôtel rue Brûlée.

Q1187 : Vente de la maison dite Hôtel de Weitersheim, anciennement Hôtel de Gallahan, rue Brûlée.

Q1982 et 1983 : Vente et estimations du domaine de la famille Gayling d'Altheim comprenant l'hôtel familial rue des Veaux.

Q2779 : Documents concernant l'entretien des hôtels de Hesse-Darmstadt, Deux-Ponts, de Hohenlohe et d'autres bâtiments d'émigrés pendant la Révolution.

Q3970 : Liasse concernant l'entretien des bâtiments de la cathédrale et de la fondation Notre-Dame, un document concernant l'hôtel du Grand Doyenné.

Q3972 : Réparations faites aux hôtels de Deux-Ponts, de Darmstadt, aux maisons canoniales de M. de Truchsess et du prince de Salm vers 1791.

Q3975 : Réparations et entretiens de maisons d'émigrés de noblesse locale. Hôtel de Gayling, rue des Veaux, maison d'Oberkirch, rue des Pucelles.

Q4010 : Documents divers concernant l'utilisation des hôtels de Darmstadt, de Deux-Ponts et de Luckner (anciennement Grand Doyenné) pendant la Révolution (1795-an XII).

Q4011 : Documents concernant la maison dite "cour de Baden" parfois nommée hôtel de Baden ou de Bade, quai des Bateliers pendant la Révolution (an 2-an 4).

Q4016 : Vente de l'hôtel prétorial non achevé, rue Sainte-Elisabeth.

Q4322 : Inventaires de l'hôtel des Dames d'Andlau et de l'hôtel de l'abbaye d'Altorf à Strasbourg pendant la Révolution.

Q4351 : Ventes de mobiliers dans plusieurs hôtels strasbourgeois pendant la Révolution.

2Q27 : Plusieurs plans de l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein, rue des Frères.

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNUS)

M.8.608 : *Beschreibung der zehn Cantone, in welche die Stadt eingetheilt ist.* (Légende correspondant au plan de Strasbourg en dix cantons, gravé par Johann Heinrich Weiss en 1786) (Voir également l'exemplaire dans les réserves du Musée historique).

M.CARTE.10.606 : Plan de la ville de Strasbourg divisée en dix cantons : dressé et gravé en 1786 par Johann Heinrich Weiss.

MS.TURCKHEIM.101 : Plans de l'hôtel de Turckheim, par Massol.

MS.TURCKHEIM.113 : Plans de l'hôtel de Turckheim et divers documents sur cet hôtel, de sa construction à la Révolution.

Bibliographie

Usuels

BÉLY Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime : Royaume de France XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018 [1996].

BRESC Henri, D'ALMEIDA Fabrice, et SALLMANN Jean-Michel (dir.), *La circulation des élites européennes : entre histoire des idées et histoire sociale*, Paris, Éditions Seli Arslan, 2002.

FOESSEL Georges, KLEIN Jean-Pierre, LUDMANN Marie-France, LUDMANN Jean-Daniel, et FAURE Jean-Louis, *Strasbourg : Panorama monumental et architectural des origines à 1914*, Strasbourg, Contades, 1984.

KINTZ Jean-Pierre (dir.), *Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 1982-2007 [2003].

LABATUT Jean-Pierre, *Les noblesses européennes de la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1978.

LEHR Ernest, *L'Alsace noble, suivie de Le livre d'or du patriciat de Strasbourg*, Paris, Éditions du Palais Royal, 1972 [1870].

MOSZBERGER Maurice, et BEFORT Paul-André, *Dictionnaire historique des rues de Strasbourg*, Barr, Le Verger Éditeur, 2012.

ROCHE Daniel, *Les circulations dans l'Europe moderne (XVII^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard, 2011 [2003].

SEYBOTH Adolphe, *Strasbourg historique et pittoresque depuis son origine jusqu'en 1870*, Strasbourg, Édition des Dernières Nouvelles de Strasbourg - ISTRAS, 1971 [1894].

TOURSEL-HARSTER Dominique, BECK Jean-Pierre, et BRONNER Guy, *Dictionnaire des monuments historiques d'Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1995.

ZELLER Olivier, *Histoire de l'Europe urbaine 3 : La ville moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Éditions du Seuil, 2012.

Ouvrages généraux

ASCH Ronald G., BUZEK Vaclav, et TRUGENBERGER Volker (dir.), *Adel in Südwestdeutschland und Böhmen 1450-1850*, Stuttgart, W. Kohlhammer Verlag, 2013.

BAUMIER Béatrice, CAILLOU François, MAILLARD Christophe, et PETITFRÈRE Claude (dir.), *Les élites urbaines sous l'Ancien Régime : l'exemple de Tours*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2020.

BÉAUR Gérard, *L'immobilier et la Révolution : Marché de la pierre et mutations urbaines 1770-1810*, Paris, Armand Colin, 1994.

BLUCHE François, *La vie quotidienne de la noblesse française au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1973.

BOEHLER Jean-Michel, LEBEAU Christine, et VOGLER Bernard (dir.), *Les Élités régionales (XVII^e-XX^e siècle) : Construction de soi-même et service de l'autre*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2002.

BORNERT René (dir.), *Les Monastères d'Alsace*, 6 tomes, Strasbourg, Éditions du Signe, 2009-2011.

CASTELLUCCIO Stéphane (dir.), *Vivre noblement en son hôtel : Résidences aristocratiques et vie sociale dans les capitales européennes au XVIII^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2021.

CASTELLUCCIO Stéphane, *La noblesse et ses domestiques au XVIII^e siècle*, Château de Saint-Rémy-en-l'Eau, Éditions Monelle Hayot, 2021.

CATTIN Rodolphe, *Recherches sur « la franche et immédiate noblesse de la Basse Alsace et son Directoire au XVIII^e siècle »*, Strasbourg, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Strasbourg, 1965 [Mémoire de Diplôme d'Études Supérieures].

CHALINE Olivier (dir.), *Les hôtels particuliers de Rouen*, Rouen, Société des amis des monuments rouennais, 2002.

CLEMENTZ Élisabeth et MULLER Claude (dir.), *Autorité, Liberté, Contrainte en Alsace : Regards sur l'histoire d'Alsace XI^e-XXI^e siècle*, Nancy, Éditions Place Stanislas et Institut d'Histoire d'Alsace, 2010.

COGNÉ Albane, *Les propriétés urbaines du patriciat (Milan, XVII^e-XVIII^e siècle)*, Rome, École française de Rome, 2017.

COQUERY Natacha, *L'espace du pouvoir : de la demeure privée à l'édifice public Paris 1700-1790*, Paris, Seli Arslan, 2000.

COQUERY Natacha, *L'hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.

COULOMB Clarisse (dir.), *Habiter les villes de cours souveraines en France (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Grenoble, CNRS - MSH-Alpes, 2008.

COULOMB Clarisse, *Les Pères de la patrie : La société parlementaire en Dauphiné au temps des Lumières*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2006.

COURTIN Nicolas, *L'art d'habiter à Paris au XVII^e siècle : l'ameublement des hôtels particuliers*, Dijon, Éditions Faton, 2011.

CUBELLS Monique, *La Provence des Lumières : les parlementaires d'Aix au XVIII^e siècle*, Paris, Maloine, 1986.

DUMA Jean (dir.), *Histoires de nobles et de bourgeois : Individus, groupes, réseaux en France, XVI^e-XVIII^e siècles*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011.

DUNNE John et JANSSENS Paul, *Living in the City : Elites and their Residences, 1500-1900*, Turnhout, Brepols, 2008.

ELIAS Norbert, *La société de cour*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer et Jeanne Etoré, Paris, Flammarion, 1985.

FIGEAC Michel, *Destins de la noblesse bordelaise (1770-1830)*, 2 vol., Bordeaux, Éditions Mimésis, 2016.

FIGEAC Michel, *Les noblesses en France du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2013.

FIGEAC Michel (dir.), *L'habitat des élites urbaines en Europe à l'époque moderne*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2019.

FOHLEN Claude (dir.), *Histoire de Besançon. Tome 2 : De la conquête française à nos jours*, Paris, Nouvelle librairie de France, 1965.

FOURCAUT Annie (dir.), *La ville divisée : les ségrégations urbaines en question, France XVIII^e-XX^e siècles*, Grâne, Créaphis, 1996.

GADY Alexandre, *Les hôtels particuliers de Paris du Moyen Âge à la Belle Époque*, Paris, Parigramme, 2017 [2008].

GURI Shipé, « Les grandes résidences urbaines en Europe (1500-1830). État de la question et nouvelles perspectives » in *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 94, fasc. 2, 2016. Histoire Médiévale, Moderne et Contemporaine - Middeleeuwse, Moderne en Hedendaagse Geschiedenis. p. 317-328.

GUTTON Jean-Pierre, *Domestiques et serviteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Aubier Montaigne, 1981.

HASSLER Éric, *La Cour de Vienne, 1680-1740 : service de l'empereur et stratégies spatiales des élites nobiliaires dans la monarchie des Habsbourg*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013.

HASSLER Éric, « L'aristocratie, une nouvelle élite urbaine ? Le cas de la maison comtale Harrach à Vienne 1550-1750 » in *Histoire urbaine*, vol. 40, n°2, 2014, p.109-129.

HAUG Hans, *L'art en Alsace*, Grenoble, Arthaud, 1974 [1962].

KIRSCHBAUM Cornelia, *Wohnbauten des Hofadels in der kurkölnischen Residenzstadt Bonn im 17. und 18. Jahrhundert*, Münster, Rhema, 2019.

LASCONJARIAS Guillaume, *Un air de majesté : Gouverneurs et commandants dans l'Est de la France au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2010.

LÉVY-COBLENTZ Françoise, *L'art du meuble en Alsace au siècle des Lumières. Tome 2 : De la paix de Ryswick à la Révolution (1698-1789)*, Saint-Dié, Éditions Le Chardon, 1985.

LIVET Georges et RAPP Francis (dir.), *Histoire de Strasbourg des origines à nos jours. Tome 3 : Strasbourg de la guerre de Trente ans à Napoléon (1618-1815)*, Strasbourg, Éditions des Dernières Nouvelles d'Alsace, 1981.

MARRAUD Mathieu, *La noblesse de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

MENJOT Denis (dir.), *Les villes frontalières : Moyen Âge – Époque moderne*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 1996.

MEYER Jean, *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1972.

MOTTA Anne et HASSLER Éric (dir.), *Noblesses et villes de cour en Europe (XVII^e-XVIII^e) : La ville de résidence princière, observatoire des identités nobiliaires à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021.

MULLER Claude, *L'Alsace au XVIII^e siècle : « Le beau jardin de la France » : Les évènements - Les lieux - Les hommes*, Nancy, Éditions Place Stanislas, 2008.

MULLER Claude, *Le siècle des Rohan. Une dynastie de cardinaux en Alsace au XVIII^e siècle*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2006.

MULLER Claude (dir.), *Regards sur l'Alsace du XVIII^e siècle*, Nancy, Éditions du Signe, 2017.

NIÈRES Claude, *La reconstruction d'une ville au XVIII^e siècle : Rennes, 1720-1760*, Paris, Klincksieck, 1972.

NORDMAN Daniel, *Frontières de France : De l'espace au territoire XVI^e-XIX^e siècle*, Paris, Éditions Gallimard, 1998.

PELZER Erich, *Der elsässische Adel im Spätfeudalismus : Tradition und Wandel einer regionalen Elite zwischen dem Westfälischen Frieden und der Revolution (1648-1790)*, Munich, R. Oldenbourg, 1990.

RIEGER Théodore, VOGLER Bernard, SOUCHAL François, et ROY Alain, *Alsace baroque & classique : 1660-1790*, Illkirch-Graffenstaden, Le Verger Éditeur, 1993.

TRENARD Louis (dir.), *Histoire de Lille : L'ère des révolutions (1715-1851)*, Toulouse, Privat, 1991.

Études spécialisées

Les hôtels et l'architecture à Strasbourg

FOESSEL Georges, « L'hôtel du Dragon à Strasbourg », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1970, p.117-136.

GARMS Jörg, « Le plan d'urbanisme de Strasbourg dressé par Jacques-François Blondel en 1764-1769 », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1978, p.103-141.

HATT Thierry, *Le plan-relief de 1725, un trésor du patrimoine des musées de Strasbourg : La qualité documentaire du plan*, Académie de Strasbourg et Musée historique de Strasbourg, 2003. En ligne sur : <http://thierry.hatt.gps.free.fr/01-site-acad-tous-pdf/hatt-fiabilite-1725-br.pdf>

HAUG Hans, *Le Château des Rohan et les grands hôtels du XVIII^e siècle à Strasbourg*, Strasbourg, Édition des Musées de la ville, 1953.

KLAKOCER Francis, « L'hôtel Joham de Mundolsheim » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°42, 2019-2020, p.17-54.

KLEIN Jean-Pierre, *Strasbourg : Urbanisme et Architectures des origines à 1870*, Strasbourg, Musées de Strasbourg, 1986.

LEVALLET-HAUG Geneviève, « L'Académie d'équitation et le Haras de Strasbourg aux XVIII^e et XIX^e siècles » in *Annuaire de la Société des amis du Vieux Strasbourg*, n°3, 1972, p.91-106.

LEVALLET-HAUG Geneviève, « L'hôtel de Franck au quai Saint-Nicolas » in *Annuaire de la Société des amis du Vieux Strasbourg*, n°8, 1978, p.77-85.

LEVALLET-HAUG Geneviève, « L'Hôtel des Deux-Ponts à Strasbourg. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1968, p.145-182.

LEVALLET-HAUG Geneviève, « Les demeures du Prêteur François Joseph Klinglin. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1973, p.119-143.

LOEB-DARCAGNE Elisabeth et HAMM Christophe, *Sept siècles de façades à Strasbourg*, Bernardswiller, I.D. l'Édition, 2018.

LUDMANN Jean-Daniel, *Le palais Rohan de Strasbourg*, 2 vol., Strasbourg, Édition des Dernières Nouvelles de Strasbourg - ISTR, 1979.

LUDMANN Jean-Daniel, « L'Hôtel Prétorial de Strasbourg. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1973, p.145-160.

LUDMANN Jean-Daniel, « Nouveaux documents sur l'hôtel du Doyenné du Grand Chapitre actuel évêché de Strasbourg. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1980, p.73-88.

LUDMANN Jean-Daniel, « Un édifice détruit du XVIII^e siècle strasbourgeois l'Hôtel de Turckheim. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1986, p.115-128.

LUDMANN Jean-Daniel, « Une œuvre de Massol : l'Hôtel canonial de Hohenlohe-Bartenstein 27 rue des Frères à Strasbourg. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1989, p.325-336.

MEYDER Simone, *Mehr königlich als frei : Robert de Cotte und das Bauen in Straßburg nach 1681*, Münster, Waxmann, 2010.

PORTÉ Isabelle, *La reconversion d'une résidence aristocratique : de l'hôtel de Darmstadt à l'hôtel de Ville de Strasbourg (fin XVIII^e siècle-1870)*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2002/2003 [Mémoire de maîtrise sous la direction de J-F CHAUVARD].

ROBARDEY Fabrice, *L'hôtel Gayot - de Deux-Ponts à Strasbourg. Architecture, vie et histoire (1743-1870)*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2001 [Mémoire de maîtrise sous la direction de Bernard VOGLER].

SCHMITT Pierre (dir.), *Essai de publication portant sur la ville de Strasbourg, Quartier Saint-Thomas, Rue de l'Épine*, Inventaire général des Monuments et des Richesses artistiques de la France, 1968.

Strassburg und seine Bauten : Herausgeben vom Architekten- und Ingenieur-Verein für Elsass-Lothringen, Straßburg, Verlag von Karl J. Trübner, 1894.

TOURSEL-HARSTER Dominique, *L'hôtel de Klinglin : hôtel du Préfet, Strasbourg*, Illkirch, Le Verger Éditeur, 2000.

UMBRECHT Véronique, *Les hôtels particuliers de Strasbourg au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Université des Sciences humaines de Strasbourg, 1990 [Mémoire de maîtrise sous la direction de François LOYER].

WEIRICH Adrien, *Histoire d'une vieille demeure de l'époque gallo-romaine à nos jours*, Strasbourg, Port autonome de Strasbourg, 1961.

WEIRICH Adrien, « L'hôtel de Hanau. Contribution à l'histoire de ses origines. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1967, p.319-332.

WEIRICH Adrien, « Un vestige du XVIII^e siècle à Strasbourg : l'hôtel du maréchal du Bourg. », *CAAAH*, Strasbourg, SCMHA, 1964, p.157-174.

ZIMMER Daniel, « Nouvelles données sur l'ancien hôtel de Hanau-Lichtenberg à Strasbourg (1728-1737) : un dialogue entre Robert de Cotte et Christian-Louis Hermann. », *CAAH*, Strasbourg, SCMHA, 2018, p.171-185.

La société strasbourgeoise

BAUDIN Rodolphe, *Nikolai Karamzine à Strasbourg : un écrivain-voyageur russe dans l'Alsace révolutionnaire (1789)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2011.

BURGLIN Ernest, « La période strasbourgeoise de la vie de Mozart » in *Saisons d'Alsace*, n°21, Strasbourg, DNA, printemps 1954, p.36-48.

DARTEIN Cécile de, ESCANDE Jean (éd.) et FOESSEL Georges (dir.), « Journal du siège de Strasbourg par Cécile de Dartein » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°14 et 15, 1984 et 1985, p.85-102 et p.39-58.

DREYER-ROOS Suzanne, *La population strasbourgeoise sous l'Ancien Régime*, Strasbourg, ISTRRA, 1969.

ETTWILLER Éric, « L'Alsace et Strasbourg vus en 1785 par un voyageur suisse : édition partielle et commentaires du journal de voyage de Nicolaus Emanuel Franck » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°35, 2010, p.41-64.

ETTWILLER Éric, « Le pasteur Leonhart Brennwald (1750-1818) décrit le Strasbourg des Lumières en 1786 » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°37, 2012, p.31-58.

FORD Franklin Lewis, *Strasbourg in transition, 1648-1789*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1958.

GREISSLER Paul, *La classe politique dirigeante à Strasbourg, 1650-1750*, Strasbourg, Le Quai Éditions, 1987.

HASSLER Éric, « Frontière, identité, parenté : Le cas des chanoines "allemands" du grand chapitre de la cathédrale de Strasbourg après l'annexion française de 1681 », *Francia*, n°40, Deutsches historisches Institut, Paris, 2013, p.95-112.

HASSLER Éric, « Mesurer l'ancrage d'élites nobiliaires exogènes à Strasbourg », *Revue d'Alsace*, n°144, Strasbourg, 2018, p.421-440.

HATT Jacques, *Liste des membres du Grand Sénat de Strasbourg, des stettmeistres, des ammeistres, des conseils des XXI, XIII et des XV du XIII^e siècle à 1789*, Strasbourg, Mairie de Strasbourg, 1963.

HERRY Simone, *Strasbourg, une ville en mutation au tournant du Grand Siècle*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996.

HENNERESSE Dominique, *Les illustres chanoines de la cathédrale de Strasbourg : histoire, costumes et insignes*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2022.

HERRY Simone, « Une géographie urbaine recomposée : Les nouveaux lieux de « l’habiter » français à Strasbourg à la fin du XVII^e siècle » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°26, 1998-1999, p.91-104.

KIRSCH Pierre, *Un groupe social : les chanoines du Grand-Chapter de Strasbourg au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1969 [Mémoire de maîtrise sous la direction de Georges Livet et Jean Bérenger].

MARTIN Paul, « Le Régiment d’Alsace : Unité allemande au service de la France de 1656 à 1794 » in *L’Essor*, n°74, Schirmeck, Association des anciens élèves du cours complémentaire, 1969, p.7-20.

MARTIN Paul, « Le Régiment Royal-Hesse-Darmstadt, ci-devant Royal-Bavière au service de la France (1709 à 1792) » in *L’Essor*, n°77, Schirmeck, Association des anciens élèves du cours complémentaire, 1970, p.13-21.

MULLENHEIM VON RECHBERG Herrmann von, *Familienbuch der Freiherren v. Müllenheim-Rechberg*, Strasbourg, Heitz, 1896-1915, 5 vol.

MULLER Claude et EICHENLAUB Jean-Luc, *Messieurs Les Magistrats du Conseil souverain et leurs familles au XVIII^e siècle*, Colmar, 1998.

PÉTARD Michel, « Représentations de la garnison à Strasbourg en 1765 et 1781 » in *Annuaire de la Société des Amis du Vieux Strasbourg*, n°36, 2011, p.61-71.

SIFFER Florian et THERSTAPPEN Aude (dir.), *Goethe à Strasbourg, 1770-1771 : l’éveil d’un génie*, Strasbourg, Musées de la Ville de Strasbourg, 2020.

THIRIET Jean-Michel, *Le Grand-Chapitre de Strasbourg au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Faculté des Lettres et Sciences humaines, 1967 [Mémoire de Diplôme d'études supérieures sous la direction de George Livet et René Metz].

UMBRECHT Véronique, *Un art de vivre français ? : les Messieurs du Conseil souverain d'Alsace dans leurs demeures au XVIII^e siècle*, Publications de la Société savante d'Alsace, 2010.

VOGLER Bernard (dir.), *Les testaments strasbourgeois au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Société savante d'Alsace et des régions de l'est, 1978.

VOGLER Bernard et VOSS Jürgen (dir.), *Strasbourg, Schoepflin et l'Europe au XVIII^e siècle*, Bonn, Bouvier Verlag, 1996.

XAYSONGKHAM Stéphane, *La maison du cardinal Armand Gaston de Rohan : Officiers, domestiques et courtisans dans l'entourage du prince-évêque au château de Saverne (1704-1749)*, Strasbourg, Société savante d'Alsace, 2014.

XIBAUT Bernard, « Prosopographie du chapitre de la cathédrale de Strasbourg au XVIII^e siècle », *Bulletin de la cathédrale de Strasbourg*, n°XXXII, Strasbourg, Société des Amis de la Cathédrale de Strasbourg, 2016, p.107-132.

ZEDER Jean-Pierre, *Les Boecklin de Boecklinsau : famille des plus anciennes, des plus nobles, des plus puissantes de l'Alsace féodale*, Strasbourg, Éditions Oberlin, 1988.

Sitographie

WENDLING Jean-Michel, *Maisons de Strasbourg : Étude historique sur les maisons de Strasbourg entre le XVI^e et le XX^e siècle*. URL : <http://maisons-de-strasbourg.fr/nf/>

Atlas historique d'Alsace, Université de Haute Alsace. URL : <http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr/fr/>

Dictionnaire historique des institutions d'Alsace du Moyen Âge à 1815, Université de Strasbourg. URL : <https://dhialsace.bnu.fr/wiki/>

Encyclopaedia Universalis. URL : <https://www.universalis.fr/>

Géoconfluences, ENS de Lyon. URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/>

Musées de Strasbourg : Portail des collections. URL : <https://musees-strasbourg.skin-web.org/>

Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne. URL : <https://www.alsace-histoire.org/dictionnaire-biographie-alsacienne/> (Voir aussi la version papier).

Numistral : Bibliothèque numérique patrimoniale. URL : <https://numistral.fr/fr>

Table des figures

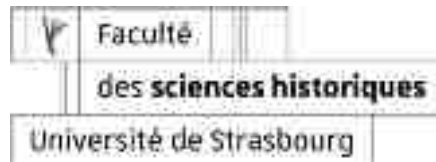
Figure 1 : La circulation et ses problèmes à Strasbourg au XVIII ^e siècle. Extrait de : KLEIN, Jean-Pierre, Strasbourg : Urbanisme et Architectures des origines à 1870, Strasbourg, Musées de Strasbourg, 1986.	21
Figure 2 : L'hôtel du Dragon ou du Vieux-Gouvernement en 1725. Illustration par Emile Schweitzer, 1894 (BNU – Numistral NIM19618).....	23
Figure 3 : Localisation de l'hôtel Hammerer en 1765.	29
Figure 4 : Tentative de reconstitution du parcellaire septentrional de la rue Brûlée d'après le plan-relief de 1727.	33
Figure 5 : La rue Brûlée en 1765. Extrait du plan du canton V du plan Blondel (AVES 1 PL 675 e).....	33
Figure 6 : Divisions de la cour de Fürstenberg au cours du XVIII ^e siècle.	35
Figure 7 : L'hôtel du premier commandant (à gauche) et du second commandant (à droite), à la suite des bombardements du siège de 1870. Lithographie par J. Wencker, 1872 (BNU – Numistral NIM22634).	41
Figure 8 : L'hôtel dit « de Tournai » du XVI ^e au XVIII ^e siècle, au croisement de la rue du Dôme et de la rue des Juifs. Lithographie de F. J. Sandmann in SEYBOTH, Adolphe, op.cit., 1971 [1894], p.256.	51
Figure 9 : Tentative de reconstitution du parc immobilier des maisons capitulaires du Grand Chapitre en 1788.....	54
Figure 10 : Tentative de reconstitution de la répartition des logements des chanoines domiciliaires du Grand Chapitre en 1788.....	56
Figure 11 : La chambre du roi. Palais Rohan de Strasbourg. © Morio60, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons.	76
Figure 12 : L'hôtel dit « de Müllenheim » attenant à l'hôtel de Franck, quai Saint-Nicolas, en 1905. Lithographie par Julius Naeh. © Cabinet des Estampes et des Dessins (77.998.0.3519).	78
Figure 13 : Essai de restitution des façades de l'hôtel de Turckheim par LUDMANN Jean-Daniel, « Un édifice détruit du XVIII ^e siècle strasbourgeois l'Hôtel de Turckheim. », CAAAH, Strasbourg, SCMHA, 1986, p.125.	80
Figure 14 : L'hôtel Hammerer, actuelle école primaire privée. © Claude TRUONG-NGOC, CC BY-SA 3.0, via Wikimedia Commons.....	101

Figure 15 : Plaque de cheminée aux armes du couple d'Andlau-Klinglin, autrefois dans l'hôtel d'Andlau-Klinglin puis au château de l'Isle Jars. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg (MAD XXVIII.91).	113
Figure 16 : Chocolatière en argent aux armes des Boecklin de Boecklinsau, XVIII ^e siècle. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg (88.2005.15.1).	116
Figure 17 : Assiette en faïence aux armes de Klinglin, XVIII ^e siècle. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg (MAD XXXII.70).	116
Figure 18 : SCHULER, Théophile, Le carrosse du Prince Max, 1866. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg (MH 841).....	119
Figure 19 : L'hôtel de Hanau et la promenade Broglie. Gravure par Wagner, 1848 (BNU – Numistral NIM25429).	129
Figure 20 : Revue du Régiment de Condé passée à Strasbourg par le marquis de La Salle en 1781. Dépôt du Musée-Château de Versailles au Musée historique de Strasbourg (MV 5742) – Photo © GrandPalaisRmn.	133

Sommaire

Remerciements	1
Introduction	2
Partie 1 : Les hôtels particuliers strasbourgeois dans la ville, reflet de la structure urbaine	14
Chapitre 1 : La répartition des hôtels dans l'espace urbain : constatations et étude des logiques résidentielles	15
I. L'attrait des quartiers à l'est de la cathédrale	15
II. Des espaces d'installation secondaires	21
III. Des hôtels en marge ?	23
Chapitre 2 : Déménagements et restructurations : dynamiques d'installations au sein de l'espace urbain au cours du XVIII ^e siècle	30
I. Évolution du parcellaire des hôtels au cours du XVIII ^e siècle	30
II. Les hôtels, biens familiaux de longue durée ?	36
III. Évolution de la répartition des administrations royales dans les hôtels particuliers strasbourgeois	38
IV. Les hôtels et maisons canoniales du Grand Chapitre cathédral	47
Conclusion de la première partie	58
Partie 2 : L'hôtel particulier strasbourgeois : entre objet pratique et objet de prestige	59
Chapitre 3 : Les différentes destinations de l'hôtel particulier strasbourgeois	60
I. Un lieu de résidence	61
II. Un lieu d'activité, de représentation et de prestige	74
Chapitre 4 : Économie de l'hôtel strasbourgeois	82
I. Le coût d'un hôtel	82
II. Le coût de la domesticité	90
III. L'hôtel et la location	96
Conclusion de la deuxième partie	105

Partie 3 : L'hôtel particulier : reflet d'un mode de vie et un cadre de la sociabilité strasbourgeoise au XVIII ^e siècle.....	106
Chapitre 5 : La « bonne société » strasbourgeoise au regard de ses consommations....	107
I. Un goût du luxe	107
II. Une élite en mouvement perpétuel	117
III. Une élite cultivée	121
Chapitre 6 : Strasbourg, une métropole aristocratique rhénane ?.....	125
I. Regards croisés sur la société des hôtels particuliers strasbourgeois	125
II. Les attraits de Strasbourg sur l'aristocratie	133
Conclusion de la troisième partie	139
Conclusion.....	140
Abréviations	145
Sources	146
Sources imprimées.....	146
Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg	147
Archives d'Alsace - site de Strasbourg.....	149
Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg	153
Bibliographie	154
Usuels	154
Ouvrages généraux	155
Études spécialisées	158
Sitographie.....	163
Table des figures.....	165
Sommaire.....	167



Annexes

Les hôtels particuliers de Strasbourg au XVIII^e siècle
*Résidences urbaines d'une société complexe entre France et
Saint-Empire*

Sylvain GRAEFF

Sous la direction de M. Éric HASSLER

Mémoire de Master Histoire et Civilisations de l'Europe

Juin 2024

Table des matières

Dictionnaire, chronologies et cartes	3
Annexe 1 : Dictionnaire historique des hôtels strasbourgeois.....	3
Annexe 2 : Carte numérotée jointe au dictionnaire	15
Annexe 3 : Limites approximatives des cantons de Strasbourg d'après le plan Blondel	16
Annexe 4 : Chronologie des hôtels particuliers strasbourgeois construits ou reconstruits au XVIII ^e siècle	17
Annexe 5 : Liste chronologique d'hôtels antérieurs au XVIII ^e siècle.....	19
Annexe 6 : Carte de répartition des hôtels particuliers de Strasbourg.....	20
Annexe 7 : Carte des hôtels particuliers de Strasbourg selon le statut initial du commanditaire	21
Annexe 8 : Nombre de familles ou institutions propriétaires successives des parcelles accueillant des hôtels particuliers (1681-1789).....	22
Annexe 9 : Répartition des parcelles propriétés nobles d'après la liste adjointe au plan Blondel en 1765.....	23
Annexe 10 : La province d'Alsace au début du XVIII ^e siècle : frontière et mosaïque seigneuriale.....	24
Annexe 11 : Le « mille-feuille » territorial alsacien à la veille de la Révolution : souveraineté française, seigneuries étrangères	25
Annexe 12 : Localisation des hôtels des préteurs royaux successifs à Strasbourg au XVIII ^e siècle.	26
Annexe 13 : Localisation des personnes au service du « Prince Max » d'après le recensement de 1789.	27
Annexe 14 : Tableau récapitulatif de l'estimation et de la vente des hôtels faits biens nationaux (1790-1798)	28
Plans	31
Hôtel d'Autigny.....	31
Hôtel de Hanau-Lichtenberg, Hôtel de Hesse-Darmstadt	34
Hôtel de Hohenlohe-Bartenstein	35

Hôtel de Klinglin, Hôtel de l'Intendance.....	38
Hôtel de Turckheim	42
Hôtel des Mineurs ou de Veldenz	47
Hôtel du lieutenant de roi	48
Hôtel du second commandant militaire.....	50
Hôtel du Vieux Gouvernement.....	53
Projet de reconstruction de l'hôtel canonial de Tournai	55
Projet d'hôtel prétoral, du Directoire.....	58
Plan-relief de Strasbourg, 1727	60
Crédits photographiques	66

Dictionnaire, chronologies et cartes

Annexe 1 : Dictionnaire historique des hôtels strasbourgeois

Les informations ci-dessous proviennent principalement de recherches personnelles (voir sources et bibliographie), des recherches menées par Jean-Michel Wendling et disponibles sur son site internet *Maisons de Strasbourg*, et de l'ouvrage d'Adolphe Seyboth *Strasbourg historique et pittoresque depuis son origine jusqu'en 1870*.

La liste d'hôtels ci-dessous se veut exhaustive au possible pour les hôtels du XVIII^e siècle, elle ne l'est pas pour les hôtels antérieurs. La numérotation suivant le nom de l'hôtel se réfère à la carte ci-après le dictionnaire. La numérotation suivant l'adresse se réfère au parcellaire du plan Blondel. Figure également dans la liste des noms ultérieurs pour certains hôtels afin d'en faciliter l'identification au regard de l'historiographie, la date d'utilisation est alors précisée entre crochets.

Andlau (hôtel d')

Voir *Hôtel des Dames d'Andlau* ou *Hôtel d'Andlau-Klinglin*

Andlau-Klinglin (hôtel d') - 6

25 rue de la Nuée-Bleue (III, 259)

Antoine d'Andlau (mort en 1733) achète le premier bâtiment de ce qui deviendra l'hôtel à cet emplacement en 1713, son épouse Marie-Anne de Klinglin (sœur de François-Joseph de Klinglin) participe tout au long de sa vie à la construction et l'agrandissement progressif de l'hôtel jusqu'à sa mort en 1734. Le bâtiment est attribué au maître maçon Jean Martin Pfundstein. Eléonor François d'Andlau héritier de l'hôtel à la suite de la mort de Marie-Anne de Klinglin (remariée du Bourg), vend l'hôtel au Grand Chapitre de la cathédrale qui en fait la résidence du prévôt du Chapitre. Fait bien national à la Révolution, le bâtiment change plusieurs fois d'attribution au cours de la première moitié du XIX^e siècle avant d'être acheté et restauré par le banquier Alfred Renouard de Bussière qui en reste propriétaire jusqu'au début de l'annexion de l'Alsace par l'Empire allemand.

Style : Régence (avec deux oriels typiques de l'architecture strasbourgeoise)

Statut actuel : Vide depuis le départ des autorités du Port autonome de Strasbourg en 2021 (propriétaire depuis 1928).

Autigny (hôtel d') - 29

5 rue des Veaux / 1 rue des Sœurs (VI, 345)

Plusieurs familles nobles alsaciennes se sont succédé comme propriétaires des bâtiments occupant la parcelle depuis le XV^e siècle, dont les

Boecklin de Boecklinsau ou les Flachslanden. François Baron d'Autigny (Baron de son prénom), préteur royal de 1769 à 1781, devient propriétaire en 1770 et fait reconstruire l'hôtel en y intégrant l'hôtel mitoyen de Fregval (propriété de son père). L'hôtel est racheté par la Ville pour en faire le logement de fonction du préteur royal en 1781 jusqu'à la Révolution.

Style : Transition

Statut actuel : Détruit (bombardements de 1944)

Voir aussi : *Hôtel de Fregval*

Bade (hôtel de)

Voir *Hôtel de Baden-Baden* ou *Hôtel du Dragon*

Bade-Durlach (hôtel de)

Voir *Hôtel du Dragon*

Baden-Baden ou **Bade-Bade** (hôtel de) - 47

34 quai des Bateliers (IX, 211, 214 et 215)

Faisait autrefois partie d'un ensemble immobilier plus grand nommé Hôtel de Nassau comprenant le bâtiment sur le quai des Bateliers et un grand terrain dans le quartier derrière lui, l'hôtel est vendu au XVII^e siècle aux margraves de Baden-Baden. Après la capitulation de 1681, l'hôtel accueille, lors de leurs passages, les deux évêques de Fürstenberg, frère de Marie-Françoise de Fürstenberg, épouse du margrave Léopold-Guillaume de Bade, car le palais épiscopal n'est pas en état de les accueillir. Les bâtiments dans le quartier arrière sont détruits sur ordre du cardinal de Rohan en 1741 pour y accueillir de grandes écuries, annexes éloignées du Palais Rohan.

L'hôtel sur le quai est vraisemblablement reconstruit vers 1748 dans un style Régence relativement épuré par son propriétaire d'alors, un dénommé Gottlieb Gentsché, que l'on retrouve comme propriétaire en 1765. Sur la façade, se retrouvent trois blasons : celui des Fürstenberg sur le balcon en ferronnerie, celui des Bade-Bade à gauche du balcon, et des Nassau à droite (la date de réalisation de ces blasons est inconnue, mais leur parfait état de conservation laisse penser à une date ultérieure au XVIII^e siècle ou à une restauration).

Style : Régence

Statut actuel : Logements

Bayer (hôtel) - 37

2 quai Saint Thomas (VII, 364)

Propriété de la famille de Mullenheim au moins depuis le XV^e siècle, la demeure est cédée à Jean Raoul Bayer, conseiller des ducs de Deux-Ponts qui la fait reconstruire en 1751 par Jean-Michel Guth.

Style : Régence

Statut actuel : Locaux d'entreprises et logements

Bemberg (hôtel ou maison)

Voir *Hôtel Brackenhoffer*

Bernhold (hôtel de)

Voir *Hôtel de Rathsamhausen zum Stein*

Billy (hôtel de)

Voir *Hôtel Weitz*

Birkenfeld (hôtel de)

Voir *Hôtel Joham de Mundolsheim*. Peut aussi renvoyer aux hôtels de Deux-Ponts-Birkenfeld.

Boecklin de Boecklinsau (hôtel de)

Renvoie généralement à l'*Hôtel du Directoire de la noblesse*

Voir aussi : *Hôtel Waldner de Freundstein*

Brackenhoffer (hôtel ou maison) - 32

11 rue de l'Épine (VII, 295)

Propriété de négociants depuis le XVII^e siècle, l'hôtel est reconstruit en 1720 sur demande de Jean Frédéric Bemberg. L'hôtel reste propriété du même cercle familial jusqu'à la Révolution. Propriété de Marie Elisabeth Richshoffer dans les années 1750, l'hôtel prend, à tort, dans l'historiographie le nom

de son mari Elie Brackenhoffer, professeur à l'Université et membre du Magistrat.

Style : Renaissance allemande - Régence

Statut actuel : Locaux d'entreprises et logements

Bussière (hôtel de) [XIX^e siècle]

Voir *Hôtel d'Andlau-Klinglin*

Choisy (hôtel ou maison) - 34

126 Grand'Rue (VII, 19)

Pendant plusieurs siècles, possession de la Fondation de l'Église Rouge, le bâtiment est acheté par un sellier et carrossier nommé Jean-Baptiste Choisy qui le fait reconstruire en 1765-1766 et qui le loue en partie à des nobles de passage en ville. On mentionnera tout particulièrement des princes de la Tour et Taxis ou encore deux comtes de Metternich, alors étudiants à Strasbourg. L'hôtel est revendu à un libraire juste avant la Révolution. Le bâtiment construit au XVIII^e siècle ne comprenait que deux étages au-dessus des espaces commerciaux, le troisième étage visible aujourd'hui est un ajout des années 1830.

Style : Rococo strasbourgeois

Statut actuel : Magasins et logements

Dames d'Andlau (hôtel des) - 28

8 rue des Écrivains (VI, 341)

Ancienne propriété du Grand-Chapitre au XVI^e siècle, la demeure est brièvement propriété de la famille de Rathsamhausen zum Ehenweier au XVII^e siècle avant d'être achetée par le juriconsulte George-Ulrich Obrecht qui le revend en 1673 à l'abbaye des Dames nobles d'Andlau qui en reste propriétaire jusqu'à la Révolution. Les chanoinesses font reconstruire leur pied-à-terre urbain sous la forme d'un hôtel particulier en 1749 par l'architecte Jacques Gallay.

Style : Régence

Statut actuel : Annexe du lycée Fustel de Coulanges et bureaux

Dartein (hôtel de) [XIX^e siècle]

Voir *Hôtel Waldner de Freundstein*

Deux-Ponts ou **Deux-Ponts-Birkenfeld** (hôtel de)

Renvoie généralement à l'*Hôtel Gayot*

Voir aussi : *Hôtel du second commandant militaire, Hôtel de Ribeaupierre* ou *Hôtel de Suède*

Directoire de la noblesse immédiate de Basse Alsace (hôtel du) - 26

17 place Saint-Etienne (VI, 121)

Propriété de plusieurs familles de noblesse alsacienne au cours du XVI^e siècle, c'est la famille des Boecklin de Boecklinsau, qui fait construire l'hôtel en 1598, qui donne son nom au bâtiment dans l'historiographie. Dès les premières années après la capitulation de Strasbourg, le Directoire de la noblesse immédiate de Basse Alsace, alors installée au château de Landsberg à Niedernai depuis 1681, cherche à déménager dans la nouvelle capitale provinciale. C'est l'ancien hôtel des Boecklin qui l'accueille en 1685. Le Directoire y demeure jusqu'à la Révolution, malgré un projet avorté de déménager dans un nouvel hôtel, rue Sainte-Élisabeth. L'hôtel est vendu comme bien national à la Révolution.

Style : Renaissance

Statut actuel : Foyer de l'Étudiant Catholique (FEC)

Voir aussi : *Hôtel du lieutenant de roi*

Dragon (hôtel du) - 42

3 quai Charles Frey (VIII, 78) / 6 à 10 rue du Dragon (annexe de l'hôtel ; VIII, 66)

Propriété de la famille Drach ou Drachenfels au XVI^e siècle, qui donne son nom à l'hôtel du Dragon, ce dernier est vraisemblablement reconstruit en 1671 par Jean-Georges Hecker. La demeure est propriété des margraves de Bade-Durlach quand, dès les premiers jours après la capitulation en 1681, le marquis de Chamilly, gouverneur de la Ville de Strasbourg, y prend ses quartiers. Il faut attendre 1683 pour que la Ville de Strasbourg achète officiellement la demeure au margrave. L'hôtel prend dès lors le nom d'hôtel du Gouvernement puis par la suite de Vieux Gouvernement par opposition à l'hôtel flambant neuf du gouverneur de province, rue de la Nuée-Bleue, que le gouverneur de la Ville tendait aussi à occuper lors de sa présence à Strasbourg. Pendant son âge d'or, au début du XVIII^e siècle, l'hôtel a accueilli plusieurs hautes personnalités lors de leur passage à Strasbourg comme Louis XIV, le Dauphin ou encore le roi Stanislas Leszczyński et sa fille Marie. En 1771, la Ville obtient de pouvoir changer la destination de l'hôtel, qui sert alors à la fourniture des lits militaires pour la garnison.

Style : Renaissance

Statut actuel : Démoli

Ebersheimmünster /Ebersmunster (hôtel d')

Voir *Hôtel d'Ettenheimmünster*

Épine (hôtel de l') - 33

9 rue de l'Épine (VII, 296)

Propriété de la famille Dorn ou Spina (les deux signifiant épine en allemand) au XIII^e siècle, la demeure est par la suite occupée par plusieurs générations de chevaliers de la famille Zorn de Bulach. Le bâtiment est une première fois reconstruit par Auguste Fetting, représentant de la tribu du Miroir, en 1559. Mais l'hôtel visible aujourd'hui est une réalisation du XVIII^e siècle, commandité par Jean Schubart, négociant en draps, en 1737 et réalisé par l'architecte Jean-Pierre Pflug. La partie arrière de l'hôtel est en partie endommagé par les bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale.

Style : Régence

Statut actuel : Logements

Ettenheimmünster (hôtel d') - 45

3 place de l'Hôpital (VIII, 44)

Depuis le XV^e siècle, hôtellerie Aux Trois Chasses-Mouches (Zum den drei Mucken walden), le bâtiment est dans un premier temps acheté par l'abbaye bénédictine d'Ettenheimmünster (ajd. Ettenheim, arr. de l'Ortenau, Bade-Wurtemberg, Allemagne), abbaye dépendant alors du diocèse de Strasbourg et qui sert de refuge au cardinal de Rohan lors de la Révolution. L'immeuble devient ensuite propriété de l'abbaye bénédictine d'Ebersheimmünster (ajd. Ebersmunster, Bas-Rhin, France) en 1757, qui y fait reconstruire son pied-à-terre urbain dans un style régence en 1759 par le maître maçon Georges Michel Muller. Le bâtiment est vendu comme bien national à la Révolution. Les sources et l'historiographie se contredisent fréquemment sur l'abbaye propriétaire de cet hôtel au XVIII^e siècle en raison de la proximité orthographique des deux abbayes.

Style : Régence

Statut actuel : Hôtellerie de luxe (ouvert en 2012)

Franck (hôtel de) - 43

7 quai Saint-Nicolas (VII, 28)

Propriété jusqu'au début du XVIII^e siècle de la famille Wurmser de Vendenheim, la demeure est achetée par le banquier Philippe-Jacques Franck qui le fait reconstruire en 1759 par l'architecte Gaspard Théodore Rabaliatti. Philippe-Jacques Franck père obtient le titre de baron dans les années 1780-1783, ce titre est confirmé pour son fils Philippe-Jacques de Franck. Ce dernier épouse Marie-Cléopée de Turckheim, également issue d'une famille de banquier, qui y tient des salons. Ayant acheté la propriété adjacente appartenant encore au baron de Wurmser à la veille de la Révolution, les Franck vendent le corps de logis sur le quai aux frères Mennet, négociants. Marie-Cléopée de Turckheim devient propriétaire de l'ancien hôtel de Wurmser à la mort de son mari et y réside malgré les risques de la Révolution.

Style : Rococo strasbourgeois

Statut actuel : Logements

Fregval (hôtel de) - 30

3 rue des Veaux (VI, 344)

Acheté par François Baron, conseiller du Roi et receveur des finances en Alsace, son fils Prudent Baron de Fregval fait reconstruire l'hôtel en 1753 par l'architecte Jacques Gallay. Le fils de Prudent Baron de Fregval, François Baron d'Autigny, préteur royal de Strasbourg, prend possession de la demeure mitoyenne du 5 rue des Veaux et y fait édifier un autre hôtel joint à celui de Fregval. Les deux hôtels, devenus un seul, sont achetés par la Ville en 1781 pour devenir le logement de fonction du préteur royal jusqu'à la Révolution. Contrairement à l'hôtel d'Autigny, l'hôtel de Fregval survit aux bombardements de 1944.

Style : Régence

Statut actuel : Logements

Voir aussi : *Hôtel d'Autigny*

Fürstenberg (hôtel de) - 22

8 et 10 rue des Pucelles / 13 et 15 rue de l'Arc-en-Ciel (VI, 21, 22 et 31)

Propriété du comte Guillaume de Fürstenberg au XVI^e siècle, l'hôtel ou la *Hof* de Fürstenberg passe aux mains de la famille du stettmeister Büchsner pendant la première moitié du XVII^e siècle. Se succède plusieurs propriétaires nobles jusqu'au premier partage de la propriété en deux parcelles en 1733 entre les sœurs Marie Chrétienne (VI, 22) et Thérèse de Falckenberg (VI, 21 et 31). Cette dernière propriété est achetée vers 1740 par Jean-

Georges Horrer, receveur du Grand Chapitre de Spire à Lauterbourg puis conseiller du Roi qui fait reconstruire le bâtiment du 15 rue de l'Arc-en-Ciel en 1743 (VI, 31). Ce bâtiment flambant neuf est séparé de la propriété et vendu en 1764 à Antoine de Marabail tandis que les descendants de la famille Horrer restent propriétaires du bâtiment du 10 rue des Pucelles (VI, 21) jusque dans la première moitié du XIX^e siècle.

Style : Renaissance

Statut actuel : Logements, locaux associatifs.

Voir aussi : *Hôtel de Gail* et *Hôtel de Marabail*

Gail (hôtel de) - 24

8 rue des Pucelles et 13 rue de l'Arc-en-Ciel (VI,22)

Issue de l'hôtel de Fürstenberg (XVI^e siècle), la propriété de cette parcelle est cédée en 1733 à Marie Chrétienne de Falckenberg, épouse de François Ernest, baron de Reich de Platz, grand veneur de l'évêché. L'hôtel est vendu en 1748 à un bourgeois qui le revend à Jacques-André, baron de Gail vers 1758. La demeure prend alors le nom de la famille de Gail qui en reste propriétaire jusque dans la première moitié du XIX^e siècle.

Style : Renaissance (avec éléments XVIII^e)

Statut actuel : Logements, locaux associatifs.

Voir aussi : *Hôtel de Fürstenberg*

Gallahan (hôtel de) - 13

1 rue des Récollets (V, 19)

Propriété successive de plusieurs artisans et maîtres maçons depuis le XVII^e siècle, le bâtiment est acheté par le baron Louis Denis de Gallahan, conseiller intime et grand veneur du margrave de Bade, en 1765. Il fait reconstruire le bâtiment par le maître maçon Jean-Laurent Goetz entre 1767 et 1769. Hérité par le baron Charles Louis de Weitersheim, époux de Marie-Louise de Gallahan en 1784, l'hôtel est vendu comme bien national à la Révolution. Le bâtiment est détruit pendant le siège de 1870, l'immeuble reconstruit à cet emplacement contient des éléments architecturaux d'origine.

Style : Régence

Statut actuel : Détruit (bombardements de 1870)

Gayling d'Altheim (hôtel de) - 27

20 rue des Veaux (VI, 371)

Propriété depuis le XVI^e siècle de la famille Wurmser de Vendenheim, l'hôtel passe par héritage à Philippe Christophe Gayling d'Altheim, époux de Anne-Claire Wurmser de Vendenheim et reste propriété de la famille Gayling d'Altheim jusqu'à la Révolution. L'hôtel encore visible aujourd'hui côté rue a été commandité par Frédéric Jacques Gayling d'Altheim vers 1762.

Style : Rococo strasbourgeois

Statut actuel : En cours de modernisation, futurs logements

Gayot (hôtel) - 10

13 rue Brûlée (V, 8)

Propriété successive de plusieurs familles nobles depuis le XIV^e siècle, la demeure est acquise par Gille Anguille des Réaux, conseiller du roi et receveur des finances en 1713. Ce dernier cède le bâtiment à Antoine du Portal, ingénieur et directeur général des fortifications d'Alsace en 1720. Le commissaire des guerres François-Marie Gayot de Bellombre achète à son tour la demeure en 1743, il fait modifier et agrandir l'hôtel sur les plans de Joseph Massol et sous la direction de Georges-Michel Muller entre 1754 et 1755. Prêteur royal de 1763 à 1768, son fils Félix Louis Gayot lui succède brièvement, mais décède en 1769. La demeure est alors vendue au prince Christian IV de Deux-Ponts en 1770, ce dernier le lègue vers 1780 à son neveu le prince Maximilien-Joseph de Deux-Ponts, bientôt surnommé à Strasbourg le « prince Max », futur roi de Bavière. Mis sous séquestre à la Révolution, l'hôtel devient résidence du gouverneur militaire de Strasbourg dès 1804.

Style : Transition

Statut actuel : Palais du Gouverneur militaire de Strasbourg

Voir aussi : *Hôtel du second commandant militaire*

Glaubitz (hôtel de)

Voir *Hôtel de Rathsamhausen zum Stein*

Gouvernement (hôtel du)

Voir *Hôtel du premier commandant militaire* ou *Hôtel du Dragon*

Gouverneur de la Province (hôtel du)

Voir *Hôtel du premier commandant militaire*

Grand Doyenné (hôtel du) - 16

3 rue du Parchemin / 16 rue Brûlée (V, 66)

Propriété depuis le XIII^e siècle du Grand Chapitre de la cathédrale pour le logement de chanoines, la demeure est agrandie au XV^e siècle par le chanoine Henri de Henneberg qui donne parfois son nom à l'hôtel dans l'historiographie (Hennenberger Hof). Au XVIII^e siècle, l'hôtel est attribué au doyen du Grand Chapitre. Commandité par Frédéric-Constantin de La Tour d'Auvergne, prince de Turenne et doyen du Grand Chapitre, l'hôtel est entièrement reconstruit sur les plans d'Auguste-Malo Saussard sous les conseils de Robert de Cotte entre 1724 et 1733. À ce titre, nous pouvons considérer que c'est le premier hôtel particulier « à la française » construit à Strasbourg. Propriété ecclésiastique, l'hôtel est vendu comme bien national à la Révolution et acheté par le maréchal de Luckner. Il faut attendre 1855 pour que l'hôtel redevienne propriété ecclésiastique et devienne siège de l'évêché de Strasbourg.

Style : Régence

Statut actuel : Archevêché de Strasbourg / Palais épiscopal

Hammerer (hôtel) - 46

9 rue des Couples (IX, 108)

Nous ne savons pas grand-chose de cet hôtel particulier pourtant imposant. Autrefois parcelle occupée par le haras municipal devenu privé, Jean Hammerer, échevin à la tribu du Miroir s'en porte acquéreur en 1756 et y fait ériger ce bâtiment vers 1760 par le maître maçon Laurent Goetz. Un certain M. Rockenbach est nommé comme propriétaire vers 1775, mais Jean Hammerer est à nouveau cité comme propriétaire en 1789, aux côtés de 9 locataires dont un « comte de Welsperg » (Autriche). L'hôtel est aussi connu sous le nom de « Cour des Couples ».

Style : Rococo strasbourgeois

Statut actuel : Collège épiscopal Saint-Étienne, école primaire

Hanau-Lichtenberg (hôtel de) - 9

9 rue Brûlée / Place Broglie (V,6)

Occupé depuis le XIII^e siècle par les chanoines du Grand Chapitre de la famille d'Ochsenstein, *l'Ochsensteiner Hof* est achetée par leurs héritiers, les comtes de Hanau-Lichtenberg, au cours du XVI^e siècle. Devenu propriété de Jean-Reinhard III de Hanau-Lichtenberg en 1685, ce dernier fait détruire les anciens bâtiments et achète plusieurs parcelles avoisinantes pour y faire construire un hôtel particulier flambant neuf entre 1731 et 1737.

Les premiers plans sont dressés par Robert de Cotte, mais modifiés par l'architecte personnel du comte, l'Allemand Christian-Louis Hermann, avant que la construction ne soit terminée par Joseph Massol. Décédé en 1736 avec, pour seul héritier, sa fille Charlotte, l'hôtel, tout comme le comté de Hanau-Lichtenberg, échoue par mariage et héritage aux landgraves Louis VIII puis Louis IX de Hesse-Darmstadt qui ne résidèrent que rarement à Strasbourg. Confisqué à la Révolution, l'hôtel devient propriété de la Ville de Strasbourg qui y installe ses services municipaux dès 1803-1805.

Style : Régence

Statut actuel : Hôtel de Ville de Strasbourg

Haras (hôtel du) - 40

23 rue des Glacières / 1 rue Sainte-Élisabeth (VIII, 112)

Propriété en 1640 de Frédéric-Louis Kanofski de Langendorf, colonel au service du roi de France, la propriété est vendue à la famille Wurmser de Schaeffolsheim avant d'être cédée au début du XVIII^e siècle à la famille Dupré de Dortal, parfois nommé de Birkenwald, du nom du fief familial. La Ville de Strasbourg se porte acquéreuse en 1749 afin d'y installer une école d'équitation, d'escrime et de danse. Le marquis d'Argenson, directeur des haras du royaume, transforme l'école en Haras royal en 1756. Les bâtiments sont reconstruits entre 1752 et 1760, dans un style Régence, par plusieurs architectes successifs dont Jacques Gallay, Georges-Michel Müller ou encore Christiani.

Style : Régence

Statut actuel : Hôtellerie de luxe (ouvert en 2013)

Hesse-Darmstadt (hôtel de)

Voir *Hôtel de Hanau-Lichtenberg*

Hohenlohe (hôtel de)

Voir *Hôtel de Hohenlohe (Chrétien)*, *Hôtel de Hohenlohe-Bartenstein*, *Hôtel de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfürst*

Hohenlohe (hôtel de Chrétien de) - 15

14 rue Brûlée / 3 rue des Charpentiers (V, 75)

Nous possédons peu d'informations sur ce bâtiment, si ce n'est que l'hôtel, propriété du Grand Chapitre de la cathédrale, fut habité par Chrétien de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein quand la Révolution éclata. Propriété ecclésiastique, la demeure est alors vendue comme bien national, mais le chanoine tente de conserver ses droits,

quitte à racheter la propriété. Ne s'acquittant pas à temps de l'argent nécessaire au rachat, la demeure est remise aux enchères par la suite. L'architecture et l'agencement intérieur de l'hôtel décrit dans l'estimation pour la vente révolutionnaire laisse à penser, sans certitude, que l'hôtel, construit vers le XVII^e siècle (à en croire le bâtiment visible sur le plan-relief de 1727), a été modernisé dans le goût du XVIII^e siècle. Dans le jardin a été construite une deuxième maison canoniale à une date inconnue après 1765.

Style : Inconnu

Statut actuel : Démoli

Hohenlohe-Bartenstein (hôtel de) - 25

27 rue des Frères (VI, 91)

Propriété des chevaliers Bock au XV^e siècle, la demeure est héritée par les Wurmser de Schaeffolsheim au XVI^e siècle qui la revende au Grand Chapitre de la cathédrale. Dès lors, demeure canoniale, de grands comtes, ducs et princes vont l'occuper successivement. L'hôtel prend le nom d'hôtel de Hohenlohe du nom du prince Joseph-Antoine de Hohenlohe-Bartenstein qui fait reconstruire le tout dans un style régence par Joseph Massol en 1760. Les archives et l'historiographie mentionnent également ce bâtiment comme l'hôtel de Salm ou de Tournai (probablement du nom de François-Ernest de Salm-Reifferscheid, chanoine du Grand Chapitre et évêque de Tournai) ou plus tard l'hôtel de Hohenlohe-Waldenburg-Bartenstein du nom du dernier occupant avant la Révolution, alors que la propriété est vendue comme bien national. Brièvement occupée par l'évêque constitutionnel du département du Bas-Rhin, les propriétaires se succèdent avant son achat par un brasseur en 1802. La cour de l'hôtel est par la suite comblée par l'aménagement de la principale salle de la brasserie "à la Ville de Paris" qui donne son nom contemporain à l'hôtel.

Style : Régence

Statut actuel : Magasins

Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfürst (hôtel de) - 17

8 rue du Dôme (V, 126)

Propriété du Grand Chapitre de la cathédrale depuis au moins le XV^e siècle, la demeure canoniale est reconstruite par l'architecte François Pinot à partir de 1786 pour le chanoine François Charles Joseph de Hohenlohe Waldenburg Schillingsfürth. Le bâtiment est en train d'être terminé quand la Révolution éclate et que l'hôtel est vendu comme bien national en 1791. Plusieurs

propriétaires se succèdent avant son achat en 1817 par le négociant, banquier et ancien maire de Strasbourg, Ignace Étienne Livio, qui donne son nom contemporain à l'hôtel.

Style : Néoclassique

Statut actuel : École de commerce et école d'informatique

Intendance (hôtel de l')

Voir *Hôtel de Klinglin*

Joham de Mundolsheim (hôtel) - 19

15 rue des Juifs (V, 34)

Vraisemblablement construit au XIII^e siècle d'après certains éléments architecturaux et peintures conservés à l'intérieur, la demeure a connu plusieurs modifications au cours de l'histoire sans toutefois modifier en profondeur la structure du bâtiment. Propriété des Joham de Mundolsheim au XVI^e siècle, plusieurs propriétaires se succèdent avant l'achat du bâtiment par Christian Ier, comte palatin de Birkenfeld, en 1649. Son fils, Christian II, vend la demeure à Jean-Baptiste de Klinglin en 1694. Ce dernier, préteur royal de 1706 à sa mort en 1725, l'hôtel est revendu l'année suivante au Grand Chapitre de la cathédrale qui en fait une demeure canoniale. Propriété du clergé, elle est vendue comme bien national à la Révolution.

Style : Renaissance

Statut actuel : Bureaux

Kanofski (hôtel de)

Voir *Hôtel du Haras*

Klinglin (hôtel de) - 12

19 rue Brûlée (V, 10)

Chantier de maçonnerie et de taille de pierre de la Ville depuis le XV^e siècle, le préteur royal François Joseph de Klinglin achète l'ensemble de parcelles pour y faire construire une luxueuse demeure à partir de 1731. Érigée par l'architecte Jean-Pierre Pflug entre 1731 et 1736, des ajouts sont effectués par Joseph Massol en 1747. Bien que dans un premier temps propriétaire de la parcelle, François Joseph de Klinglin fait construire le tout aux frais de la Ville à qui il fait racheter l'hôtel en 1744, mais où il continue de loger. Le conflit issu de cette affaire entre la Ville et le préteur est l'un des éléments à charge qui contribue à la chute et à l'emprisonnement de de Klinglin en 1753. L'hôtel, propriété de la Ville, est alors affectée à l'Intendance d'Alsace et le reste jusqu'à la Révolution où il est destiné à la Préfecture du Bas-

Rhin. Détruit pendant le siège de 1870, l'hôtel est reconstruit par les autorités allemandes pendant l'annexion qui s'ensuit.

Style : Régence

Statut actuel : Hôtel du préfet

Voir aussi : *Hôtel Joham de Mundolsheim*

La Marche (hôtel de)

Voir *Hôtel de Rathsamhausen zum Ehenweier*

La Salle (hôtel de)

Voir *Hôtel du second commandant militaire*

Landsperg (hôtel de)

Voir *Hôtel de Rathsamhausen zum Stein*

Lichtenberg (hôtel de)

Voir *Hôtel du premier commandant militaire*

Lieutenant de roi (hôtel du) - 41

12 rue Sainte-Élisabeth (VIII, 104)

Propriété entre 1639 et 1665 de la famille de Kanofski (voir *Hôtel de Kanofski*), la demeure est acquise en 1671 par Adolphe Jean, comte palatin du Rhin de Deux-Ponts Cleebourg, maréchal au service de Suède, d'où le nom d'hôtel de Suède qui désigne parfois cette demeure. Le bâtiment est par la suite acheté par la Ville de Strasbourg en 1699 pour y loger le lieutenant de roi. L'hôtel connaît plusieurs modifications au cours du XVIII^e siècle avant d'être démoli au milieu des années 1780 afin de laisser place à un projet d'hôtel particulier pour le préteur royal sur des plans de Boudhors et sous la direction du maçon Michel Nagel. Le projet initial est abandonné en 1787, car jugé trop cher, mais le Directoire de la noblesse immédiate de Basse Alsace souhaite alors y installer son nouveau siège. Ce projet est également abandonné faute d'autorisation du roi. Les parties du bâtiment déjà érigées sont vendues comme bien national à la Révolution, séparées en plusieurs parcelles.

Style : Renaissance (XVII^e-XVIII^e) puis néoclassique (1786-1787)

Statut actuel : Démoli

Linange-Dabo (hôtel de)

Voir *Hôtel du premier commandant militaire*

Livio (hôtel) [XIX^e siècle]

Voir *Hôtel Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfürth*

Luckner (hôtel de) [Révolution]

Voir *Hôtel du Grand Doyenné*

Mansfeld (hôtel de)

Voir *Hôtel du premier commandant militaire*

Manteuffel (hôtel de) - 11

15 rue Brûlée (V, 9)

Propriété depuis le XIII^e siècle de plusieurs familles nobles, la Ville de Strasbourg se porte acquéreuse de l'hôtel au XVI^e siècle et le revend à la famille Sturm de Sturmeck. Il est supposé que ce soit cette famille qui fait reconstruire l'hôtel vers 1597. Se succèdent plusieurs héritiers, dont Jacques Sturm, fondateur du Gymnase protestant, avant d'échouer par mariage à la famille Meinelach de Dettlingen en 1640. L'héritière de cette famille se marie avec le baron Christophe de Manteuffel dont le nom a été donné par la suite à l'hôtel. Attribué en 1688, sur ordre de Louis XIV, aux Sœurs de la Visitation de Sainte-Marie, logées auparavant dans une partie de l'hôtel du Dragon, l'hôtel est par la suite cédé par les sœurs aux pères Jésuites en 1702, quand ces dernières emménagent dans l'ancien couvent Saint-Étienne. Les Jésuites vendent la demeure en 1715 au Grand Chapitre de la cathédrale, qui la transforme en maison canoniale. Les chanoines-comtes de la cathédrale en reste propriétaire jusqu'à la Révolution où l'hôtel est vendu comme bien national après avoir été séparé en deux parcelles distinctes.

Style : Renaissance

Statut actuel : Propriété de l'armée de terre

Marabail (hôtel de) - 23

15 rue de l'Arc-en-Ciel (VI, 15)

Acheté vers 1740 par Jean-Georges Horrer, receveur du Grand Chapitre de Spire à Lauterbourg puis conseiller du Roi en même temps qu'une autre partie de l'hôtel de Fürstenberg au 10 rue des Pucelles (VI, 21). Le bâtiment du 15 rue de l'Arc-en-Ciel est reconstruit sur les plans de l'architecte Jacques Gallay entre 1741 et 1743 dans un style régence. À la mort de Jean-Georges Horrer une de ses héritières vend l'hôtel à Antoine de Marabail, conseiller du Roi et commissaire des guerres qui en reste propriétaire jusqu'à la fin de la Révolution et lui donne son nom, tandis que le bâtiment côté rue des Pucelles reste propriété des descendants de la famille Horrer.

Style : Régence

Statut actuel : Logements et cabinet médical

Voir aussi : *Hôtel de Fürstenberg*

Maréchal du Bourg (hôtel du)

Voir *Hôtel du premier commandant militaire*

Marmoutier (hôtel de) - 14

2 rue Brûlée (V, 49)

Propriété du Grand Chapitre de la cathédrale, elle est acquise au XVII^e siècle par Jean-Philippe de Weitersheim. Les bâtiments sont vendus à l'abbaye bénédictine de Marmoutier (Bas-Rhin) dans la première moitié du XVIII^e siècle qui y fait construire un hôtel entre 1747 et 1752 par l'architecte Jean-Pierre Pflug et son fils François-Pierre Pflug. Alors loué en partie par Richard François Philippe Brunck de Freundeck, philologue et helléniste français, l'hôtel est vendu comme bien national à la Révolution.

Style : Rococo strasbourgeois

Statut actuel : Locaux d'entreprise et locaux associatifs

Marzolff (hôtel)

Voir *Hôtel Rathsamhausen zum Ehenweier*

Mineurs (hôtel des) - 2

1 à 9 rue des Mineurs (II, 111)

L'hôtel qui était présent à cet emplacement fut construit en 1557 par Israël Nickel, propriétaire de mines d'argent à Sainte-Marie (d'où le nom d'hôtel des Mineurs). De nombreux propriétaires se succèdent jusqu'au XVIII^e siècle, dont deux prince-évêques de Spire. Les comtes palatins de Lützelstein se portent acquéreur au XVII^e siècle, puis les comtes palatins de Veldenz et les comtes de Hanau au XVIII^e siècle. On retrouve par la suite le comte Louis de Linange-Dabo et en 1765 Etienne-Ignace de Salomon, second président du Conseil souverain d'Alsace. Vers 1775, la propriété appartient à un dénommé H. Drolenvaux. L'hôtel est par la suite divisé en cinq lots et vendu aux enchères en 1788.

Style : Renaissance (?)

Statut actuel : Démoli (seule une salle subsiste)

Moyenmoutier (hôtel de) - 1

6 quai Saint-Jean / rue de la Course (I, 196)

Connu sous le nom de Armensünderhaus (Maison des pénitents), les bâtiments sont acquis au XVII^e siècle par l'abbaye des Bénédictins de Moyenmoutier (Vosges) qui en reste propriétaire jusqu'à la vente de l'hôtel comme bien national à la Révolution, alors dans un état très mauvais. Le bâtiment ne semble pas avoir connu d'évolution architecturale majeure entre le plan relief de 1727 et de 1830, on y distingue une grande porte cochère donnant sur le quai. L'hôtel a probablement été détruit au XIX^e siècle au moment de la modernisation et de la restructuration du quartier.

Style : Inconnu (Renaissance ?)

Statut actuel : Démoli (XIX^e siècle)

Müllenheim (hôtel de) - 44

8 quai Saint-Nicolas (VIII, 27)

Propriété de la famille de Müllenheim depuis au moins le XVII^e siècle, l'hôtel visible aujourd'hui, et qui continue de porter leur nom dans l'historiographie, a en réalité été reconstruit en 1737 par le négociant Jean Thierry Fahlmer qui venait alors de s'en porter acquéreur. La demeure reste propriété des héritiers du négociant jusqu'au tout début du XIX^e siècle.

Style : Régence

Statut actuel : Logements et locaux d'entreprises

Voir aussi : *Hôtel Bayer*

Nassau (hôtel de)

Voir *Hôtel de Baden-Baden*

Neubourg (hôtel de)

Voir *Hôtel de Saxe*

Neuwiller (hôtel de) - 3

4 quai de Paris (partie conservée) / 27 rue du Vieux Marché aux Vins (partie démolie) (III, 68)

La parcelle semble être propriété de l'abbaye de Neuwiller-lès-Saverne depuis le XIV^e siècle. L'ensemble des bâtiments de la parcelle sont reconstruits avec certains codes de l'hôtel particulier entre 1751 et 1755 par l'architecte Jacques Gallay. Pied-à-terre urbain pour l'activité économique de l'abbaye, au moins la moitié de l'hôtel était destiné à la location. La propriété est confisquée et vendue comme bien national à la Révolution. Au début du XX^e siècle, le corps de logis donnant sur la rue du Vieux Marché aux Vins est démoli pour y construire un grand magasin. La

partie de l'hôtel donnant sur le quai de Paris est quant à lui épargné.

Style : Rococo strasbourgeois

Statut actuel : Locaux des Voies navigables de France (partie conservée) / Magasins (partie démolie)

Nouveau Gouvernement (hôtel du)

Voir *Hôtel du premier commandant militaire*

Ochsenstein (hôtel d')

Voir *Hôtel de Hanau-Lichtenberg*

Oesinger (hôtel) [XIX^e siècle]

Voir *Hôtel Voltz d'Altenau*

Palais de Justice [Révolution-XIX^e siècle]

Voir *Hôtel du premier commandant militaire*

Palais du Gouverneur militaire [Actuel]

Voir *Hôtel Gayot*

Palais épiscopal

Voir *Palais Rohan* (jusqu'à la Révolution) ou *Hôtel du Grand Doyenné* (actuel)

Préfet (hôtel du) [Actuel]

Voir *Hôtel de Klinglin*

Premier commandant militaire (hôtel du) - 4

11 rue de la Nuée-Bleue (III, 252)

Propriétés successives depuis le XV^e siècle des familles de Lichtenberg, Landsperg et Ribeaupierre. L'hôtel devient propriété du comte Ernest de Manfeld au tournant du XVII^e siècle avant d'être achetée par les comtes Jean-Louis et Philippe-Georges de Linange-Dabo. Bien que propriété successive de ces familles, certaines archives laissent penser que les noms de Linange, Landsperg et Mansfeld désignent des bâtiments distincts présents sur la même parcelle. En 1681, l'intendant M. de la Grange achète la propriété à destination, en théorie, du logement du premier commandant militaire de la province. En pratique, les gouverneurs de provinces ne résident que très rarement à Strasbourg et préfèrent rester auprès de la Cour, l'hôtel fut alors occupé par leur second, le commandant en chef de la province, ou parfois par le gouverneur de la Ville, lors de leurs passages à Strasbourg. Un gouverneur fait figure d'exception : le maréchal Léonor Marie du Maine, comte de Bourg. Commandant en chef puis gouverneur de la

province d'Alsace entre 1730 et 1739, il fait reconstruire l'hôtel aux frais de la Ville entre 1725 et 1731 sur les plans de l'architecte Mollinger puis Pflug. L'hôtel est alors situé sur une parcelle relativement grande et possède un important jardin à la française. Lors de la Révolution, l'hôtel devient palais de justice, fonction qu'il conserve jusque dans les années 1890. Reconstitué après le siège de 1870, l'hôtel est connu pour avoir accueilli, entre 1897 et 2002, le commissariat central de Strasbourg.

Style : Régence

Statut actuel : En grande partie détruit (bombardements de 1870), Hôtellerie de luxe (ouvert en 2021)

Préteur royal (hôtel du)

Voir *Hôtel de Klinglin*, *Hôtel d'Autigny*, *Hôtel des Joham de Mundolsheim* ou *Hôtel du lieutenant de roi*

Prétoral (hôtel)

Voir *Hôtel du préteur royal*

Prévôté du Grand Chapitre (hôtel de la)

Voir *Hôtel d'Andlau-Klinglin*

Purgerot de Wardener (hôtel)

Voir *Hôtel de Saxe*

Rathsamhausen zum Ehenweier (hôtel de)-36

9 rue des Dentelles (VII, 92)

L'édifice reconstruit au courant du XVI^e siècle est loué puis acheté par la famille Rathsamhausen zum Ehenweier au cours du XVII^e siècle dont la *Hof* prend alors le nom. Jacob Samson de Rathsamhausen y installe un cabinet d'objet précieux au cours du XVIII^e siècle avant que la demeure ne soit achetée par un dénommé Marzolff, un riche fabricant de tabac en 1768. Il fait modifier et moderniser l'hôtel en y faisant notamment réaliser des portes cochères dans le style du temps. Adolphe Seyboth mentionne le rachat de la demeure dans les années 1780 par un certain M. de La Marche, officier militaire, avant que l'hôtel ne soit occupé par les Bureaux de l'Enregistrement (administration financière) sous la Révolution.

Style : Renaissance avec éléments XVIII^e

Statut actuel : Logements et locaux commerciaux

Rathsamhausen zum Stein (hôtel de) - 8

3 rue Brûlée (V, 3)

Propriété à la fin du XVI^e siècle de Jean-Frédéric de Rathsamhausen zum Stein qui fait reconstruire l'hôtel en plusieurs étapes entre 1576 et 1586. La demeure reste propriété de cette branche de la famille de Rathsamhausen jusque vers 1720 où l'hôtel revient à Siegfried de Bernhold, époux de Charlotte-Madeleine de Rathsamhausen, dernière représentante de cette branche. Vers 1740, l'hôtel revient à Ferdinand-Samson de Landsperg, gendre de Siegfried de Bernhold. Puis la propriété revient au baron Chrétien de Glaubitz, capitaine au régiment de Deux-Ponts, époux de la fille du précédent propriétaire. La demeure n'a vraisemblablement pas connu de modifications architecturales majeures au cours du XVIII^e siècle.

Style : Renaissance

Statut actuel : Démoli (en plusieurs étapes au XX^e siècle. L'ancienne porte cochère a été intégrée dans l'enceinte médiévale, place Sainte-Madeleine)

Ribeaupierre (hôtel de) - 39

9 quai Finkwiller (VIII, 143)

Parcelle d'une taille relativement importante constituée par le comte Evrard de Ribeaupierre au début du XVII^e siècle, la demeure échoue par héritage aux Birkenfeld puis aux Deux-Ponts au cours du XVIII^e siècle, qui en loue une partie à la Ville. L'hôtel est acquis en 1771 par le juif Cerf Berr, homme politique, fournisseur des armées et préposé général de la nation juive en Alsace, qui obtient l'autorisation exceptionnelle de pouvoir résider dans l'enceinte de la Ville de Strasbourg. À ce titre, l'hôtel est parfois nommé Judenhof (cour des Juifs).

Style : Renaissance (?)

Statut actuel : Démoli

Voir aussi : *Hôtel du premier commandant militaire*

Rohan (palais) - 31

2 place du Château (VI, 338)

Résidence de l'évêque de Strasbourg depuis le XVI^e siècle, le palais épiscopal n'est plus entretenu depuis de nombreuses années quand l'évêque François-Egon de Fürstenberg entre à Strasbourg après la capitulation de la ville à majorité protestante en 1681. Il faut attendre l'épiscopat d'Armand Gaston de Rohan pour que les anciens bâtiments soit démolis, en 1728, pour laisser place à un hôtel particulier construit sur les plans de Robert de Cotte et sous la direction de Joseph

Massol entre 1732 et 1742. Bien que des écuries soient présentes dans ce bâtiment, une partie de l'hôtel de Baden-Baden, de l'autre côté de l'III, est achetée en 1741 par le cardinal de Rohan pour y ériger de plus grandes écuries. Les quatre prince-évêques et cardinaux de Rohan se succèdent au sein du palais au cours du XVIII^e siècle avant que la demeure ne devienne bien national sous la Révolution. Le palais accueille alors une partie de l'administration municipale de Strasbourg avant d'être offert à Napoléon Bonaparte en 1804.

Style : Régence

Statut actuel : Musée archéologique, Musée des Arts décoratifs, Musée des Beaux-Arts

Salm (hôtel de)

Voir *Hôtel de Hohenlohe-Bartenstein*

Saxe (hôtel de) - 21

27 rue des Juifs (V, 64)

Propriété de plusieurs familles de noblesse alsacienne depuis le XVII^e siècle, la demeure est achetée par Claude Marie Rend de Purgerot de Wardener, capitaine au régiment d'Esterhasy en 1767. Il fait reconstruire l'hôtel par le maître maçon Georges Michel Müller avant de revendre le bâtiment en 1779 à la princesse Christine de Saxe, abbesse de Remiremont, tante de Louis XVI qui était déjà propriétaire depuis 1776 de l'hôtel de Waldner, jouxtant la demeure par la cour. Un an après sa mort, en 1782, l'hôtel est vendu à Joseph André de Weittersheim en 1783. Séparant à nouveau les deux propriétés, l'hôtel de Saxe est cédé à l'abbaye de Neubourg en 1784. Propriété du clergé, l'hôtel est vendu comme bien national à la Révolution.

Style : Régence

Statut actuel : Propriété du Diocèse de Strasbourg

Schubart (hôtel)

Voir *Hôtel de l'Épine*

Second commandant militaire (hôtel du) - 5

13 rue de la Nuée-Bleue (III, 253)

Propriété au début du XVIII^e siècle de la famille de Deux-Ponts, la demeure est achetée par Félix-Anne Gayot de Belombre, frère de François-Marie Gayot, en 1757 qui la revend la même année à la Ville de Strasbourg pour y loger le second commandant militaire de la province d'Alsace, à savoir le commandant en chef d'Alsace. En pratique, c'est le plus souvent son remplaçant, le lieutenant général de la division de Strasbourg, qui y demeure. Nous retrouvons ainsi le marquis

Charles François Elzéar de Vogüé, lieutenant général, dans cet hôtel entre 1764 et 1778. Il laisse par la suite sa place à Marie-Louis de La Salle entre 1778 et 1788. C'est probablement le marquis de Vogüé, dont le nom est resté attaché à l'hôtel, qui a participé à la reconstruction de la demeure dans un style Régence, dont la façade est uniquement connue par une photographie de sa ruine à côté de celle de l'hôtel du premier commandant, à la suite des bombardements lors du siège de 1870.

Style : Régence

Statut actuel : Détruit (bombardements de 1870)

S Sturm (hôtel de)

Voir *Hôtel de Manteuffel*

Suède (hôtel de)

Voir *Hôtel du lieutenant de roi*

Tournai (hôtel de) - 18

1 rue des Juifs / 21 à 23 rue du Dôme (V, 58)

Connu sous le nom de Müegischer Hof, du nom de la famille propriétaire au XVI^e-XVII^e siècle, la demeure est connue pour avoir logé plusieurs empereurs du Saint-Empire lors de leur passage à Strasbourg au XV^e et XVI^e siècle. Acquis en 1748 par la famille des Boecklin de Boecklinsau, la demeure est revendue dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle au Grand Chapitre de la cathédrale qui en fait une demeure canoniale. Guillaume Florentin de Salm-Salm, évêque de Tournai, également chanoine du Grand Chapitre, y demeure quand l'hôtel est vendu comme bien national à la Révolution. La demeure, érigée au XVI^e siècle, prend en partie l'allure d'une demeure fortifiée, avec créneaux et tourelle d'angle. Le Grand Chapitre a eu le projet de reconstruire la demeure dans un style régence en 1757 sur les plans de l'architecte Joseph Massol, mais ce projet ne vit vraisemblablement pas le jour.

Style : Renaissance

Statut actuel : Démoli

Plus rarement, voir aussi : *Hôtel de Salm*

Turckheim (hôtel de) - 7

1 rue Brûlée (V, 2)

Propriété de la famille de Gottesheim entre le XVI^e et le XVII^e siècle, les bâtiments appartiennent à la famille Weinnemer au tournant du XVIII^e siècle avant d'être acheté par Chrétien de Dürckheim en 1738 qui revend la propriété au banquier Jean IV de Turckheim en 1743. Ce dernier fait reconstruire les bâtiments sous la forme d'un hôtel particulier par l'architecte Jacques Gally en 1750. La

demeure reste propriété de la famille de Turckheim jusqu'au milieu du XIX^e siècle. En 1870, l'hôtel est connu sous le nom de maison Scheidecker.

Style : Rococo strasbourgeois

Statut actuel : Détruit (bombardements de 1870)

Veldenz (hôtel de)

Voir *Hôtel des Mineurs*

Vieux Gouvernement (hôtel du)

Voir *Hôtel du Dragon*

Ville (hôtel de) [Actuel]

Voir *Hôtel de Hanau-Lichtenberg*

Vogüé (hôtel de)

Voir *Hôtel du second commandant militaire*

Voltz d'Altenau (hôtel) - 48

7 quai des Pêcheurs (X, 390)

À la frontière entre l'immeuble et l'hôtel particulier, la demeure a vraisemblablement été érigée au début du XVIII^e siècle pour la famille de noblesse alsacienne Voltz d'Altenau et probablement modifié au cours du XIX^e siècle. La propriété revient par la suite à Louis-Samson de Rathsamhausen zum Ehenweier avant la Révolution La famille Oesinger en est par la suite propriétaire, leur blason figure encore aujourd'hui sur la clé de ceintre de la porte cochère.

Style : Bâtiment simple avec éléments d'architecture régionale et éléments de style Régence.

Statut actuel : Logements, locaux d'entreprise

Waldner de Freundstein (hôtel) - 20

17 rue des Charpentiers (V, 82)

Propriété du XV^e au XVIII^e siècle de la famille Boecklin de Boecklinsau, la demeure est brièvement propriété de la famille de Berstett vers 1760 avant d'être achetée par le comte Christian Waldner de Freundstein qui fait construire l'hôtel actuel par l'architecte Samuel Werner. La princesse Christine de Saxe en fait l'acquisition vers 1776 avant d'acheter l'hôtel Purgerot de Wardener dont la cour jouxte celle de l'hôtel des Waldner. Joseph André, baron de Weittersheim devient propriétaire en 1783, un an après la mort de la princesse. Les deux hôtels sont à nouveau séparés en 1784. Jean-Antoine de Flachslanden, président de l'Assemblée provinciale, fait l'acquisition de l'ancien hôtel des Waldner en 1787, il est revendu

trois ans plus tard à Philippe-Frédéric de Dietrich. L'hôtel est aussi parfois nommé l'hôtel de Dartein du nom de famille des propriétaires au XIX^e siècle.

Style : Transition

Statut actuel : Logements

Weitersheim (hôtel de)

Voir *Hôtel de Marmoutier* ou *Hôtel de Gallahan*

Weitz (hôtel) - 38

3 quai Saint-Thomas (VII, 363)

Au XVI^e siècle, propriété de la famille noble des Hage puis de Boecklin de Boecklinsau, la demeure est propriété de la famille Spielmann quand elle est acquise par le négociant Jean Sigismond Weitz au XVIII^e siècle. Ce dernier commande la reconstruction du bâtiment dans un style régence avec deux oriels en façade, peut-être exécuté par l'architecte Jean-Pierre Pflug entre 1737 et 1738. Achetée par Jean-Daniel Saum en 1771, sa fille héritière épouse le général de Billy qui donne parfois, lui aussi, son nom à l'hôtel.

Style : Régence

Statut actuel : Logements

Wurmser de Vendenheim (hôtel de)

Voir *Hôtel de Franck* ou *Hôtel de Gayling d'Altheim*

Zorn de Bulach (hôtel des) - 35

120 Grand'Rue (VII, 40)

Construit au XVI^e siècle, peut-être vers 1540, l'hôtel est la propriété de plusieurs bourgeois jusqu'au début du XVIII^e siècle. Achetée par Jean Dietrich en 1681, la demeure est par la suite vendue et occupée par plusieurs familles de la noblesse alsacienne, dont Marie-Catherine de Wurmser, née Waldner de Freundstein. Brièvement occupé par François-Nicolas Gelb qui l'achète en 1735, l'hôtel devient propriété de la famille Zuckmantel de Brumath avant d'échouer à de la famille Zorn de Bulach en 1786 qui donne leur nom à l'hôtel dans l'historiographie. François-Maternel-Louis Zorn de Bulach fait restaurer le bâtiment à cette même période.

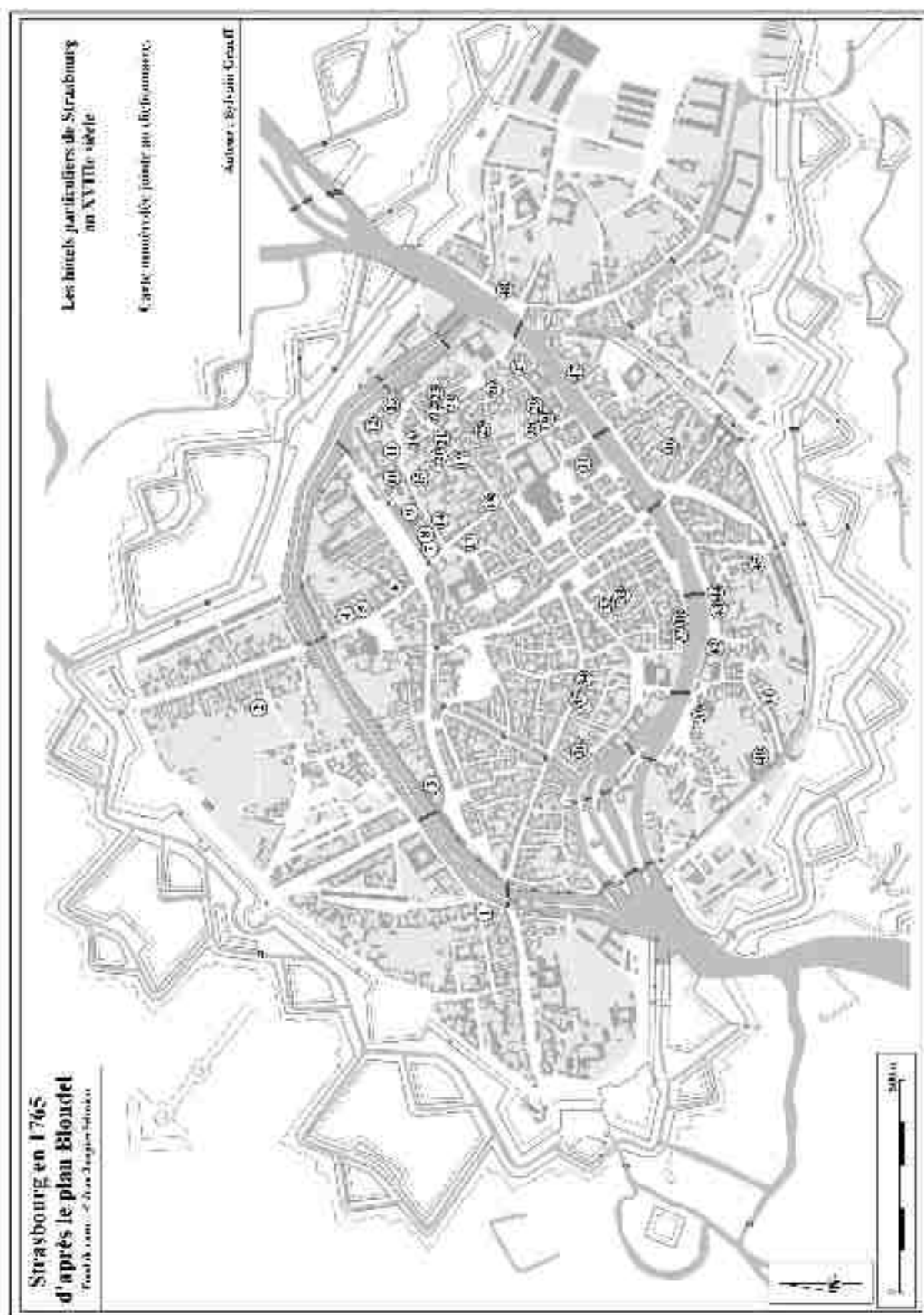
Style : Renaissance

Statut actuel : Magasin et logements

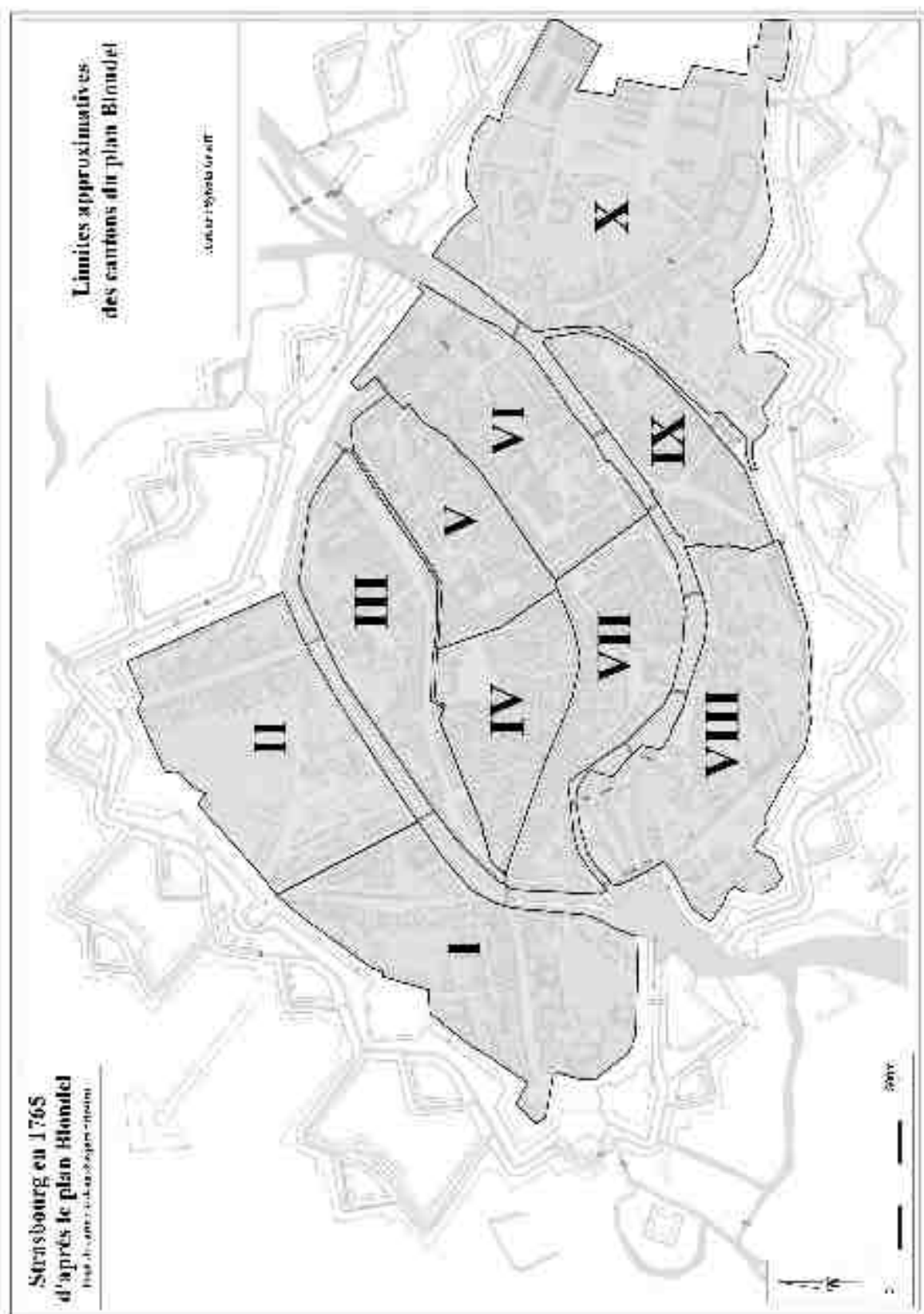
Zuckmantel ou **Zugmantel de Brumath** (hôtel de)

Voir *Hôtel des Zorn de Bulach*

Annexe 2 : Carte numérotée jointe au dictionnaire



Annexe 3 : Limites approximatives des cantons de Strasbourg d'après le plan Blondel



Annexe 4 : Chronologie des hôtels particuliers strasbourgeois construits ou reconstruits au XVIII^e siècle¹

1720	Hôtel Bemberg (32)
1724-1733	Hôtel du Grand Doyenné (16)
1725-1731	Hôtel du premier commandant militaire (4)
1731-1736	Hôtel de Klinglin (12)
1731-1737	Hôtel de Hanau-Lichtenberg (9)
1732-1734	Hôtel d'Andlau-Klinglin (6)
1732-1742	Palais Rohan (31)
1737	Hôtel de l'Épine (33)
1737	Hôtel de Müllenheim (44)
1737-1738	Hôtel Weitz (38)
1741-1743	Hôtel de Marabail (23)
1747-1752	Hôtel de Marmoutier (14)
1749	Hôtel des Dames d'Andlau (28)
1750	Hôtel de Turckheim (7)
1751	Hôtel Bayer (37)
1751-1755	Hôtel de Neuwiller (3)
1752-1760	Hôtel du Haras (40)
1753	Hôtel de Fregval (30)
1754-1755	Hôtel Gayot (10)
1759	Hôtel de Franck (43)
1759	Hôtel d'Ebersheimmünster (45)
1760	Hôtel de Hohenlohe-Bartenstein (25)
1760	Hôtel Hammerer (46)
Vers 1762	Hôtel de Gayling d'Altheim (27)
Vers 1762	Hôtel Waldner de Freundstein (20)
1765-1766	Hôtel de Choisy (34)

¹ Ne figure pas dans cette chronologie et la suivante les hôtels à la date de réalisation incertaine comme l'hôtel du second commandant militaire (5) ou l'hôtel de Chrétien de Hohenlohe (15). La numérotation reprend celle du dictionnaire et de la carte ci-avant.

1767	Hôtel de Purgerot de Wardener (21)
1767-1769	Hôtel de Gallahan (13)
Vers 1770	Hôtel d'Autigny, Hôtel prétoral (29)
1786-1791	Hôtel de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingsfürst (17)
1786-/	Projet d'hôtel prétoral ou du Directoire de la noblesse (41)

Annexe 5 : Liste chronologique d'hôtels antérieurs au XVIII^e siècle

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive². Ces hôtels ont pour certains laissés place à de nouveaux hôtels au XVIII^e siècle. Les hôtels ci-dessous sont susceptibles d'être cités dans ce mémoire³.

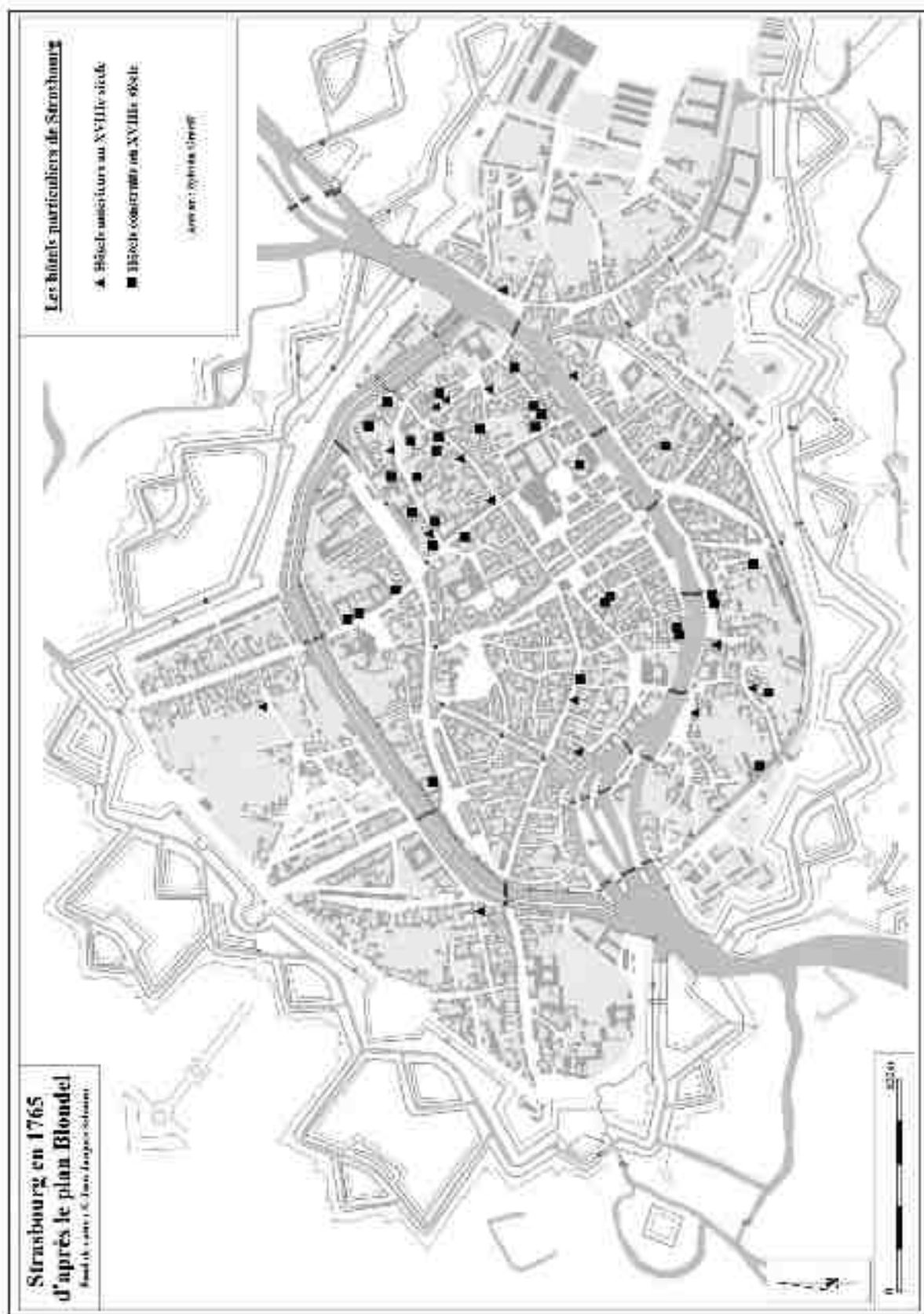
XIII ^e -XVI ^e	Hôtel des Joham de Mundolsheim (19)
XV ^e	Hôtel de Mansfeld, ancien. de Lichtenberg
	Hôtel de Landsperg
	Hôtel de Linange
XVI ^e	Hôtel de Fürstenberg (22-23-24)
XVI ^e	Hôtel de Tournai (18)
1540	Hôtel des Zorn de Bulach (35)
1557	Hôtel des Mineurs (2)
1576	Hôtel de Rathsamhausen <i>zum Stein</i> (8)
1587	Hôtel de Rathsamhausen <i>zum Ehenweier</i> (36)
1597	Hôtel de Manteuffel (11)
1598	Hôtel des Boecklin de Boecklinsau, Hôtel du Directoire (26)
XVII ^e	Hôtel de Baden-Baden (47)
XVII ^e	Hôtel de Moyenmoutier (1)
XVII ^e	Hôtel de Suède, parfois Hôtel de Deux-Ponts-Cleebourg (41)
Vers 1609	Hôtel de Ribeaupierre, de Birckenfeld puis de Deux-Ponts (39)
1671	Hôtel du Dragon ou Hôtel de Bade-Durlach (42)
Vers 1701	Hôtel Voltz d'Altenau (48)

Ces trois hôtels sont mentionnés à la même adresse (11 rue de la Nuée-Bleue, futur hôtel du Bourg) mais sont vraisemblablement trois bâtiments différents. (4)

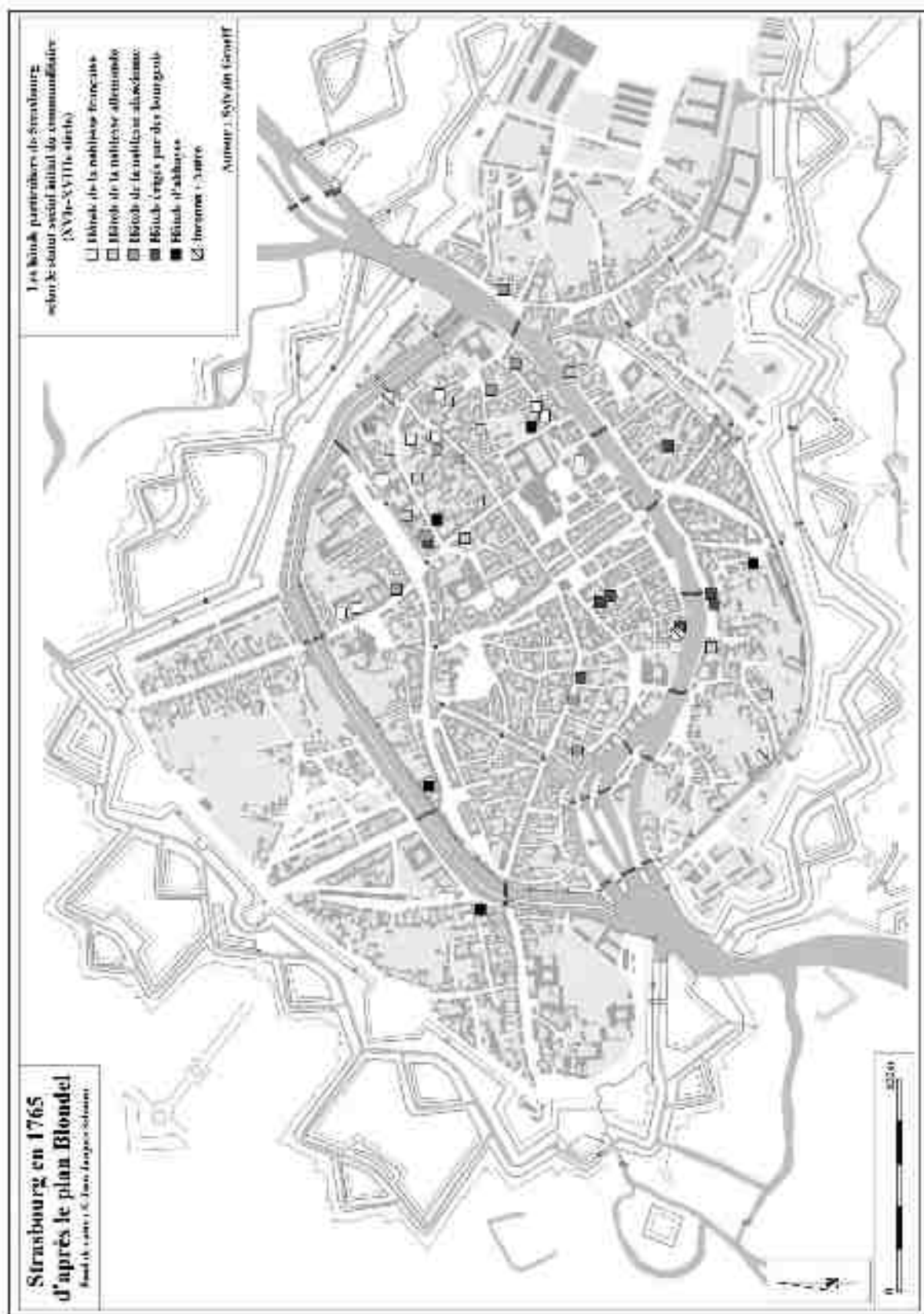
² Une partie des demeures mentionnées dans cette liste ont obtenu le qualificatif « d'hôtel » sans remplir l'intégralité des caractéristiques mentionnées en introduction, mais uniquement par le caractère noble ou la renommée de leur propriétaire. Ce qui conduit des ouvrages comme celui d'Adolphe Seyboth à mentionner un nombre important d'hôtels à Strasbourg, en particulier pour la fin de la période médiévale et le début de la période moderne.

³ La numérotation reprend celle du dictionnaire et de la carte ci-avant.

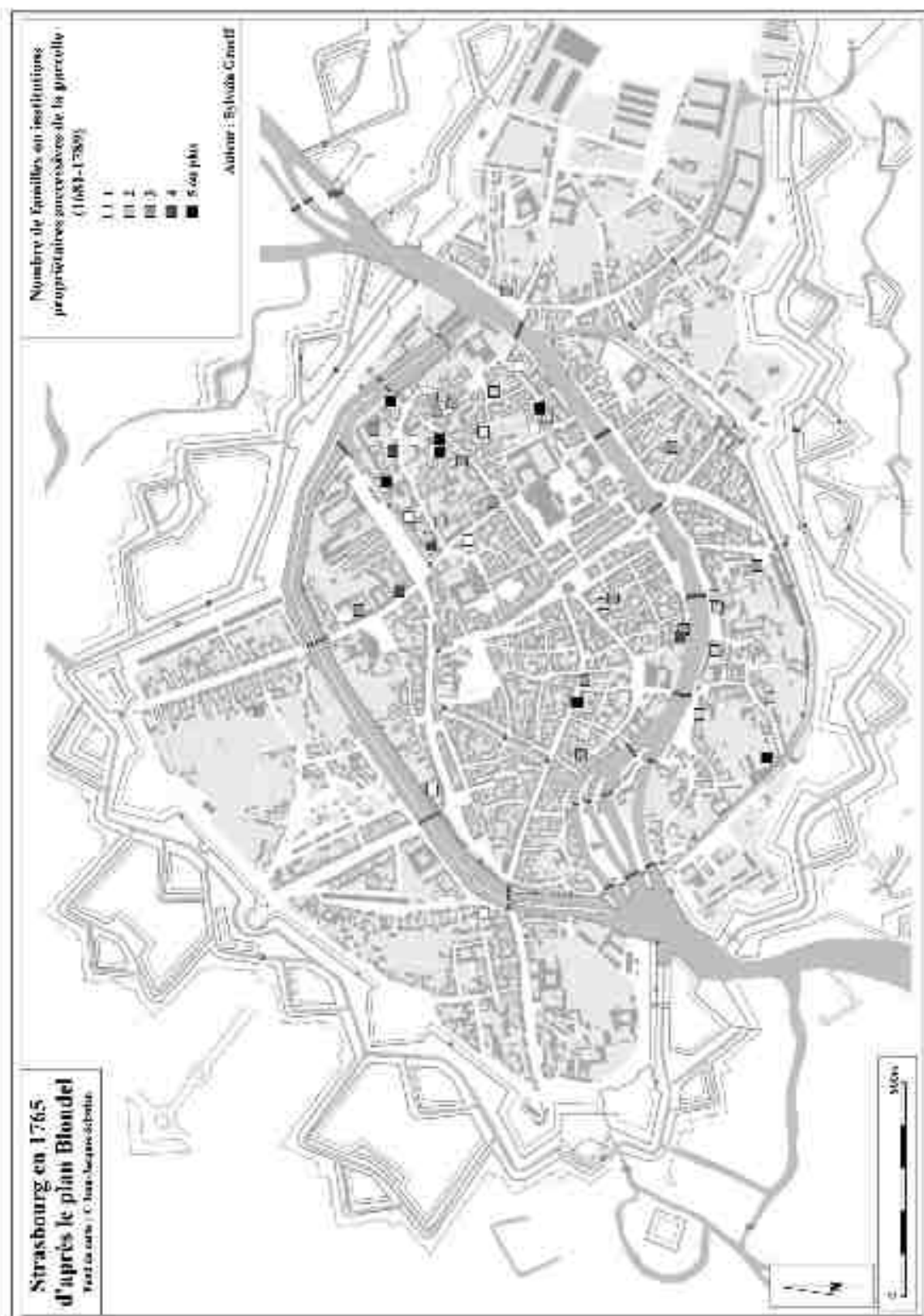
Annexe 6 : Carte de répartition des hôtels particuliers de Strasbourg



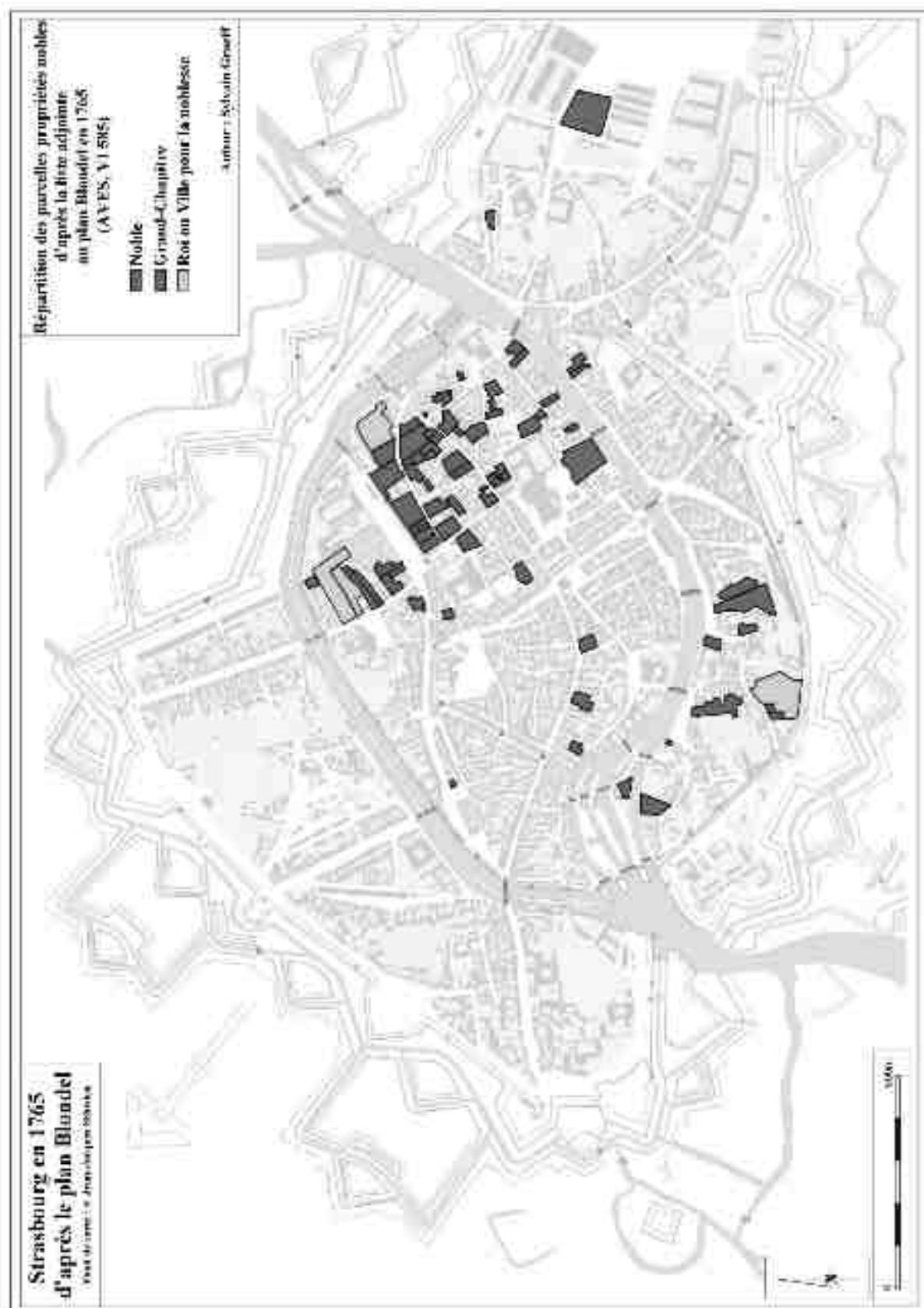
Annexe 7 : Carte des hôtels particuliers de Strasbourg selon le statut initial du commanditaire



Annexe 8 : Nombre de familles ou institutions propriétaires successives des parcelles accueillant des hôtels particuliers (1681-1789)

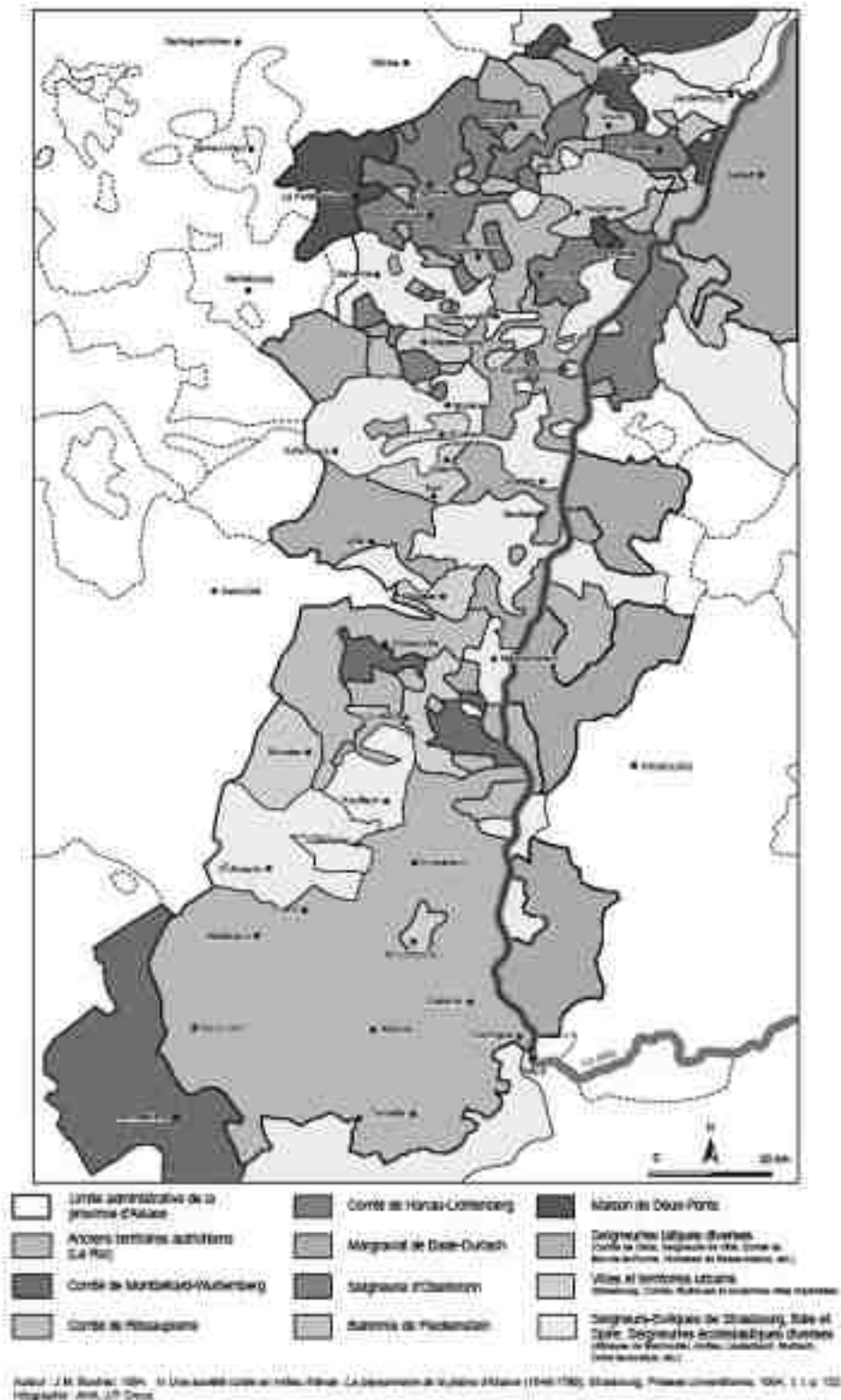


Annexe 9 : Répartition des parcelles propriétés nobles d'après la liste adjointe au plan Blondel en 1765



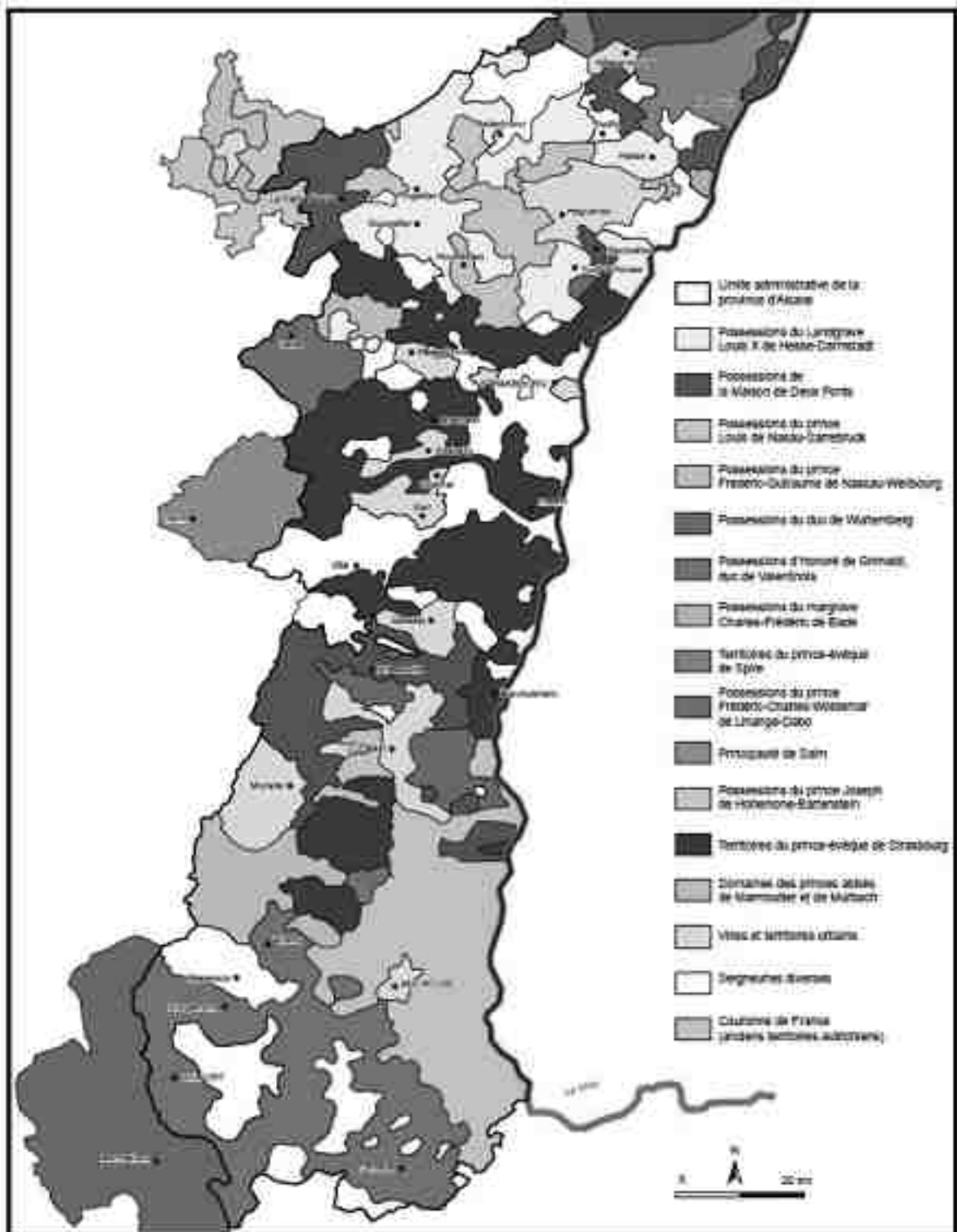
Annexe 10 : La province d'Alsace au début du XVIII^e siècle : frontière et mosaïque seigneuriale

Source : BOEHLER, Jean-Michel, « La province d'Alsace au début du XVIII^e siècle :
frontière et mosaïque seigneuriale », in *Atlas historique d'Alsace*,
www.atlas.historique.alsace.uha.fr, Université de Haute Alsace, 2008.



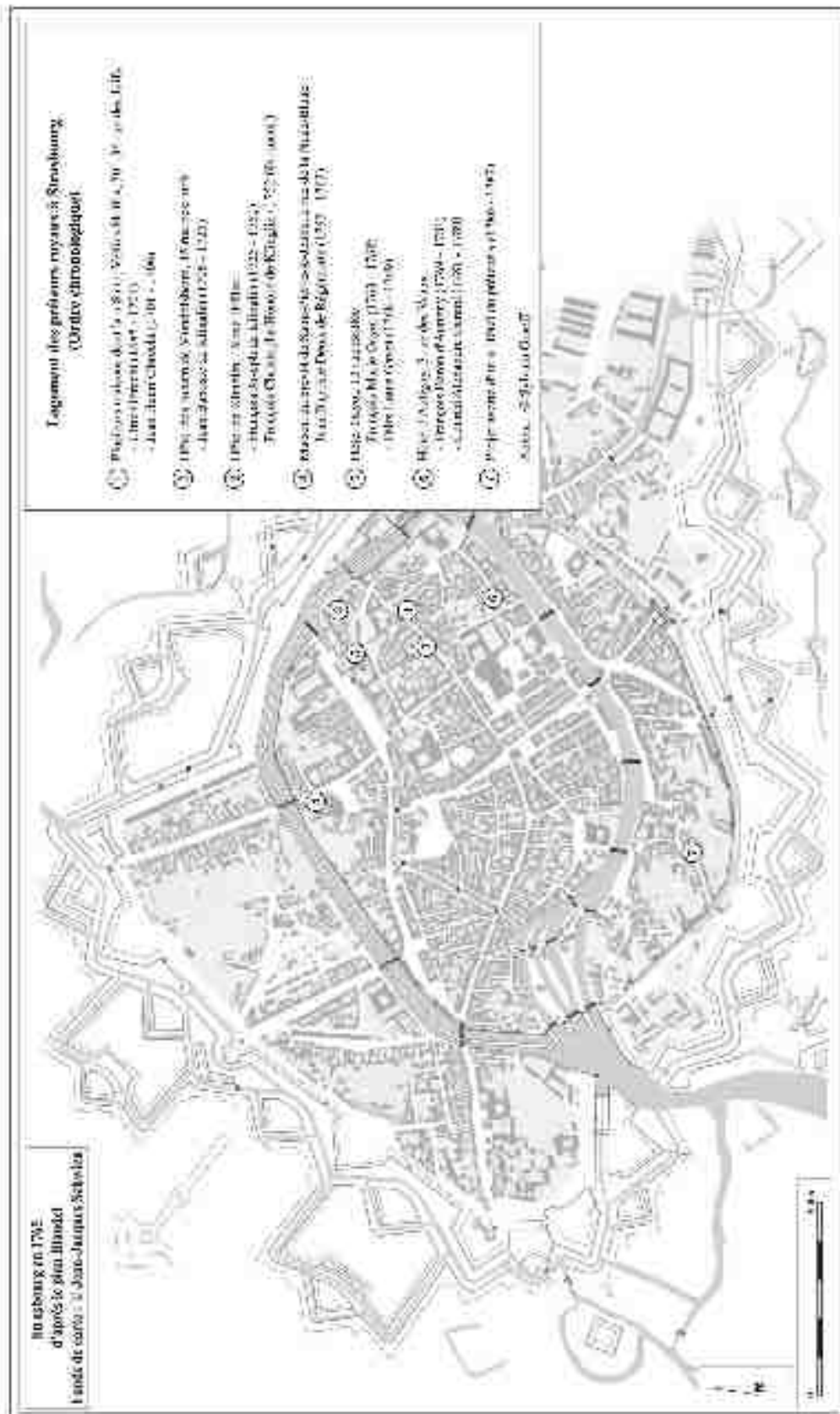
Annexe 11 : Le « mille-feuille » territorial alsacien à la veille de la Révolution : souveraineté française, seigneuries étrangères

Source : FISCHER, Daniel, « Le « mille-feuille » territorial alsacien à la veille de la Révolution : souveraineté française, seigneuries étrangères », in *Atlas historique d'Alsace*, www.atlas.historique.alsace.uha.fr, Université de Haute Alsace, 2011.

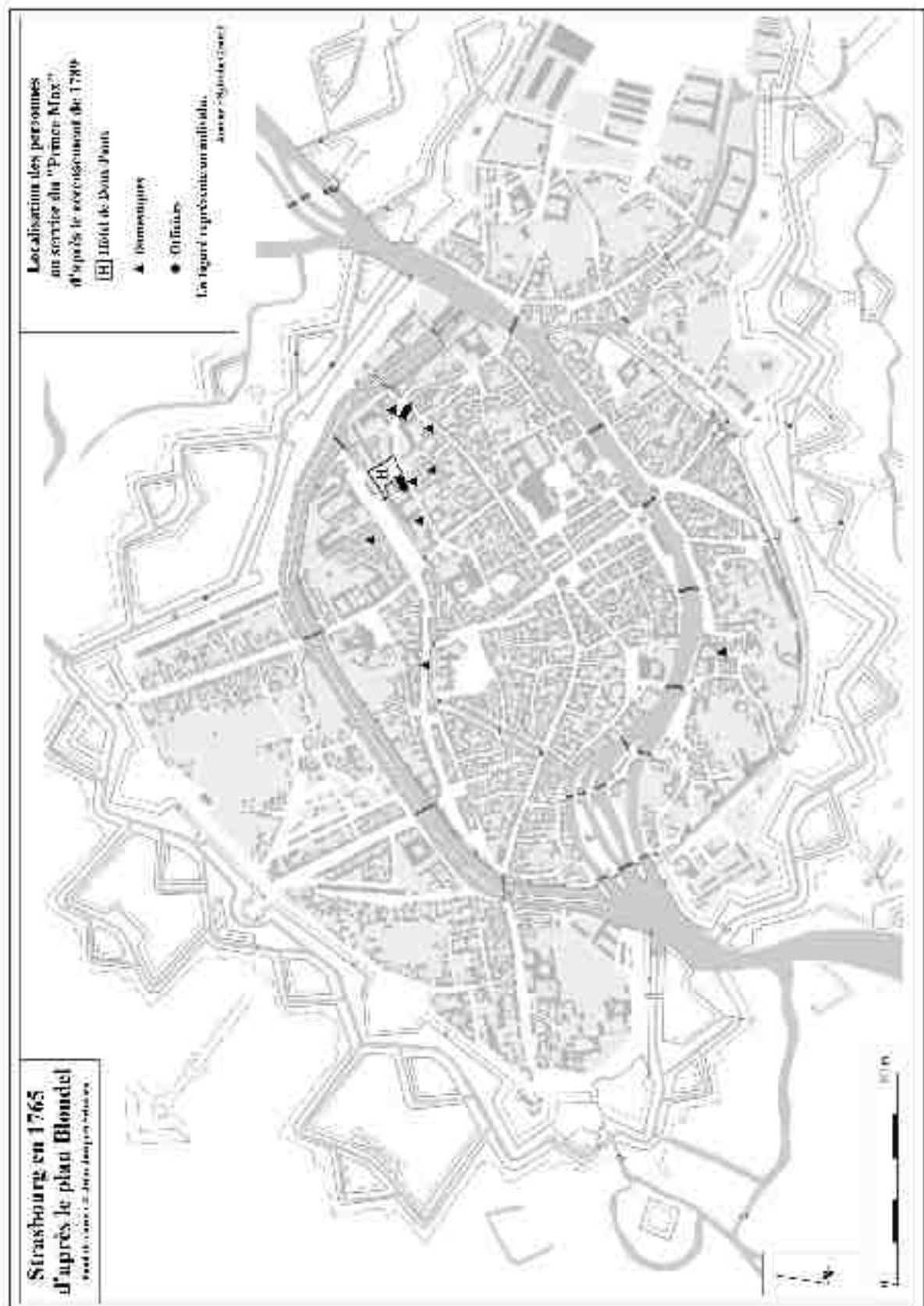


Auteur : B. Ponce, 2011
 cartographie : Aya, C. Schmitt, J.H. Drouot

Annexe 12 : Localisation des hôtels des prêteurs royaux successifs à Strasbourg au XVIII^e siècle.



Annexe 13 : Localisation des personnes au service du « Prince Max » d'après le recensement de 1789.



**Annexe 14 : Tableau récapitulatif de l'estimation et de la vente
des hôtels faits biens nationaux (1790-1798)**

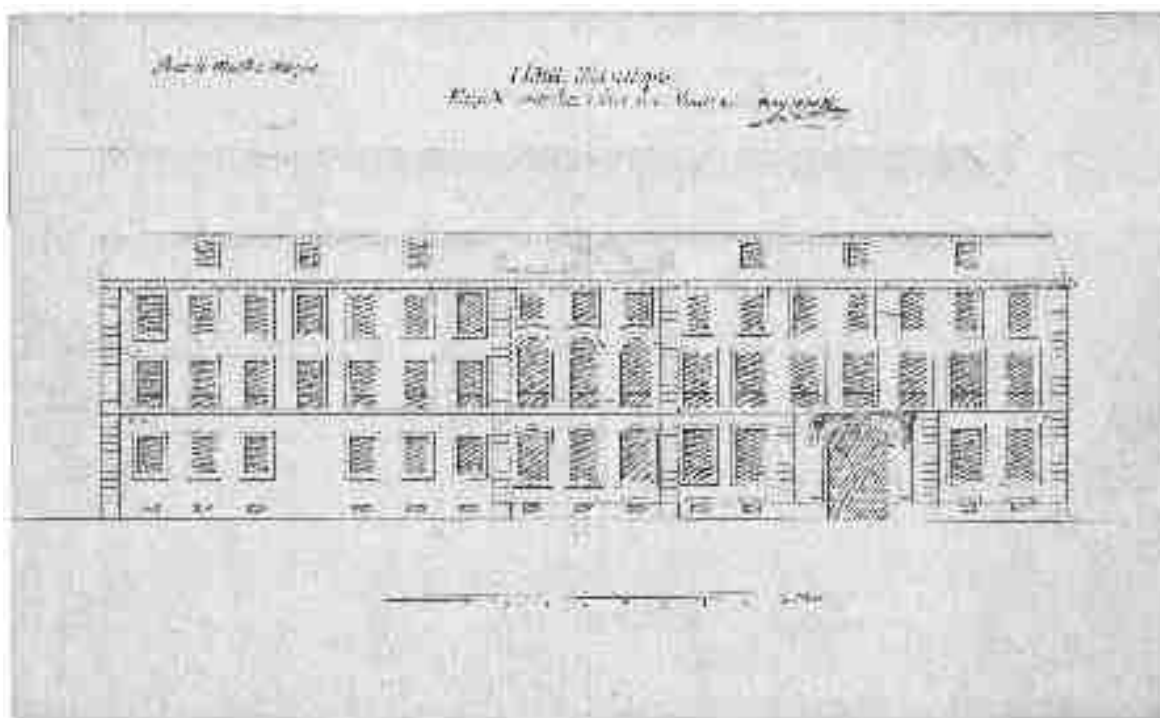
Cote (ADBR)	Nom de l'hôtel	Qualité du bâti	Superficie du terrain, bâti compris	Superficie estimée en m² (arrondie au centième)	Date d'estimation	Prix d'estimation	Date d'adjudication définitive	Prix de vente
Q866	Hôtel d'Ebersmünster	Bon état	113 toises 2 pieds carrés	429,36 m ²	07/11/1790	6 000 livres	27/01/1791	14 400 livres
Q866	Hôtel de Moyemoutier	Très mauvais	222 toises 30 pieds carrés	846,28 m ²	22/10/1790	8 000 livres	27/01/1791	12 600 livres
Q869	Hôtel de Neubourg (anc. de Saxe)	/	255 toises 6 pieds carrés	969,072 m ²	05/11/1790	32 000 livres	28/01/1791	44 000 livres
Q869	Hôtel d'Andlau	/	399 toises 8 pieds carrés	1516,17 m ²	03/11/1790	26 000 livres	28/01/1791	44 300 livres
Q879	Hôtel de Tournai	Bon état, sauf aile gauche médiocre	292 toises 3 toises pieds	1110,86 m ²	20/01/1791	32 000 livres	11/03/1791	41 400 livres
Q879	Hôtel de Marmoutier	/	312 toises 4 pieds carrés	1185,34 m ²	20/10/1790	32 000 livres	11/03/1791	40 000 livres
Q882	Maison anc. 8 rue Brûlée (½ hôtel Manteuffel)	Bon état	246 toises carrés	934,26 m ²	19/01/1791	16 000 livres	17/03/1791	16 800 livres
Q882	Maison anc. 9 rue Brûlée (½ hôtel Manteuffel)	Bon état	366 toises 3 toises pieds	1391,89 m ²	17/01/1791	16 000 livres	17/03/1791	17 200 livres
	Hôtel de Manteuffel	Bon état	612 toises 3 toises pieds	2326,15 m ²	Janvier 1791	32 000 livres	17/03/1791	34 000 livres

Cote (ADBR)	Nom de l'hôtel	Qualité du bâti	Superficie du terrain, bâti compris	Superficie estimée en m² (arrondie au centième)	Date d'estimation	Prix d'estimation	Date d'adjudication définitive	Prix de vente
Q882	Hôtel de la Grande Prévôté (anc. d'Andlau - Klinglin)	Bon état	383 toises carrées, trois toises pieds	1456,46 m ²	04/01/1791	44 000 livres	17/03/1791	70 100 livres
Q882	Hôtel de Hohenlohe - Schillingsfürst	Neuf (en train d'être terminé)	439 toises carrées	1667,23 m ²	13/01/1791	40 000 livres	17/03/1791	49 500 livres
Q896	Hôtel de Neuwiller	/	474 toises carrées	1800,16 m ²	30/10/1790	60 000 livres	14/04/1791	65 000 livres
Q896	Hôtel des Joham de Mundolsheim	Médiocre	471 toises, 3 toises pieds	1790,66 m ²	05/01/1791	32 000 livres	14/04/1791	33 000 livres
Q910	Hôtel de Chrétien de Hohenlohe et une autre maison canoniale	Bon et solide état	444 toises carrées	1686,22 m ²	08/01/1791	34 000 livres	14/05/1791	40 100 livres (mai 1791) puis 38 700 livres (décembre 1791)
Q936	Maison canoniale, 22 rue des Frères	Bon état	157 toises carrées	596,25 m ²	10/01/1791	10 000 livres	19/09/1791	16 000 livres
Q1008	Hôtel de l'Évêque du Département (anc. de Hohenlohe - Bartenstein)	Bon et solide état	396 toises [carrées]	1503,93 m ²	18/01/1791	40 000 livres	05/11/1792	45 100 livres

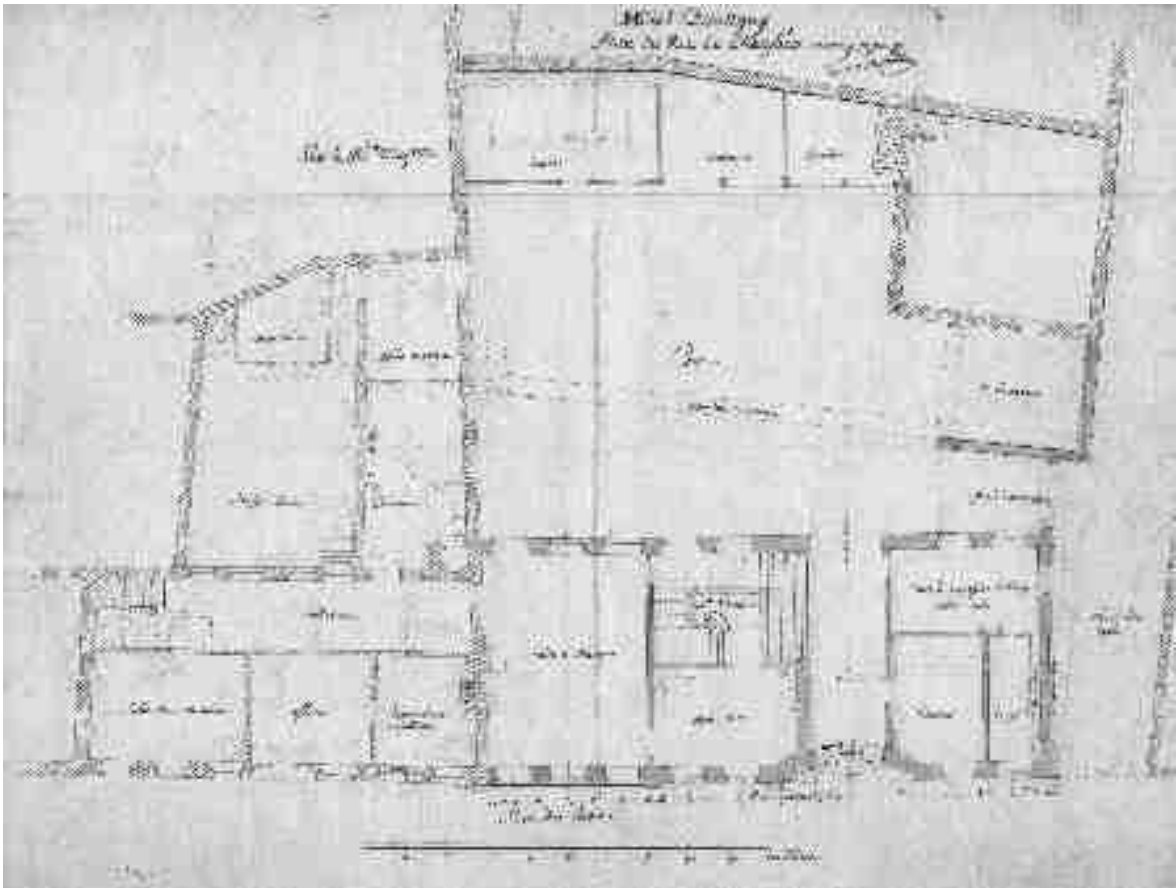
Cote (ADBR)	Nom de l'hôtel	Qualité du bâti	Superficie du terrain, bâti compris	Superficie estimée en m² (arrondie au centième)	Date d'estimation	Prix d'estimation	Date d'adjudication définitive	Prix de vente
Q4016	Hôtel rue Sainte Elisabeth (projet de prétorat)	Pas achevé	81250 pieds carrés	8571,87 m ²	12 pluviôse an III (31/01/1795)	30 600 livres	/	/
Q1187	Hôtel de Weitersheim (anc. Gallahan)	/	/	/	/	52 945 livres 6 sols 3 deniers	26 fructidor an III (12/09/1795)	418 000 livres
Q1983	Hôtel des Gayling d'Altheim	Corps sur rue : bon état / Aile gauche : très mauvais état / Corps sur rivière : en travaux	Total : 7642 pieds carrés	806,23 m ²	11 fructidor an VI (28/08/1798)	28 800 livres	/	/

Plans

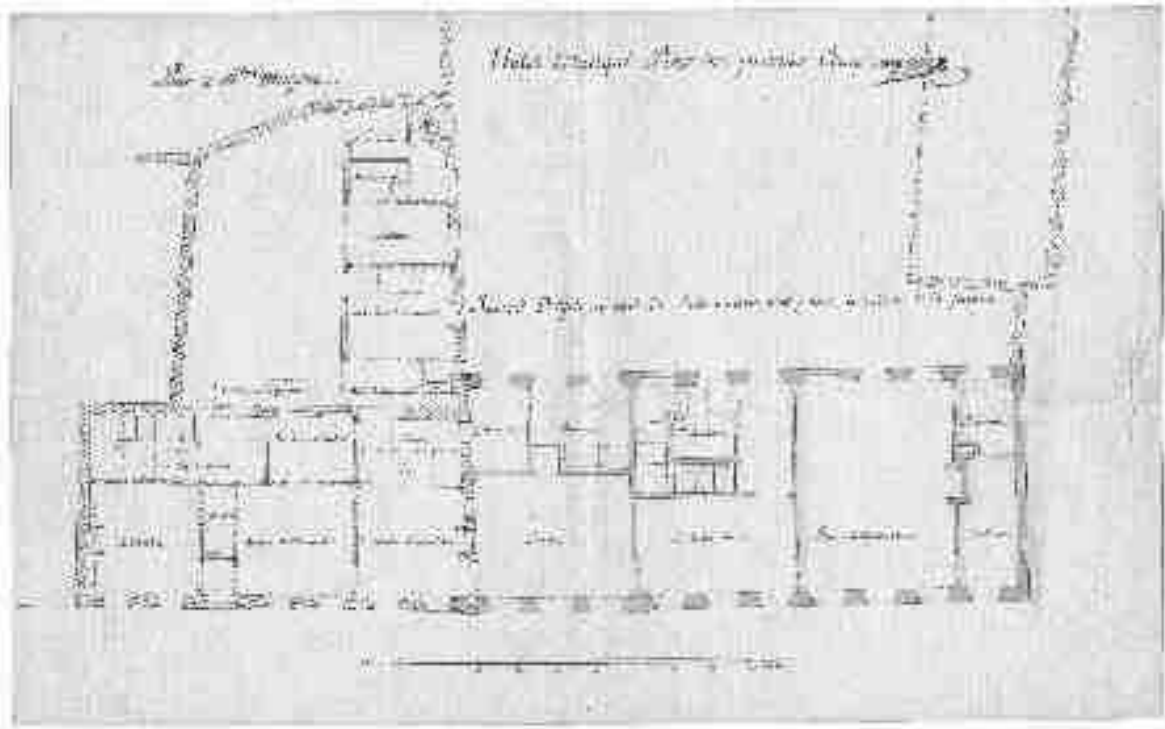
Hôtel d'Autigny



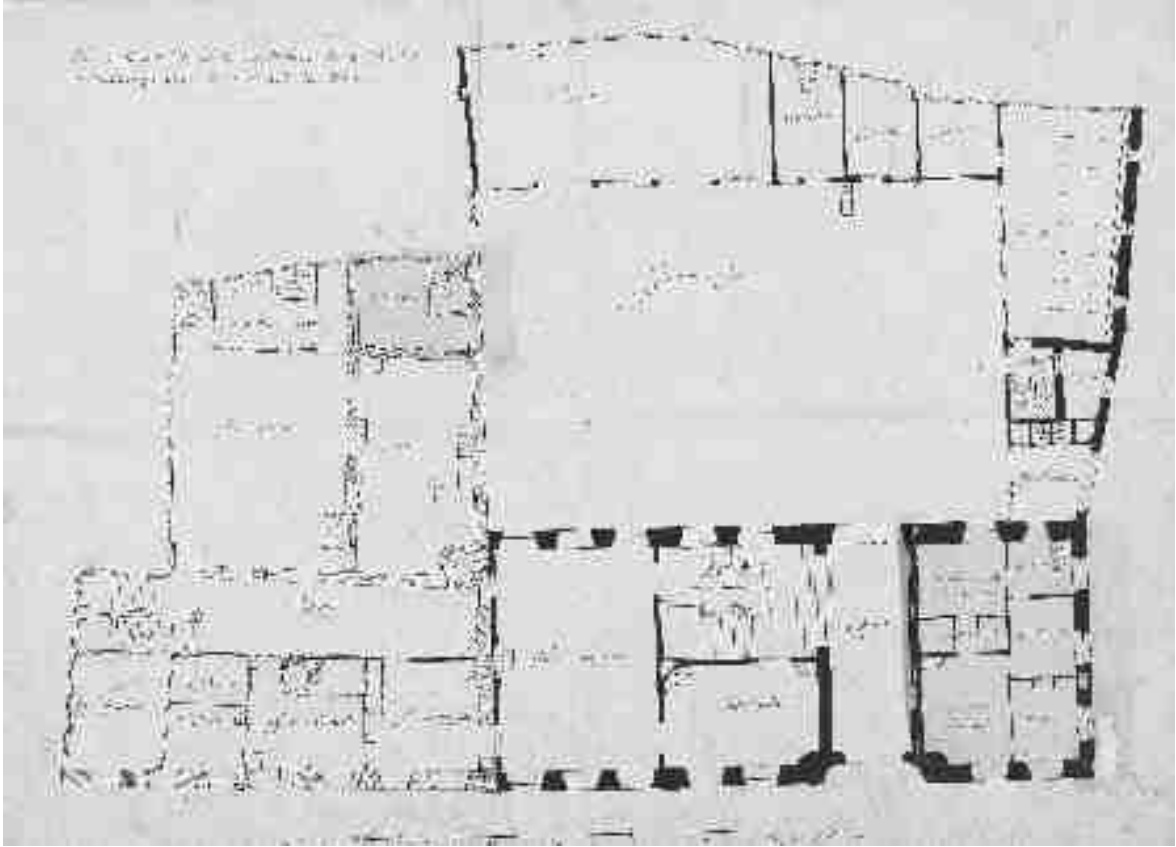
Plan 1 : Façade de l'hôtel d'Autigny, 1770, Werner. La moitié du bâtiment, à la gauche du fronton central, est l'ancien hôtel de Fregval, la porte n'est pas représentée (AVES 1 PL 144).



Plan 2 : Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel d'Autigny, 1770, Werner (AVES 1 PL 146).

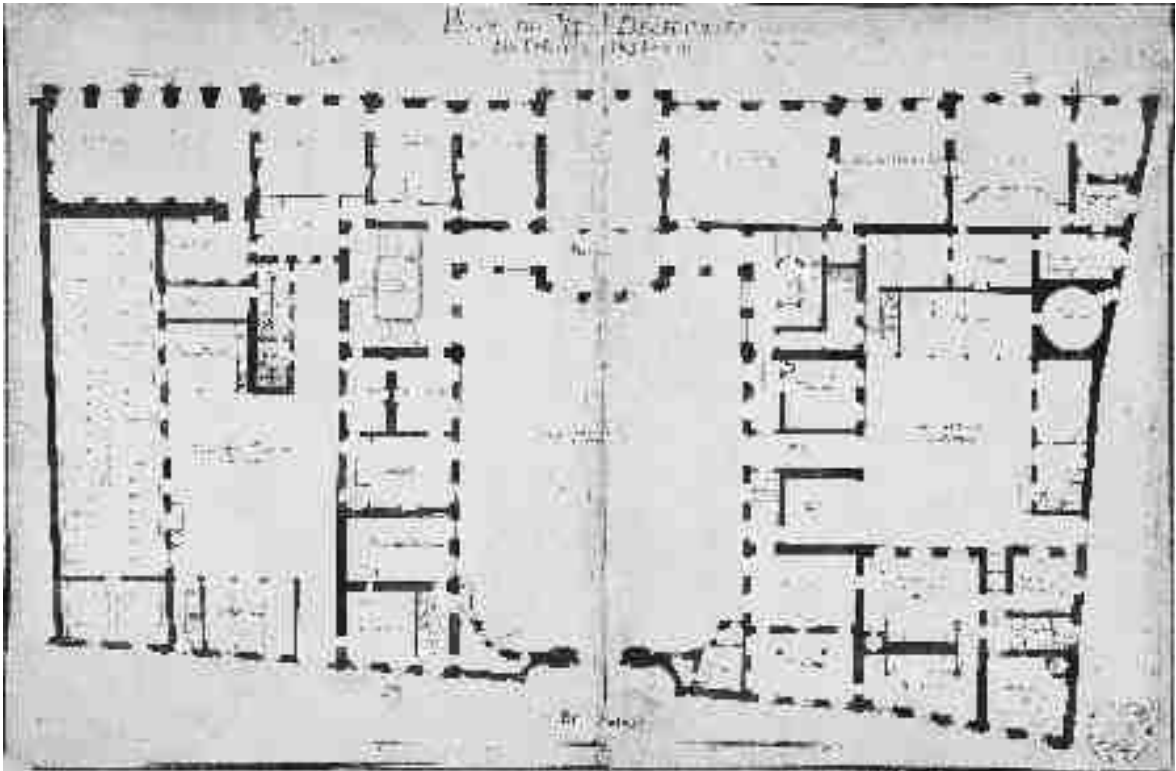


Plan 3 : Plan du premier étage de l'hôtel d'Autigny, 1770, Werner (AVES 1 PL 145).

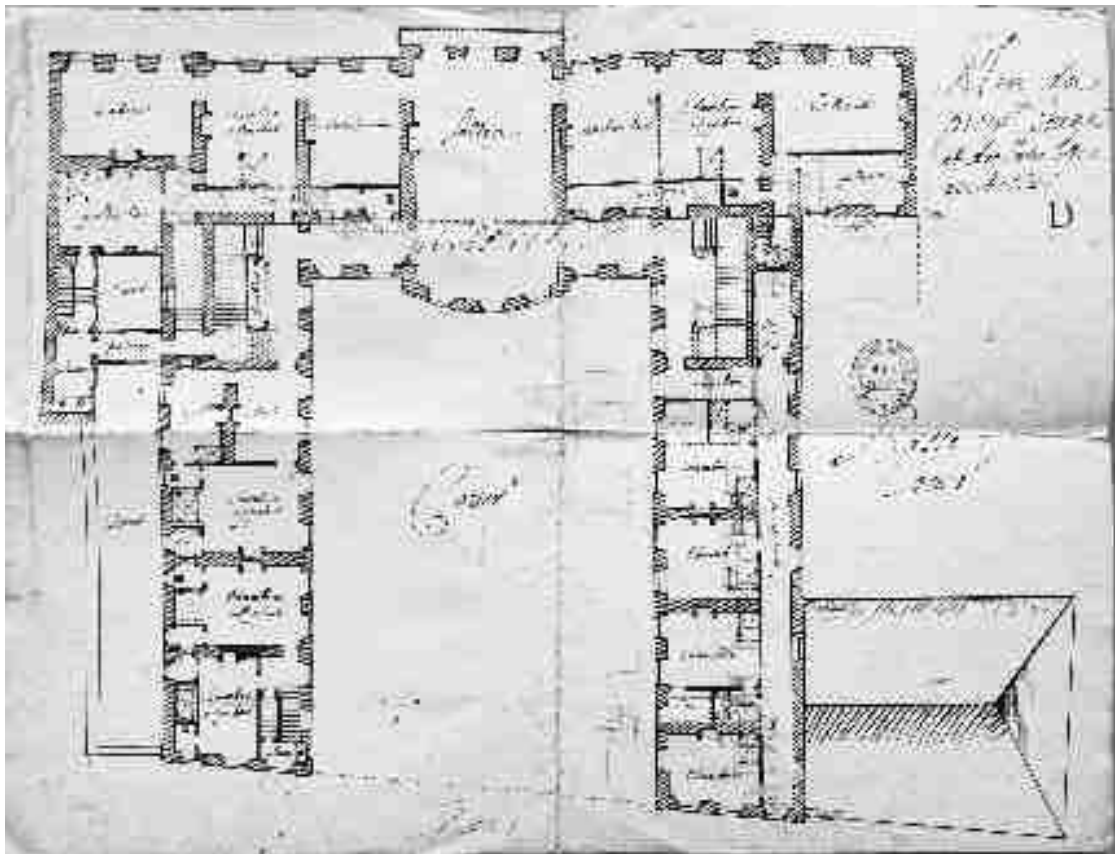


Plan 4 : Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel prétoral, rue des Veaux, années 1780 (AVES 1 PL 153).

Hôtel de Hanau-Lichtenberg, Hôtel de Hesse-Darmstadt

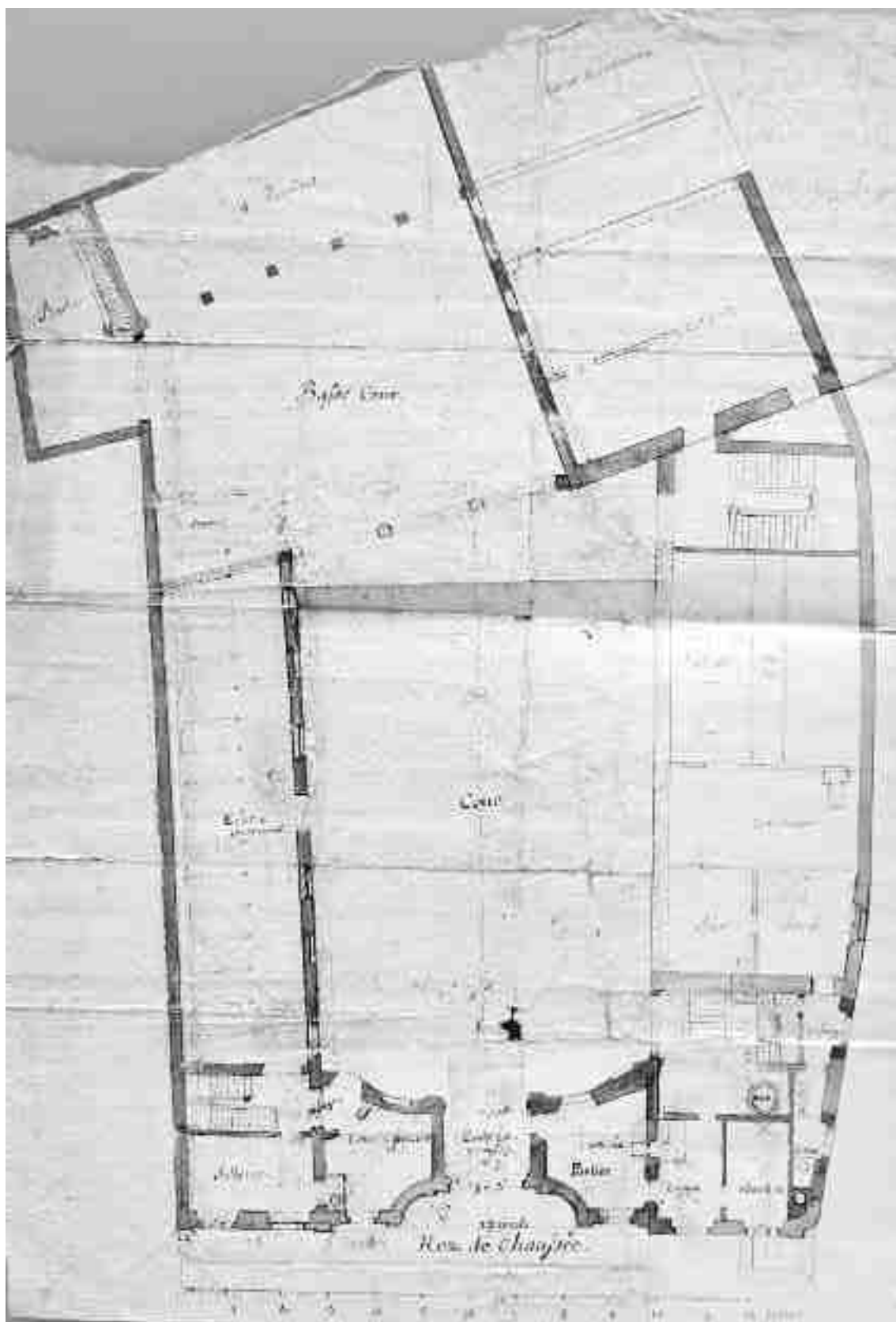


Plan 5 : Plan d'un projet de rez-de-chaussée de l'hôtel de Hanau (AVES I PL 178).

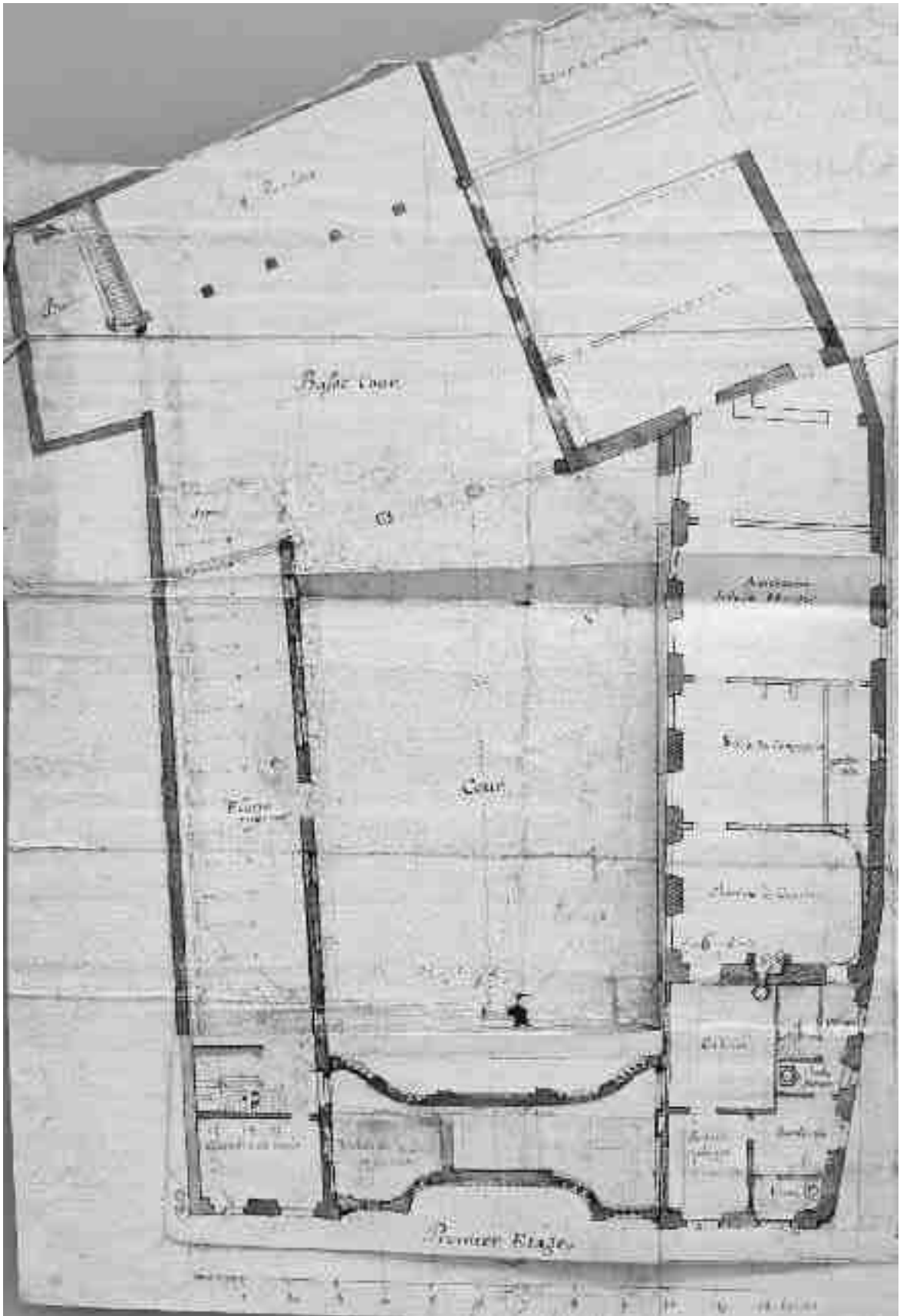


Plan 6 : Plan du premier étage de l'hôtel de Hanau (ADBR C510).

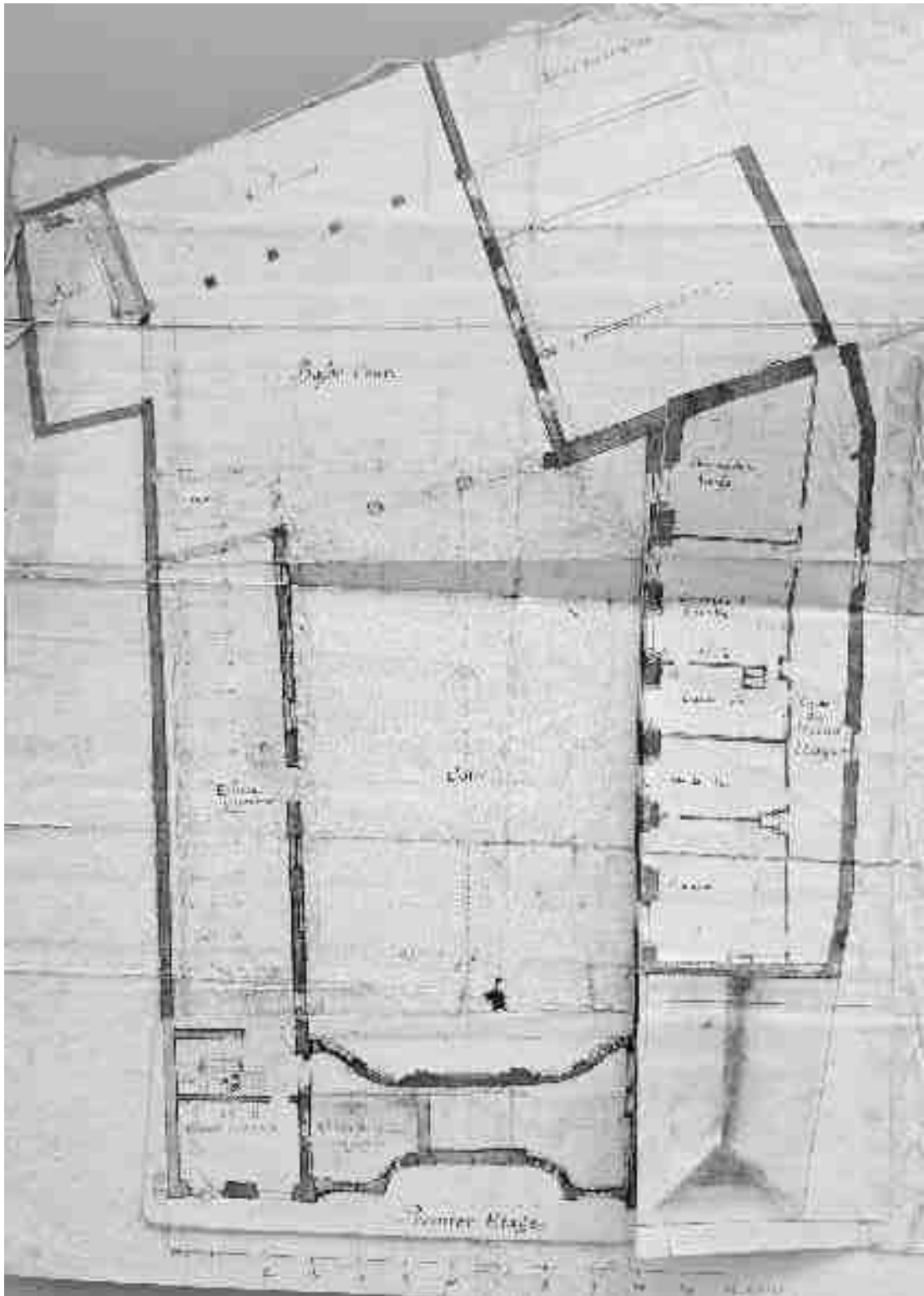
Hôtel de Hohenlohe-Bartenstein



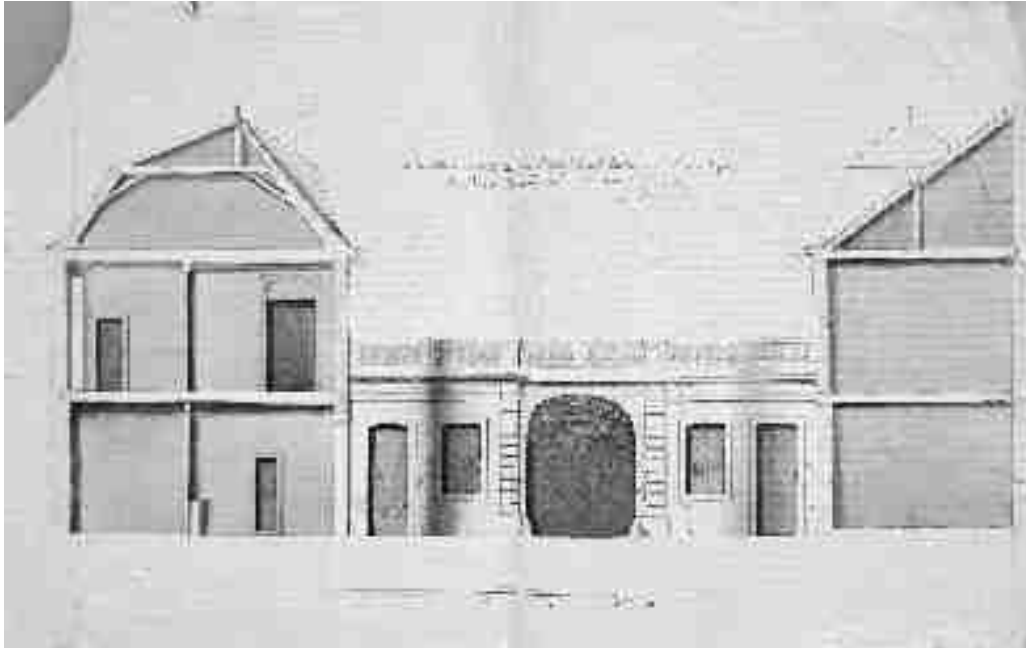
Plan 7 : Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein, 1760, Massol (ADBR 2Q27).



Plan 8 : Plan du premier étage de l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein, 1760, Massol (ADBR 2Q27).

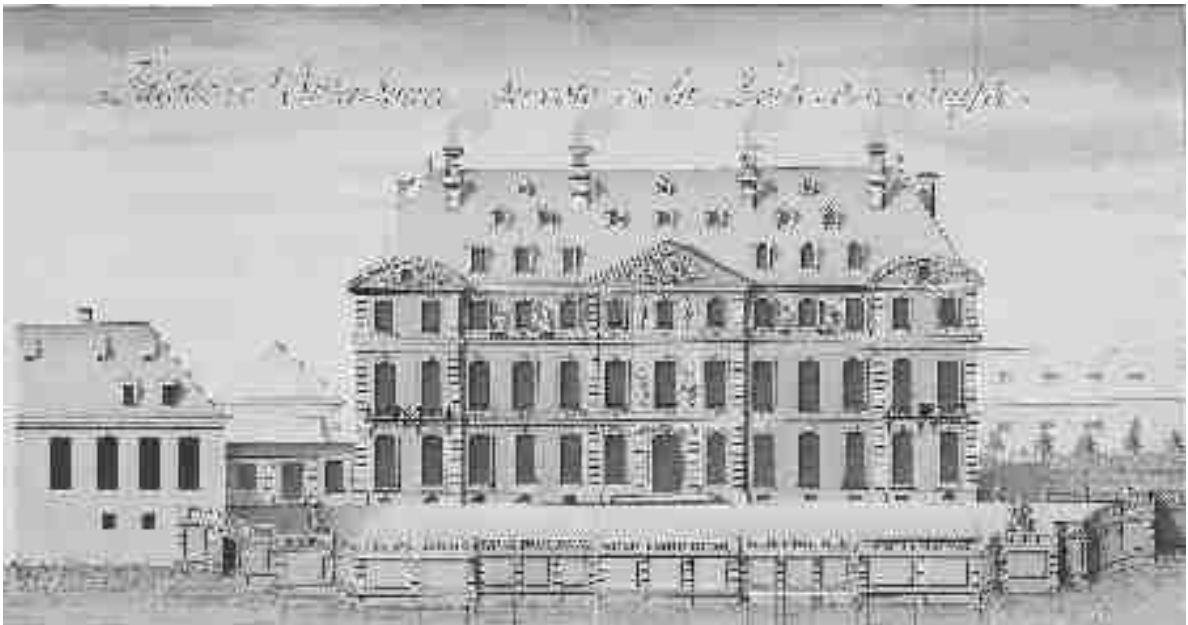


Plan 9 : Plan du deuxième étage de l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein, 1760, Massol (ADBR 2Q27).

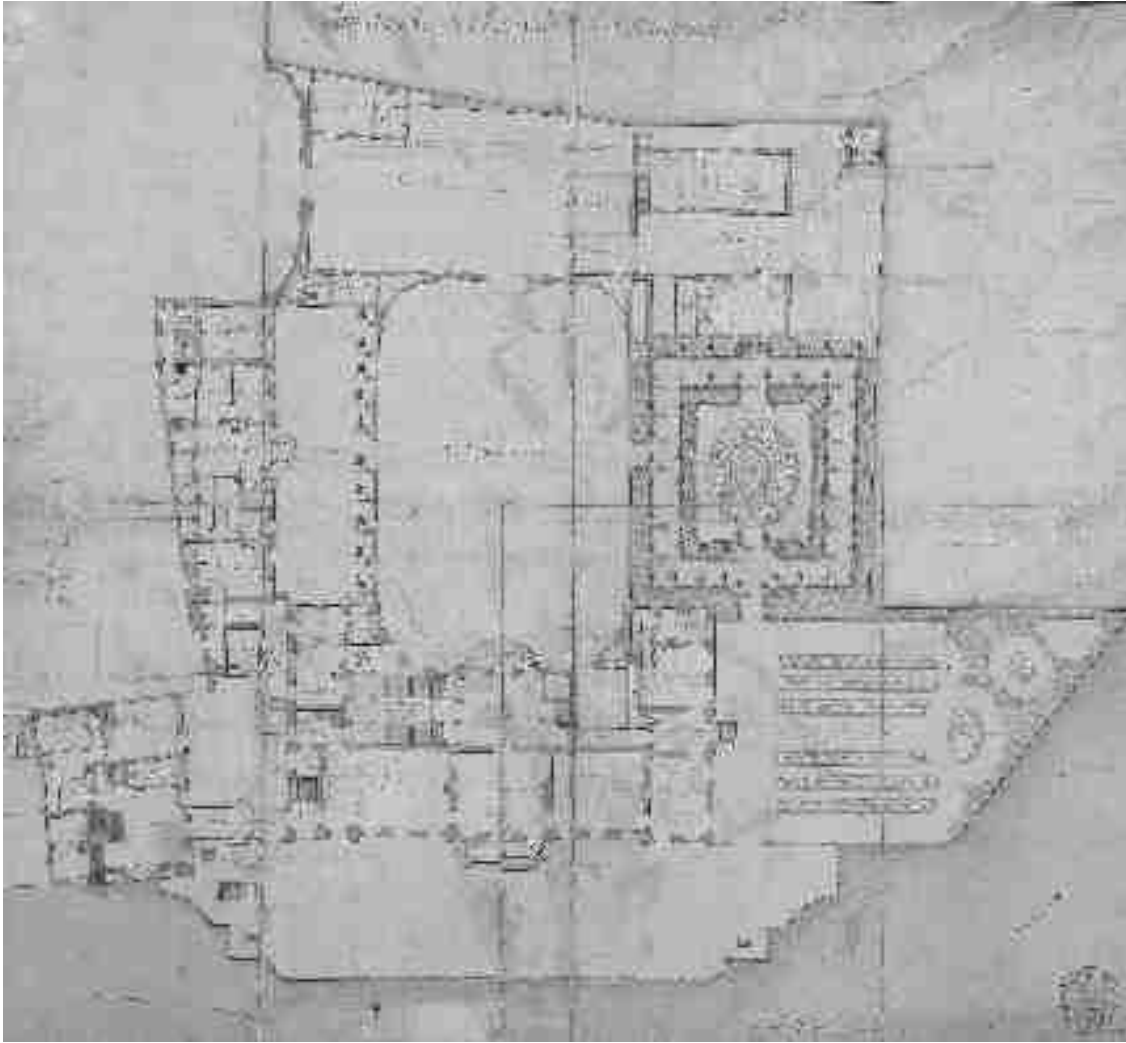


Plan 10 : Plan de la façade d'entrée, côté cour, de l'hôtel de Hohenlohe-Bartenstein, 1760, Massol (ADBR 2Q27).

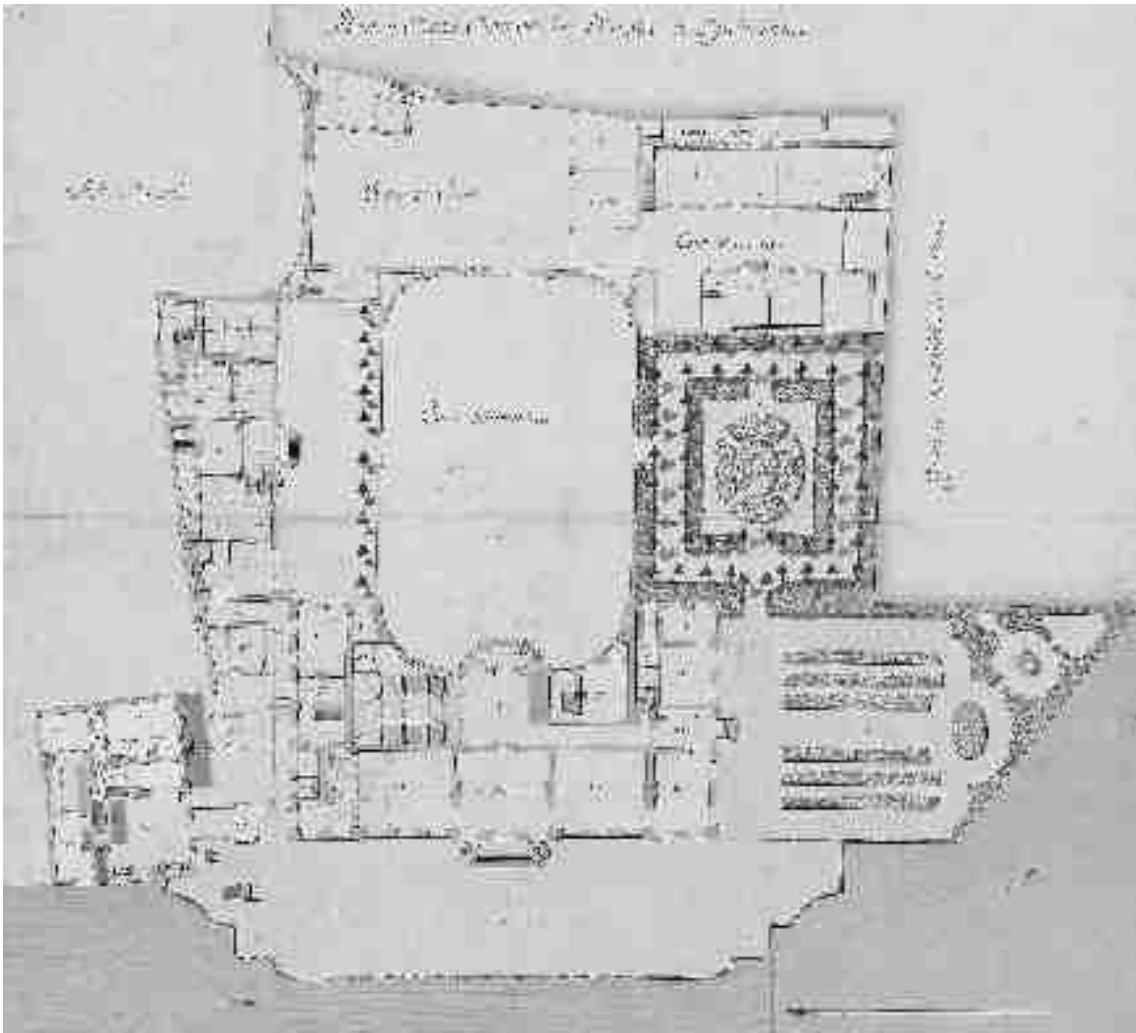
Hôtel de Klinglin, Hôtel de l'Intendance



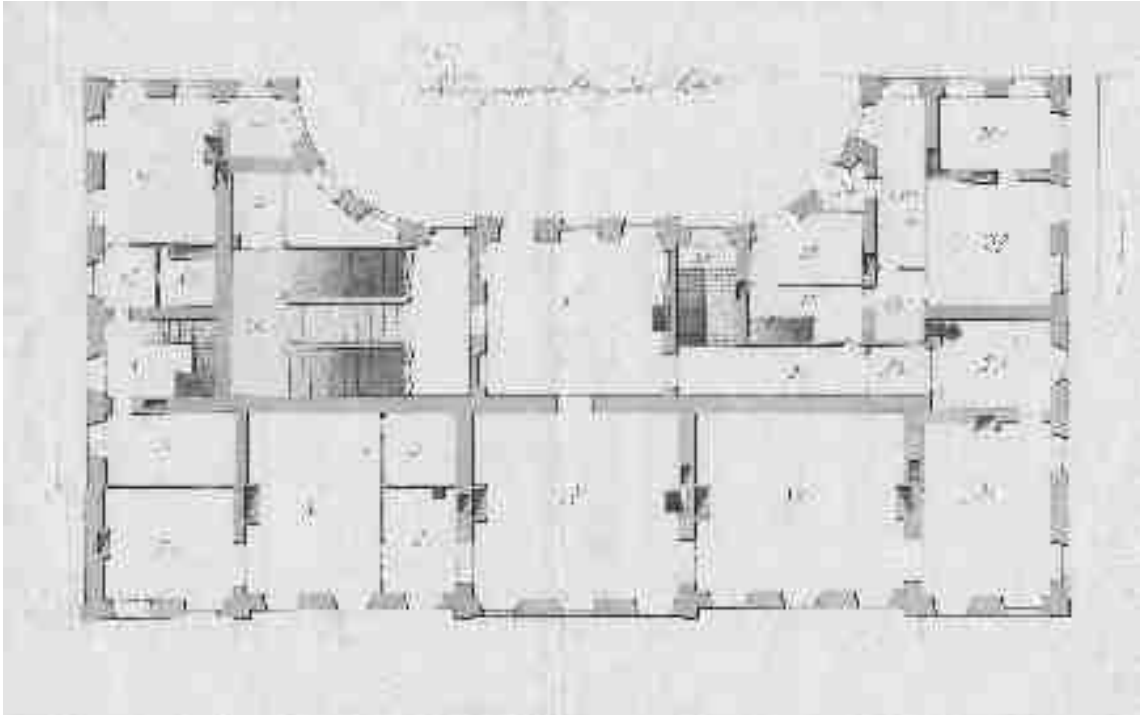
Plan 11 : Façade côté rivière de l'hôtel de l'Intendance (AVES 1 PL 131).



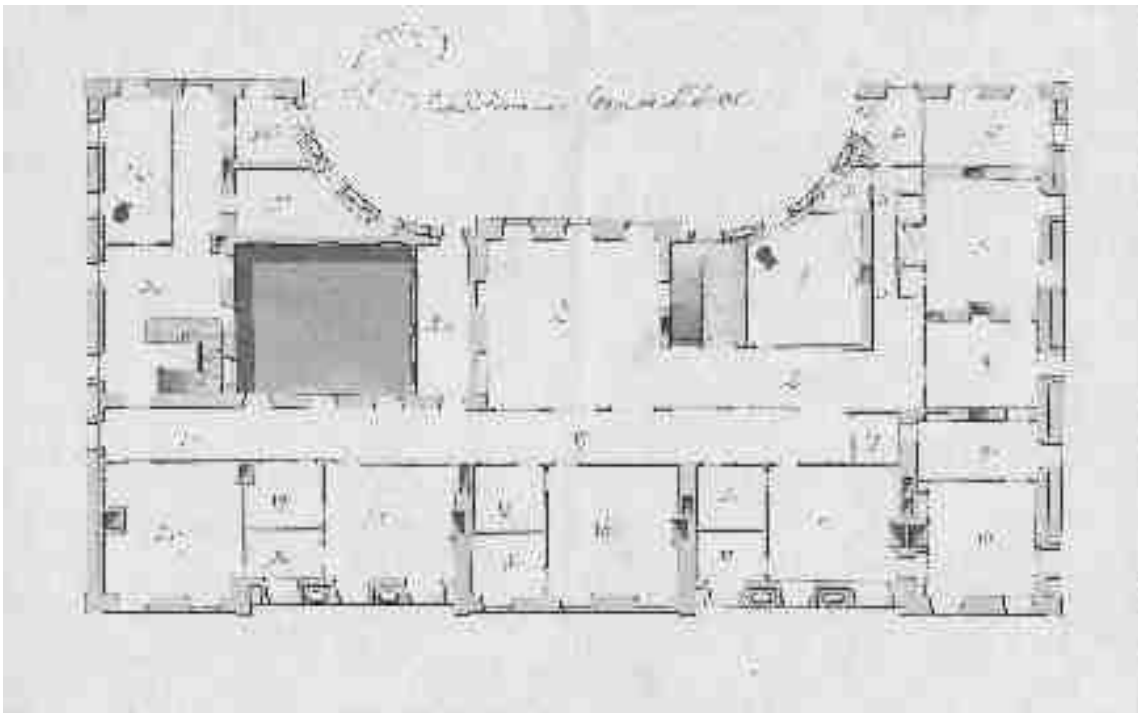
Plan 12 : Plan du rez-de-chaussée de l'Intendance, avec indications des pièces (AVES 1 PL 130).



Plan 13 : Plan du rez-de-chaussée de l'Intendance (AVES 1 PL 119).

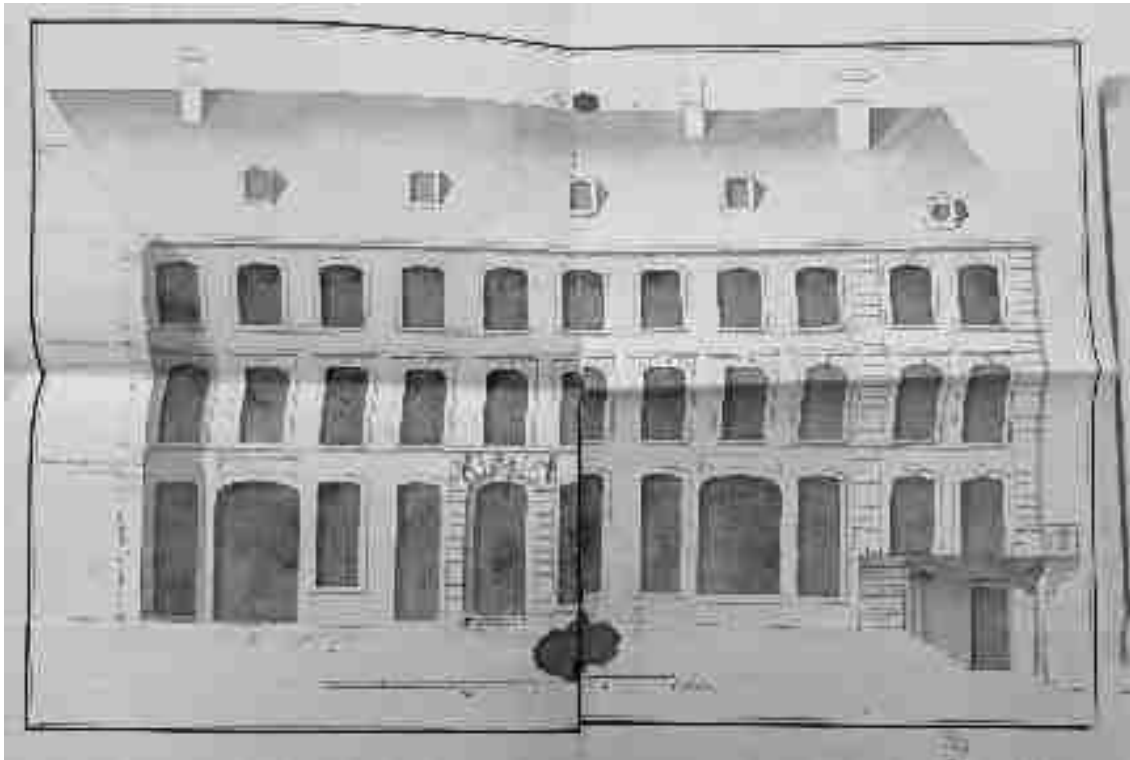


Plan 14 : Plan du premier étage de l'Intendance (AVES 1 PL 147).

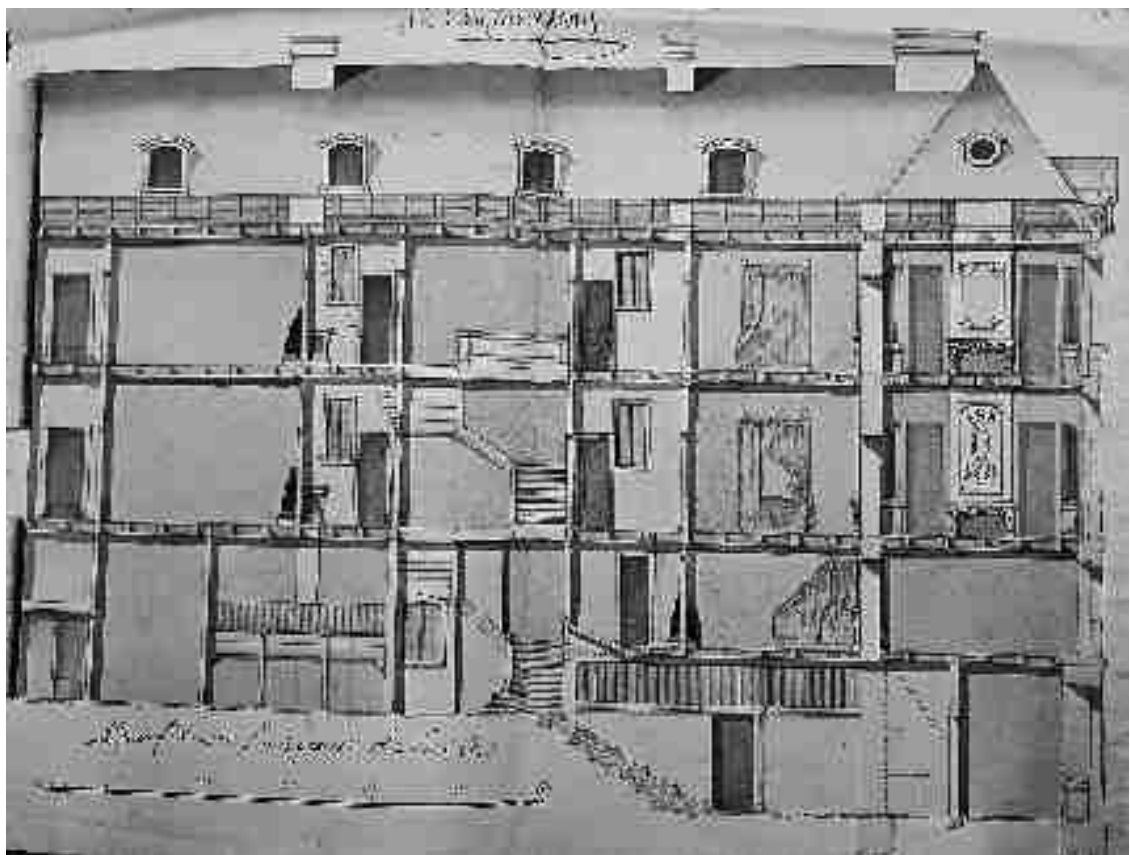


Plan 15 : Plan du deuxième étage de l'Intendance (AVES 1 PL 152).

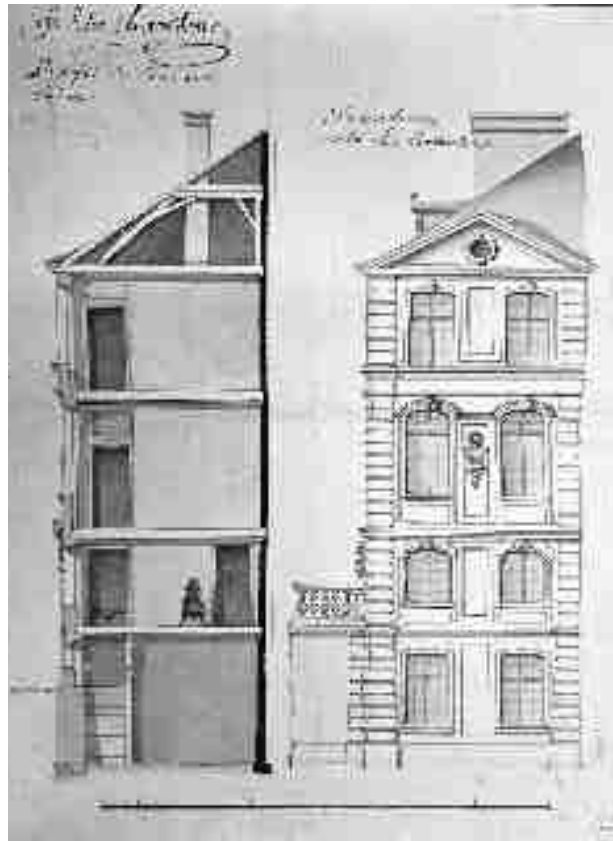
Hôtel de Turckheim



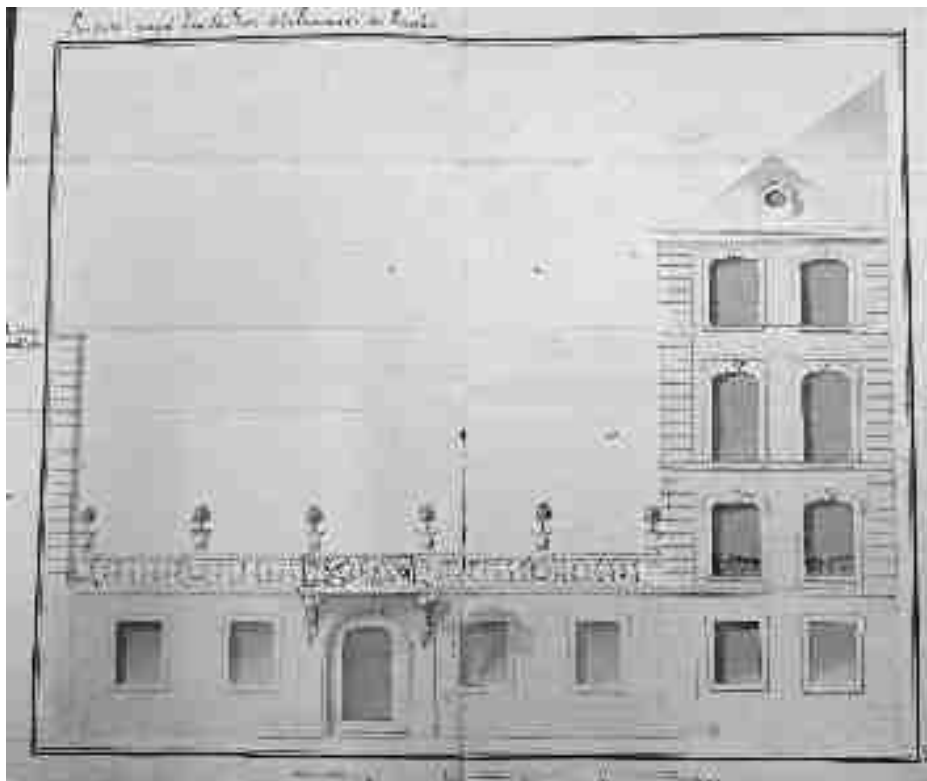
Plan 16 : Façade de l'aile de l'hôtel de Turckheim, Massol (BNU MS.TURCKHEIM.101).



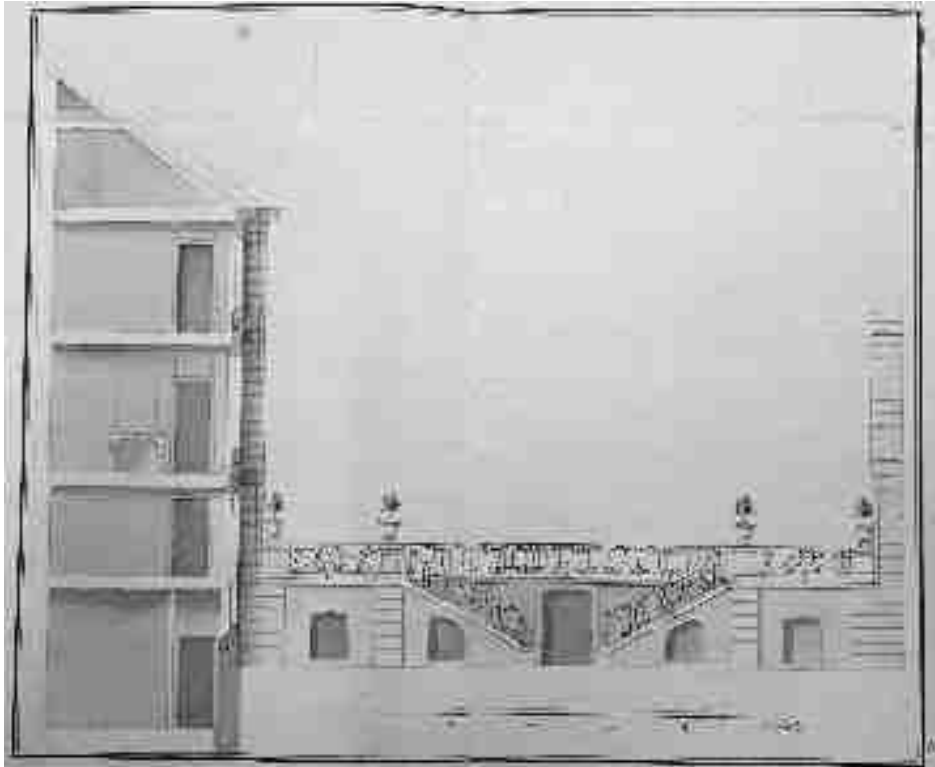
Plan 17 : Profil de l'aile de l'hôtel de Turckheim (BNU MS.TURCKHEIM.101).



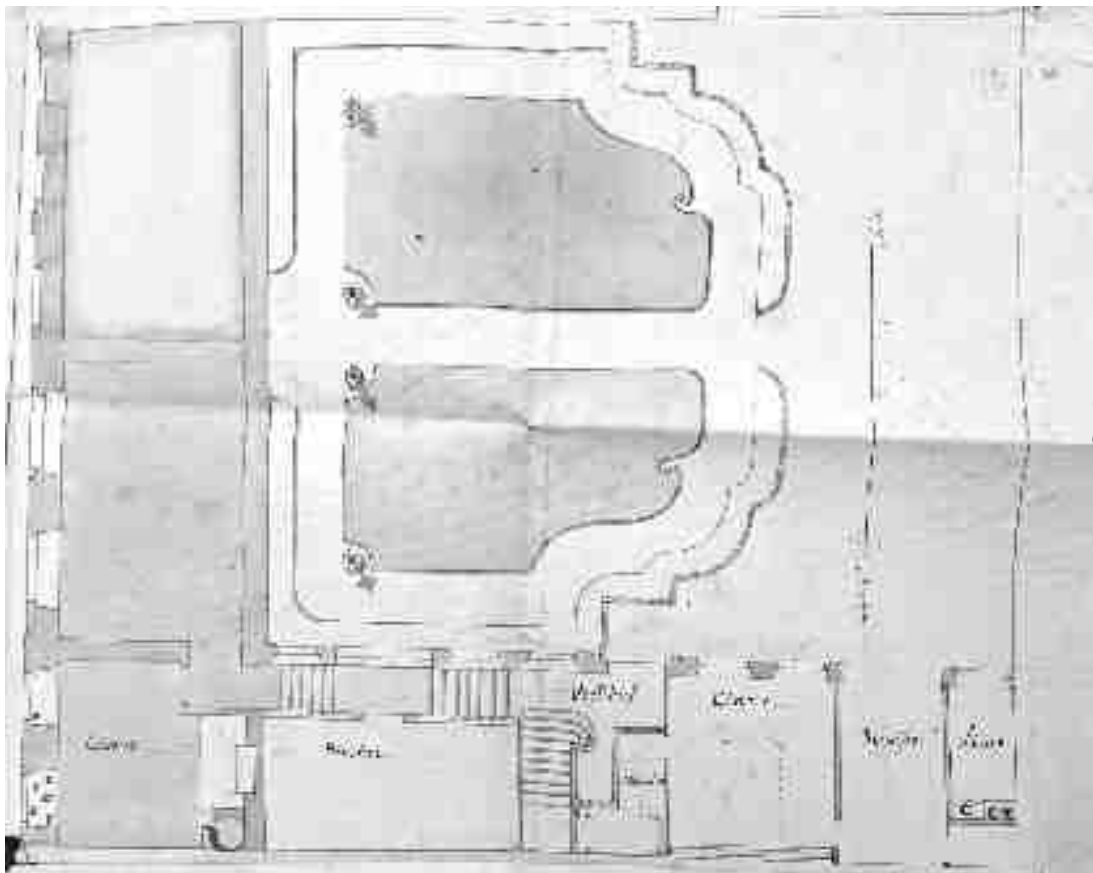
Plan 18 : Façade et profil de l'aile de l'hôtel de Turckheim, côté place Broglie (BNU MS.TURCKHEIM.101).



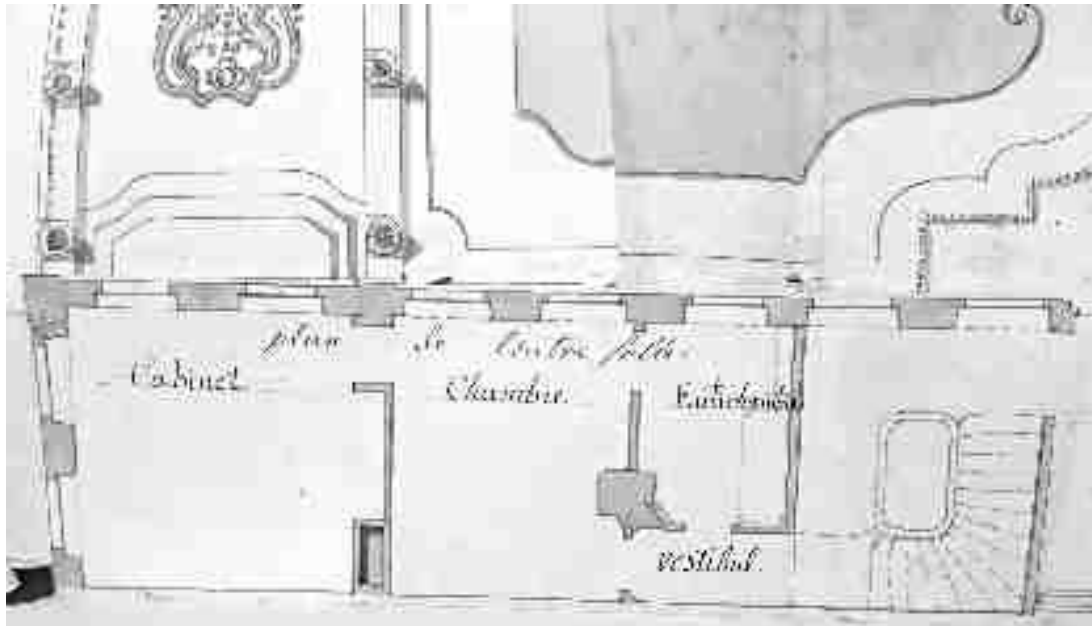
Plan 19 : Façade de la terrasse de l'hôtel de Turckheim, côté place Broglie, Massol (BNU MS.TURCKHEIM.101).



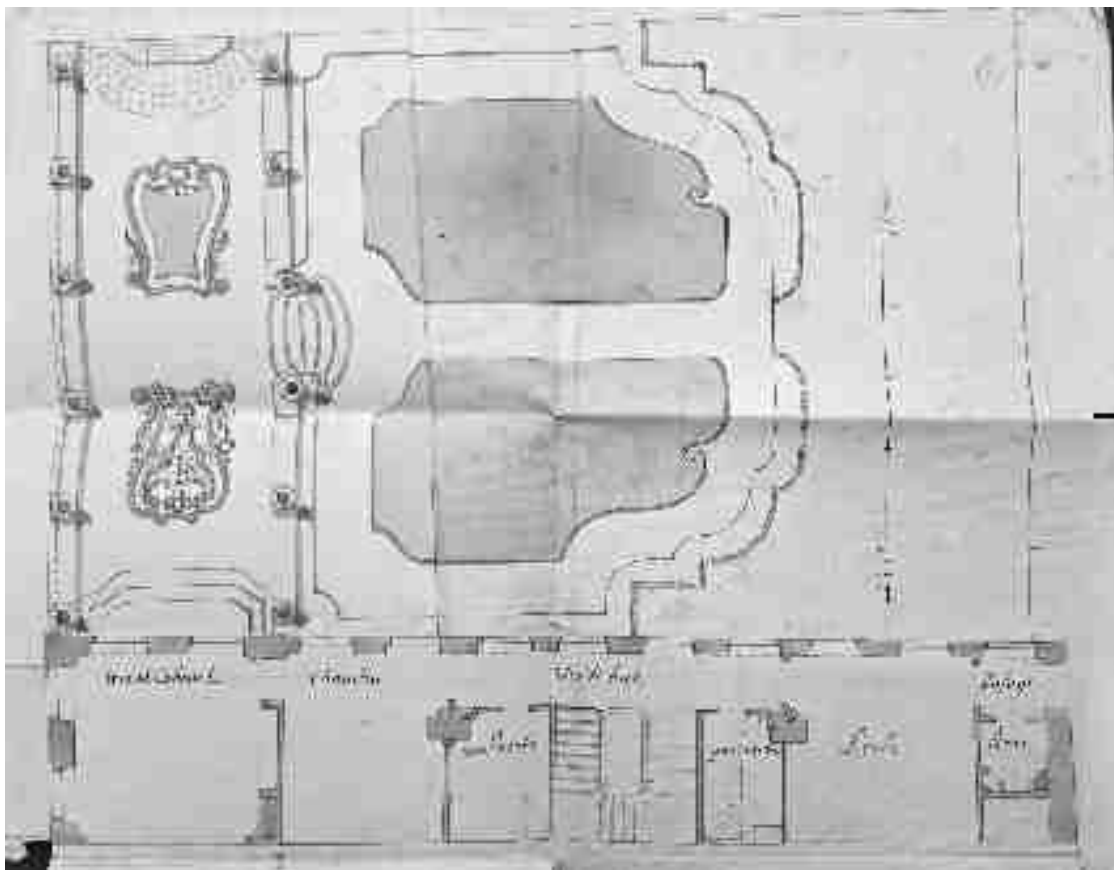
Plan 20 : Façade et profil de la terrasse de l'hôtel de Turkheim, côté cour, Massol (BNU MS.TURCKHEIM.101).



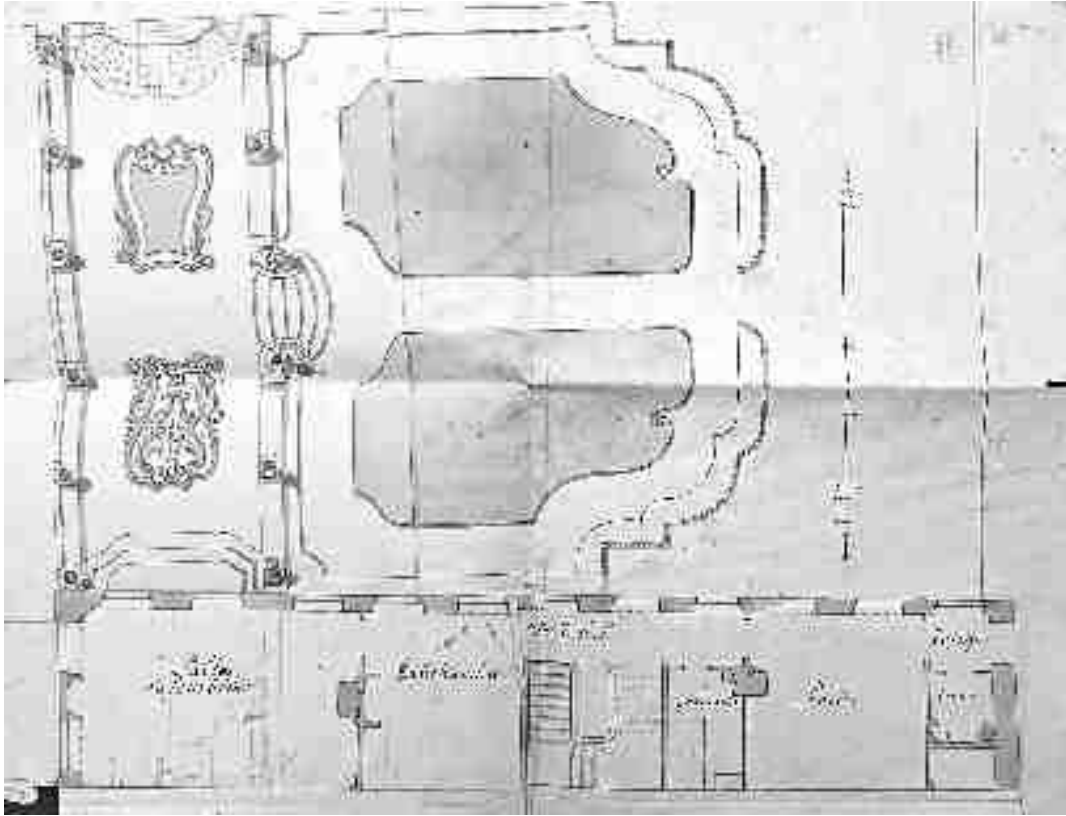
Plan 21 : Plan du rez-de-chaussée de l'aile de l'hôtel de Turkheim (BNU MS.TURCKHEIM.113).



Plan 22 : Plan de l'entresol de l'aile de l'hôtel de Turckheim (BNU MS.TURCKHEIM.113).



Plan 23 : Plan du premier étage de l'aile de l'hôtel de Turckheim (BNU MS.TURCKHEIM.113).



Plan 24 : Plan du deuxième étage de l'aile de l'hôtel de Turckheim (BNU MS.TURCKHEIM.113).

Hôtel des Mineurs ou de Veldenz



Plan 25 : L'hôtel des Mineurs sur le plan-relief de 1727. Photo © Mathieu Bertola, Musée historique de Strasbourg.



Plan 26 : Plan de masse (en gris) et projet d'alignement (en rose) pour l'hôtel des Mineurs (II, 111) sur le plan Blondel de 1765 (AVES 1 PL 675 b).

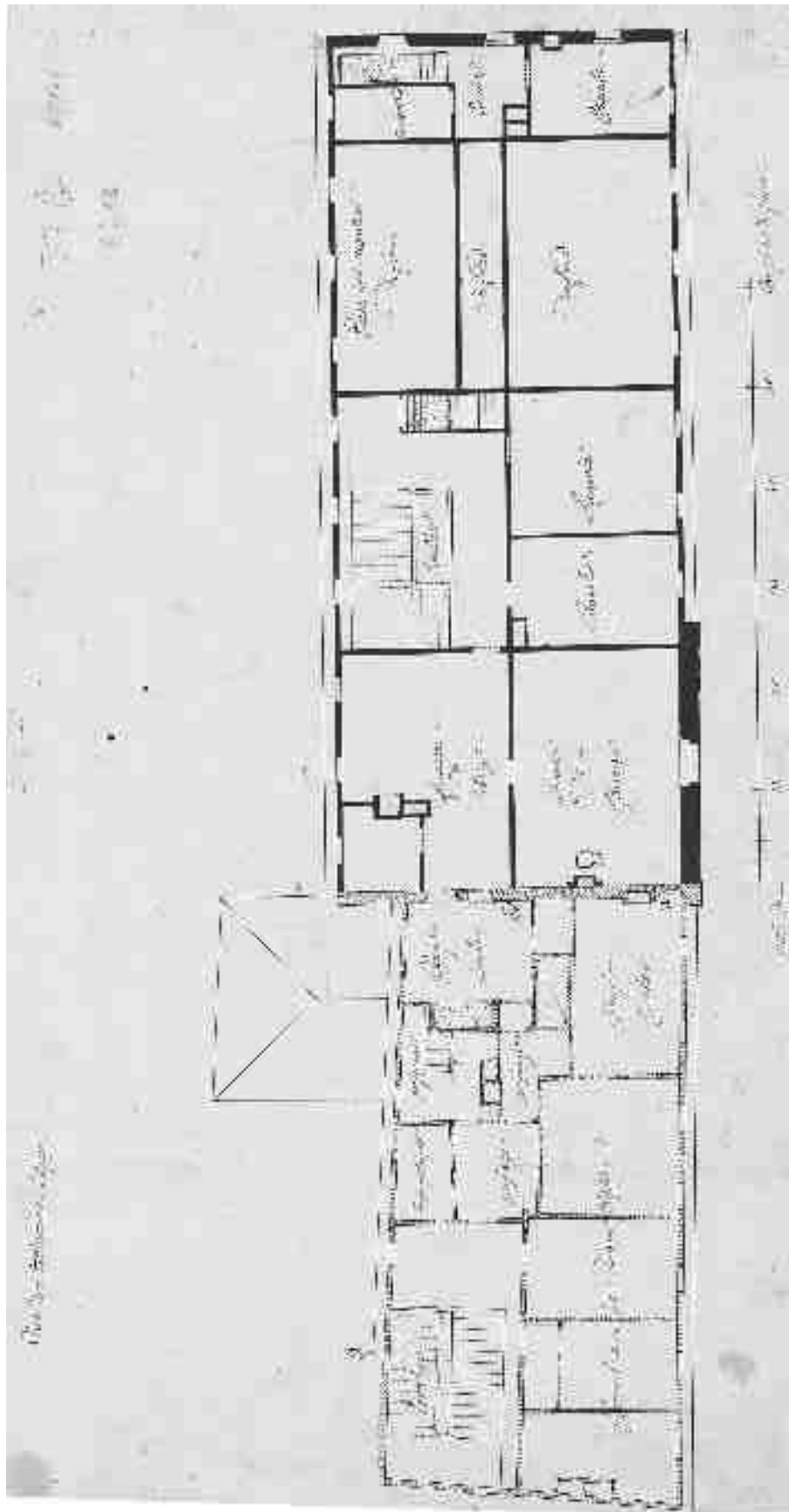


Plan 27 : Plan de masse et jardins existants de l'hôtel des Mineurs (II, 111) sur le plan Blondel de 1765 (ADBR 1L Plan 5).

Hôtel du lieutenant de roi

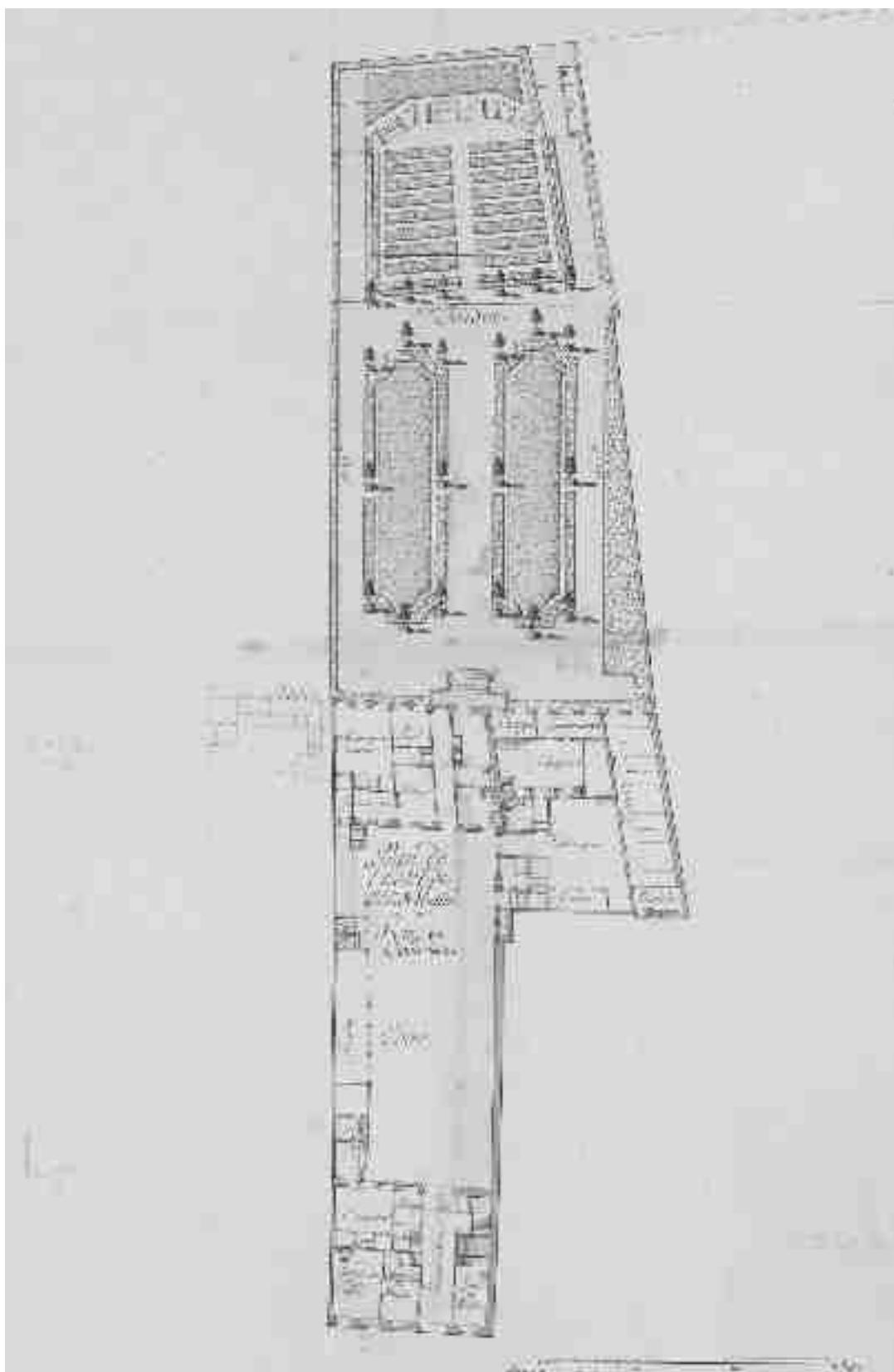


Plan 28 : Façade de l'hôtel du lieutenant de roi du côté de la rue Sainte Elisabeth, 1775, Boudhors (AVES I PL 440).

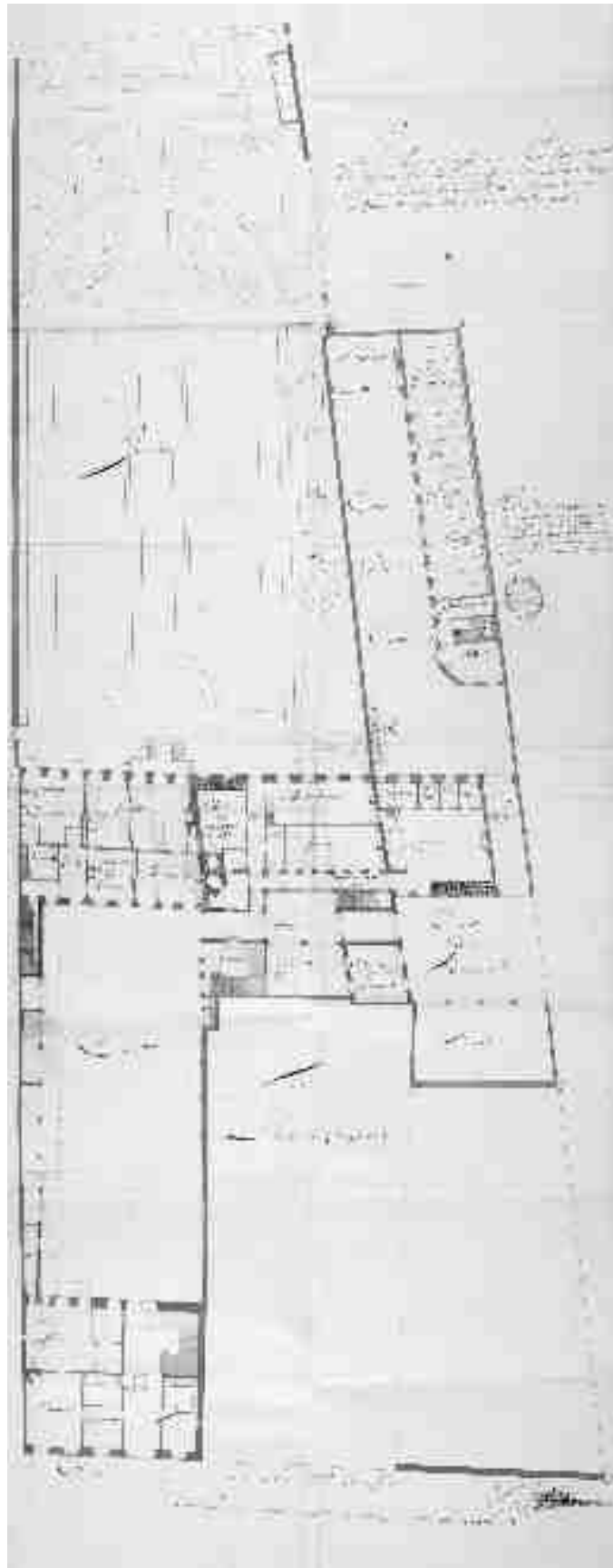


Plan 29 : Plan du troisième étage de l'hôtel du lieutenant de roi (AVES 1 PL 141).

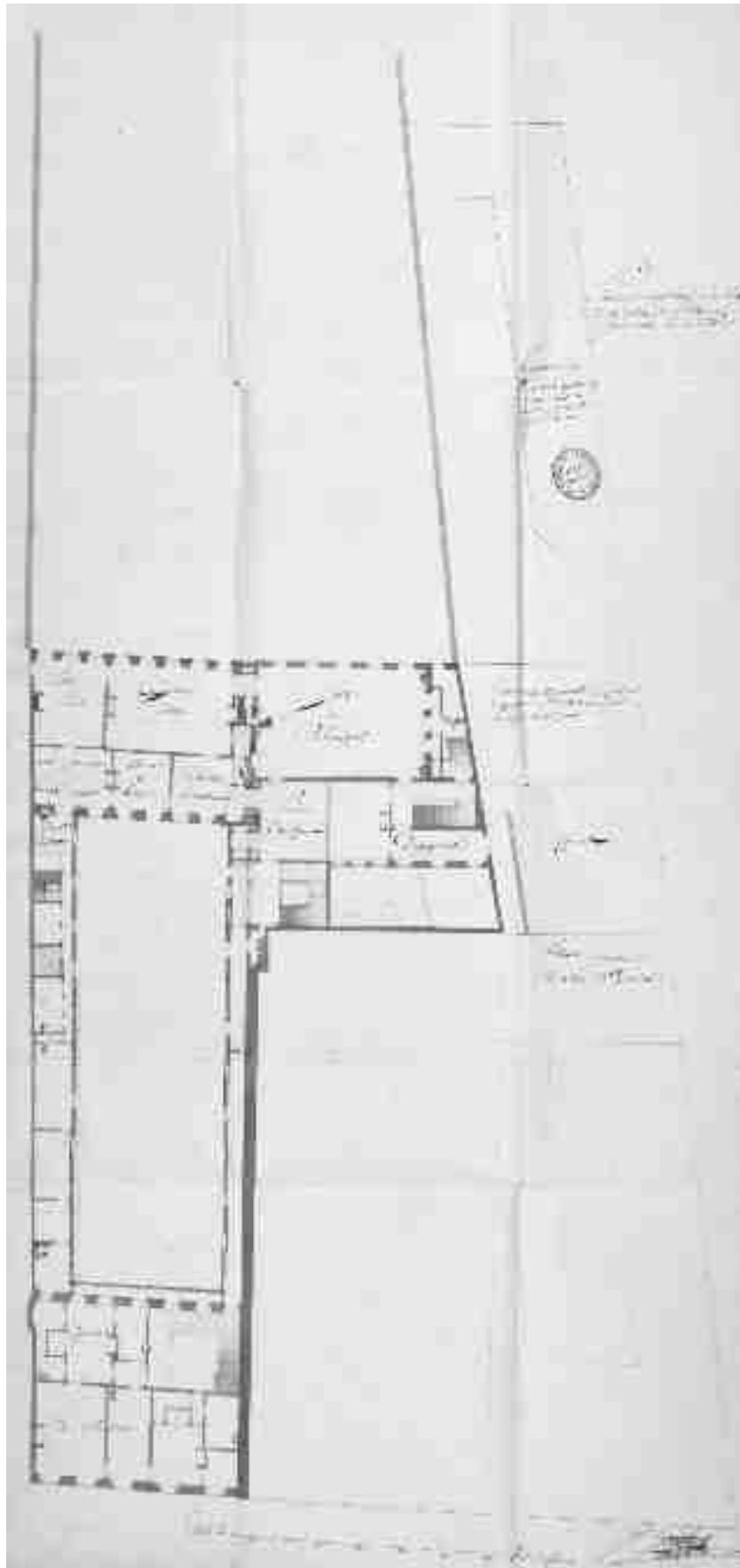
Hôtel du second commandant militaire



Plan 30 : Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de Vogüé, 1770 (AVES 1 PL 433).



Plan 31 : Projet d'agrandissement de l'hôtel du commandant en second, plan du rez-de-chaussée, Boudhors (ADBR C685-c).

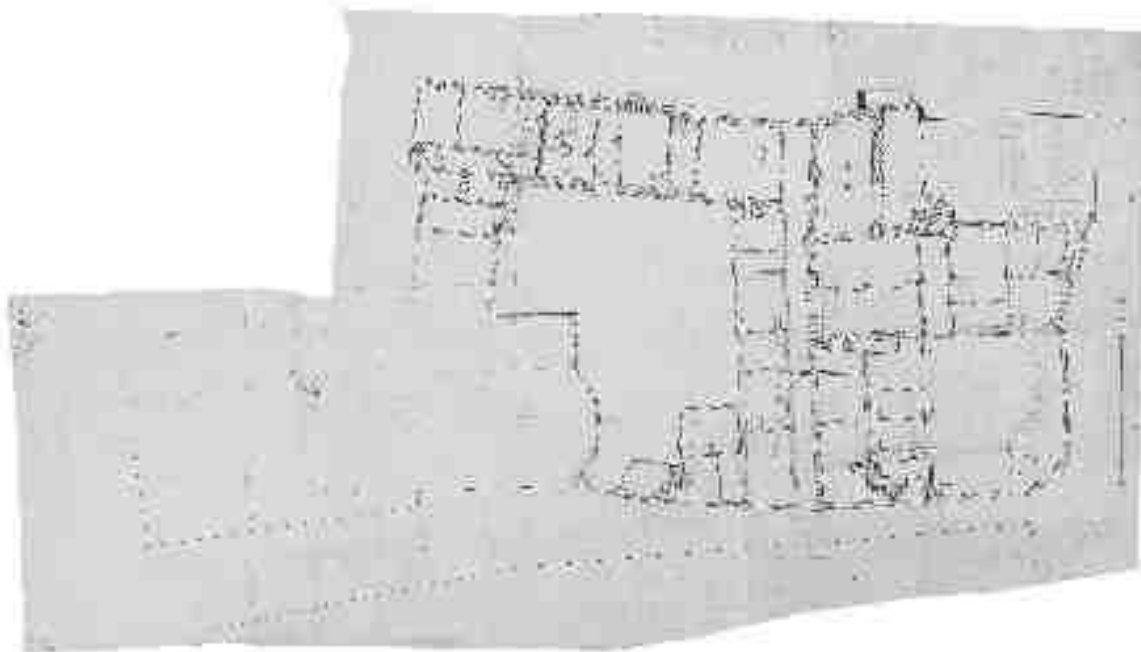


Plan 32 : Projet d'agrandissement de l'hôtel du commandant en second, plan du premier étage, Boudhors (ADBR C685-d).

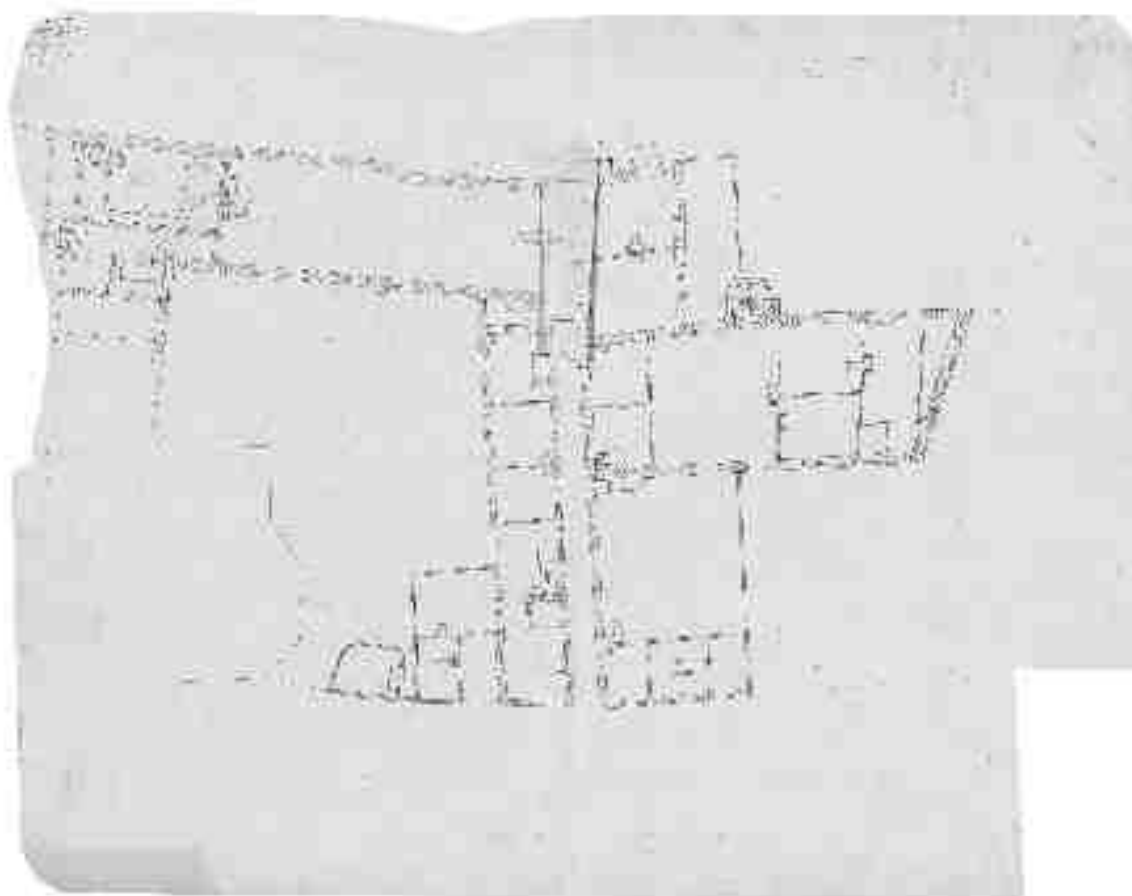
Hôtel du Vieux Gouvernement



Plan 33 : Plan de l'étendue de l'hôtel du Vieux Gouvernement dans le quartier du Finkwiller, vers 1770 (AVES AA 2603).

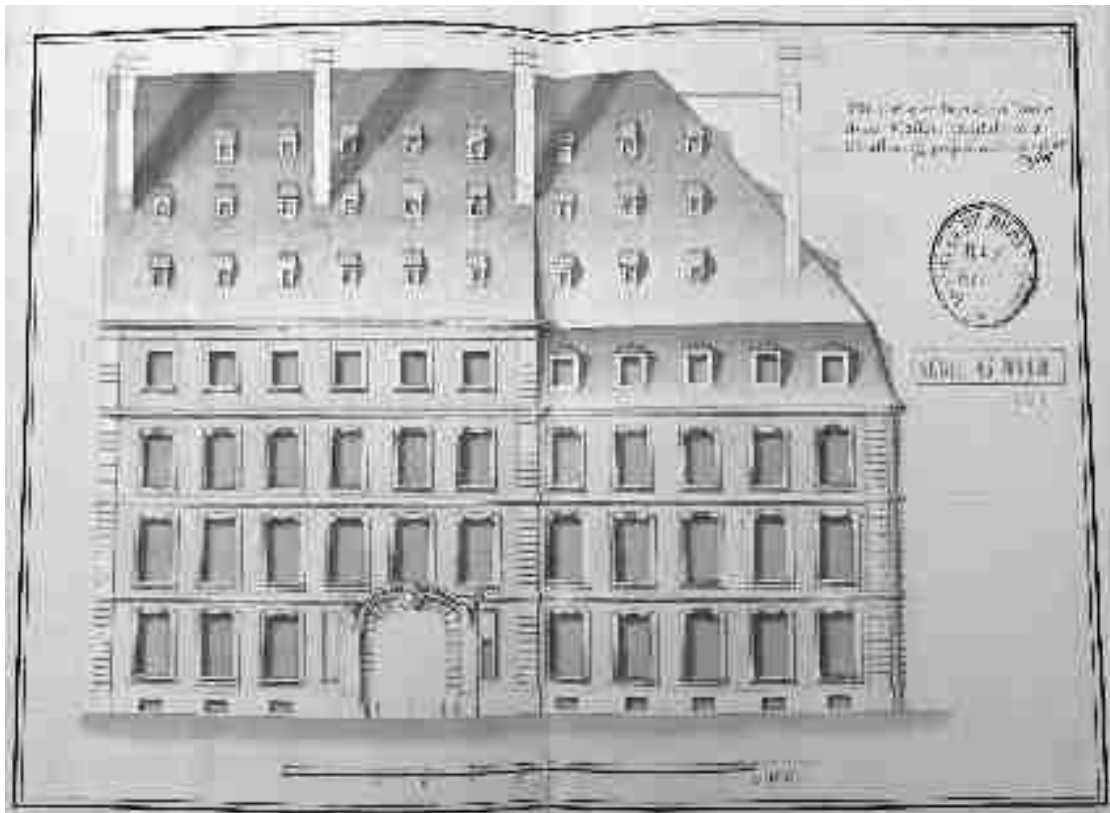


Plan 34 : Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel du Vieux Gouvernement, 1773 (AVES 1 PL 382).



Plan 35 : Plan du prmeier étage de l'hôtel du Vieux Gouvernement, 1773 (AVES 1 PL 383).

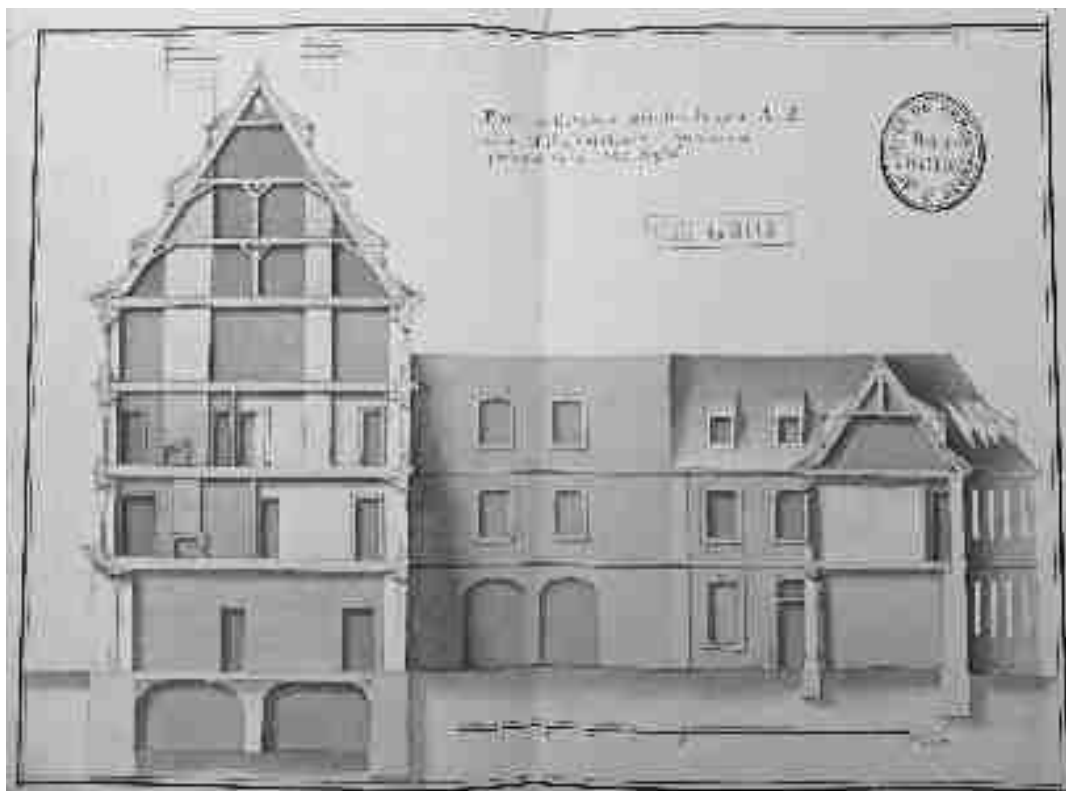
Projet de reconstruction de l'hôtel canonial de Tournai



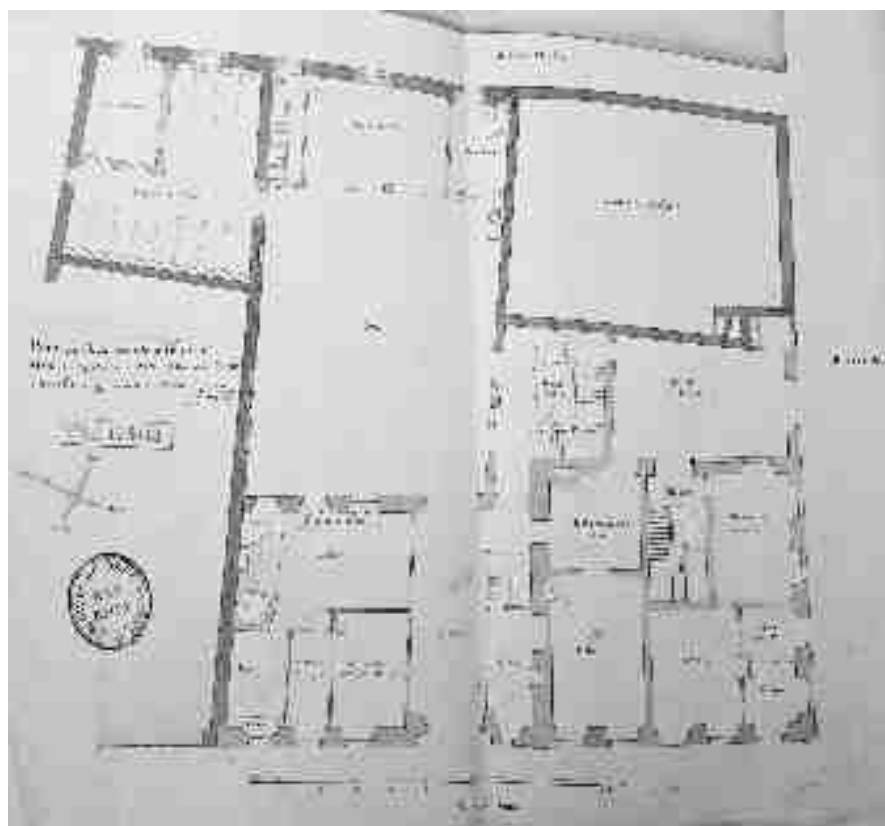
Plan 36 : Projet pour l'hôtel de Tournai, façade rue du Dôme, 1757, Massol (ADBR G3113).



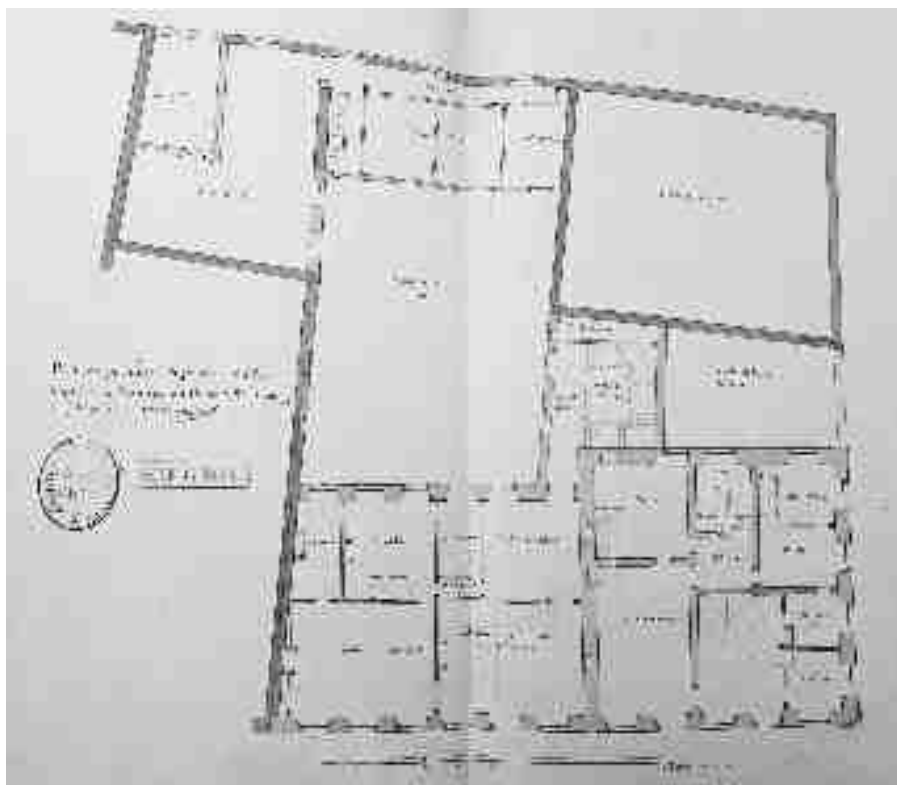
Plan 37 : Projet pour l'hôtel de Tournai, façade rue des Juifs, 1757, Massol (ADBR G3113).



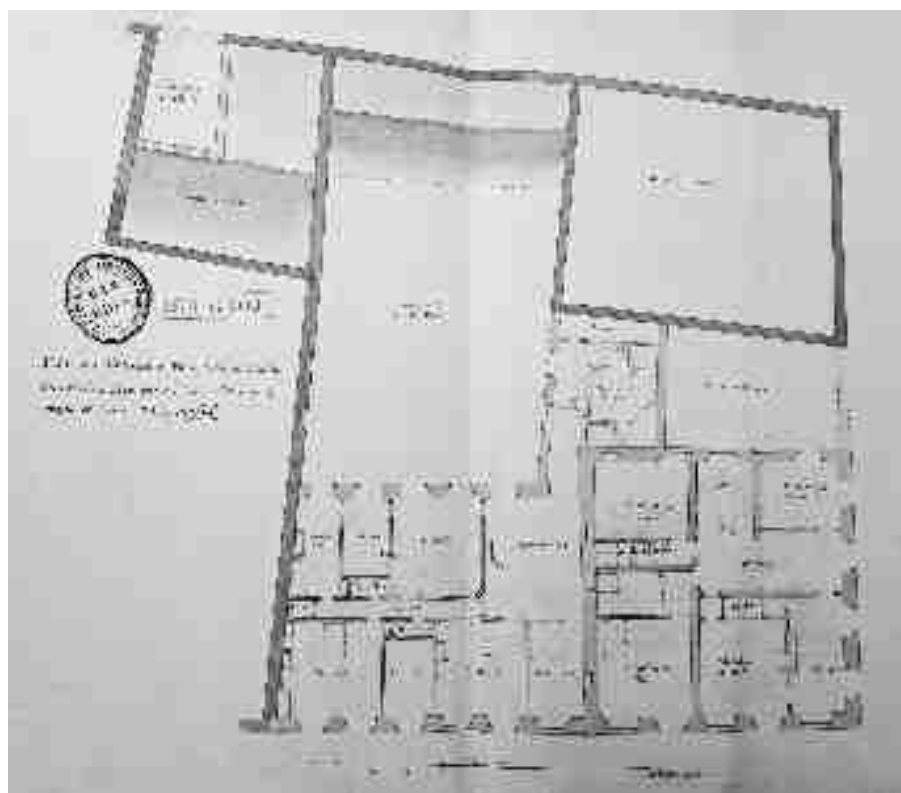
Plan 38 : Projet pour l'hôtel de Tournai, profil et élévation, 1757, Massol (ADBR G3113).



Plan 39 : Projet pour l'hôtel de Tournai, plan du rez-de-chaussée, 1757, Massol (ADBR G3113).

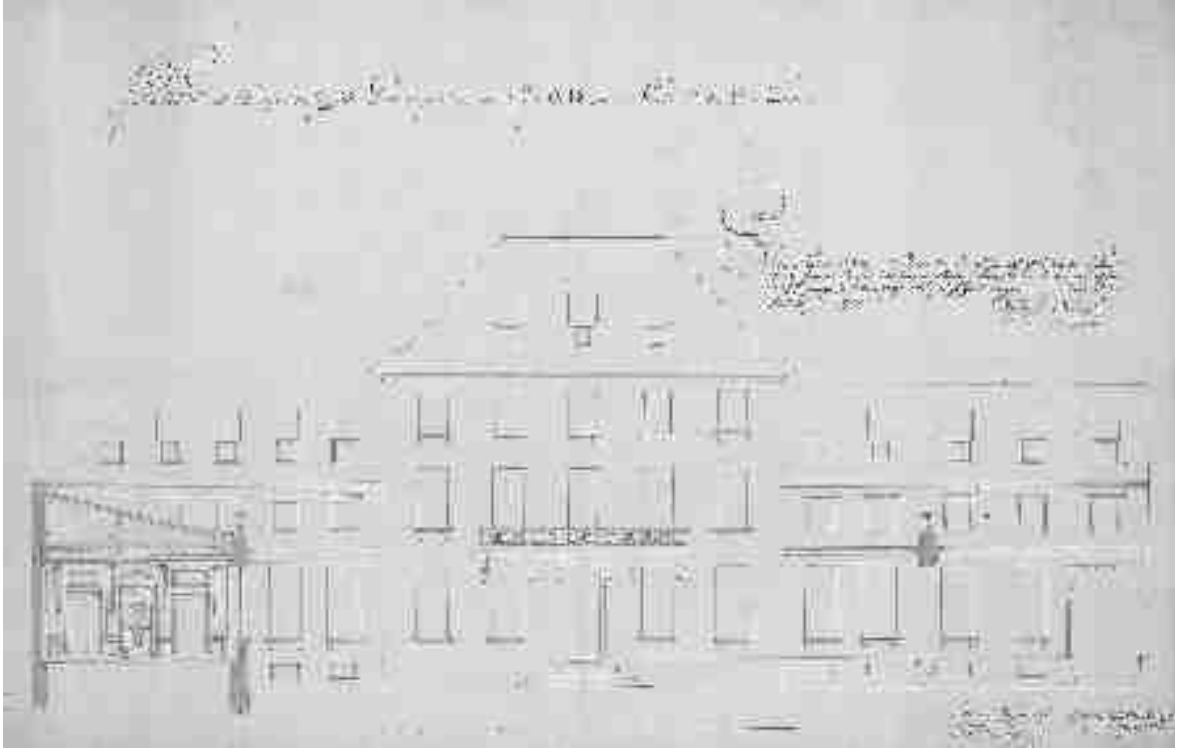


Plan 40 : Projet pour l'hôtel de Tournai, plan du premier étage, 1757, Massol (ADBR G3113).

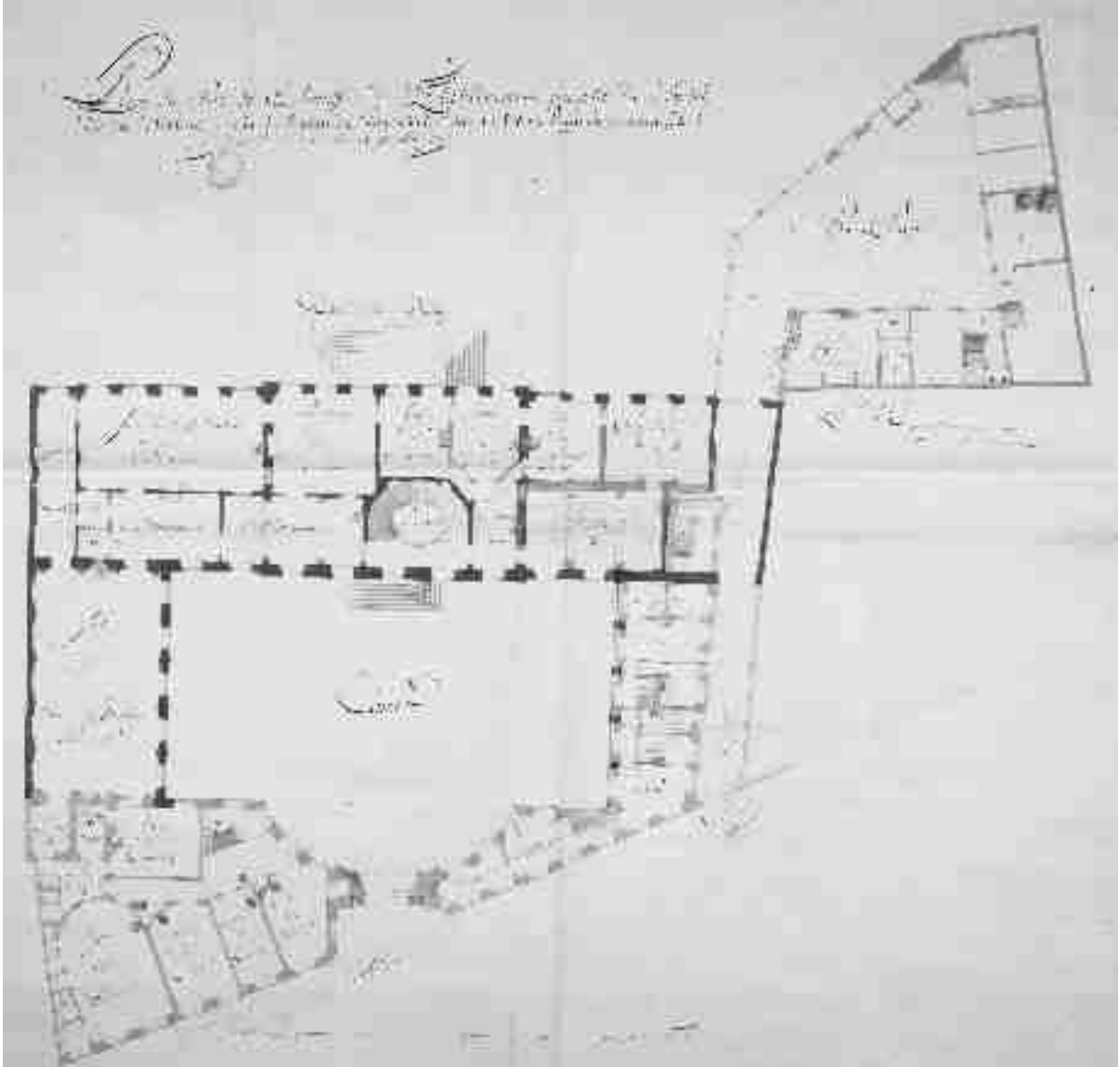


Plan 41 : Projet pour l'hôtel de Tournai, plan du deuxième étage, 1757, Massol (ADBR G3113).

Projet d'hôtel prétoral, du Directoire



Plan 42 : Façade du projet d'hôtel prétoral, 1786, contresigné par l'entrepreneur Nagel (AVES 1 PL 374).



Plan 43 : Projet d'hôtel du Directoire de la noblesse, plan du rez-de-chaussée, 1788, Boudhors (ADBR C685-a).

Plan-relief de Strasbourg, 1727

Toutes les photos ci-dessous sont l'œuvre de Mathieu Bertola et propriétés des Musées de la Ville de Strasbourg. Les délimitations rouges ont été ajoutées par l'auteur de ce mémoire, les pointillés désignent une délimitation incertaine.



Plan 44 : Hôtel de Fürstenberg.



Plan 45 : Emplacement du futur hôtel de Klinglin, ou de l'Intendance.



Plan 46 : Hôtel de Manteuffel.



Plan 47 : Hôtel de l'abbaye de Moyenmoutier.



Plan 48 : Ancien hôtel de Müllenheim.



Plan 49 : Hôtel du premier commandant (à gauche) et du second commandant (à droite), les travaux de reconstruction ne sont pas encore terminés.



Plan 50 : Jardin de l'hôtel du second commandant (à gauche) et une partie du jardin de l'hôtel du premier commandant (à droite).



Plan 51 : Hôtel des Boecklin de Boecklinsau devenu Directoire de la noblesse de Basse Alsace.



Plan 52 : Ancien palais épiscopal, emplacement du futur palais Rohan.



Plan 53 : Hôtel du Grand Doyenné, côté cour, rue des Juifs.



Plan 54 : Hôtel du Grand Doyenné, côté jardin, rue Brûlée.

Crédits photographiques

Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg : plans 1 à 5, 11 à 15, 26, 28 à 30, 34 à 35 et 42.

Archives d'Alsace, site de Strasbourg : plans 31, 32 et 43.

BERTOLA Mathieu, Musées de Strasbourg : plans 25 et 44 à 54.

GRAEFF Sylvain : plans 6 à 10, 16 à 24 (avec autorisation du conservateur), 33, 36 à 41.

WENDLING Jean-Michel : plan 27.